

OUVRAGE COLLECTIF ET TRANSDISCIPLINAIRE

Langues africaines : alternances et emprunts



Cor
KOUAME Koia Jean-Martial
HOUMEGA Munseu Alida
KAKOU Foba Antoine

ISSN : 9 791094 585085

N° 1 - 2019

Ouvrage collectif et transdisciplinaire :

Langues africaines : alternances et emprunts

Cor

KOUAME Koia Jean-Martial

HOUMEGA Munseu Alida

KAKOU Foba Antoine

LES MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

CAPO Hounkpati Christophe (UAC, Bénin)

[Sû-tôôg-nooma] KABORE Raphaël (Sorbonne nouvelle-Paris 3, France)

KEDREBEOGO Gérard (CNRST/INSS, Burkina Faso)

GBETO Flavien (UAC, Bénin)

GADOU Henri (UFHB, Côte d'Ivoire)

ABOLOU Camille (UAO, Côte d'Ivoire)

SILUE Sassongo Jacques (UFHB, Côte d'Ivoire)

ABO Justin (UFHB, Côte d'Ivoire)

BOHUI Hilaire (UFHB, Côte d'Ivoire)

AYEWA Noël (UFHB, Côte d'Ivoire)

BOGNY Yapo Joseph (UFHB, Côte d'Ivoire)

ABOA Abia Alain Laurent (UFHB, Côte d'Ivoire)

LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, (UFHB, Côte d'Ivoire)

COORDONNATEURS DE L'OUVRAGE

KOUAME Koia Jean-Martial, (UFHB, Côte d'Ivoire)

HOUMEGA Munseu Alida, (UFHB, Côte d'Ivoire)

KAKOU Foba Antoine, (UFHB, Côte d'Ivoire)

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE COLLECTIF

Les procédés communicationnels d'emprunts et d'alternances ont des spécificités selon les communautés, les régions, voire les aires linguistiques. Nous convenons avec Ntahnkiriye (1999 : 90) pour désigner ici l'alternance de langues comme l'« usage conjoint de deux ou de plusieurs variétés linguistiques par un même locuteur dans un même énoncé ». Sous cette approche, l'alternance s'invite sous la plume d'écrivains qui dans leurs textes alternent des langues (parfois africaines) avec d'autres. L'emprunt quant à lui se présente comme l'une des principales stratégies de résistance des langues dominées, pour s'éviter une probable extinction. Ce mécanisme discursif se produit selon Bennis (1998 : 4) « quand un parler A, utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique appartenant à un parler B. Les mots introduits et adoptés par le parler B sont appelés “ emprunts ”», qu'il s'agisse de deux dialectes apparentés, deux dialectes de la même langue ou de deux langues (Bloomfield 1933, Deroy 1980). L'emprunt peut par ailleurs concerner des dialectes ou parlers appartenant à différentes entités linguistiques. La diversité des champs d'analyses que renferme la problématique de l'emprunt donne ainsi la possibilité de l'aborder (sans forcément la dissocier de l'alternance) sous divers angles d'analyses. Cet ouvrage collectif intitulé « **Langues africaines : alternances et emprunts** », développe donc la thématique proposée à travers le prisme des Sciences du Langage, de la Littérature, l'Histoire, la Communication et la Musicologie.

Remerciements

Qu'il nous soit permis d'indiquer que l'effectivité de cette œuvre n'aurait pu l'être sans l'implication de ses coordonnateurs et ses différents contributeurs. Relevons aussi les propos d'encouragement des collègues des universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan-Côte d'Ivoire, Joseph Ki-Zerbo du Burkina Faso, Assane Seck de Ziguinchor, Ngaoundéré du Cameroun, et Biskra de l'Algérie. A ces mots, voudrions-nous associer le Directeur du Laboratoire L3DL-CI et le Doyen de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations pour le regard particulier accordé à cet ouvrage depuis sa phase de projet jusqu'à sa concrétisation. Dans le même élan, nous ne saurions taire notre reconnaissance aux membres du Centre de Reprographie de l'Enseignement Supérieur (CRES) pour avoir inséré les « **Langues africaines : alternances et emprunts** » dans le chapelet de leurs activités.

SOMMAIRE

SECTION I : LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE

1- KRA Kouakou Appoh Enoc

Le pluriel du nom d'emprunt dans quelques langues gur 09

2- GNIZAKO Symphorien Téléphore

Les procédés de formation des noms en jībūō : langue kru de Côte d'Ivoire 23

3- KAKOU Foba Antoine et SILUÉ Songfolo Lacina

La débuccalisation en kafire : quand la paresse devient une contrainte 37

4- HOUMEGA Munseu Alida et GONDO Bleu Juldas

Les emprunts du dan au français et au dioula : cas du dan de l'est 45

5- KOUAKOU Séraphin Konan

Etude de quelques emprunts du baoulé : caractéristiques phonétiques et phonologiques 59

6- HOUMEGA Munseu Alida

Ingénierie logicielle et plurilinguisme des paysans de yengbéyalé en Côte d'Ivoire 71

SECTION II : SOCIO-DIDACTIQUE

7- MAHILÉ Mariette

Le camfranglais et les langues au Cameroun : alternances et emprunts 85

8- KOUADIO Pierre Adou Kouakou et TOURE Hamed Losseny

Etude morphologique du lexique des TIC à travers les variétés de français en Côte d'Ivoire 107

9- NACOULMA Boukaré

Alternance codique Mooré / Français dans les activités d'apprentissage des écoles primaires de la ville de Ouagadougou 123

10- DODO Jean-Claude et N'ZI Yao Jacques Denos

Le nouchi : de la diversité culturelle à la culture interstitielle 139

11- KOFFI Béatrice

Alternances lexicales dans le parler des peuples de Côte d'Ivoire : cas des emprunts et du mélange de codes en baoulé 149

12- SAWADOGO Issaka et BAKI Timothée

Enseigner les mathématiques en français à partir des compétences de l'apprenant en langue maternelle lyèlé : quelle place pour la terminologie ? 161

13- KOUASSI Kan Guillaume, KOFFI Koffi et N'GUESSAN Konan Bertiel

Adaptation des emprunts lexicaux : cas des emprunts du kòdè aux langues hexagonales 183

SECTION III : GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE

14- TAIBÉ Marcel

De l'esthétique fragmentaire à la variation linguistique dans l'espace francophone : le cas de Black Bazar d'Alain Mabanckou et de Le Ventre de l'Atlantique de Fatou Diome 203

15- DIOUF Daouda et BADJI Alassane

Les écrivaines africaines féministes et la langue française: les exemples de Mariama Ba, de Calixte Beyala et de Ken Bugul 219

16- LANGUI Konan Roger

Emprunts linguistiques negro-africains dans le discours poétique negro-africain : l'exemple de l'oralisme avec *fer de lance* de Bernard Zadi 233

SECTION IV : HISTOIRE, COMMUNICATION

ET MUSICOLOGIE

17- KOUAME N’founoum Parfait Sidoine

Aux origines de la présence du baoulé dans le champ lexical de la langue yaouré 251

18- BENAZOUZ Nadjiba

Hybridation dans le discours journalistique algérien 265

19- RHOUSGOU Menwa Hermine

L’alternance codique et l’emprunt dans la musique tupuri : cas des sons de l’artiste camerounaise Yang Mad 283

Dépôt légal N°11326 du 23 septembre 2019

ISSN : 9 791094 585085

Mise en page et Impression

Centre de Reprographie de l'Enseignement Supérieur

(CRES) - Université Félix Houphouët-Boigny

Côte d'Ivoire

Le pluriel du nom d'emprunt dans quelques langues gur

KRA Kouakou Appoh Enoc

kranoc@yahoo.fr

Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

La plupart des langues du phylum gur marque le pluriel avec un ensemble de morphèmes organisés le plus souvent autour de systèmes appelés classes nominales. Les critères d'attribution du morphème du pluriel sont tributaires de la propriété sémantique du lexème nominal correspondant, en ce qui concerne les noms d'origine de la langue. Cette recherche qui se fonde sur la théorie des classes nominales telle que conçue par Kaboré (1985), Lébikaza (1999), Mieke et Winkelmann (2007), Tchagbalé (2013, 2014) ou Yago (1991), puis au plan méthodologique sur la revue documentaire et sur des enquêtes de terrain, projette d'analyser le mode d'attribution des morphèmes du pluriel des noms d'emprunt dans quelques langues gur à savoir le koulango, le nafara, le tem et le lobiri. Il en ressort que la tendance dans un grand nombre de langues est que la valeur sémantique s'estompe au profit d'un genre neutre et d'un morphème spécifique.

Mots clés : gur, nom, emprunt, morphème, propriétés sémantiques.

Abstract

Most of the languages of the phylum gur mark the plural with a set of morphemes organized most often around systems called nominal classes. The criteria for assigning the plural morpheme are dependent on the semantic property of the corresponding nominal lexeme, as far as the original names of the language are concerned. This research, which is based on the theory of nominal classes as conceived by Kaboré (1985), Lébikaza (1999), Mieke and Winkelmann (2007), Tchagbalé (2013 et 2014) or Yago (1991), and then on the methodological level of documentary review and field surveys, aims to analyse the way in which the plural morphemes of aliases are assigned in some Gur languages that is to say koulango, nafara, tem and lobiri . It appears that the trend in a large number of languages is that the semantic value is fading in favour of a neutral gender and a specific morpheme.

Key-words : gur, name, borrowing, morpheme, semantic properties.

Introduction

Les études sur le pluriel des noms dans les langues bantou, atlantique et gur se font, en général, en rapport étroit avec celles de classes nominales, de genres, de nombres, d'affixes nominaux dans la mesure où ces concepts sont imbriqués. De nombreux travaux sont accessibles sur la question dans les langues Niger-Congo : Hyman (1980), Creissels (1999), Mahamadou (1994). Des études sur les langues gur existent également avec les travaux de Kaboré (1985), Tchagbalé (2013 et 2014), Lébikaza (1999), Rongier (2002), Miehé et Winkelmann (2007). S'agissant des langues¹ d'étude, en particulier, on cite les travaux de Prost (1974), Bianco (1979), Kra (2005a, 2005b, 2006, 2015 et 2016), Elders (2008) pour le koulango, Yéo (2013) pour le nafara, Tchagbalé (1987), (2007), pour le tem et Becuwe (1982) pour le lobiri. À la lecture de ces travaux, on constate que le pluriel peut être marqué par plusieurs morphèmes dans des langues Niger-Congo notamment gur pour les noms comptables d'origine de la langue. En revanche, pour les noms d'emprunt dans ces familles de langues, les questions suivantes suscitent notre intérêt : quels sont les critères d'attribution du morphème du nom emprunté ? Quel est le morphème de choix ou encore quels sont les morphèmes de choix pour les noms empruntés ? Nous tentons de vérifier l'hypothèse selon laquelle le marquage du morphème du pluriel est, en général, soutenu par des contraintes morphologiques et des propriétés sémantiques. Par conséquent, la sélection des morphèmes du pluriel des noms d'emprunt devrait être liée à l'expression formelle du pluriel et au sens du lexème nominal. L'analyse s'inspire de la théorie des classes nominales de Kaboré (1987), Delplanque (1995), de genres Corbett (1991, 1994), Tchagbalé (2010, 2015). Pour tenter de répondre aux questions de la problématique et de vérifier notre hypothèse, nous donnons un aperçu de la formation du pluriel avant d'examiner le rapport entre marqueur du pluriel et sens du lexème nominal dans les langues d'étude.

¹ *Les langues d'études : koulango, nafara, tem, lobiri appartiennent à la même branche gur issue de la grande famille Niger-Congo, Kay et Blench (2000). Ces langues ont également en commun d'être transfrontalières. Le koulango est localisé au Nord-Est de la Côte d'Ivoire et au Centre Ouest du Ghana, Kra (2005 et 2016), Elders (2008). Le nafara, appartenant au groupe sénoufô, est parlé au Nord de la Côte d'Ivoire et au Sud du Burkina Faso, Yéo (2016), Mills (1984). On rencontre les locuteurs du tem au Centre du Togo et au Bénin, Tchagbalé (1976). Ceux du lobiri sont localisés au Nord de la Côte d'Ivoire et au Sud du Burkina Faso, Becuwe (1982).*

1. La formation du pluriel dans les langues d'étude

L'expression du pluriel des langues koulango, nafara, tem et lobiri est formelle, précisément segmentale. Elle apparaît sous forme de suffixes tant pour les noms d'origine que pour les noms d'emprunt.

1.1. Le pluriel des noms d'origine de la langue

Le pluriel des noms d'origine des quatre langues d'étude dispose de variantes relativement diverses par langue. La langue **koulango** possède deux variantes : le koulango de Bondoukou ou « koulango du sud » et le koulango de Bouna ou « koulango du nord ». L'identification des morphèmes du pluriel du koulango de Bondoukou a été l'objet d'étude de nombre d'auteurs dans le cadre de l'analyse des classes nominales. Kra (2005a) a identifié et analysé, du point de vue phonologique et morphologique, les suffixes nominaux du couple de nombre singulier et pluriel. Il a relevé un accord lié au singulier et un autre rattaché au pluriel. En établissant un lien entre ces schèmes d'accord et les suffixes nominaux, il a conclu à l'existence de deux genres : le genre animé et le genre non-animé. Le cadre théorique des classes nominales a évolué vers le système des genres nominaux. Tchagbalé et Kra (2015) ont montré que le regroupement des noms autour d'affixes, différenciés et sémantiquement motivés, donne lieu à deux genres en koulango.

Les suffixes du koulango de Bouna sont analysés selon le point de vue classique des classes nominales. Elders (2008) associe la forme du suffixe de classe au genre. Ainsi l'appariement entre suffixe du singulier et suffixe du pluriel forme un genre.

En tout état de cause, on peut identifier les suffixes du pluriel des noms comptables suivants : **-bɔ**, **-n**, **-m**, **-ɔ**. En voici quelques exemples dans le *tableau 1*.

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Glose
1.	-rɛ	-bɔ	jɛ-rɛ	jɛ- bɔ	femme
2.	-rɔ	-n	pɔɔ-rɔ	pɔɔ- n	poisson
3.	-ɲmo	-m	fu-ɲmo	fu- m	ventre
4.	-gɔ	-ɔ	tɔ-gɔ	tɔ- ɔ	peau

Tableau 1 : Les morphèmes du pluriel des noms d'origine koulango

Le **nafara** fait partie des langues du groupe sénoufo. Les recherches sur le pluriel de ces langues sénoufo sont connues à travers les analyses consacrées aux affixes nominaux. L'approche théorique utilisée est celle des classes nominales ou des genres nominaux. Les

études disponibles sont de Yago (1990), de Rongier (2002) et de Yéo (2013) pour les langues sénoufo de Côte d'Ivoire. Au Burkina Faso, des langues du même groupe sénoufo ont été étudiées. Les travaux de Wichser (1997), de Dombrowsky-Hahn (2007) en sont des illustrations. Le supyire du Mali a fait l'objet de travaux de Calson (1990). Au total, les recherches relatives aux affixes du singulier et du pluriel ont porté sur ces quatorze (14) langues sénoufo à savoir :

- le kar et le secete, au Burkina Faso,
- le supyire et le minyanka, au Mali,
- le fodonon, le tyebari, le nyerere, le tafire, le tagbana, le nyarafolo, le cebara, le nafara, le kufuru et la palaka, en Côte d'Ivoire. Les différents traitements et points de vue sur les affixes peuvent être résumés dans cet écrit de K. O. Yéo (2013, p. 81) :

L'on dénombre entre trois et cinq classes nominales, avec une coïncidence entre classes et les genres nominaux (Genre = Classe). La classification nominale, dans ces langues, est motivée d'une part morphologiquement (par des suffixes nominaux) et d'autre part sémantiquement, car chaque groupe de suffixes correspond à une caractéristique physique : « humains et assimilés », « objets de masse », et « objets liquides ».

On recense trois genres correspondant aux trois premières caractéristiques citées :

- Genre 1, humains et assimilés ;
- Genre 2, Grands objets ;
- Genre 3, Petits objets.

Le nafara objet de notre enquête compte trois morphèmes du pluriel. Ce sont : **-bele**, **-je**, **gele**. Ces suffixes sont illustrés dans les noms du *tableau 2* :

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Glose
1.	-lo	-bele	go-lo	go- bele	Poulet
2.	-ge	-je	tii-ge	tii- je	Arbre
3.	-lv / -nɛ	-gele	fejɛ-nɛ	fejɛ- gele	oiseau

Tableau 2 : Les morphèmes du pluriel des noms d'origine nafara

L'essentiel de la documentation exploitée en **tem** portant sur les affixes nominaux provient des recherches de Tchagbalé (1983), (2007), (2010) et (2011). La construction du pluriel en **tem** a été exactement traitée dans Tchagbalé (2010). Selon l'approche de l'auteur, précisée en 2011,

les suffixes du singulier sont plutôt des affixes de genres². Ceux du pluriel sont imbriqués dans les affixes de genres. Le tem dispose, selon la même source, de cinq genres dont quatre sont pluralisables (Cf. *Tableau 3*). Les morphèmes du pluriel des noms d'origine identifiés en tem sont : **-ba**, **-a**, **-s**.

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Glose
1.	-ɔ	-ba	tɪw-ɔ	tɪw- ba	medium
2.	-ɖ	-a	tɔn-ɖɛ	tɔn- a	Peau
3.	-ka	-s	ʝɪ-ka	ʝɪ-sɪ	Corne
4.	-k	-t			

Tableau 3 : Les morphèmes du pluriel des noms d'origine tem

Les morphèmes du pluriel en **lobiri** ont été examinés dans le cadre de l'identification des affixes nominaux, à l'instar de la démarche suivie pour les analyses en koulango, en nafara, et en tem sur le même point. Becuwe évoque la difficulté à rendre compte de l'organisation de ces suffixes nominaux en systèmes à classes nominales classiques. Il écrit :

« La possibilité d'établir des correspondances entre les 'finales' du lobiri et les suffixes de classes régulièrement attestés dans d'autres langues voltaïques n'est peut-être pas à écarter. Mais elle relève d'une entreprise comparative minutieuse et considérable qui déborde ici le cadre de notre propos »

J. Becuwe (1982, p.343).

Cette irrégularité a comme conséquence la réduction des suffixes nominaux ou nominants. Le même auteur analyse ce petit nombre de suffixes en termes de dégradation des marques suffixales. Il considère que « ... la langue s'achemine petit à petit vers une réduction complète du système des nominants pour ne laisser subsister qu'une simple opposition SG = Ø / PL = à ou **sɔnɔ** (plus rarement **nà** » (J. Becuwe 1982, p.344). Pour illustrer les faits, nous donnons les exemples du *tableau 4*. En définitive, le lobiri dispose des morphèmes du pluriel des noms d'origine suivants : **-sɔnɔ**, **-a**.

² Nous faisons remarquer que Z. Tchagbalé ne soutient plus la notion grammaticale de « singulier » pour toutes les langues du monde d'aujourd'hui et d'hier. Ainsi, les données qui lui sont empruntées, ont été réinterprétées à notre façon. En outre, depuis qu'il a intégré dans l'étude du nom le concept d'ASPECT qui reprend les notions de discret, dense et compact de Culioli, il a exclu des genres, le/les genre(s) qu'on disait unitaire(s), comme étant l'expression des aspects dense et compact. Par conséquent, les cinq genres qu'il proposait pour le tem dont un genre unitaire sont ramenés à quatre (Z. Tchagbalé, 2014).

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Glose
1.	-r	- sonɔ	t ^h t-rɛ	t ^h t-rɛ sonɔ	père
2.	-b	- a	k ^h ub	k ^h ɔb-a	Os
3.	-Vpost	-Vant	ɲɔ-ɔ	ɲɛ-ɛ	bras

Tableau 4 : Les morphèmes du pluriel des noms d'origine lobiri

Dans son ensemble, les morphèmes du pluriel du nom d'origine sont adjoints aux noms correspondants par suffixation, pour le koulango, le nafara, le tem et le lobiri. On construit le pluriel du nom de chacune de ces langues en adjoignant au radical nominal un suffixe dans une structure telle que : Radical + Suffixe. Les suffixes ou les morphèmes du pluriel formés sont pourvus de structures syllabiques de type : C, V, CV, ou CVCV. Chaque structure regroupe autour d'elle un ensemble de noms ayant des propriétés sémantiques communes. En effet, toutes les langues considérées ont en commun l'usage de traits sémantiques dans l'organisation des noms ; à l'instar des langues de la famille gur.

A l'inverse de ces points de ressemblances, les morphèmes du pluriel sont différents tant dans la forme que dans le sens ; faisant, par conséquent, la spécificité de chacune de ces langues gur. Sur le plan de la forme, le koulango et le tem privilégient les suffixes de schèmes segmentaux de type C(V)/(C)V /CV contre des schèmes V/CV(CV) en nafara et en lobiri. Le nombre de suffixes répertorié est en moyenne quatre pour les deux premières langues citées et trois pour les deux secondes. Sur le plan sémantique l'organisation des morphèmes autour des traits de sens afférents aux lexèmes nominaux dépend de la perception du monde des différents peuples concernés. Le koulango trouve pertinent de faire une classification sur la base de *l'animation* en distinguant les noms à référents *+animé* des noms à référents *-animé* ; là où le nafara répartit les mêmes noms en faisant, d'une part, la différence entre les humains et tous ses *semblables*, et d'autre part, les objets (grands, petits). Le tem fait une catégorisation des noms selon le trait *humain* par opposition au trait *non-humain*. Le lobiri semble s'inscrire dans cette perspective. Seulement, pour cette langue, la neutralité avancée ne permet pas d'établir nettement la perception de ce peuple à ce sujet. Dans le *tableau 5*, nous avons tenté de résumer les différents morphèmes identifiés et les significations qui vont avec, dans chacune des langues.

	Koulango		Nafara		tem		lobiri	
	- bo	+animé	- bele	humain	- ba	+humain	- sonɔ	+humain ?
	- n	+animé	- je	Grand objet	- a	-humain	- a	-humain ?

Morphèmes et propriétés sémantiques	-m	-animé	-gele	Petit objet	-s	-humain	-Vant	-humain ?
	-ɔ	-animé			-t	-humain		

Tableau 5 : Les morphèmes du pluriel des noms d'origine et les traits de sens afférents

A la suite de cette description, nous nous intéressons aux morphèmes et éventuellement aux propriétés de sens qui fondent l'organisation des marqueurs du pluriel des noms d'emprunts dans les quatre langues. La réflexion devra répondre aux questions suivantes : dans le contenu formel, les marqueurs du pluriel des noms empruntés sont-ils identiques à ceux des noms d'origine ? Comment le sémantisme des noms est-il établi pour soutenir l'organisation des morphèmes du pluriel des noms d'emprunt ? Toutes ces questions et donc celles liées à la distribution des morphèmes font l'objet de la section 1.2. qui suit.

1.2. Le pluriel des noms d'emprunt

En **koulango** l'expression du pluriel du nom d'emprunt obéit à un principe formellement marqué par **-bɔ** et **-ɯ/-ɔ**³. Ces morphèmes sont sémantiquement motivés par la propriété de l'*animation* (+animé/-animé). En règle générale, l'attribution du morphème au nom emprunté est au préalable soumis au test de l'*animation*. D'une part, lorsque le nom est référé à un être animé dans la réalité extralinguistique, il est affecté de la marque **-bɔ**. D'autre part, un nom à référent non-animé portera la marque **-ɯ/-ɔ**. Dans les exemples proposés (*Tableau 6*), **depite-bɔ** « députés » et **mɛ̃ɲiisi -bɔ** « ministres » portent chacun **-bɔ** en raison de la propriété animée de leur référent respectif. Pour leur part, les signes linguistiques **sukuru-ɯ** « écoles » et **stɔ-ɔ** « boutiques » reçoivent le morphème **-ɯ/-ɔ** parce que leurs référents correspondent à des êtres non-animés.

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Glose
1.	- Ø	-bɔ	depite	depite- bɔ	député
2.	- Ø	-bɔ	mɛ̃ɲiisi	mɛ̃ɲiisi - bɔ	ministre
3.	- Ø	-ɯ	sukuru	sukuru- ɯ	école
4.	- Ø	-ɔ	stɔ	stɔ- ɔ	boutique

Tableau 6 : Les morphèmes du pluriel des noms d'emprunt en koulango

³ L'harmonie de trait *Advanced Tongue Roots (ATR)* est présente en koulango. Elle suit la règle suivante : les voyelles +ATR apparaissent dans les mêmes mots et à l'inverse les voyelles -ATR se retrouvent dans les mêmes mots. Par conséquent **-ɯ/-ɔ** sont des variantes d'un même morphème du pluriel. Chacune d'elle sera associée avec les voyelles ATR de son degré d'aperture.

L'attribution du morphème du pluriel du nom d'emprunt en **nafara** est tributaire du trait de l'*humanité et assimilé*. Nous rappelions que les noms sont regroupés en trois genres binaires (singulier/pluriel) à savoir : Genre 1 (humains et assimilés) ; Genre 2 (Grands objets) et (Genre 3, Petits objets). On fait le constat que les noms empruntés présentent les mêmes morphèmes du pluriel que ceux qui forment le Genre 1 à l'instar des noms donnés en exemple dans le *Tableau 7*. Sur le plan de la sémantique on peut postuler que le nom **arajo-bele** « radio » se retrouverait dans le Genre 2 et s'accorderait avec le morphème **-je** si ce terme était d'origine nafara. Quant au nom **mobili-bele** « automobile », il serait rangé dans autre genre que le Genre 1. Cependant, empruntés, ces noms font leur pluriel en **-bele**. Ainsi, il est établi que les noms d'emprunt se regroupent systématiquement dans l'ensemble des noms formant le Genre 1 (humains et assimilés) et, de fait, font leur accord au pluriel avec les noms du même groupe.

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Glose
1.	-o	- bele	juji-o	juji- bele	Juge
2.	-o	- bele	sorosi-o	sorosi- bele	Soldat
3.	-o	- bele	mobili-o	mobili- bele	automobile
4.	-o	- bele	arajo-o	arajo- bele	radio

Tableau 7 : Les morphèmes du pluriel des noms d'emprunt en nafara

En **tem**, tous les noms d'emprunt font leur pluriel avec la même marque, le morphème **-wa?**.

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Glose
1.	-?	- wa?	tula-?	tula- wa?	Tailleur
2.	-?	- wa?	mæturı-?	mæturı- wa?	Instituteur
3.	-?	- wa?			
4.	-?	- wa?			

Tableau 8 : Les morphèmes du pluriel des noms d'emprunt en tem

En dépit de l'enchevêtrement des marques du pluriel en **lobiri**, on décèle une constance (Cf. *Tableau 9*) dans les faits. Il y a un regroupement de tous les noms d'origine de la langue autour de l'accord avec le morphème **-sonɔ**. Les noms d'emprunts partagent le même morphème. C'est ce qui ressort dans les noms du *tableau 9*.

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Glose
1.	- Ø	- sonɔ	polisi	polisi sonɔ	Père
2.	- Ø	- sonɔ	jadar	jadar- a sonɔ	Juge

3.	- Ø	-sɔŋɔ	sɛbɛ	sɛbɛ sɔŋɔ	Livre
4.	- Ø	-sɔŋɔ	pɔtəl	pɔtəl- a sɔŋɔ	pantalon

Tableau 9 : Les morphèmes du pluriel des noms d'emprunt en lobiri

On retient que dans le procédé de construction et d'organisation des morphèmes du pluriel des noms d'emprunts en koulango, en nafara, en tem et en lobiri, il y a des points de convergence et de divergence. Primo, les morphèmes du pluriel de toutes les langues sont des suffixes. Le moyen utilisé, c'est-à-dire la suffixation, demeure identique. Aussi, relève-t-on que le morphème du pluriel des noms d'emprunt est une copie de celui des morphèmes du pluriel des noms d'origine. Chacune des langues semble avoir choisi le marqueur du nom d'emprunt parmi ceux des noms d'origine. A première vue, le tem fait exception en raison de la forme particulière de la marque du pluriel des noms d'emprunt qu'il présente : **-waʔ**. Cependant, cette spécificité n'est qu'apparente, elle résulte d'une forme sous-jacente identique **-ba**. De plus, toutes les langues retiennent un seul morphème du pluriel pour les noms d'emprunt hormis le koulango qui en compte deux. En rapport avec le sens, les langues ne font pas de restriction. Tout nom emprunté porte le même morphème du pluriel quelle que soit la valeur qu'il véhicule. A l'inverse, le koulango présente deux formes impliquant la propriété sémantique binaire animé vs non-animé. Secundo, les différences sont de deux ordres : la forme et le sens. On retient deux structures syllabiques à savoir la structure CV utilisée en koulango et en tem puis la structure CVCV qui est en usage dans les langues nafara et lobiri. A propos, le nafara, le tem ou le lobiri fait usage d'un morphème pour tous les noms d'emprunt contre deux pour le koulango. Sur le plan du sens, le koulango discrimine encore les noms d'emprunt par le sens alors que dans les autres langues cette distinction n'a plus cours (*Cf. tableau 10*).

		koulango	nafara	tem	lobiri
Morphèmes du pluriel		-bɔ	-bele	-ba	-sɔŋɔ
Propriétés sémantiques	+ animé	+	-	-	-
	- animé	+	-	-	-
	Tout / Neutre	-	+	+	+

Tableau 10 : Les morphèmes du pluriel des noms d'emprunt et les traits de sens afférents

Par comparaison avec les morphèmes des noms d'origine, ceux des noms d'emprunt sont réduits à un par langue à l'exception du koulango. Le nombre de marqueur étant restreint à un, la distribution du morphème du pluriel des noms d'emprunt ne présente plus de contrainte en

rapport avec éventuellement des traits sémantiques des noms correspondants. Cependant, il est indiqué que dans la plupart des langues, le morphème du pluriel est extrait des morphèmes du pluriel des noms d'origine. Dès lors, il nous apparaît convenable de diriger la recherche vers les critères de choix du morphème du pluriel pour les noms d'emprunt ?

2. Vers la neutralité du morphème du pluriel par rapport aux genres

L'organisation et la distribution des morphèmes du pluriel des noms d'emprunt dans les langues d'étude : le koulango, le nafara, le tem et le lobiri, suivent des normes sous-tendues par des propriétés sémantiques. Le koulango a fait le choix des genres animé et non-animé. La classification d'un nom d'emprunt dans l'un des genres tient compte de ces deux propriétés. Ainsi dans la vision du monde du koulango, les noms d'emprunts à l'instar des noms d'origine de la langue, sont soit référés à des réalités dotées de « vie » ou de « mobilité autonome » soit en rapport avec des faits de la réalité extralinguistique sans vie. En fait, le koulango classe les noms d'origine et les noms d'emprunt suivant le même critère. Quant aux trois autres langues, elles ont adopté une démarche commune. Mais celle-ci est différente de celle du koulango. En effet, le nafara, le tem et le lobiri ont fait le choix de la valeur neutre. Aucune propriété sémantique spécifique n'est rattachée avec le morphème du pluriel des noms d'emprunt. Quelles que soient leurs propriétés sémantiques ou leurs référents, les noms d'emprunt sont munis du même morphème du pluriel. Pour les locuteurs de ces langues, la reconnaissance des noms d'origine étrangère est liée à cette catégorisation⁴.

En rapport avec le pluriel des noms d'origine, la règle appliquée est le regroupement de tous les noms d'emprunt autour d'un même morphème sans critères discriminatoires pour les trois langues. Par contre le koulango fonde les noms d'emprunt dans les noms d'origine en leur appliquant les mêmes critères sémantiques ; lesquels sont fondés sur le trait animé/non-animé. A propos, dans la classification des noms d'origine, toutes les langues d'étude possèdent chacune un morphème du pluriel référant à animé ou humain et assimilés. En général, les langues ont fait le choix d'affecter aux noms d'emprunts le même morphème que celui des noms animé ou humain et assimilés. Alors, le postulat que nous sommes tentés de poser est la neutralisation des morphèmes du pluriel au profit de l'animé ou humain et assimilés. L'un des arguments en faveur de cette thèse reste la règle de l'économie linguistique ou de la simplification. Ici, la simplification des morphèmes au moyen de la neutralisation convient mieux que la complexification par la diversité de ceux-ci. Si notre hypothèse est attestée, nous

⁴ En tem ce n'est pas le cas. Les noms propres aussi portent le marqueur *wa* pour leur pluriel.

pouvons soutenir que le processus vers la neutralisation est en cours d'achèvement en koulango alors qu'il est achevé dans les trois autres langues, le nafara, le tem et le lobiri (Cf. *Tableau 11*). C'est ce qui vaut au koulango de conserver des genres impliquant deux morphèmes contre un genre et un seul morphème dans les autres langues.

Langues	Genre	Morphèmes du pluriel	Valeur sémantique		Valeur sémantique d'origine
koulango	2	-bɔ	+animé	<	+animé
		-ɔ	-animé	<	-animé
Nafara	1	-bele	Neutre	<	+animé
Tem	1	-waʔ	Neutre	<	+animé
Lobiri	1	-sɔnɔ	Neutre	<	+animé ?

Tableau 11 : Les morphèmes du pluriel des noms d'emprunt dans les quatre langues

Conclusion

L'attribution du morphème du pluriel du nom d'emprunt suit deux démarches qui mènent au même résultat à savoir la neutralité du morphème du pluriel par rapport aux genres. Il y a un groupe de langues à l'instar du koulango qui fonde la sélection du marqueur sur des critères d'ordre sémantique. Ici, le morphème de choix dépend de la propriété de l'*animation* (+animé/-animé). Un autre groupe dont le nafara, le tem et le lobiri a opté pour le trait de l'*humanité* (+humain/-humain) au détriment de tous les autres traits sémantiques. Toujours en rapport avec le sens, toutes ces langues sont menues d'un morphème unique pour tous les noms empruntés ; exception faite du koulango qui en compte deux.

Lorsque le marqueur de pluriel devient neutre pour l'emprunt, le locuteur n'occulte pas pour autant la propriété sémantique du mot d'emprunt. Quel est le pronom qui reprend le nom d'emprunt au pluriel ? Est-ce le marqueur « neutre » ou un marqueur marqué par le genre ? En tem, par exemple, **lakvta'** emprunté à l'anglais *doctor* désigne le lieu où l'on soigne (hôpital, infirmerie, maternité) ou l'agent qui soigne (infirmier, sage-femme, médecin). Au pluriel, qu'il désigne un local ou un agent, il prend **wa'** : **lakotawa'**. Mais **lakotawa'** sera repris par la forme pronominale /ba/ du genre humain s'il s'agit d'agents ou par la forme pronominale /t/ du genre neutre s'il s'agit de locaux. Qu'en est-il en sénoufo et en lobi ? Au demeurant, si le morphème du pluriel des noms d'emprunt est choisi parmi les marqueurs du pluriel des noms d'origine qui correspondent au trait de l'*animation* (trait binaire +animé/-animé) ou de l'*humanité* (trait

+humain/-humain), alors dorénavant l'intérêt de la réflexion doit aussi être de montrer les raisons profondes du choix de ces traits.

Bibliographie

- BECUWE J., 1982, *Éléments de phonologie et de grammaire du lobiri (parler de Bouna, Côte d'Ivoire)*, Thèse de Troisième cycle. Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III.
- CARLSON R., 1994, *A Grammar of Supyire*, Mouton de Gruyter, Berlin, New York
- CORBETT G., 1991, *Gender*, Cambridge Textbooks in Linguistics.
- DELPLANQUE A., 1995, *Que signifient les classes nominales ? L'exemple du mooré, langue gur*, *Linguistique africaine*, n° 15, pp. 5-56
- ELDERS S., 2008, *Grammaire kulango (parler de Bouna, Côte d'Ivoire)*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- KABORÉ R., 1985, *Essai d'analyse de la langue mvre (Parler de Waogdgo)*, Département de recherche linguistique, Université Paris 7.
- KAY W. et BLENCH, R., 2000, *Niger-Congo, African Languages, an Introduction*, Bernd H., Derek N. (éds), Cambridge University Press, pp. 11-42.
- KRA E., 2016, *Le koulango, langue gur de Côte d'Ivoire et du Ghana*, Paris, L'Harmattan.
- KRA E., 2009, « *La sémantique des classes et genres nominaux dans les langues gur, l'exemple du koulango.* », *Laboratoires des Théories et Modèles Linguistiques (LTML)*, pp. 1-12.
- KRA E., 2005a, *Classes et genres en koulango. Colloquium and workshop, Legon-Trondheim nufu linguistics project. University of Ghana, Lagon*, pp. 18-19.
- KRA E., 2005b, *Parlons koulango*, Paris, L'Harmattan.
- LÉBIKAZA K., 1999, *Grammaire kabiyè: une analyse systématique, Phonologie, tonologie et morphosyntaxe*, Rüdiger Koeppe Verlag. Köln.
- MIEHE G. et KERSTIN W., éd., 2007 : *Noun Class Systems in Gur Languages, vol I : Southwestern Gur Languages (without Gurunsi)*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln
- MILLS E., 1984, *Senoufo phonology, Discours to syllable (A prosodic Approach)*, S.I.L., U.T.A.
- MOHAMADOU A., 1994, *Classificateurs et représentation des propriétés lexicales en peul, parlers de l'Aadamaawa. Les Documents de Linguistique Africaine*. Paris.

- RONCADOR M. von et Gudrun Mieke, Les langues gur (voltaïques). Bibliographie commentée et inventaire des appellations des langues, Rêdiger Kêppe Verlag, Kêln
- RONGIER J., 2002, Parlons sénoufo, L'Harmattan, Paris, SIL, 2003, Lexique de l'orthographe Supyiré, SIL, Sikasso, Mali.
- TCHAGBALE Z. et KRA, E., 2015, « Le koulango, une langue gur à deux genres », *CORELA*, pp. 1-10.
- TCHAGBALÉ Z., 2014, La forme de base des affixes de genre et d'aspect dans les langues gur, *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* n° 36-A, pp. 67-90
- TCHAGBALE Z., 2013, « La forme de base des suffixes de genre et de nombre en sénoufo », *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique*, n°33-34, pp. 59-77, ILA, Abidjan.
- TCHAGBALÉ Z., 2010 : La problématique de la cohabitation du nombre et du genre dans les langues à genres Niger-Congo : illustration par le tem, une langue du Bassin de la Volta, *Studies in the Languages of the Volta Basin*, 6, Part 2 : Nominals, the Lexicon and Phonology, Editors : M. E. Kropp Dakubu et alii, Linguistics Department, University of Ghana, Legon, pp. 13-24
- TCHAGBALÉ Z., 2007, Le sort des classes nominales des langues Gur, *Studies in the Languages of the Volta Basin*, 4, Part 1 : Nominal Constructions, Editors : M. E. Kropp Dakubu & alii, Akanlig-Pare, E. K. Osam and K. Saah, Linguistics Department, University of Ghana, Legon, pp. 1-27
- TCHAGBALÉ Z., 1976, Phonologie et tonologie du tem, Thèse de troisième cycle, Paris III.
- YÉO O., 2016, Étude comparative de la morphologie nominale de six langues sénoufo, Éditions universitaires européennes, Schaltungsdienst Lange o. H.G., Berlin.

YÉO O., 2013, Le système des genres nafanan, un cas de changement linguistique, *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* n° 33-34, pp. 77-94

YAGO Z., 1991, « Les classes nominales en Tafiré ». *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* n°26, pp.23-63.

Les procédés de formation des noms en j̄ibūō : langue kru de Côte d'Ivoire

GNIZAKO Symphorien Téléphore

sgnizako@gmail.com

Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

Dans cette étude, il est question de montrer les différentes étapes de formation des noms. A cet effet, nous retenons l'existence de noms simples qui ne subissent aucune modification dans leur formation. En plus des noms simples, nous avons les noms que nous obtenons par dérivation. En adjoignant un affixe à une base nominale, ou verbale, nous aboutissons à la formation du nom. Outre ce procédé de formation des noms, le j̄ibūō utilise la dérivation par affixation qui consiste à ajouter le morphème j̄n̄/ɣwr̄ó qui signifie : « personne » à une base verbale ou nominale pour obtenir un nom. Enfin, nous retenons la formation des noms par composition qui consiste à adjoindre deux ou plusieurs lexèmes autonomes pour former un nom.

Mots clés : dérivation, affixation, nominaux, morphème, composition

Abstract

This study is about showing the different stages of name formation. To this end, we consider the existence of simple names which undergo no change in their formation. In addition to the simple names, we have the names that we get by derivation. By adding a affix to a nominal, or verbal, basis, we end up with the formation of the name. In addition to this process of name formation, j̄ibūō uses the derivation by affixing, which is to add the morpheme j̄n̄/ɣwr̄ó which means: "person" to a verbal or nominal base to obtain a name. Finally, we retain the formation of names by composition which consists in adding two or more autonomous lexemes to form a name.

Keywords: derivation, affixation, nominal, morphem, composition

Introduction

Le j̄ībūō, langue kru de Côte d'Ivoire, est parlé uniquement dans le département de Soubré, plus précisément dans la sous-préfecture d'Okrouyo qui compte vingt-quatre (24) villages avec une population estimée à environ 64.068 habitants selon le recensement général des années 90. Il appartient à la famille de langues kru, singulièrement aux parlers kru orientaux. Malgré cette dense population, le j̄ībūō n'a malheureusement fait objet d'étude. Pour donc faire connaître ce parler au monde scientifique, nous avons décidé de l'étudier dans plusieurs aspects. Celui qui a tiré notre attention, c'est les procédés de formation du nom. En abordant ce sujet, nous pensons montrer les différentes étapes de formation du nom. Comme les autres parlers kru, le j̄ībūō atteste la dérivation dans la formation des noms. Parlant de dérivation, Gnizako T. (2010 ,56) pense qu'elle consiste en un mécanisme de jonction d'affixe aux bases lexicales, lesquelles bases sont le plus souvent des unités morphologiquement insécables et donc inanalysables en unités plus petites de sens. Pour Rey Debove 1984, 80% des mots français sont des mots dérivés. Ainsi, d'autres langues des groupes mandé, kru, kwa et gur utilisent sûrement ce même procédé pour accroître le stock de mots de leur lexique. Arguant dans le même sens, G. Prignitz 1993 124 estime que la dérivation est sans contexte le procédé le plus exploité, celui qui est le plus productif dans les particularités africaines. L'étude de la formation des noms est un domaine très vaste. Il ne s'agit pas ici d'une étude de la classification des noms en j̄ībūō mais de montrer formellement les différents procédés pouvant aboutir à la formation des noms dans ce parler. L'enjeu de cette étude est l'établissement de critères formels de formation des noms du j̄ībūō. Pour atteindre notre objectif, nous devons répondre à un certain nombre de préoccupations. Entre autres, comment percevons-nous la formation des noms en j̄ībūō ? Tous les noms du j̄ībūō proviennent-ils uniquement de son lexique ? Existe-t-il une création lexicale basée sur l'emprunt en j̄ībūō ? Dans quels cadres théoriques cet article a-t-il été rédigé ?

1. Méthodologie de la recherche

L'élaboration de ce travail a consisté à recueillir dans un premier temps les données avec l'aide de nos informateurs sur le terrain. Au nombre d'une quinzaine, nous avons confronté les différentes réponses parce que nous voulions nous assurer de la fiabilité des données que nous avions sous la main. Cela nous a permis de travailler sur un corpus d'environ 650 items. Ensuite, nous avons mis en place un système nous permettant de faire une analyse des données recueillies. Il a consisté à regrouper les items selon un certain nombre de critères que nous avons établis en vue de faciliter notre analyse.

2. Cadre théorique

Le cadre dans lequel nous nous situons pour mener à bien cette étude est celui de la grammaire générative et transformationnelle. Cette recherche, qui s'inscrit dans le domaine de la linguistique descriptive, nous permettra de décrire le procédé de formation des noms du j̄ībūō. Dans cette étude, il est question pour nous d'analyser la morphologie des noms du j̄ībūō. En grammaire générative, la morphologie étudie la forme et la formation des mots d'une langue. Elle concerne la dérivation, la composition et la morphologie flexionnelle. En ce qui nous concerne, nous verrons la formation des noms par dérivation et pas composition. La présente étude est une contribution aux travaux de MOHANAN (1986) sur la classification de la structure interne des mots dérivés par affixation, suffixation et préfixation à une base. Nous essayerons de comprendre les procédés de formation des noms en j̄ībūō dans un premier temps, ensuite déterminer les contraintes de la composition dans la formation du nom. En d'autres termes comment s'effectue la formation du nom dérivé d'un verbe ou d'un nom ?

3. Formation des noms simples

Dans ces exemples, nous avons des noms simples en j̄ībūō. On appelle noms simples, des noms formés à partir de leur base uniquement. En d'autres termes, les noms simples sont des noms constitués de la racine lexicale uniquement. Comme noms simples, nous avons les noms propres et les noms communs :

(1)

Nom	Glose
Jú	« Enfant »
sòpú	« chat »
ɲwɾó	« femme »
dābà	« Père »
nākpō	« Homme »
mɾē	« animal »
dábō	« canard »
wɾī	« mouton »
trē	« serpent »
Sòlú	« seau »
tìgó	« pintade »
kwɾā	« tortue »

3.1. La dérivation nominale

Elle est le procédé par lequel des mots nouveaux en l'occurrence des noms sont construits à travers des mots existants dans la langue. Cette construction consiste à adjoindre un morphème dérivatif à une base quelle que soit sa catégorie grammaticale pour donner un nom. Nous distinguons la dérivation avec un nom simple et la dérivation avec un verbe simple.

3.1.1. La dérivation avec un verbe simple

Ici, la base est un verbe simple à laquelle on ajoute un dérivatif pour donner un nom. A cet effet, nous avons deux types de verbes à savoir les nominaux verbaux et les verbes.

3.1.1.1. La dérivation des nominaux verbaux

Pour former un nom à partir de nominaux verbaux, on adjoint tout simplement le dérivatif suffixal *ᵓᵓ* ou *ᵓᵓᵓ* qui signifie « personne au masculin ou au féminin » à la base verbale pour donner un nom. La liste des nominaux verbaux n'est pas longue comme dans ces exemples.

(2)

Nom / Verbe	Glose	Dérivatif	Nom dérivé	Glose
ᵓᵓ	Vol / voler	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>ᵓᵓᵓᵓ/ᵓᵓᵓᵓ</i>	voleur
kànù	Limite/Limiter	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>kànùᵓᵓ/ᵓᵓᵓᵓ</i>	allié
ᵓāzū	Pitié/avoir pitié	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>ᵓāzūᵓᵓ/ᵓᵓᵓᵓ</i>	Misérable

3.1.1.2. La dérivation des verbes simples

Contrairement aux nominaux verbaux, la dérivation des verbes simples se fait en rédupliquant totalement le radical verbal auquel on adjoint le dérivatif *ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ* comme dans les exemples ci-dessous :

(3)

Verbe	Glose	Dérivatif	Nom dérivé	Glose
<i>pī</i>	Cuisiner	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>pīpī ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	cuisinier
<i>gūò</i>	Courir	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>gūògūò ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	coureur
<i>cīā</i>	Enseigner	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>cīācīā ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	enseignant
<i>bīdà</i>	Laver	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>bidàbīdà ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	laveur
<i>tījē</i>	Envoyer	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>tijetije ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	Envoyeur
<i>lī</i>	Manger	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>līlī ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	mangeur
<i>gōlū</i>	Semer	<i>ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	<i>gōlūgōlū ᵓᵓ/ᵓᵓᵓ</i>	semeur

sri	Nettoyer	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	srisri ɲɔ̃/ɲwɔ̃	laboureur
Pá	Jouer	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	pápá ɲɔ̃/ɲwɔ̃	joueur
jī	Venir	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	jjī ɲɔ̃/ɲwɔ̃	étranger

3.1.1.3. La dérivation des verbes à particules

Les verbes à particules sont constitués d'une particule et d'un radical verbal. Pour dériver un verbe à particule, on adjoint au radical verbal le dérivatif ɲɔ̃/ɲwɔ̃. Nous passons ainsi d'un verbe à un nom. L'adjonction du dérivatif ɲɔ̃/ɲwɔ̃ à une base verbale entraîne un changement de catégorie grammaticale.

(4)

Verbe à particule	Glose	Dérivatif	Nom dérivé	Glose
zō sà	dénoncer	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	zō sà ɲɔ̃/ɲwɔ̃	dénonceur
má brù	sauter	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	má brù ɲɔ̃/ɲwɔ̃	sauteur
wrú kpālù	coiffer	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	wrú kpālù ɲɔ̃/ɲwɔ̃	coiffeur
jrí pá	observer	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	jrí pá ɲɔ̃/ɲwɔ̃	observateur
má prā	habiller	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	má prā ɲɔ̃/ɲwɔ̃	habilleur
kó zō	panser	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	kó zō ɲɔ̃/ɲwɔ̃	panseur
kó gbrō	attrapper	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	kó gbrō ɲɔ̃/ɲwɔ̃	dénonceur
má gbāzù	trier	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	má gbāzù ɲɔ̃/ɲwɔ̃	trieur

3.1.1.4. Les noms dérivés de noms simples

Ici aussi, on adjoint à la base nominale le dérivatif ɲɔ̃/ɲwɔ̃ pour donner un nom. Les exemples (5) le montrent bien :

(5)

Noms simples	Glose	Dérivatif	Nom dérivé	Glose
gū	maladie	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	gu ɲɔ̃/ɲwɔ̃	Le sorcier
póá	pauvreté	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	póá ɲɔ̃/ɲwɔ̃	Le pauvre
jjè	prison	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	jjé ɲɔ̃/ɲwɔ̃	Le prisonnier
yrí	Vol	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	yrí ɲɔ̃/ɲwɔ̃	Voleur
lí	Lance	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	lí ɲɔ̃/ɲwɔ̃	Possesseur de lance
kànù	Limite	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	kànù ɲɔ̃/ɲwɔ̃	L'allié
Krá	brousse	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	krá ɲɔ̃/ɲwɔ̃	broussard
lógbō	pleurs	ɲɔ̃/ɲwɔ̃	lógbō ɲɔ̃/ɲwɔ̃	Pleureur

3.1.1.5. La dérivation impropre

Selon Kengni S. 2006 ; 47, *la dérivation impropre est une opération qui consiste à changer la fonction habituelle d'un mot, sans que, ni sa forme, ni sa substance morphosémantique n'en soient altérées.*

Elle est un processus de formation de mot, par lequel un mot change de catégorie sans toutefois modifier sa forme. Ainsi, en j̄ībūō, nous avons des catégories verbales, adjectivales, adverbiales qui sont utilisées également comme une catégorie nominale et vice versa comme nous pouvons le constater dans les exemples (6)

(6)

Lexème	Glose 1	Glose 2
sū	Arbre	Ecraser
zō	En bas	Parties intimes
srā	perroquet	Toucher
tótō	La cendre	Grouper
gbā	Totem	Dire ; Parler
prí	ramasser	Tambours
krá	forêt	convoquer
jrì	hernie	tigre

En voici des phrases ci-dessous qui illustrent les exemples 6 :

(7)

a.

ñ sū gòzè sū á zō
 Je écraser médicament arbre Det. sous
 « J'écrase le médicament sous l'arbre »

b.

wa kò m̀l sū zō nú wa jrà à zō
 Ils etre dedans arbre en bas et ils regarder Pron parties intimes
 « Ils sont sous l'arbre et ils regardent mes parties intimes »

c.

wa srā zūó srā cē
 Ils toucher aujourd'hui perroquet particule
 « Ils touchent le perroquet aujourd'hui »

d.

júó tótō lā tótō á
 enfants grouper adv cendre Dét.
 « Les enfants groupaient la cendre »

e.

ō gbā ō gbā á
 Il/elle dire poss. totem Dét
 « Qu'il dise son totem. »

f.

wa p̄rī wá p̄rī á
 Ils prendre poss. Tambours Dét.
 « Ils sont sous l'arbre et ils regardent mes parties intimes »

g.

krá wrú mú ō j̄ē jú krá
 Brousse tête dedans pron. Aux. Acc. Enfant convoquer
 « Il a convoqué l'enfant pour une histoire de brousse »

h.

j̄rì brà j̄rì
 Hernie. tuer tigre
 « Le tigre a une hernie »

4. La composition

La composition, selon T. Gnizako (2010 ; 53), est un procédé de combinaison de deux ou de plusieurs unités morphologiques de catégories différentes ou non, susceptibles d'emploi indépendants. S'exprimant dans le même sens, Baylon et Mignon 1995/ 101, pensent que la composition est la juxtaposition de deux éléments qui peuvent exister à l'état libre. En somme, la composition est vue comme une association de deux ou plusieurs unités lexicales existant indépendamment l'une de l'autre, ayant chacune sa propre signification et répondant à un sens unitaire. Il ne s'agit pas pour nous de faire une étude exhaustive des composés du j̄ibūō, mais de présenter le processus de formation des composés avec quelques exemples.

4.1. La composition Nom + Nom

Dans les exemples (8) nous remarquons que le changement qui s'opère dans la formation des noms composés de N+N est d'ordre tonal. En effet, les tons des noms les plus à gauche ne

subissent aucune modification pendant la composition. Cependant, dans ceux des noms les plus à droite la modification tonale est visible. Nous voyons que les tons des noms les plus à gauche sont soit hauts ou moyens. Au contact avec les autres noms, ces tons des noms à gauche vont influencer ceux à droite et les rabaisser. Ainsi, dans les noms à droite, ces tons sont rabaisés et deviennent bas ou moyen. Le procédé de ce rabaissement tonal est une assimilation progressive comme dans les exemples (8)

(8)

Nom	Glose	Nom	Glose	Composition	Glose
ɲú	Eau	kótū	Habit	ɲúkòtū	impermeable
trī	Route	líkp̄	Corde	trīlíkp̄	Corde esp
ɲú	Eau	pītē	Taro esp	ɲūpītē	Taro d'eau
krá	brousse	mūnē	animal	krāmūnē	animal sauvage
jró	soleil	súká	Riz	jrósúká	Riz séché
ɲú	Eau	súká	Riz	ɲúsúká	Riz irrigué
krá	brousse	kótū	Habit	krákòtū	Habit de champ
zā	cocos	sū	Arbre	zāsū	cocotier
nē	urine	ḃḃḃḃḃḃ	Boule	nēḃḃḃḃḃḃ	vessie
mrē	animal	kójī	Os	mrēkòjī	Os d'animal
krá	foret	námó	Souris	kránámó	Rat ou souris de brousse

4.2. La composition Nom+ Adjectif

Dans la formation des noms composés, nous dénombrons assez de noms qui sont issus de la composition de type Nom+Adjectif, comme nous pouvons le constater dans les exemples (9).

(9)

Nom	Glose	Adjectif	Glose	Composition	Glose
nūkp̄	Homme	kp̄ḃḃ	Noir	nūkp̄kp̄ḃḃ	noir
Jú	Enfant	p̄óp̄	Blanc	júp̄óp̄	bébé
sū	Arbre	kr̄	Court	sūkr̄	Arbre court
gw̄	Chien	gw̄ḃḃ	Gros	gw̄ḃḃ	Gros chien
Jú	Enfant	ḃrènò	agréable	júḃrènò	Enfant agréable
kótū	Habit	l̄lū	nouveau	kótūl̄lū	Nouvel habit
tōb̄	Voiture	gbá	abimée	tōb̄gbá	Voiture abimée
nūkp̄	Homme	zálō	clair	nūkp̄zálō	Homme clair

trē Serpent vòkwā Long trēvòkwā long serpent

4.3. La composition Verbe +Nom

La composition Verbe +NOM se fait en général avec le verbe kú « mourir ». On distingue de ce point de vue très peu d'exemples dans ce parler dans les exemples (10) :

(10)

Verbe	Glose	Nom	Glose	Composition	Glose
Kú	mourir	ɲm̄	air	kúɲm̄	agoniser
Kwi	mourir	jú	enfant	kújū	orphélin
Kú	mourir	zr̄	génie	kúzr̄	deuil
Kú	mourir	bjé	cloture	kúbjé	cimetière

4.4. La composition Nom + Verbe + Nom

Dans la formation des nominaux composés, nous pouvons former plusieurs noms de la composition de type Nom + Verbe + Nom, comme dans les exemples (11) :

(11)

Nom	Glose	verbe	Glose	Nom	Glose	Composition	Glose
súká	Riz	pr̄	servir	gr̄má	Grosse cuillère	súkápr̄gr̄má	écumoire
zàpó	Sauce	sà	cueillir	gr̄má	Grosse cuillère	zàpósà gr̄má	louche
sū	Arbre	sr̄	toucher	bàkā	couteau	sūsàràbàkā	couteau de seignée
gùgō	Maïs	br̄	piler	dìgb̄	motier	gùgōbr̄dìgb̄	mortier à piler le maïs
bālō	Ballon	pá	jouer	súkpl̄	chaussure	bālōpàsúkpl̄	paire de magre
ɲú	Eau	mr̄	boire	Làcí	canari	ɲúmr̄làcí	canari d'eau à boire
wrú	Tête	wōlò	laver	sòmrà	savon	wrúwōlòsòmrà	champoignon
wrú	Tête	gwā	attacher	ɲisé	fil	wrúgwāɲisé	Fil à tresse

4.5. La composition Adjectif + Nom

Dans la forme composée d'un adjectif et d'un nom, nous remarquons que le changement qui s'opère est d'ordre tonal. En effet, les tons des adjectifs à gauche ne subissent aucune modification pendant la composition. Cependant, dans les noms les plus à droite la modification tonale est visible. Nous voyons que les tons des adjectifs à gauche sont soit hauts ou moyens. Au contact avec les noms à gauche, ces tons des adjectifs à gauche vont influencer ceux des

noms à droite et les rabaisser. Ainsi, dans les noms à droite, ces tons sont rabaisés et deviennent bas ou moyen. Le procédé de ce rabaissement tonal est une assimilation progressive comme dans les exemples (12)

(12)

Adjectif	Glose	Nom	Glose	Composition	Glose
fréfrè	inutile	núkp̄	homme	fréfrènùkp̄	Homme indésirable
Tìjà	vrai	dí	nouvelles	tìjàdī	La vérité
bà	beau	gū	maladie	bàgū	esp maladie
Bà	beau	sī	ignam	bàsī	manioc
nēnē	intelligent	jú	enfant	nēnējū	Enfant intelligent
tīnùtīnù	Noir noir	gwī	chien	tīnùtīnùgwī	Un chien noir
kpòkpò	intact	námó	souris	kpòkpònámó	lièvre
grà	fort	núkp̄	homme	grànùkp̄	Homme fort
mṛájùn	Mauvais ventre	núkp̄	homme	mṛájùnùkp̄	Homme méchant
krótē	Dur devface	jú	enfant	krótējū	Enfant impoli

5. Les emprunts

L'emprunt linguistique est un procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement ou partiellement une unité linguistique ou trait linguistique d'une autre langue. En effet, la cohabitation entre les différentes langues des différents groupes linguistiques du pays et surtout avec d'autres langues européennes dans le temps colonial a favorisé les langues ivoiriennes en général et le j̄būō en particulier à emprunter des unités linguistiques d'une part, des langues vivant sur le territoire ivoirien et d'autre part, des langues occidentales. L'emprunt permet de désigner un référent nouveau issu d'une quelconque culture dont la dénomination pose un problème. Cependant, ce processus enrichit le lexique de la langue.

5.1. Typologie des emprunts

Ce phénomène s'opère suivant la perception phonique et les dispositions phonologiques de la langue emprunteuse.

5.1.1. Les emprunts au français

Le français étant la langue du colonisateur, le contact du j̄būō avec cette langue a nécessité des emprunts pour faciliter la communication. En empruntant du français, certaines modifications

s'opèrent. On observe ainsi des modifications phonématiques. Mais en dehors de voiture, tous les autres sons des homophones dans les exemples (13):

(13)

Français	j̄ibūō	Glose
Papa	ñpá	Papa
Docteur	dòtá	Docteur
Maman	ñmá	Maman
Biscuit	bīsīkrī	biscuit
Cigarette	sījá	cigarette
Voiture	tōbī	voiture
Avocat	āvōkáā	avocat
Verre	vérī	verre

5.1.2. Les emprunts à l'Anglais

Les emprunts de l'anglais malgré quelques différences phonématiques, se rapprochent phonétiquement du j̄ibūō comme dans les exemples (14) :

(14)

Anglais	j̄ibūō	Glose
Chief	cífī	Chef
School	sùkú	école
Table	tábr̄	table
School master	sùkú māsē	enseignant
Belt	bétō	ceinture
Plane	ālāpúlā	avion
Market	mákètī	marché

5.1.3. Les emprunts au Baoulé

Le baoulé est l'une des langues à laquelle le j̄ibūō a emprunté le lexique pour faciliter la communication avec ce peuple pour la simple raison que ce dernier a migré dans la zone forestière qui est la boucle du cacao. Pour son hospitalité, le peuple j̄ibūō qui a adopté son hôte, a aussi adopté sa langue. Cela a entraîné des emprunts totaux du baoulé comme constaté dans les exemples (15) :

(15)

Baoulé	ɟɪbūō	Glose
fītāsí	fītāsí	Eventail
ɟèkwàjó	ɟèkwàjó	Paludisme
Kókó	kókó	hémorroïdes
ɲàáɲà	ɲàáɲà	Espèced'aubergine amère
ákpī	ákpī	Espèce de grains

5.1.4. Les emprunts au Dioula

Le dioula, une langue commerciale a influencé le ɟɪbūō qui devrait la comprendre pour faciliter les échanges commerciaux. De cette rencontre, le ɟɪbūō a emprunté totalement assez des mots du lexique Dioula comme les exemples (16) :

(16)

Dioula	ɟɪbūō	Glose
mòkòsífàkà	Mòkòsífàkà	Esp d'herbe
májī	májī	Poisson sec sardine
ɟúgbélé	ɟúgbélé	Combo sec pilé
dājīnā	dājīnā	Espèce de poisson
gbāmūkū	gbāmūkū	gombo
àjónā	àjónā	Espèce de poisson
brājī	brājī	Habit de brousse
kwùàbá	kwùàbá	vase
kābākrū	kābākrū	Espèce de savon
sàmādī	sàmādī	Boucle d'oreille
kàròwōrō	kàròwōrō	Sorte de piquet
sàmràkrō	sàmràkrō	sandale

Conclusion

L'étude sur la formation des noms a permis de montrer les différents procédés de formation des lexèmes en ɟɪbūō. D'abord, l'étude révèle que la formation dérivationnelle des noms se réalise par la postposition d'un suffixe à une base de catégorie différente ou non pour créer une nouvelle unité lexicale nominale. Nous avons noté aussi les suffixes ɲō et ɲwró qu'on adjoint à

des bases nominales, adjectivales ou même verbale pour créer des noms. En ce qui concerne les nominaux verbaux, on adjoint simplement le suffixe dérivationnel pour former un nom contrairement aux verbes simples qui nécessitent une reduplication totale à laquelle on adjoint le suffixe dérivationnel. Ensuite, le processus de composition au niveau de la formation se fait par un rabaissement tonal dans les noms les plus à droite qui constituent la composition. Enfin, dans le processus de formation des noms en j̄ibūō, nous retenons que dans le lexique de la langue, des noms ont été empruntés à d'autres langues comme le Français, l'Anglais, le Baoulé et le Dioula.

Références bibliographiques

- AMBEMOU, D., 2001, *La morphologie nominale en Ehotilé*, rapport de DEA, Linguistique, Université de Cocody-Abidjan.
- BOUKALI O., 2002, *Esquisse du système nominal de l'Abouré, parler de Bonoua*, rapport de DEA, Linguistique, Université de Cocody-Abidjan.
- GNIZAKO, T., 2005. *Les changements morphophonologiques en j̄ibūō*, Mémoire de D.E.A, Université de Cocody. Abidjan,
- HUMBLEY, J., 1974, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie*, 32/3, pp. 46-70
- KOSSONOU T., 2014, « Le nominal dēgha, langue gur de Côte d'Ivoire ». In *Revue IMO-IRIKISI*, Vol 6. N°1.1 ; FLASH ; Université d'Abomey Calavi Benin. pp.51-60
- KOUAME E., 2004, *Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler baoulé de la S/P de Didiévi*, Thèse pour le Doctorat Unique, ILA, Abidjan.
- KOUAME E., 2015, « Analyse morphologie du nom en koulango », in *Revue Sankofa*, n°6, pp. 156-167, Abidjan.
- LABATUT, R., 1983, « Les emprunts du peul à l'arabe », in *langes arabes et langues africaines*, pp. 41-70.

LOUIS D., 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1 vol. in-8°, xn-470

MEL B., 1983, *Le verbe Adioukrou, Etude morphologique et syntaxique*, Abidjan, Université d'Abidjan, pp. 102-103.

MOHANAN. P., 1986, Organization of the grammar, *in Handbook of phonological theory*, Ed. Blackwell, Cambridge, Massachusetts. 022142. Oxford. Ox 4. 1jf. UK989, 27p.

La débuccalisation en kaire : quand la paresse devient une contrainte

KAKOU Foba Antoine et SILUÉ Songfolo Lacina
kakoufoba@gmail.com et songfololacina@gmail.com
 Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Introduction

L'une des caractéristiques fondamentales de l'être humain est sa capacité à produire des séquences organisées de sons lui permettant de véhiculer des messages. Dans une langue, ces sons (unités discrètes) peuvent être regroupés en deux catégories : les *phonèmes* et les *allophones*. Les phonèmes jouent un rôle pertinent dans la communication, c'est-à-dire que leur commutation dans des contextes identiques a un impact sur l'orientation et la compréhension des messages. Quant aux allophones, ce sont des variantes des phonèmes dans des contextes spécifiques. Ils naissent pour certains d'entre eux, pour des besoins d'économie articulatoire (Kirchner 1998). La production des séquences de sons nécessitant pour l'homme l'intervention simultanée de plusieurs organes, des abdomens jusqu'aux lèvres, celui-ci dépense beaucoup en effort et en énergie. Ainsi, pour minimiser ces dépenses, l'homme fait usage de la lénition dont les manifestations sont entre autres, la *dégémination*, la *spirantisation*, le *battement* et la *débuccalisation*.

Dans cette étude, nous nous intéressons à la débuccalisation en kaire, parler sénoufo usité dans le département de Korhogo, précisément dans les sous-préfectures de Sirasso, Nafoun et Kanoroba. Nous montrons que le phénomène de la débuccalisation qui motive la présence de la consonne [ʔ] dans la langue est liée à l'application d'un principe du moindre effort.

Le cadre théorique

L'approche utilisée dans l'analyse des faits est la version standard de la Théorie de l'Optimalité. Dans cette approche, les formes de surfaces actuelles sont optimales, c'est-à-dire qu'elles ont transgressé le moins de contraintes prioritaires de la langue. Elles ont donc été choisies pour apparaître en surface. Il faut savoir que pour faire un tel choix, la théorie dispose de trois fonctions. Il y a d'abord celle qui produit les candidats qui seront en compétition. Il s'agit de la fonction GEN(ÉRATEUR).

Ensuite, la fonction CON(TRAINTES) s'occupe des contraintes ainsi que leur hiérarchie dans la langue. Enfin, la fonction qui s'occupe du choix des candidats en fonction du nombre

et l'importance des contraintes que chacun transgresse est la fonction ÉVAL(UATEUR). Pour formaliser l'activité de ces trois fonctions dans le choix de la forme optimale, OT utilise un *tableau*. Dans celui-ci, l'astérisque montre la transgression d'une contrainte par le candidat. Quant à ce signe "?!", il montre une transgression fatale pour le candidat. Il l'exclut de la compétition. L'index ☞ désigne la forme optimale, c'est-à-dire celle qui a été choisie pour apparaître en surface.

<i>/Forme sous-jacente/</i>	CONTRAINTE 1	CONTRAINTE 2	CONTRAINTE 3
1.[candidat 1]	*!		
2. ☞ [candidat 2]		*	*

1. Rappel de la phonologie du kaire

Le kaire comporte douze (12) sons vocaliques qui sont toutes des phonèmes de la langue. Quant aux consonnes, elles sont au nombre de vingt-cinq (25) dont dix-sept (17) sont des phonèmes. L'on peut dégager trois hauteurs, à savoir le ton bas, le ton moyen, et le ton haut (Silué 2017). Nous présentons dans les tableaux ci-dessous les phonèmes vocaliques et consonantiques du kaire. Il est à noter que nombreux sons n'ayant pas été retenus comme des phonèmes ont un fonctionnement problématique en l'occurrence, la glottale [ʔ].

Tableau 1 – Les phonèmes vocaliques du kaire

	ORALES			NASALES		
	Antérieures	Centrales	Postérieures	Antérieures	Centrales	Postérieures
Fermées	i		u	ĩ		ũ
Mi-fermées	e		o			
Mi-ouvertes	ɛ		ɔ	ɛ̃		ɔ̃
Ouvertes		a			ã	

Tableau 2 – Les phonèmes consonantiques du kafire

		Labiale	Alvéolaire	Palatale	Vélaire	Labiovélaire
Occlusives	Sourde	p	t	c	k	kp
	Sonore	b	d	ɟ	g	gb
Fricatives	Sourde	f	s	ʃ		
	Sonore		z			
Approximante			l	j		w

2. Le statut phonologique de la consonne [ʔ]

Le statut de la consonne [ʔ] dans les langues sénoufo est un sujet à controverse. D'aucuns pensent que cette consonne est un phonème à part entière, mais pourrait être en variation libre avec la consonne /g/ (Mills 1984). Pour d'autres, l'occlusive glottale est une évolution de la consonne /g/ (M'lanhoro 1979; Carlson 1994). Quant à Ouattara (2015), il soutient que la glottale est une variante de la vélaire sourde /k/. Dans cette section, nous montrons que pour établir le statut phonologique de la glottale [ʔ] en kafire, deux hypothèses peuvent être dégagées.

3. Hypothèse d'une variante de la consonne /g/

La consonne [ʔ] a une distribution qui se réduit à une présence entre deux voyelles isotimbres (V1=V2). Certains contextes laissent à croire que cette consonne est la variante de la consonne /g/ en contexte intervocalique entre des voyelles isotimbres. Le premier contexte est celui de la formation de l'indéfinit. Il faut savoir que le kafire est une langue à classes nominales où les noms dans leur forme minimale sont composés d'un radical nominal auquel est adjoint un suffixe de classe. Pour exprimer l'indéfinit, il n'y a pas un morphème particulier, mais celui-ci est exprimé au niveau de la voyelle du suffixe de classe. Cette voyelle n'est pas connue d'avance, mais se trouve être la copie de la (dernière) voyelle du radical nominal. Il s'agit donc d'une harmonie vocalique de copie (Silué et Ballo 2018) comme le montrent les items en (1).

(1)

- a. tólóʔō « une jambe »
- b. kábrē ʔē « un criquet »
- c. kàdóʔō « un dos »
- d. kàjéʔē « un fagot »

- e. kéʔē « une main »
- f. téʔē « un endroit »

Dans ces exemples, il est évident que partout où la glottale apparaît, les voyelles précédentes et subséquentes sont identiques.

Cependant, contrairement à l'indéfini où la voyelle du suffixe de classe n'est pas connue d'avance, le défini est marqué par la voyelle *i* comme la voyelle du suffixe de classe. Ainsi, pour former le défini des mêmes items de l'exemple (2), nous voyons que la présence de cette voyelle *i* fait disparaître la glottale qui redevient la vélaire sonore /g/¹. Cela est lié au fait que les voyelles entourant la consonne sont différentes (V1 ≠ V2).

(2)

- a. tólógī « la jambe »
- b. kábrē gī « le criquet »
- c. kàdógī « le dos »
- d. kàjégī « le fagot »
- e. kégī « la main »
- f. tégī « l'endroit »

L'emprunt est le second contexte dans lequel l'on pourrait émettre l'hypothèse que la glottale [ʔ] est la variante de la vélaire /g/. En effet, dans certains mots que le kafire emprunte, la consonne /g/ du mot se transforme en [ʔ] en intégrant le kafire. Il est à signaler que ce processus se fait uniquement que lorsque dans le mot d'origine, la vélaire est entourée par des voyelles isotimbres (V1=V2).

L'exemple (3) illustre bien ce fait l'exemple de l'emprunt du dioula vers le sénoufo.

(3)

- a. náj gáj mí « mélanger » → náj ʔáj mí « mélanger »
- b. nègèdágá « marmite » → nèʔèdáʔá « marmite »
- c. nègèsó « vélo » → nèʔèsó « vélo »
- d. sáj gáj wírí « uniforme » → sáj ʔáj wírí « uniforme »

¹ . La vélaire /g/ est la forme sousjacente en ce sens qu'elle n'a pas une distribution limitée et peut s'opposer à la vélaire sourde /k/. De plus, elle est la consonne initiale des pronoms de reprise des noms de cette classe. (cígí náj « l'arbre est là.» → gígí náj « il est là.»)

4. Hypothèse d'une variante de la consonne /k/

Dans la section 3.1, nous avons pu dégager des contextes dans lesquels la vélaire sonore /g/ se transforme en [ʔ], nous amenant à émettre l'hypothèse que [ʔ] est une variante de /g/. Cependant, si tel est le cas, comment expliquer leur opposition dans ce même contexte comme dans les paires minimales en (4) ?

(4)

- a. tégé « croire » / téʔé « rire »
 b. tágá « dandiner » / táʔá « déposer »

Par ailleurs, il est possible de retrouver la consonne /g/ entre des voyelles isotimbres comme dans les items en (5).

(5)

- a. dógó « ver de terre »
 b. jégè « lune / mois »
 c. túbérégé « chaussure »
 d. tègè « houe »
 e. jálégè « récipient »

En réalité, lorsque deux sons sont dans une relation de complémentarité dans leur distribution, ils sont supposés avoir des contextes qui s'excluent mutuellement, c'est-à-dire qu'ils ne doivent apparaître dans des contextes identiques. De même, leur commutation n'est pas censée permettre de passer d'un sens à un autre comme l'on a pu le voir dans les items en (4). De plus, selon Steve Parker cité par Herington et al. (2009), le changement d'une consonne occlusive sonore en une glottale sourde serait un processus phonologique très rare. Deux éléments distinguent [ʔ] de [g], à savoir le mode d'articulation et le trait de sonorité. Par conséquent, rapprocher la glottale [ʔ] à la vélaire /k/ serait beaucoup plus logique d'autant plus qu'il n'existe pas de contexte permettant d'opposer les deux sons. Ils se distinguent que par le lieu d'articulation, [k] étant une vélaire et [ʔ] une glottale. La consonne [k] peut apparaître en contexte intervocalique entre deux voyelles de timbre différent comme en (6), contrairement (V1 ≠ V2) à [ʔ] qui n'apparaît qu'en contexte intervocalique entre des voyelles isotimbres (V1=V2). Au vu de cela, nous pensons que la glottale [ʔ] est un allophone de [k] en contexte intervocalique entre des voyelles isotimbres.

(6)

- a. sîràkélé « mille »
 b. sîkèlí « piment »

- c. kàkòʔɔ̃ « toux »
- d. kákèlé « margouillat »

5. Analyse


La présence de la consonne [ʔ] dans la langue n'est pas fortuite. En réalité, le passage de /k/ à [ʔ] serait la manifestation d'un phénomène de lénition couramment désigné sous le terme *débuccalisation*. Il survient lorsque les articulateurs suprasegmentaux n'interviennent plus dans la production d'une consonne, mais seulement la glotte. Selon Kirchner (1998), ce phénomène et tant d'autres (notamment spirantisation, battement ou flapping etc.) proviendraient de l'interaction entre deux principaux types de contraintes. D'une part, il y a la contrainte de marque LAZY dont l'effet est de permettre la minimisation de l'effort articuloire. D'autre part, nous avons des contraintes de fidélité qui militent pour la préservation des propriétés des segments de la forme sous-jacente en surface. Il s'agit des contraintes PRES (PLACE FEATURES) et PRES (VOICE). Elles peuvent donc être formulées comme suit :

LAZY : pour toute vélaire sourde en position médiane entre deux voyelles isotimbres, minimiser l'effort de production.

PRES (PLACE FEATURES) : tout segment de la forme sous-jacente doit garder le même lieu d'articulation dans la forme de surface.

PRES (VOICE) : tout segment de la forme sous-jacente doit garder la même sonorité dans la forme de surface.

Le tableau (3) montre l'interaction entre ces contraintes dans le choix de la forme de surface de /tólókò/ « jambe »

/tólókò/	LAZY	PRES(VOICE)	PRES(PLACEFEATURES)
1.  [tólòʔò]			*
2. [tólókò]	*!		
3. [tólògò]		*!	

On voit bien que la contrainte LAZY favorise [tólòʔò] au détriment [tólókò]. En fait, la consonne de la première est produite qu'avec une simple occlusion dans la cavité laryngale, contrairement à celle de la seconde dont l'occlusion requière le déplacement d'une masse (la langue) dans la cavité buccale. En clair, l'occlusion de [k] prend beaucoup plus de temps et d'effort, vu que la langue doit se déplacer d'une position à une autre avant que celle-ci ne se produise. La langue

préfère donc la transgression de la contrainte de fidélité PRES(PLACEFEATURES) pour favoriser la minimisation de l'effort articulatoire. Quant à [tólógò], il ne règle pas le problème de la minimisation de l'effort. Non seulement la consonne est produite dans la cavité buccale, ne favorisant pas de ce fait la minimisation de l'effort articulatoire, mais elle change le trait de sonorité de la consonne qui lui correspond dans la forme sous-jacente. Elle transgresse ainsi PRES (VOICE), la contrainte de fidélité au trait de sonorité. Ce sont ces deux facteurs qui lui valent son exclusion.

Conclusion

À l'issue de cette étude, il ressort que certains sons d'une langue sont problématiques du point de vue de leur fonctionnement. C'est le cas de la glottale [ʔ] dans les langues sénoufo, et particulièrement en kafire. Cette consonne n'ayant pas de correspondance sonore dans la langue, voit sa distribution limitée à une position intervocalique entre des voyelles identiques. La glottale [ʔ] se montre être la variante contextuelle de la consonne /g/, mais s'oppose à celle-ci dans des paires minimales. Pourtant, il n'existe aucun contexte permettant de l'opposer à la vélaire sourde /k/, d'où l'hypothèse qu'elle soit la variante de cette consonne nous semble beaucoup plus logique. Par ailleurs, quelque-soit la consonne dont elle est la variante, la consonne glottale [ʔ] est en réalité la manifestation du phénomène de la débuccalisation consistant à désactiver les articulateurs suprasegmentaux dans la production d'une consonne. L'existence d'un tel phénomène en kafire visant à minimiser l'effort articulatoire, il permet donc au locuteur de manifester sa paresse dans l'acte de production de la parole.

Références bibliographiques

- « Roa (rutgers optimality archive) », URL <http://roa.rutgers.edu>.
- CARLSON, R., 1994, *A Grammar of Supyire*, Mouton de Gruyter, Berlin, New York.
- HERINGTON, A., KENEMUR J., LOVESTRAND K., SEAY Z., SMITH M. et VANDE C., 2008, « A brief introduction to tangari phonology », *GIAL : Graduate Institute of Applied Linguistics*.
- KAKOU A., 2002, *Esquisse phonologique de l'éotilé, parler de Vitré.*, mémoire de maîtrise, Université de Cocody.

- KIRCHNER R., 1998, *An effortbased approach to consonant lenition*, thèse de doctorat, University of California, Los Angeles.
- MILLS E., 1984, « Senufo phonology, discourse to syllable (a prosodic approach) », *Publications in Linguistics*, , n° 72.
- M'LANHORO J., 1979, *Le Jimini : Etude morphologique précédée d'une esquisse phonologique*, Université d'Abidjan.
- OUATTARA B., 2015, *Étude phonologique et morphophonologique du fodonon de Natiokobadara, langue sénoufo de Côte d'Ivoire*, mémoire de maîtrise, Université Félix Houphouët-Boigny.
- PRINCE A., et SMOLENSKY P., 1993/2002, « Optimality theory : Constraint interaction in generative grammar », *cahier de recherche*, Rutgers University Center for Cognitive Science.
- SILUÉ L., 2017, *Esquisse phonologique et documentation lexicale du Kafiire, parler Sénoufo dans le département de Korhogo*, mémoire de maîtrise, Université Félix Houphouët-Boigny.
- SILUÉ L., et BALLO B., 2018, « L'harmonie vocalique de copie en sénoufo : le cas du kafiire et du kadile », dans *Le verbe dans tous les sens*, JCR Éditions, Abidjan, pp. 223-230.

Les emprunts du dan au français et au dioula : cas du dan de l'est

HOUMEGA Munseu Alida et GONDO Bleu Gildas

houmegaalida@gmail.com et gondobleu@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

Notre article est consacré aux emprunts du dan de l'est au français et au dioula. Plus concrètement, il s'intéresse aux emprunts par modification phonématique, les emprunts sémantiques et par la création lexicale. En dan de l'est, l'emprunt se manifeste par la troncation vocalique en position initiale de certains mots d'origine française, par la variation consonantique, la variation vocalique, le calque, le néologisme et par la composition. Toutefois, quelques contraintes s'observent en dan. Ainsi, les mots d'origine dan acceptent les voyelles en début de mots. Les types d'emprunts énumérés dans la langue dan sont très productifs à telle enseigne qu'ils représentent une source d'enrichissement de la langue dan, et en particulier le dan de l'est.

Mots-clés : emprunt, phonématique ; copie textuelle ; création lexicale, troncation

Abstract

Our article is devoted in particular to borrowings from the eastern dan to French and dioula. More concretely, he is interested in borrowing by phonematic modification, semantic borrowings and lexical creation. In the east, the borrowing is manifested by the vocal truncation in the initial position of certain words of French origin, the consonant variation, the vocal variation, the layer, the neologism and by the composition. However, some constraints are observed in dan. In fact, the words providing in dan accept vowels at the beginning of words. The types of borrowings listed in the dan language are very productive that they present a source of enrichment of the dan language, and in particular the dan de l'est.

Key words : borrowing, phonematic; textual copy; lexical creation, truncation

Introduction

L'emprunt linguistique est perçu comme un processus très apparent à toutes les langues du monde. En effet, il est considéré comme une apparition d'un mot étranger au sein d'une communauté linguistique donnée par plusieurs chercheurs. C'est dans cette optique que Deroys (1956, p.18) affirme : « *l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté* ». L'idée d'intégration d'un trait lexical d'une langue source à une langue cible semble attirer l'attention de Phelizon (1976). Contrairement à Deroys (1956), Phelizon (1976, p.75) utilisant la terminologie de langue à la place de communauté suggère que l'emprunt est un « *processus par lequel une langue ou un dialecte reçoit une unité linguistique d'une autre langue ou d'un autre dialecte* ». La complexité de la recherche sur les emprunts entre deux ou plusieurs langues entraîne divers processus. Toutefois, « *pour identifier un emprunt, il faut comparer deux lexèmes de deux langues différentes : aussi tout lexème commun est nécessairement un emprunt* » Labatut (1983, p.41). Mais, pourquoi l'emprunt est-il une nécessité pour une langue cible ? Une telle question trouve sa réponse dans la pensée de Deroys (1956, p.163) qui avance que « *l'emprunt devient une nécessité quand il s'agit de désigner des choses proprement étrangères* ». Si l'emprunt devient une nécessité à une langue cible, l'on se pose la question de savoir ce qu'une langue cible emprunte à une langue source. En évidence, une langue cible est parfois dans l'obligation d'emprunter lorsqu'elle se trouve dans une situation d'impossibilité de trouver l'équivalent lexical d'un produit étranger dans sa propre langue. Pour soutenir cette argumentation, Deroys (1956, p.137) affirme : « *on emprunte raisonnablement que ce dont on manque. L'emprunt se justifie normalement par un besoin* ». Si l'emprunt se justifie par un besoin, le besoin de dénommer un produit d'origine lointaine ou un produit jamais vu, étant inévitable, la langue cible copie avec exactitude les réalités lexicales du monde nouveau. Ce constat conduit Picoche (2000, p.340) à affirmer que l'emprunt est un « *...besoin de dénommer exactement un produit d'origine étrangère, ou une réalité typique d'un pays lointain* ». Par exemple, les mots « Smartphone », « flash », « Google » et « Facebook » ne figurant pas dans la langue française sont empruntés avec exactitude à la langue anglaise.

Les activités antérieures de V. Vydrine (2008), de M. Bolli (1973, 1991) et d'Erman et de Loh (2008) abordent les aspects phonologiques, morphologiques et syntaxiques en marge des emprunts. Toutefois, B. G. Gondo (2016) évoque quelques traits d'emprunts en dan-gblewo. Cette étude, n'épuisant pas les différents contours d'emprunt, motive une étude complète des emprunts sur le dan et précisément sur le dan de l'est. En effet, l'appellation de dan de l'est et

de dan de l'ouest s'appuie non seulement sur le découpage de V. Vydrine (2008), d'A. Erman et de J. Loh (2008), mais aussi sur la différence linguistique observable dans les deux dictionnaires afférents à la langue dan.

L'emprunt étant un fait inhérent à toutes les langues conduit à mener une enquête minutieuse au sein de la langue dan¹ afin de répertorier les différents types d'emprunts dans cette langue. De cette analyse, il ressort que la langue dan emprunte au français et au dioula. Par exemple, le mot « radio » emprunté à la langue française est prononcé par les locuteurs dan « *làdjó* » (voir B.G. Gondo (2016, p.105) en dan-gblewo) ; un dialecte du dan de l'est. Compte tenu de l'intérêt accordé à emprunter à plusieurs langues, le sujet de notre étude est intitulé « les emprunts du dan au français et au dioula : cas du dan de l'est ». La formulation de ce sujet repose sur un ensemble de questionnaires : A quelle fin le dan de l'est emprunte-t-il ? Comment percevons-nous l'emprunt en dan ? Les emprunts en dan sont-ils des copies directes ou indirectes des mots de la langue source ? Existe-t-il une création lexicale basée sur l'emprunt en dan de l'est ? Quels sont les champs linguistiques qui participent à l'emprunt en dan de l'est ? Dans quels cadres théoriques cet article a-t-il été développé ?

Les locuteurs d'une langue empruntent des mots d'une langue source dans le but d'enrichir leur langue cible. Dans cette investigation, la recherche méthodologie sur les emprunts diffère d'une langue à une autre. Pour ce qui concerne le dan, la recherche méthodologie s'appuie sur la pensée de Labatut (1983, p.41) qui suggère que « *pour identifier un emprunt, il faut comparer deux lexèmes de deux langues différentes : aussi tout lexème commun est nécessairement un emprunt* ». Dans le cadre de cette analyse, le recueil du corpus se fait de façon comparative. A chaque mot désignant un objet dans la langue française précisément ou autres langues, les locuteurs natifs² cherchent à donner son équivalent dans leur langue, considérée comme la langue cible. Certains mots sont copiés par modification phonématique, d'autres par troncation ou par désignation en fonction de son utilité dans la société. Les différentes questions non élucidées seront développées dans les différents axes de recherche mentionnés en annonce du plan.

Le cadre théorique de cet article s'inscrit dans la perspective de la linguistique descriptive et s'appuie sur la théorie des chercheurs comme Labatut (1983), de Deroy (1956), de J. Humbley (1974) et de Picoche (2000) déjà susmentionnés. Ces chercheurs ont montré comment recueillir,

¹ La langue dan est parlée par le peuple dan et localisée dans l'ouest montagneux de la Côte d'Ivoire. Selon l'Institut National de la Statistique (INS) de 2014, cette langue compte 5,9% de la population ivoirienne environ 992.564 habitants.

² Nous tenons à remercier Monsieur Douati Etienne, Zito François et mademoiselle Gué. Cette dernière nous a fourni de vrai emprunt, car elle n'a jamais connu la civilisation européenne (l'école).

analyser et tirer une conclusion pour tout ce qui concerne une étude sur les emprunts d'une langue source à la langue cible.

Les axes d'analyse de notre développement se résument autour de trois sections : les emprunts par modification phonématique, les emprunts par calque ou calque sémantique et les emprunts par création lexicale.

1. Emprunt par modification phonématique

Par définition, la phonématique analyse l'énoncé, dégage les phonèmes, les décrit avec leurs variantes, les classe et enfin étudie leurs combinaisons. Ce processus est souvent visible dans la description des emprunts.

La langue dan développe son lexique en empruntant aux autres langues. Ces langues peuvent être proches ou lointaines, car dans l'histoire des langues, aucune langue ne peut se développer indépendamment. Toutes les langues se développent en empruntant. Ainsi, l'emprunt étant très capital pour le développement d'une langue quelconque conduit L. Guilbert (1975, p.89) à affirmer que « *l'emprunt est un phénomène linguistique dont l'étude va de pair avec l'histoire de la formation d'une langue. Aucun peuple, en effet, n'a pu développer une culture entièrement autonome, à l'abri de tout contact avec d'autres peuples* ». Dans la formation et le développement de la culture dan, la langue dan fait usage des mots des langues de contact, comme le français et le dioula. En empruntant de ces langues, certaines modifications sont souvent observables. En dan de l'est, ces modifications phonématiques sont observables non seulement au niveau de la voyelle initiale et finale, mais aussi au niveau de la consonne latérale « l ». Cette remarque est attestée dans les différentes sous sections ci-dessous.

Emprunt par troncation phonématique

Dans le système de l'emprunt, certaines catégories de mots ont un certain type d'emprunt par rapport aux autres. C'est dans cette optique que Deroy (1956, p.67) affirme que « *tous les éléments ne s'empruntent pas avec la même facilité* ». Au prorata de cette assertion, le dan de l'est emprunte des mots à la langue française en procédant par la troncation de certaines voyelles initiales.

Ainsi, en (1), tous les mots commençant par la voyelle « a » en français subissent une troncation de cette voyelle en dan de l'est. Humbley (2007, p.9) appelle ce processus le « *modèle tronqué* ».

(1) Français**dan**

Ananas	nàná
Alphonse	fɔ̀ŋsà
Avion	vjɔ̀
Avance	váásà
Anatole	nátólà
Apprenti	pláɲtí
Avocat	vòkáá
Antoine	twánǎ
Anyama	yama

Cette troncation vocalique à l'initiale des mots n'est pas une volonté manifeste des locuteurs, mais un processus observable et inné dans la communication des locuteurs dan. Toutefois, certains mots calqués du français peuvent admettre des voyelles à l'initiale des emprunts (voir exemple 10).

Emprunt par variation consonantique

Dans plusieurs contacts linguistiques, certaines langues cibles empruntent des mots à d'autres langues sources en perdant leur valeur phonétique. Ce procédé d'acceptabilité des mots d'une langue au sein d'une autre langue malgré la perte des valeurs phonétiques et la variation phonologique montre exactement que toutes les langues du monde s'ouvrent vers une autre langue. Ce constat remarquable conduit Flavien Gbéto (2012, p.2) à suggérer qu'« aucune langue n'est fermée sur elle-même et que le brassage des cultures est une donnée incontournable pour leur survie dans ce monde globalisé ».

Ainsi, la langue dan de l'est ne restant pas en marge des autres langues, tisse des relations d'emprunt avec la langue française. Quelques emprunts à la langue française subissent des modifications non seulement au niveau consonantique, mais aussi au niveau vocalique. Par exemple :

Au niveau phonologique, la consonne vibrante « r » du français n'étant pas attestée en dan de l'est est aussitôt substituée par la consonne latérale « l » qui est un phonème de la langue. Ce processus est illustré en (2).

(2) Français	dan
Radio	làdjó
Râteau	làtó
Ragoût	làgú
Raphaël	làfáèl̃
Rasoir	làzwāār
Rappel	làpèl̃
Verre	véẽ
Grand	glá
Courant	kúlá
Comprimé	kóplimé
Présent	plézá
Thérèse	téléz̃
France	flás̃

Au niveau phonologique, la semi-voyelle « j » existe en français et en dan de l'est. Toutefois, étant donné que le dan refuse certains phonèmes ou sons en début des mots d'origine française, il le fait pour les mots commençant par la semi-voyelle « j ». Ainsi, la semi-voyelle « j » est substituée par la consonne « z » en (3).

(3) Français	dan
Jean	zá
Jeanne dark	zán-dak
Jule	zūzū
Joel	zóél̃

En plus des consonnes « l » et « j », quelques voyelles de la langue française sont aussi modifiées en langue dan. Ces modifications sont analysées en 1.3.

Emprunt par variation phonétique

Dans la description des emprunts en dan de l'est, plusieurs sons vocaliques subissent des variations. En effet, certains sons « e », « eu », « eur » et « oeur » de la langue française obéissent à des variations phonétiques dans leur insertion en dan.

Au niveau phonétique, le son « e » final de la langue française n'étant pas attestée en fin des mots en dan, il est substitué par le son « ʌ ».

(4) Français	dan
Anatole	nàtóʌ
Antoine	twánʌ
Police	polisʌ
Chaussette	ʃósétʌ
Classe	klasʌ
Montre	mótrʌ
Bic	bíkʌ
Gaz	gáázʌ
Salade	sālādʌ

Au niveau phonétique, le son « eu » du français n'existant pas dans la langue dan, il est aussitôt substitué par le son « ɣ ». Ce processus est illustré en (6).

(5) Français	dan
Peu	pɣ
Queue	kɣ

Au niveau phonétique, les sons « eur » et « œur » de la langue française sont représentés en dan par le son « ʌʌ ».

(6) Français	dan
Peur	pʌʌ
Cœur	kʌʌ
Heure	lʌʌ
Rancœur	rákʌʌ
Sœur	sʌʌ

En plus de la modification phonétique des sons, des syllabes sont aussi affectées de modification dans la section suivante.

2. Emprunts par modification syllabique

En empruntant, certaines langues procèdent par réduction, par allongement et par conservation syllabique des mots de la langue source, contrairement aux autres. Au nombre de ces langues, la langue dan n'est pas exclue. En dan, les analyses confirment trois types d'emprunt syllabique : la réduction syllabique, l'allongement syllabique et la conservation syllabique.

La réduction syllabique est un phénomène moins fréquent dans les emprunts en dan. La fréquence non productrice révèle un processus d'apocope. Les deux cas suggérés par le corpus se résument en (7).

(7) Français	dan
Goyave	gōjā *(vʌ)
Gendarme	zàṅ *(damʌ)

L'allongement syllabique est un phénomène qui consiste à allonger une syllabe courte de la langue source dans la langue cible (langue emprunteuse). Ce processus étant moins productif nous relevons deux cas dans le corpus.

(8) Français	dan
Sucre	sú-ká-lú
Frein	flǎ-ǎ

La conservation syllabique est un processus dans lequel le nombre de syllabes perçues dans la langue source est résulté dans la langue cible. Ainsi, si le mot emprunté contient un ou deux syllabes, ce même nombre est obtenu dans la langue cible.

(9) Français	dan
Jule	zūzū
Jean	zâ
Présent	plézâ
Patron	pàtrô

3. Emprunt par calque ou calque sémantique

Généralement, le calque est une copie d'un dessin ou de toute autre production graphique et exécuté le plus souvent sur papier transparent et permettant de le reporter sur un autre support. Spécifiquement, en linguistique, le calque est un procédé de création d'un mot ou d'une construction syntaxique par emprunt de sens ou de structure morphologique à une autre langue qui est aussi qualifié de calque sémantique.

En (10), le calque s'observe par la copie complète du mot avec le maintien de la voyelle à l'initiale des emprunts.

(10) Français	dan
émile	émilà
ébola	ébola
élément	éléamá

En (11), le calque est une copie d'emprunt au niveau sémantique. Dans cet emprunt, toutes les syllabes sont représentées sans modification dans la langue cible.

(11) Français	dan
Gâteau	gàtó
Bateau	bàtó
Bidon	bìdò
Télé	télé
Bougie	būzī
Ciment	sìmá
Maçon	màsó
Bonbon	bòṅbòṅ
Frigo	flígó
Chaussette	sósétà

En (12), le dan de l'est emprunte aussi au dioula par calque, car toutes les syllabes du dioula sont représentées.

(12) dioula	dan	français
tòmàtí	tòmàtí	Tomate
bwá'tí	bwá'tí	Boîte
būzī	būzī	Bougie
plánti	plánti	Apprenti

4. Emprunts par création lexicale

Lorsqu'un mot emprunté à la langue source ne trouve pas son équivalent dans la langue cible, la langue cible procède par invention de lexique pouvant s'adapter à l'utilité de l'objet nommé. On parle alors de création lexicale. C'est dans cette perspective que S. Caldas (2015, p.5) affirme que « *La création peut être considérée comme une action spontanée et naturelle, pouvant même parfois être inconsciente, si elle est le fruit de l'imagination de l'homme dans la langue générale, ou comme une action réfléchie et élaborée, donc plus consciente, dans le cadre d'une réelle nécessité linguistique qui découle de l'évolution du monde et des sociétés* ». Si la création est perçue comme une action spontanée, elle ressort aussi de la vitalité et du dynamisme de la langue pour conserver son existence, car une langue non vitale devient considérablement une langue en danger. C'est dans la perspective de la vitalité des langues et en vue de sa pérennisation que Scurtu et Dincă (2011, p.11) affirment que « *La création lexicale est sans conteste un élément indicateur de la vitalité des langues, un indice de leur avenir du point de vue de leur force créative* ».

Cette créativité observée par S. Caldas (2015) et Scurtu et Dincă (2011) repose souvent sur le néologisme et sur la composition lexicale en dan.

Création par néologisme

Dans un sens général, le néologisme est tout mot nouveau entré dans le lexique d'une langue. Succinctement, le néologisme est un processus de formation de nouvelles unités lexicales dans la communication d'une langue. C'est dans ce contexte que Morturuex (2004, p.143) affirme que « *former un mot par néologie, c'est associer un nouveau signifié à un nouveau signifiant...* ». Le phénomène de création de nouvelles unités communes est appelé de manière générale la « néologie ». Les linguistes distinguent trois types de néologisme : le néologisme de forme, le néologisme lexical et le néologisme de sens.

Le néologisme de forme est un mot nouveau au sens qui n'existait pas dans la langue cible, c'est un mot forgé. Par exemple, en informatique, le mot e-mail de l'anglais est emprunté de courrier électronique en français.

Le néologisme d'emprunt lexical est un emploi de mots étrangers sans modification. C'est le cas de « faire du shopping » et « flash » en anglais et en français.

Le néologisme de sens quant à lui est l'emploi d'un mot qui existe dans le lexique d'une langue dans un sens nouveau. Par exemple, le mot « virus » passe d'un emploi en biologie à un emploi en informatique.

La langue dan emprunte sur la base du néologisme de forme qui consiste à la création d'un nouveau mot n'existant pas au préalable. Pour ce faire, le peuple dan regarde le service que cet objet rend à la société pour lui attribuer un nom. C'est sous cette base que le corpus ci-dessous a été recueilli. La traduction française des données dans la langue en facilite la compréhension. Par exemple, la sorte de « Caterpillar » dont nous parlons dans ce corpus ci-dessous ramasse le sable ou la terre dans son ventre. Voyant le service rendu à la société, le peuple dan lui attribue ce nom. De même, le mot « éventail » n'a pas de désignation dans la langue dan. Le peuple lui attribue un nom en fonction de son utilité dans la société. En effet, il le désigne par « ce qui sert à souffler le vent ».

(13) Français	dan	glose dan
Caterpillar	sé-sú-gwú-gú	« terre-prendre-ventre-dans »
Eventail	téé-kà-ká-pá	« vent-faire-avec-objet »
Sous-corps	sò-wlìx-sò	« habit sous habit »
Bic	pā-jà-ká-pá	« chose servant à écrire »
Soutien-gorge	jǒ-kú	« attraper sein »
Soleil	jǎ́kó	« maison du soleil »

- Le « sous-corps » est un habit que l'on porte sous un autre. Ce constat permet au locuteur dan de l'appeler : habit sous habit
- Le « bic » est désigné par : « objet qui sert à écrire », car dans la société, il sert à écrire.
- Le « soutien-gorge » des femmes est désigné par : « attraper sein », parce qu'il sert à maintenir le sein, un organe féminin.
- Le « soleil » est désigné par : maison du soleil, car il permet de connaître la position du soleil dans son voyage.

Création par composition

Lorsque le dan fait l'inventaire des objets d'origine étrangère, ceux n'ayant pas trouvé le nom dans leur langue par néologisme, il procède par composition de mots. Dans cette composition, il procède soit par attribution du nom du fabricant, soit par désignation de son origine. Ce processus étant productif en dan est illustré à l'aide du corpus en (14).

(14)	Générique		dan	glose dan	français
	tò	« poulet »	kwí-tó	« blanc poulet »	« canard »
	sé	« graine »	kwí-sé	« blanc graine »	« Sode palm »
	sō	« pagne »	kwí-sō	« blanc habit »	« pagne moderne »
	mò	« souris »	kwí-mó	« blanc souris »	« souris albinos »
	gbé	« chien »	kwí-gbé	« blanc chien »	« chien des blancs »

Cette composition est aussi une sorte d'emprunt permettant d'enrichir le stock lexical et spécifiant les éléments nouveaux issus d'une autre langue dont l'origine est connue. C'est pour étayer cette démarche que Gabriela Scurtu et Daniela Dincă (2011, p.13) affirment que « *l'emprunt représente souvent la solution la plus viable pour enrichir l'inventaire des éléments lexicaux d'une langue. Il consiste, en principe, à faire apparaître dans un système linguistique un élément issu d'une autre langue* ».

Conclusion

Notre étude, ayant pour but d'appréhender la place de l'emprunt dans la sphère linguistique dan de l'est, langue de l'ouest montagneux de la Côte d'Ivoire, montre que la langue possède différents types d'emprunts : les emprunts par modification phonématique, par modification syllabique, par calque ou calque sémantique et par création lexicale.

Au niveau des emprunts par modification phonématique, le dan de l'est procède par la troncation, la variation phonologique et phonétique.

Au niveau syllabique, la langue dan procède par la réduction, l'allongement et par la conservation syllabique.

Le dan emprunte aussi aux autres langues par calque sémantique, particulièrement avec la conservation de la voyelle initiale.

En sus de la modification phonématique, syllabique et par calque, le dan emprunte certains mots par la création lexicale. Cette création lexicale est fondée sur le néologisme et la composition.

L'emprunt des mots enrichit de manière productive le lexique la langue dan. Étant donné que toutes les langues du monde empruntent des mots aux langues voisines et lointaines pour élargir leur lexique, la langue dan peut alors être qualifiée de langue emprunteuse.

Références bibliographiques

- BOLLIM., 1973, *Analyse prosodique de quelques traits phonologiques en dan blossé*, Abidjan, SIL, Ms.
- BOLLI, M., 1991, « Orthography difficulties to be overcome by Dan people literate », *Notes on Literacy*, S.I.I.: s.n., no 65, pp. 25-34.
- CALDAS S., 2015, « Processus de création lexicale en français et en portugais contemporains dans le domaine de l'économie et de la finance », dans *Revue française de linguistique appliquée*, vol XX, pp. 45-59
- ERMAN A., LOH K., 2008, *Dictionnaire Dan – Français (dan de l'Ouest)*, St Petersburg, 271 p.
- GBÉTO F., 2012, *Nouveau dictionnaire étymologique des emprunts linguistiques en langue fon*, les éditions Labo Gbé
- GONDO G., 2016, *Étude phonologique et morphosyntaxique du dan-gblewo*, Editions Universitaires Européennes, 332 p.
- GUILBERT L., 1975, *La créativité lexicale*, Paris : Librairie Larousse, volume 7, Numéro 1.
- HUMBLEY J., 1974, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie*, 32/3, pp. 46-70
- HUMBLEY, J., 2007, « Emprunts, vrais et faux, dans le Petit Robert 2007 », dans Pruvost, Jean (dir.), *Les journées des dictionnaires de Cergy : Dictionnaires et mots voyageurs. Les 40 ans du Petit Robert, de Paul Robert à Alain Rey*, Herblay, *Editions des Silves*, pp. 221-238.
- HUMBLEY, J., 2008a, « Le dictionnaire d'emprunts : fonctions descriptives et prospectives », *Neologica* 2, pp. 55-76.
- HUMBLEY, J., 2008c, « Les dictionnaires de néologismes, leur évolution depuis 1945 : une perspective européenne », dans *Sablayrolles* (éd.), *Néologie et terminologie dans*

les dictionnaires, Paris, Honoré Champion. Collection « Lexica, Mots et dictionnaires ». pp. 37- 60.

HUMBLEY J., JACQUET-PFAU C. et SABLAYROLLES J-F., 2011, « Emprunts, créations « sous influence » et équivalents », Actes des 8e Journées scientifiques du réseau LTT de l'AUF, Passeurs de mots, passeurs d'espoir : lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité, *Édition des archives contemporaines*, pp. 325-339.

LABATUT R., 1983, « Les emprunts du peul à l'arabe », in *langes arabes et langues africaines*, pp. 41-70.

LOUIS D., 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1 vol. n°8, 470 p.

PHELIZON J-F., 1976, *Vocabulaire de la linguistique*, Paris : Roudil.

PICOCHÉ J., 1992, *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*. Nouvelle édition. Nathan, Paris.

PICOCHÉ, J., MARCHELLO-NIZIA C., 2000, (5e éd. rev. et cor 2000), *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan.

SCURTU G., DINCĂ D., 2011, *Typologie des emprunts lexicaux français en roumain. Fondements théoriques, dynamique et catégorisation sémantique*, Université de Craiova.

VYDRINE V., KESSEGBEU A., 2008, *Dictionnaire Dan-Français (dan de l'Est) avec une esquisse de grammaire du dan de l'Est et un index français-dan*. St Pétersbourg : Nestor-Istoria, 368 p.

Etude de quelques emprunts du baoulé¹ : caractéristiques phonétiques² et phonologiques³

KOUAKOU Séraphin Konan

kouakoukseraphin@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

L'étude qui se focalise sur les emprunts du baoulé au français et à l'anglais a mené des investigations en recherchant les caractéristiques phonétiques et phonologiques des monèmes empruntés. Ainsi, à travers une perspective descriptive de la théorie normative convoquée dans l'analyse, il ressort que contrairement au français et à l'anglais qui ont conservé la forme des lexèmes empruntés dans leurs formes initiales, le baoulé a procédé à des transmutations phonétiques et phonologiques.

Mots clés : transmutation, phonème, monème, lexème, phonétique, phonologie.

Abstract

This study focusing on the baoulé borrowings from French and English deals with researches on the phonetic and phonologic features of the borrowed monemes. Thus, through the descriptive perspective from the normative theory resorted to in the analysis, it appears that, contrary to French and English which kept the borrowed lexemes in their original form, the Baoulé language has proceeded to phonetic and phonological transmutations.

Keywords: transmutation, phoneme, moneme, lexeme, phonetics, phonology.

¹ Le peuple baoulé vient du Ghana voisin et parle la langue baoulé. Ce peuple est situé au centre de la Côte d'Ivoire.

² La phonétique se définit comme l'étude des sons du langage. De ce fait, elle ne traite que l'aspect sonore de la langue. Toutefois, les sons utilisés dans une langue varient dans leur usage.

³ La phonologie ou la phonématique est une science **explicative** de la linguistique. Elle a pour objet d'étude le fonctionnement des unités sonores d'une langue, c'est-à-dire, du système qui permet à des sons de produire du sens.

Introduction

Il serait vraiment pharamineux de parler d'emprunt d'une langue locale au français ou à l'anglais dans ce travail quand on sait que de tout temps, il a été question d'emprunt mutuel entre les langues de colonisation comme le français, par exemple, qui a emprunté les monèmes⁴ comme *weekend* à l'anglais, *bivouac* à l'allemand, *paparazzo* à l'italien, etc. ou comme l'anglais qui emprunté coup d'État au français. En Côte d'Ivoire, parlant du nouchi, on fait aussi allusion à la notion d'emprunt en soutenant que ce parler a beaucoup emprunté aux langues locales et aux langues étrangères pour constituer son lexique qui, du reste, demeure pour le moment insaisissable⁵. Aussi, le baoulé qui est une langue parlée par des populations du centre de la Côte d'Ivoire a intégré des mots français dans son lexique que nombre d'Ivoiriens voire certains baoulé ignorent. Ainsi, comment ces mots français et/ou anglais sont-ils utilisés par cette langue locale ? Quelles en sont leurs caractéristiques phonétiques et phonologiques ? Telles sont des questions auxquelles nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse dans ce travail en nous appuyant sur la perspective descriptive de la théorie normative pour en ressortir quelques déviations d'ordre phonétique et phonologique. Une telle contribution mériterait qu'on lui agrègeât une démarche parcimonieuse en convoquant la question de l'emprunt du français aux langues étrangères pour mieux cerner ce phénomène avant de focaliser l'étude sur la question de l'emprunt du baoulé au français et ou à l'anglais.

1. La question de l'emprunt du français aux langues étrangères

L'emprunt aux langues étrangères n'est pas un procédé nouveau car à toutes les époques, toutes les langues ont toujours enrichi leur lexique par des emprunts à des langues culturellement influentes. La particularité de l'emprunt, est qu'il ne se fonde pas sur des éléments préexistants dans la langue ; les mots étrangers s'intègrent dans la langue comme des mots isolés, avec ou sans adaptation phonétique ou orthographique⁶ (*riding coat* > *redingote* ; mais *week-end* reste inchangé). Les emprunts dépendent énormément de la situation (culturelle, politique...). Ils correspondent à des domaines où le français ne possède pas de

⁴ Terme utilisé par André Martinet dans sa *grammaire fonctionnelle*. Conformément à l'analyse fonctionnaliste, le monème (unité minimale de sens) est une unité significative. Il se compose de deux types d'unités : les lexèmes et les morphèmes, toutes deux porteuses de sens.

⁵ La célérité avec laquelle les nouchiphones créent les mots demeure l'un des obstacles clés pour déterminer un lexique propre à ce parler.

⁶ Cours de morphologie lexicale de licence 2 Lettres modernes (Université Félix Houphouët-Boigny).

formes appropriées, pour désigner des réalités nouvelles : *jazz*, *rock*, *football*... Parfois, une réaction aboutit à une francisation : *walkman* > *baladeur*.

On pourrait rajouter qu'il existe aussi des emprunts de sens, comme pour *challenge* (passé de « compétition sportive » à « défi »), *réaliser* (« effectuer » > « constater la réalité »), *excitant* (*exciting* = « passionnant »)... Voire des emprunts de syntaxe : *considérer* utilisé sans *comme* : *On considère le mark la monnaie la plus stable de l'Europe*.

La lexicologie nous apprend, à cet effet, que la langue française s'est enrichie en empruntant des mots aux autres langues européennes. Ces langues sont soit considérées comme mortes soit comme vivantes.

Les compositions savantes

Une certaine variété des mots composés français utilise des emprunts aux langues anciennes qui sont à la base de notre culture, c'est-à-dire le latin et le grec. Ce sont des mots dits « savants », médicaux, techniques, scientifiques, philosophiques, etc., qui se forment ainsi. La composition savante (appelée aussi inter fixation) se définit donc comme la juxtaposition de deux radicaux (au moins) d'origine latine ou grecque, avec addition éventuelle d'un suffixe (*-ie* / *-iste*), qui donnera la catégorie, le genre, et permettra de faire par exemple le tri entre la spécialité et le spécialiste (*biologie* / *biologiste*).

Exemples de composés grecs : *anthropologie* / *thalassothérapie* / *cryptogame* / *démocratie* / *hydrogène* / *polymorphisme* / *topographie*...

Exemples de mélanges : *automobile* (grec *auto* = « soi-même » + latin *mobilis* > *mobile*) *génocide* (du grec *genos* = « race » + *-cide* du latin *caedere* = « tuer ») / *polyvalence* (grec + latin et suffixe nominal) / *antidater*, *archiplein* (grec + mot français).

Certains de ces éléments sont habituellement utilisés au début ou à la fin du mot (ex : *-mane* à la fin : *mélomane* / *mythomane* / *mégalomane* ; idem : *anti-* / *archi-* au début), ce qui donne l'impression qu'ils entrent dans la construction normale des mots dérivés, mais il ne s'agit pas de dérivation, puisqu'on peut les trouver à l'autre bout : *cinéphile* / *philosophe*, *philatélie* ; *téléphone* / *phonographe*.

L'emprunt aux langues vivantes

L'emprunt dans cette partie concerne les langues comme l'anglais, l'italien et l'allemand. Le processus s'est fait en gardant les mots sans modification morphologique et ou phonologique exception faite au mot « étiquète ».

- Le français à l'anglais

On note des mots comme *weekend*, *pusch*⁷, *étiquette*, etc.

Concernant le mot « étiquette », il est à noter qu'il a été créé par défaut « auditif », c'est-à-dire mal perçu par les Français qui ont cru entendre le mot anglais en l'occurrence « ticket » ainsi. Bien que s'étant rendu compte plus tard, ils ont préféré garder l'orthographe du mot mal entendu en lui attribuant un sens plus ou moins différent du mot ticket en français⁸.

-Le français à l'allemand

Ce sont des mots comme *bivouac*.

Ce mot est aussi utilisé en anglais depuis les guerres napoléoniennes. Il provient de la langue allemande telle que parlée au moyen Age classique, *biwacht*, qui se décompose en *bie* (aujourd'hui, *bei-*), « secondaire » et *wacht*, « surveillant ».

-Le français à l'espagnol

Nous citons en exemple le mot *castagnettes*

« *Castañuelas* » en espagnole, les Français ont certainement commis la même erreur de prononciation que celle opérée à travers le mot « ticket ». La mauvaise prononciation va engendrer le mot « castagnettes » en français. Ainsi, la fin de ce mot a subi une transformation tout en gardant le début « *casta* »

-Le français à l'italien

Nous avons *paparazzo* (*paparazzii* au pluriel), *scenario* (*scenarii* au pluriel), *mafioso* (*mafiosii* au pluriel), etc.

Il est important de souligner que ces mots italiens sont souvent « francisés » dans leur usage. On remarquera par exemple qu'au lieu d'utiliser leurs pluriels traditionnellement connus, les francophones préfèrent utiliser « *paparazzos* », « *scenarios* » ou encore « *mafiosos* » avec la

⁷ Ce mot veut dire coup d'État. L'anglais, à son tour, a emprunté coup d'État au français.

⁸ Cours de lexicologie de deug 1, lettres modernes du professeur Kouassi Germain.

lettre « s » comme marque du pluriel au lieu de la voyelle « i » répétée à la fin de ces mots en italien.

Ainsi, si le français a emprunté ces mots sans changer véritablement leur forme du point de vue phonétique et phonologique, c'est tout à fait le contraire du baoulé qui, en empruntant des mots français et ou anglais a opéré des déformations phonétiques et phonologiques comme l'atteste la deuxième partie de ce travail.

2. L'emprunt du baoulé au français et à l'anglais.

Le corpus d'emprunt se résume au français et à l'anglais. Ainsi le baoulé a emprunté des mots qui appartiennent au champ lexical militaire, au moyen de déplacement et à la gastronomie.

Le corpus

Nous dressons une liste de quelques emprunts du baoulé et leurs significations en français.

- Les termes liés aux travaux forcés

Prononciation du baoulé	Signification en français
Brisantan	Représentant
Djétran	Lieutenant
Gradisrèkè	Garde de cercle
Mlitè	Militaire
Sodja	Soldat
Sanzan	Sergent
Soumanifè	Chemin de fer
Zrandamou	Gendarme

- Les termes liés à l'éducation

Prononciation du baoulé	Signification en français/anglais
Ecoli	Ecole
Souclou	School
Maitri	Maître
Alapéli	Appel

- Les termes liés moyen de déplacement

Prononciation du baoulé	Signification en français/anglais
Alapla	Avion/ airplaine
Loto	Auto

- Les termes liés à la nourriture

Prononciation du baoulé	Signification en français/anglais
Drouvi	De l'huile
Soucla	Sucre
Plaiti	Plate

Notre corpus a été réalisé sur la base de recherches auprès de locuteurs baoulé. L'essentiel des mots empruntés font partie du champ lexical militaire notamment des vocables liés aux travaux forcés lors de la colonisation. Ce sont des termes comme : brisantan (représentation), djétran (lieutenant), gradi srèkè (garde de cercle), mlitè (militaire), sodja (soldat), sanzán (sergent), soumanifè (chemin de fer), zandamou (gendarme). On a aussi des termes liés à l'éducation : écoli (école), souclou (school), maitri (maître) alapeli (appel), au moyen de déplacement : alapla (airplaine en anglais et avion en français) loto (auto) et à la nourriture : drouwi (de l'huile), soucla (sucre), plaiti (plate).

Notre étude ne se situant pas dans la perspective de la linguistique explicative, nous ne nous attarderons pas sur les raisons qui ont motivé ce choix de la part du locuteur baoulé, c'est-à-dire le choix des monèmes se rapportant au champ lexical militaire, à celui relatif au moyen de déplacement ainsi qu'au chacun lexical de la nourriture.

Notre étude se veut descriptive et donc se limite à la description des phénomènes de transmutation phonético-phonologiques comme le démontre la partie qui suit.

Transmutation phonético-phonologique

Ce sont des transmutations liées à la substitution, à l'ajout, à la permutation, à l'insertion de phonèmes, à la déformation articulaire partielle ou totale des monèmes et à la contraction de syllabes qui caractérisent le phénomène d'emprunt chez le baoulé. Dans cette partie, nous représenterons certains de nos exemples dans des tableaux pour mieux situer nos lecteurs sur la transmutation phonético-phonologique du mot français et ou anglais qui donne le mot baoulé. Le choix de cette démarche est que certains mots subissent le même phénomène de variation pour engendrer le mot baoulé.

2.1.1. Substitution de phonèmes

Mots français	Substitution de phonèmes	Mots baoulé obtenu
Représentant [RəpRezãtã]	[bRi] à la place de [RəpRe]. La substitution s'opère en début de mots.	brisantan [bRizãtã]
sergent [sɛRzã]	[sãzã] à la place de [sɛRzã] ici la substitution est totale.	sanzan [sãzã]
lieutenant [ljøtnã]	[fetRã] ⁹ à la place de [ljøtnã] : hormis le phonème final [ã], on observe une transformation du mot prononcé en baoulé.	djetran [fetRã]
soldat [sɔlda]	[sofa] à la place de [sɔlda] : seul le phonème [a] est conservé.	sodja [sofa]

A propos de « représentant » et de « brisantan », alors que le mot français compte neuf (9) phonèmes celui emprunté ne compte que sept (7). Ceci dénote d'une déformation phonologique. Si la fin des deux mots reste identique [zãtã], ce n'est pas le cas de leur début. La différence phonologique à ce niveau est le fait de la troncation des cinq (5) phonèmes du début du mot en français remplacés par trois (3) phonèmes en baoulé qui n'ont aucun rapport du point de vue de la prononciation. Une seule consonne en l'occurrence la consomme constrictive vibrante [R] apparaît mais pas comme premier phonème mais deuxième phonème du mot emprunté. Le mot baoulé commence par la consonne bilabiale occlusive sonore [b], c'est-à-dire que nous avons une fermeture totale des lèvres en un point donné de la cavité buccale au niveau articulaire.

C'est le même processus de substitution de phonème qui a engendré le mot suivant à savoir sanzan [sãzã] = sergent [sɛRzã] où la fin des mots est identique à travers un phonème [ã] mais

⁹f le son [dj] n'a pas de symbole en API (Alphabet Phonétique International). Le professeur Jérémie Kouadio a trouvé un symbole similaire à celui que nous utilisons dans cette étude.

les premiers sont différents. On remarque le même phénomène dans les mots comme djétran [ʃetRã] = lieutenant [ljøtnã] ; sodja [sofa] = soldat [solda].

2.1.2. Ajout d'un seul phonème

Un seul phonème ajouté aux mots empruntés marque la différence entre celui-ci et les mots d'origine :

Mots français/ anglais	Ajout de phonèmes	Mots baoulé obtenu
école [ekɔl]	Le phonème [i] a été ajouté à la fin mot français	Ecoli [ekɔli]
maitre [mɛtR]	Le phonème [i] a été ajouté à la fin mot français	Maitri [mɛtRi]
plate [pleit] ¹⁰	Le phonème [i] a été ajouté à la fin du mot anglais	Plaiti [pleti]
auto [oto]	Le phonème [l] a été ajouté au début du mot français	Loto [loto]

Dans le premier cas, on constate que la voyelle mi- fermée [e], la consonne postdorso-prévélair [k] (parce que placé devant la voyelle orale mi- ouverte et arrondie [ɔ]) ainsi que la consonne apico alvéolaire [l] (car il y a l'intervention de la langue), se retrouvent dans les deux mots. Le phénomène d'addition est repérable à la fin du mot et concerne la voyelle fermée et non arrondie [i]. Cette voyelle n'apparaît pas dans le mot d'origine. Ce qui veut dire que le phénomène d'accentuation sur cette voyelle est fondamental dans les mots baoulé surtout concernant les mots se terminant par le e muet appelé aussi le shaw en phonétique, c'est-à-dire la voyelle orale [ə]. C'est également le cas de Maitri [mɛtRi]= maitre [mɛtR].

Aussi le mot d'origine anglaise : plate [pleit]= plaiti [pleti] n'écharpe-t-il pas à cette règle. On constate ce phénomène d'accentuation sur cette voyelle dans les prénoms comme Hélèni au lieu d'Hélène, Odetti au lieu d'Odette, etc. Quelquefois la voyelle orale [ə] terminant le mots français peut être remplacée par une autre voyelle fermée mais cette fois arrondie [u] comme dans zandamou[zãdamu] = gendarme[ʒãdaRm].

¹⁰ Ce mot constitue un cas d'emprunt exceptionnel car il est d'origine anglaise contrairement aux autres mots. Mais toujours est-il que la question relative à la déformation phonétique ou phonologique demeure comme les morphèmes français emprunté par le baoulé.

Le deuxième cas est simplement une question d'ajout d'un seul phonème au mot français : Loto [loto]= auto [oto]. C'est la consonne apico aiveolaire [l] qui est utilisée car l'écoulement de l'air se passe sur les côtés de la langue alors que la partie centrale de la cavité buccale est fermée par la langue. En dehors de cette consonne, la voyelle orale et mi- fermée [o] ainsi que la consonne apico alvéolaire, occlusive et sourde [t] sont bien présentes dans les deux mots.

2.1.3. Ajout et substitution de voyelles

Soit le tableau suivant :

Mots français	Ajout et substitution de voyelles	Mots baoulé obtenus
l'appel [lapɛl]	On observe l'ajout de la voyelle [a] au début du mot français et le remplacement du e muet par la voyelle [i]	alapéli [alapeli]
sucre [sykl]	On observe que [a] a été ajouté à la fin du mot français et que [u] remplace [y]	Sucla [sukla]

On remarque l'ajout de la voyelle ouverte [a] apparaissant comme un préfixe, la substitution d'une voyelle mi- fermée [ɛ] à une voyelle mi –ouverte et non arrondie [ɛ]. Ceci dénote que le degré d'aperture, c'est-à-dire le degré d'ouverture buccal dans la prononciation de ce mot est moins important que celui du français mais utilise tout de même les lèvres comme le français s'en sert. Il y a également l'ajout d'une voyelle fermée [i] à la fin du mot baoulé inexistant dans le mot français : le locuteur ferme totalement la bouche.

L'ajout de phonème concerne aussi le mot Sucla [sukla]= sucre [sykl], dans lequel le locuteur utilise une voyelle orale très ouverte parmi les voyelles dites ouverte [a] à la place du shaw : le e muet qui n'est pas prononcé dans le mot anglais.

2.1.4. Déformation articulatoire due à l'insertion de phonème

gradi-srèkè [gRadisRɛkɛ] = garde de cercle [gaRdɔdsɛRk1]

Il y a insertion d'une consonne constrictive vibrante [R], une voyelle mi- fermée, non arrondie [i], qui remplace dans le mot français la voyelle orale [ə] et à la fin une autre voyelle [ɛ] mi-

ouverte et non arrondie qui exclut partiellement l'intervention des lèvres remplaçant également le shaw : la voyelle orale [ə].

2.1.5. Déformation totale du mot emprunté

Considérons le mot suivant :

soumannifè [sumãnifɛ] = chemin de fer [ʃemɛ̃dfɛR]

On constate que, hors mis la consonne occlusive bilabiale sonore [m] et la labiodentale [f], qui se retrouvent aussi dans le mot français, le mot baoulé commence par la prédorsoalvéolaire [s], tandis que celui en français débute par la prédorso palatale [ʃ]. Ce qui veut dire que le lieu d'articulation de ces phonèmes au début de ces mots diffère l'un par rapport à l'autre.

2.1.6. Déformation partielle du mot emprunté

Drouwi [dRuɥi] = de l'huile [dlɥil]

Le locuteur baoulé semble respecter ici la prononciation du mot français. On remarque qu'il tente la prise en compte du partitif « de l' », préposition « de »+ déterminant élide « l ». Mais la difficulté est qu'il y a une contraction qui fond les deux classes en une seule syllabe [dRu] composée de trois phonèmes à savoir la consonne sonore occlusive [d], la consonne constrictive vibrante [R] et la voyelle orale fermée arrondie [u] différent de la prononciation du mot en français où l'on prend soin de dissocier les deux sons : [d] et [lɥ] même si dans la transcription le digamma [ɥ] apparaît dans les deux cas et l'apico alvéolaire [l] termine le mot français mais absent dans le baoulé.

2.1.7. Contraction de syllabes

Soit mlité [mlite] = militaire [militeR]

Les deux syllabes en français [mi] et [li] sont contractées en une seule dans le baoulé. En effet, le baoulé utilise trois phonèmes [m] [l] [i] au lieu de quatre [m][i][l] [i] en français pour prononcer le début de ce mot en occultant la première voyelle fermée et non arrondie [i]. En outre, il y a plus de phonèmes en français qu'en baoulé compte tenu du fait que le dernier phonème [R] en français est ignoré dans le baoulé.

2.1.8. Permutation de phonèmes

Si on considère souclou [suklu] = school [skul], on décèle une permutation entre les phonèmes [u] et [l]. La terminaison du mot anglais retient le phonème [l], résultat d'un étirement dans la prononciation laissant écouler l'air sur un ou les deux côtés de l'air alors celle du mot baoulé est [u], voyelle orale fermée et arrondie, c'est-à-dire que l'air reste plus ou moins bloqué.

2.1.9. Conservation du mot emprunté

Quelques mots en baoulé font exception à la majorité des mots empruntés et conservent leur forme en français. Il s'agit des mots comme avion [avjɔ̃] où la prononciation est la même en baoulé comme en français. Cependant, l'on remarque que dans certaines régions baoulé comme N'zi Comoé, « avion » est appelé alapla [alapla]. Cela proviendrait du verbe « planer » en français ou certainement de l'origine du mot anglais « airplane ».

Aussi, comment peut-on conclure ce travail ?

Conclusion

Nous avons, à travers une perspective descriptive de la théorie normative, mis en exergue les manifestations des emprunts du baoulé aux langues étrangères en l'occurrence le français et l'anglais. Notre étude se voulant descriptive, nous n'avons pas décrypté l'aspect explicatif du phénomène supra relevé. En « promenant » notre regard sur ces emprunts du baoulé, nous retenons que contrairement aux autres langues comme le français qui a conservé les mots empruntés dans leur forme initiale, le baoulé, à quelques exceptions près, a opéré des transmutations aussi bien du point de vue phonétique que phonologique. Ceci caractérise ainsi les lexèmes que cette langue, au centre de la Côte d'Ivoire, a empruntés aux deux langues principalement citées infra.

Références bibliographiques

Ouvrages

MARTINET A., 2000, *Syntaxe générale*, Paris Armand Colin (Coll), 1985 p.

GERMAIN C., LEBLANC R. et LAURIER M., 1981, *Introduction à la linguistique générale : La phonétique*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 104 p.

GERMAIN C., LEBLANC R. et LAURIER M., 1981, *Introduction à la linguistique générale : La phonologie*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 103 p.

KOUADIO J., 2004, *Parlons baoulé-langue et culture de Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 200 p.

CHOI-JONIN I. et DELHAY C., 1998, *Introduction à la méthodologie en linguistique : Application en français contemporain*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 338 p.

TESNIÈRE L., 1959, *Elément de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 177 p.

Cours

Cours de lexicologie de deug 1, lettres modernes du professeur Kouassi Germain

Ingénierie logicielle et plurilinguisme des paysans de yengbéyalé en Côte d'Ivoire

HOUMEGA Munseu Alida

houmega@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

L'une des avancées de l'ingénierie logicielle est la construction d'outils de traduction utilisables par les acteurs de projets, notamment le formateur technique et le paysan. Ainsi l'un connaît un minimum de mots dans les langues des hôtes et l'autre se sert de l'ensemble des ressources de son répertoire de langues. Toutefois, l'usage de ces ressources est plus efficient si leur présentation s'appuie sur des logiciels tels qu'Express Scribe, Praat au niveau de la transcription puis Flex au niveau du lexique. Nous tentons donc de montrer comment les particularités de ces logiciels prises individuellement ou réunies peuvent faciliter le transfert des savoirs et leur appropriation en contexte plurilingue. Le résultat de l'étude est que lorsque tous ces logiciels sont convenablement appliqués, l'outil informatique de traduction qui en résulte est fiable, permettant ainsi à chacun des acteurs du projet de s'exprimer dans sa langue en pouvant être compris de tous les autres.

Mots clés : lexique, transcription, logiciel, plurilinguisme, multilinguisme

Abstract

One of the advances in software engineering is the construction of translation tools that can be used by project stakeholders, including the technical trainer and the farmer. Thus one knows a minimum of words in the languages of the hosts and the other uses all the resources of his repertoire of languages. However, the use of these resources is more efficient if their presentation is based on software such as Express Scribe, Praat at the transcription level and Flex at the lexicon level. We therefore try to show how the particularities of these software taken individually or together can facilitate the transfer of knowledge and their appropriation in a multilingual context. The result of the study is that when all these softwares are correctly applied, the resultant computer tool of translation is reliable, thus allowing each

of the actors of the project to express itself in its language being able to be understood of all the other.

Keywords : lexicon, transcription, software, plurilingualism, multilingualism

Introduction

L'introduction de l'outil informatique en milieu agricole ne le dénature pas. Bien au contraire, cela part d'une noble intention car comme le dit SEYMOUR P, (1987) « quand apparaît une nouvelle technologie, on s'en sert (...) pour faire avec son aide ce qu'on avait toujours fait auparavant, d'une manière simplement un peu différente », voire améliorée au vu de l'apport de cet outil en milieu de multilinguisme.

Le présent article part du postulat que l'outil informatique constitue un soutien technique important dans divers domaines d'activités. L'agronomie à l'ouest de la Côte d'Ivoire, n'est pas en marge de cette réalité précisément dans le cadre de projets de développement agricoles dont l'échec découle généralement de la non maîtrise des langues locales. Ainsi pour le regroupement de 50 paysans dénommé «zwedo», auquel est confronté un formateur technique dans le village de yengbéyalé ((terrain expérimental de l'Arabusta) (cf. HOUMEGA M.A. 2014)) on dénombre 25 locuteurs du Toura, 10 du dan-gweta, 05 du dan-blossé, 03 du Jula, 04 du Moré et 03 pour le Gurunsi. L'ingénierie logicielle intervient dans ce projet pour construire un outil informatique de traduction. Au départ de cette construction, les logiciels Express Scribe, Praat et Flex. Nous tenterons donc d'une part de présenter ces logiciels et d'autre part de mettre en relief leurs impacts dans la réussite de projets agricoles.

1. Le cadre théorique

L'impérieuse nécessité de sauvegarder les langues a donné naissance, ces vingt dernières années, à une nouvelle approche de la recherche linguistique : la préservation et la conservation du patrimoine immatériel que constituent les langues. En réaction au phénomène de l'extinction rapide des langues, la création de bases de données lexicales s'impose pour toutes les langues du monde à travers la pratique de la documentation linguistique.

En créant une base de données lexicale en ligne accessible aux différents utilisateurs cela permet non seulement de présenter quelques phénomènes morphologiques et sémantiques des

langues ; mais aussi par ce libre accès au corpus, au plan communautaire, la promotion des langues est largement facilitée.

En tant que branche de la linguistique, nous abordons la documentation linguistique telle que théorisée par Himmelmann (2006 : v) et Woodbury (2011).

Selon Himmelmann, en tant que domaine d'enquête linguistique, la documentation linguistique, concerne principalement la compilation, la préservation des données primaires linguistiques. Ces données enregistrées constitueront une base de travail afin de mener des activités de recherche dans les branches de la linguistique et des disciplines connexes, telles que la typologie linguistique et l'anthropologie cognitive.

Woodbury est du même avis que Himmelmann. Il souligne le fait que la documentation linguistique ne se limite pas à la théorie et aux méthodes de la linguistique, mais s'appuie sur les nouvelles technologies qui permettent de stocker un nombre impressionnant de données. Ainsi pour une bonne documentation de langue, les annotations doivent être claires, les données doivent être traduites au minimum dans une langue majoritaire. En plus, au fur et à mesure que la technologie évolue, les ressources doivent être migrées dans de nouveaux formats.

2. Aspect méthodologique

Notre démarche, précisons-le, ne s'inscrit pas dans le développement de tous les aspects techniques de logiciels, mais plutôt dans la présentation de quelques aspects pratiques des outils qu'ils génèrent, notamment celui de traduction. Cela dit, la mise en œuvre de l'outil informatique de traduction requiert diverses étapes dont la collecte de données consistant à enregistrer des informations audio, vidéo, photographie et textuelle chez les populations. L'enregistrement s'effectue à l'aide d'un questionnaire ou d'un corpus élaboré par l'enquêteur. Pour le cas de la diversité linguistique du regroupement «zwedo», le formateur agricole va donc à ce stade, collecter les données relatives au projet en ayant pour informateurs des locuteurs par langue cible, sous la supervision directe ou indirecte d'informaticien. Cette supervision est déterminante pour une bonne sélection des appareils numériques d'enregistrements qui pourront se faire au format wav (44; 16 bit), pour les audio et au format MPEG2 pour les vidéos. Durant tout ce processus, l'informaticien doit minorer au maximum les bruits indésirables et s'assurer de la compatibilité des appareils les uns envers les autres.

Ainsi, une fois les enregistrements effectués, ils doivent être exploitables par différents logiciels.

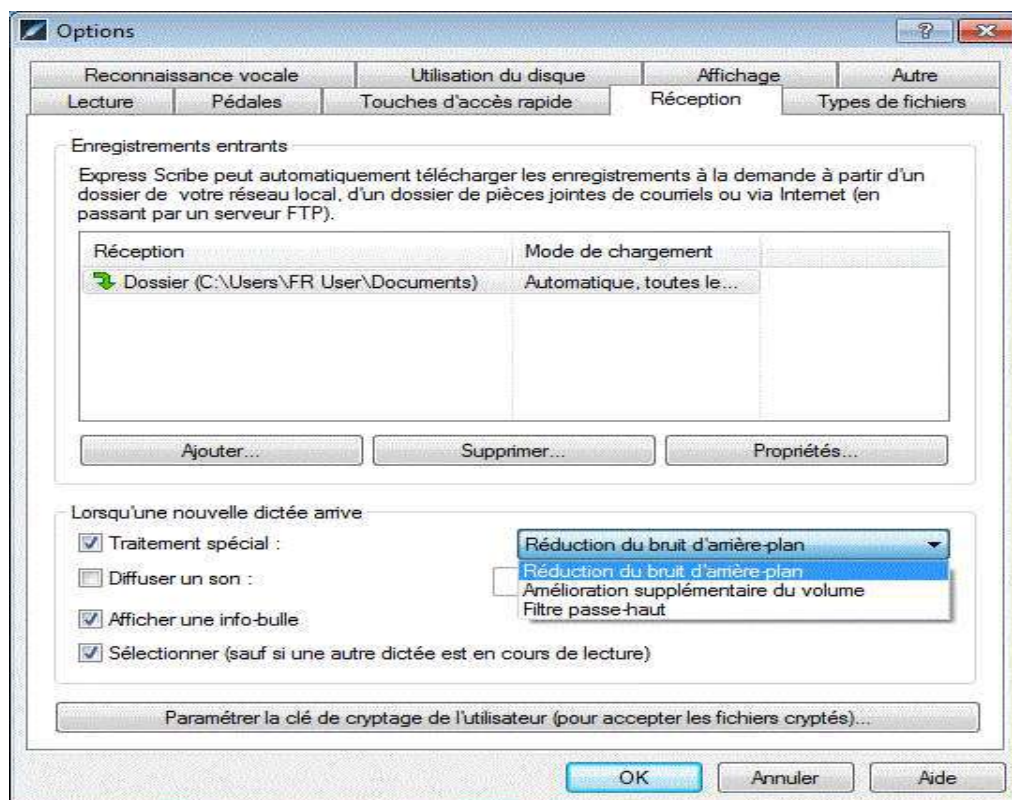
3. Cas d'Express Scribe et Praat

Nous proposons une brève présentation de ces 2 logiciels. Après quoi nous nous intéresserons à leurs impacts dans le milieu agricole.

3.1. Présentation d'Express Scribe

Express Scribe est un logiciel professionnel de lecture audio pour PC ou Mac conçu pour faciliter la transcription des enregistrements audio. Retenons d'express scribe qu'il est un logiciel de transcription qui ralentit la parole sans modifier la hauteur de la voix. On peut le piloter depuis world. Puisqu'il permet la transcription des enregistrements audio, la qualité de cette transcription sera donc tributaire de celle desdits enregistrements.

(1) Aperçu d'une page d'accueil express scribe



Source : NCH Software via google

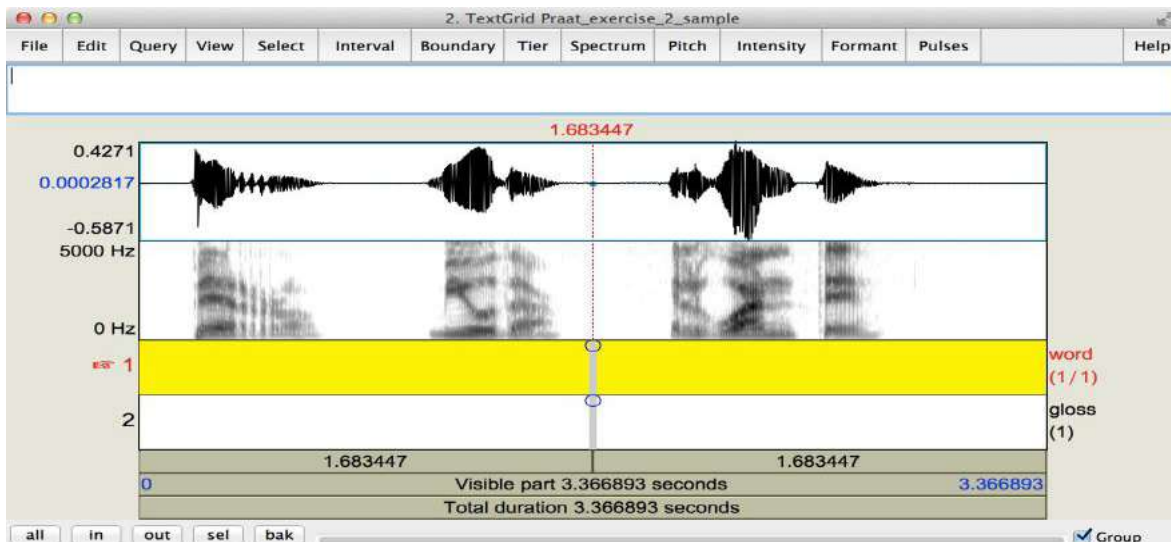
Cette page d'accueil donne un aperçu d'opérations possibles à partir de ce logiciel.

3.2. Présentation de Praat

Praat est conçu pour la manipulation, le traitement et la synthèse de sons vocaux (phonétique). A la différence d'express scribe qui ne modifie pas la hauteur de la voix, praat permet de segmenter automatiquement les paramètres sonores, la valeur en décibel, en s'appuyant sur les fluctuations de la hauteur de la voix. Bien entendu on pourra revoir et corriger mais au moins on gagne du temps. Il partage avec Express Scribe la propriété d'intervenir au niveau de la transcription.

(2)

Aperçu d'une page d'accueil praat



Source : ELLIOT Raymond A. 2014

Cette page illustre l'application de praat à divers aspects du son : durée, hauteur, filtrage. On retient entre ces deux logiciels une complémentarité pour des résultats efficaces.

3.3. Apport d'Express Scribe et Praat dans le projet

Le natif toura peut avoir pour Langue 1:toura, Langue 2:dan-gweta, Langue 3:dan-blossé, Langue 4:moré. Quant au natif dan-blossé, Langue 1:dan-blossé, Langue 2:dan-gweta, Langue 3:toura, et vice versa. Il ne s'agit plus de se demander laquelle des langues choisir par le formateur ou par les paysans car

Nous partons du tableau (3) ci-après :

(3)

Répertoire de mots d'un natif dan-blossé

n°	Items en français	L1= Dan- blossomé	L2=Dan-gweta	L3= Toura
1	Trouaison	glūkṗāṗṣù	jēgápṣù	jè:gójè
2	Plant (Pépinère)	plāj	plāj	pàlāj
3	Recepage de café	káfijkāsū	káflíkāsū	káfitùkájè
4	Piquetage	káfijgbāsū	káflítàsū	káfīgōgájè

Il est illustratif du plurilinguisme du paysan dan-blossé. Indiquons au passage que le plurilinguisme renvoie à des personnes se servant couramment de plusieurs langues (ou dialectes) et le multilinguisme réfère à la présence de plusieurs variétés linguistiques dans une aire géographique donnée, d'où les terminologies consacrées de multilinguisme sociétal et de plurilinguisme individuel. Dans ce tableau (3), les items 2 et 3 présentent des cas d'emprunts auxquels se greffent d'autres phénomènes linguistiques comme on peut le voir dans le découpage ci-contre :

- a- plāj = plá: + j « plant »
 b- káfí:kāsū = káfí: + j + kāsū « récepage de café »

L'item a) est constitué de l'emprunt de plant au français.

L'item b) est constitué de l'emprunt de café au français.

On note que ce sont des emprunts par modification syllbique, précisément un allongement vocalique portant sur la dernière syllabe de la langue source dans la langue cible (langue emprunteuse. En dehors du domaine agricole on relève dans cette langue plusieurs cas d'emprunts de ce type :

Français	dan
Pomme	pó:m̃

Verre	vé:dĕ
Frein	flé:j

Cela dit, on relève que le tableau (3) regroupe des items liés au domaine agricole. Ils peuvent être insérés dans un schéma classique de spécification tel que :

(4) **nom + spéc + nĕ** → "voici un(e) ou des..."

On aura alors pour les items du tableau (3), des emplois tels que :

(5) a- glŭkpā nŭ wo nĕ
/ Trouaison+ plur / spéc / voici/
«Voici des trouaisons.»

b- plāj nŭ wo nĕ
/Pépinère+plur / spéc / voici/
«Voici des pépinères.»

c - káfjkāsŭ ó nĕ
/ recepage / spéc / voici /
«Voici un recépage.»

d- káfjgbāsŭ nŭ wo nĕ
/ piquetage +plur / spéc / voici/
«Voici des piquetages.»

Les énoncés (5a) à (5d) illustrent l'emploi des items du tableau (3) à travers le schème (4). Ce faisant, si les enregistrements préalablement effectués pour la L1= Dan- blossé indiquaient glŭJā, plāj, kákāsŭ, sŭgbāsŭ, Express Scribe et Praat les transcriraient tels quels. Leur emploi dans des énoncés donnerait :

(6) a- glŭjā nŭ wo nĕ
/ méchanceté +plur / spéc / voici/

«Voici des méchancetés.»

b- plá nû wo nē

/Pommade +plur / spéc / voici/

«Voici des pommades.»

c - kákāsū ó nē

/ grattage de bouton / spéc / voici /

«Voici un grattage de bouton.»

d- kágbāsū nû wo nē

/ alimentation de crabe +plur / spéc / voici/

«Voici des alimentations de crabes.»

On observe que les contenus des messages en (5) comparativement à ceux en (6) sont totalement insolites en milieu agricole puisque les gloses de glūJā, plá, kákāsū, sūgbāsū sont respectivement ‘méchanceté’, ‘pommade’, ‘grattage des boutons’, ‘alimentation de crabe’. Cela peut être lié à des appareils numériques d’enregistrements de qualité approximative. D’où le lien de cause à effet entre enregistrements et transcription.

Toutefois, le risque de transcription erronée s’efface si l’enregistrement s’effectue directement à partir d’Express Scribe et Praat et non à partir d’autres appareils numériques interposés. Dans ce cas, le véritable risque de transcription erronée serait celui d’avoir des informateurs inappropriés.

4. Cas du logiciel Flex

Nous en proposons d’abord une brève présentation avant de montrer l’importance que peut avoir ce logiciel en milieu agricole.

4.1. Présentation de Flex

Flex est un outil qui génère des analyseurs, programmes reconnaissant des motifs lexicaux dans un texte. Il est généralement associé à l’analyseur syntaxique GNU Bison .

Flex a été édité par la SIL et fait partie d'un ensemble de logiciels appelé « Fieldworks ». C'est un programme de gestion de données. A ce titre, il facilite l'enregistrement et l'analyse des données linguistiques et culturelles. Ce logiciel peut être utilisé pour diverses fonctions :

- enregistrer des informations lexicales pour la création d'un dictionnaire ;
- enrichir un dictionnaire par l'ajout de domaines sémantiques aux entrées lexicales ;
- faire une analyse morphologique

Soulignons que ce logiciel comporte cinq (05) rubriques : le lexique, les textes et mots, la grammaire, le carnet et les listes.

En complément d'Express Scribe et Praat qui interviennent au niveau de la transcription, Flex quant à lui intervient au niveau des motifs lexicaux dans un texte.

4.2. Apport de Flex dans le projet agricole

Flex est un logiciel qui est complémentaire à Express scribe et Praat. La complémentarité entre ces trois logiciels s'illustre comme suit : Express Scribe peut transcrire l'item 1 du tableau (3) * jègójè, puisque ce logiciel ne capte pas les fluctuations de la hauteur de la voix. Praat intervient pour rectifier jè:gójè. Car ses manipulations du son englobent entre autres la durée, la hauteur, le filtrage. Toutes choses qui lui permet de détecter que la première syllabe de cet item est longue et non brève. Après la transcription, Flex indique les composantes de cet item à savoir jè: «trou » et gójè «creuser». A partir d'un seul mot, on finit par en connaître au moins 2 autres. En somme, EXPRESS SCRIBE propose, PRAAT confirme, et FLEX enrichit lexicalement tel que schématisé en (7) :

(7) Rapport de complémentarité



L'apport de Flex se situe donc surtout au niveau de l'enrichissement du vocabulaire des différents acteurs du projet. Ce logiciel pourra permettre entre autres un découpage morphologique d'items :

(8)

Découpages possibles avec Flex

n°	Items en français	L1= Dan-blossé	L2=Dan-gweta	L3= Toura
1	Trouaison	glūkpā pǒsù	jēgá pǒsù	jè: gójè
2	Pépinrière	p lāṅ	p lāṅ	p àlāṅ
3	Recepage	káfij kǎsù	káflí kǎsù	káfí tükájè
4	Piquetage	káfij gbásù	káflí tàsù	káfí gōgájè

Ces découpages dans le tableau (8) permettent de proposer la traduction de chacune des séquences isolées tout en montrant que les termes du tableau (3) sont certes liés au domaine agricole mais sont eux-mêmes dérivés d'autres termes (cf tableau 9) :

(9)

Termes dérivés du tableau (3)

n°	Items en français	L1= Dan-blossé	L2=Dan-gweta	L3= Toura
1	Trou	glūkpā	jēgá	jè:
2	Creuser	pǒsù	pǒsù	gójè
3	Trouaison	glūkpāpǒsù	jēgápǒsù	jè:gójè
4	Chose	pā	pá	pà
5	Plant (de	plāṅ	plāṅ	pàlāṅ

	Pépinière)			
6	Café	káfij	káflí	káfí
7	Couper	kásū	kàsù	tùkájè
8	Recepage	káfijkásū	káflíkàsù	káfítùkájè
9	Enfourir	gbásū	tàsù	gōgájè
10	Piquetage	káfijgbásū	káflítàsù	káfīgōgájè

Les interlocuteurs peuvent découvrir les différentes compositions de chaque terme mais aussi dans quel ordre s'associent les séquences.

(10)

Composition des termes dérivés du tableau (3)

n°	Items en français	L1= Dan-blossé	L2=Dan-gweta	L3= Toura
1	Trou	glūkpā	jēgá	jè:
2	Creuser	pòsù	pòsù	Gójè
3	Trouaison	* pòsùglūkpā	* pòsùjēgá	* gójèjè:
4	Chose	pā	pá	pà
5	Plant (de Pépinière)	* láṅp	* làṅp	* láṅpà
6	Café	káfij	káflí	káfí
7	Couper	kásū	kàsù	tùkájè
8	Recepage	* kásūkáfij	* kàsùkáflí	* tùkájèkáfí
9	Enfourir	gbásū	tàsù	gōgájè
10	Piquetage	* gbásūkáfij	* tàsùkáflí	* gōgájèkáfí

Les formes en 9.3, 9.5, 9.8 et 9.10 sont erronées car non attestées dans chacune des langues en présence.

Certes, notre argumentation est partie du tableau (3) portant sur le répertoire linguistique d'un natif dan-blossé. Il n'est cependant pas le seul bénéficiaire de l'outil de traduction élaboré. En effet, cet outil permet qu'en un seul clic, différents termes s'offrent à tous les interlocuteurs pour la construction d'une compétence commune. Aucune langue n'y est privilégiée par rapport à l'autre. Aussi, les natifs dan-blossé, dan-gweta, toura ainsi que le

formateur agricole sont tous désormais plus ou moins au même niveau d'information pour mieux construire des savoirs transférables d'une langue à une autre.

Il est logique que des cas d'alternance codique puissent se produire dans un tel contexte. Causa Mariella, dans l' « enseignement bilingue » (2007) estime que « l'alternance codique, c'est-à-dire les passages dynamiques d'une langue à l'autre, est l'une des manifestations plus significatives du parler bilingue ». Selon elle, l'alternance codique est distincte du mélange de codes (stratégie de communication dans laquelle le locuteur mêle les éléments et les règles de deux langues). Elle ne doit pas non plus être uniquement perçue comme un manque de maîtrise de l'une des langues concernées. L'alternance de langues traduit une compétence bilingue, c'est-à-dire une compétence originale, spécifique et complexe comme l'addition de deux compétences linguistiques.

L'alternance codique dans la conversation est l'utilisation d'un mot ou plus, appartenant à une langue B à l'intérieure d'une phrase appartenant à une langue A.

POPLAK (1988) distingue trois (3) types d'alternance à savoir l'alternance inter-phrastique, l'alternance intra-phrastique et l'alternance extra-phrastique.

- L'alternance codique intra-phrastique : ce type d'alternance a lieu lorsque « des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase Poplak » (1988 : 23). Le changement de langues s'effectue donc à l'intérieur de la même phrase. C'est un type d'alternance très fréquent dans les pratiques langagières des locuteurs bilingues.

- L'alternance codique inter-phrastique : dans ce type d'alternance, il se produit dans les productions d'un même locuteur un usage alternatif au niveau des unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours.

- L'alternance codique extra-phrastique : à la différence des deux autres, elle apparaît lorsque les segments sont alternés par des expressions idiomatiques, des proverbes ou des dictons, insérés dans des segments monolingues. Ils servent à ponctuer le discours.

Le technicien par exemple n'hésitera pas à employer dans un même énoncé des mots de deux langues différentes (français et dan-blossé par exemple). Les paysans de même. Cela, pour se faire comprendre l'un de l'autre. Ainsi, plus les termes traduits seront disponibles, plus les différents acteurs s'y familiariseront et les intérioriseront. Pour chaque type de projet, les termes courants pourront être appropriés par les acteurs à travers des canaux de vulgarisation tels que des vidéo projections, des séances d'alphabétisations, des affiches.

Conclusion

L'ingénierie logicielle fait indéniablement reculer les barrières linguistiques. Ses données étant polyvalentes et durables, cela favorise les projets de promotion et de sauvegarde des langues. De même, si durant des décennies, les acquis des meilleurs projets sociaux se sont rapidement effrités du fait de ces barrières, cette ingénierie à travers les logiciels Flex, Praat et Express Scribe peut permettre qu'il n'en soit plus ainsi. En effet, en Afrique en générale et particulièrement dans l'ouest ivoirien, la mise à disposition d'outils de traduction apparait comme un gage de réussite des projets de développement agricole dans la mesure où, entre autres avantages, ces outils favorisent entre les acteurs de projets, une intercommunication à travers notamment des emprunts et alternances codiques.

Bibliographie

- BEARTH T. et FAN D., 2002, « La langue locale – facteur méconnu du développement », In *Bioterre Revue Internationale des Sciences de la Vie et de la Terre*, N° spécial, pp. 344-357.
- CAUSA M., 2007, « Enseignement bilingue. L'indispensable alternance codique », *Le français dans le monde*, 351, Mai, pp. 18-19
- ELLIOT A., 2014, *Colang workshop: introduction to praat and acoustic analysis*, the University of Texas Arlington.
- HOUMEGA A., 2014, « Transfert et appropriation de savoirs agronomiques dans la population plurilingue de l'ouest montagneux ivoirien », in *Revue de littérature et d'esthétique négro-africaines, ILENA*, vol 1- n°14, pp.194-205, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan- Cocody.
- MAINGUENEAU, D., 1992, « *Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours* » in *Languages* n°105, pp. 114-125.
- OSBORN, D., 2011, *Les langues africaines à l'ère du numérique*, Presse de l'Université Laval.
- POPLAK S., 1988, « conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste », *langage et société no43*, maison des sciences de l'homme, pp. 23-48.

SEIFART F., et al. 2008, « language documentation and archive in south America », *language documentation and conservation*, vol. 2, n°1, pp.130-140.

SEYMOUR P. *jaillissement de l'esprit*, enjeux N 12, p53, CEDOCEF Namur, mai 1987.

TOURNEUX H., 2009, *Langues, cultures et développement en Afrique*, Paris, Karthala, 308 p.

UNESCO, 2006, *convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, <http://www.unesco.org/culturel/inch/index.php>, Consulté le 08 Mai 2015.

WOODBURY C., 2003, « defining documentary linguistics », *language documentation and description*, vol. 1, n° 1.

Le camfranglais et les langues au Cameroun : alternances et emprunts

MAHILÉ Mariette

mariettemahile45@gmail.com

Université de Ngaoundéré (Cameroun)

Résumé

Cet article étudie les pratiques du camfranglais par les locuteurs de Ngaoundéré. Il passe au crible les alternances et les emprunts comme principaux phénomènes linguistiques nécessaires à l'enrichissement de ce parler. À ces phénomènes indispensables se greffent d'autres phénomènes secondaires tels que l'apocope, la syncope, la verlanisation, le glissement sémantique, le calque, etc. L'étude révèle que le camfranglais emprunte principalement aux langues telles que l'anglais, le pidgin english et les langues nationales camerounaises (*fulfulde*, duala, ewondo, etc.). Les alternances codiques, certes faibles dans les énoncés camfranglais, donnent un aperçu du phénomène de contact de langues. Pour des besoins de paix et de vivre ensemble, les jeunes camerounais utilisent à travers les phénomènes d'alternances et d'emprunts un parler unissant tous les groupes linguistiques en présence.

Mots-clés : plurilinguisme, camfranglais, composante linguistique, alternance.

Abstract

This article examines multilingualism in a cameroonian language : cameroon by analyzing the different linguistic components highlighted by the speakers. He sifts through the borrowing and the code-switching necessary too enrich this language. The study reveals that the camfranglais borrows mainly from languages such as English, Pidgin English and cameroonian national languages (*fulfulde*, duala, ewondo, etc). The code-switching, admittedly weak in the French statements, give an insight into the phenomenon of language contact. For the sake of peace and the live together, cameroonian youths use, code-switching and borrowing phenomena, a language uniting all the linguistic groups present.

Keywords : plurilingualism, camfranglais, linguistic component, code-switching.

Introduction

Le phénomène de contact de langues caractéristique du multilinguisme ambiant ainsi que de la politique linguistique du Cameroun ont fait naître dans ce pays des parlers hybrides tels que : le pidgin english, le franfulfuldé, le camfranglais sans oublier le français endogène constitué d'emprunts et d'alternances des langues nationales. Le camfranglais est un parler à fonction identitaire utilisé par la majorité des jeunes camerounais. Pour s'enrichir, il fait appel aux phénomènes linguistiques particuliers et dynamiques. Dès lors, quels sont les phénomènes linguistiques indissociables à l'emprunt et à l'alternance codique présents dans la formation d'énoncés camfranglais ? De par son indépendance à la langue française, le camfranglais se formerait principalement d'emprunt et d'alternance d'anglais, du pidgin english et des langues nationales camerounaises. L'objectif de ce travail est de montrer que l'emprunt et l'alternance codique en camfranglais incluent d'autres phénomènes linguistiques secondaires que sont : la verlanisation, l'apocope, le glissement sémantique, etc. La sociolinguistique est l'approche choisie et adéquate à l'analyse des discours épilinguistiques. Ainsi, Ahmed Boukous (1999 : 15) en parlant de son rôle affirme que :

La sociolinguistique a pour objet de décrire et d'expliquer les rapports existants entre, d'une part, la société et, d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue. Le sociolinguiste étudie ces rapports dans la vie sociale en collectant les données à analyser *in vivo*, c'est-à-dire auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, par le moyen d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche objectivité et fiabilité.

La sociolinguistique nous permet de ce fait, d'étudier les rapports existants entre les langues en contact tel est le cas du camfranglais. L'analyse de discours recueillis permet dans ce cas précis de repérer les phénomènes linguistiques indissociables aux principaux phénomènes tels que l'emprunt et l'alternance codique.

1. Méthodologie

Pour réaliser ce travail, nous avons recours aux méthodes quantitative et qualitative. La première méthode englobe la présentation d'une grande quantité de données statistiques descriptives, la technique d'échantillonnage. Elle prend en considération les méthodes d'enquête ou les instruments d'observation propres aux pratiques et aux représentations tels que : l'observation directe et l'observation interactive. Pour le premier cas de figure, nous

avons recueilli, à l'aide d'un magnétophone, des conversations en camfranglais dans les lieux de fréquentation des camfranglophones tels que : le campus universitaire, les rues, les lycées, les quartiers, des bars et autres lieux de fréquentation des jeunes de la ville de Ngaoundéré. Pour le second cas par contre, nous avons opté pour l'entretien directif (questionnaire) sur un échantillon de 150 enquêtés locuteurs du camfranglais ou non (jeunes scolarisés ou non, enseignants, les fonctionnaires compris entre 7 à 40 ans, etc.), et l'entretien semi-directif (interview réalisée à l'aide d'un magnétophone en camfranglais) sur un échantillon de 05 interviewés (deux étudiants, deux autochtones et un fonctionnaire de 40 ans).

À côté de cette première méthode d'enquête, nous nous sommes beaucoup plus focalisées sur la méthode qualitative qui « consiste à remonter à une certaine représentation de la réalité à partir des données collectées » Gilbert Daouaga Samari (2014 : 28). Les réalités linguistiques présentes dans notre corpus, nous ont permis d'analyser les phénomènes d'alternances et d'emprunts dont il est question.

Enfin, la convention de transcription adoptée est celle de Carole de Féral (2006b) qui opte pour la transcription phonologisante. Mais certains phénomènes linguistiques mis en exergue dans les discours en camfranglais nous ont amené à prendre également en considération la transcription francisante tel est le cas des mots anglais et des mots issus des langues camerounaises qui se francisent. À côté de ce premier aspect, les signes tels que + (une pause courte), ++ (une pause longue), le soulignement marque le chevauchement, : (marque l'allongement syllabique court), :: (lorsqu'il est long) et ::: (lorsqu'il est encore plus long). Les extraits I (1, 2, 3, 4, 5 et 6) sont obtenus par l'observation directe et ceux E (1, 2, 3 et 4) sont issus de l'entretien entre un enquêteur et les camfranglophones interviewés.

2. Emprunts

D'une manière générale, les emprunts sont des « forme(s) d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté » Deroy (1956 : 18). Ngalasso (2001 : 16) quant à lui en propose une définition plus technique : il s'agit « d'éléments qui passent d'une langue à une autre, s'intègrent à la structure lexicale, phonétique et grammaticale de la nouvelle langue et se fixent dans un emploi généralisé de l'ensemble des usagers, que ceux-ci soient bilingues ou non ».

Ainsi, la condition fondamentale de l'emprunt est avant tout une situation de bilinguisme ou de plurilinguisme : il ne peut y avoir emprunt que s'il y a, à un moment donné, situation de contact de langues, totale ou partielle, entre groupes ou communautés linguistiques. L'emprunt constitue, selon la formule de J.-F. Sablayrolles (2003 : 18) « un procédé universel d'enrichissement des langues dont il n'y a pas lieu de s'offusquer. On emprunte la dénomination en même temps qu'on importe une nouvelle réalité concrète [...] ou abstraite ».

L'emprunt est également défini comme l'adoption par un idiome d'éléments de langue d'un autre idiome. Cet emprunt peut être lexical, syntaxique, sémantique et phonétique. Ainsi, Dubois et Alii (1973) affirment à ce propos qu' « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne connaissait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts ».

2.1. Emprunts lexicaux

La composante lexicale du camfranglais est l'élément principal qui attire l'attention des linguistes et des sociolinguistes. L'accent est, à cet effet, mis sur les différentes langues et les phénomènes qui constituent ou composent ce qu'on entend par camfranglais.

2.1.1. Emprunts à l'anglais (franglais)

Le franglais est un mélange dans une phrase ou dans un énoncé des mots issus du lexique du français et de l'anglais. C'est dans ce sens qu'Augustin Emmanuel Ebongue et al (2010 : 260) affirment que « Cette variété très simplifiée de camfranglais se rapproche souvent du franglais et sollicite essentiellement le français et l'anglais ».

André-Marie Ntsobé et al (2008) essaient de reprendre la définition du camfranglais donnée par Ze Amvela cité par Chia (1992). Pour ces auteurs, le franglais est un exemple classique d'interférence ou de mélange de langues qui fait appel à l'usage des mots français et anglais dans un même énoncé. Ce phénomène linguistique inclut obligatoirement le concept d'alternance codique. Ainsi, les phrases franglaises font appel aux phénomènes d'emprunt et d'alternance codique, qui sont l'un des éléments linguistiques permettant de décrire le phénomène de contact de langues.

L'emprunt à la langue anglaise permet d'enrichir ce parler camerounais tout en formant son lexique qui est en voie de construction. Le camfranglais est donc à sa phase principale de formation en tant que langue en empruntant des lexies à diverses langues camerounaises et étrangères. Dans le corpus, on constate que le camfranglais est construit sur une base française et emprunte à la langue anglaise. Ainsi, les phrases suivantes, issues d'une conversation entre les étudiants au sein du campus, illustrent ce phénomène d'emprunt à la langue anglaise :

Ex (1) a. Mais : il y a un boy qui a pris ça hier à 5.

On va même **take** ça aujourd'hui là + +

Ils n'ont même pas **begin** + +

Ils ont déjà **begin** non + je vois les gars rentrer avec la machine non :

Non+ ils n'ont pas **begin** + la porte même n'est même pas **open** + + De fois tu es seulement à la maison + tu t'ennuies même+ tu **ask** aux parents : je veux **back**+ je veux **back**+ je veux **back**+ + (Extrait I1 du 01.07.2018).

Ex (1) b. La batterie **take** + +

Ça **take** une fois + avec 64% + +

Merde+ on va encore **wait** + +

C'est comme maintenant+ ça va **take** + +

Ça **take** une fois+ +

On va encore **wait** + + (Extrait I2 du 03.07.2018).

Les mots en gras présents dans ces énoncés sont issus de l'anglais tout en conservant leur forme et leur sens de départ (anglais). Le tableau ci-dessous facilite leur lisibilité

Emprunt	Sens en anglais	Sens en camfranglais	Contexte d'occurrence	Traduction littéraire
Ask	Demander	Demander	Tu ask aux parents	Tu demandes aux parents
Begin	Commencer	Commencer	Ils n'ont pas begin	Ils n'ont pas commencé
Back	Rentrer	Rentrer	Je veux back	Je veux rentrer
Take	Prendre	Prendre	On va take ça aujourd'hui là	On va prendre ça aujourd'hui là
Open	Ouvrir	Ouvrir	La porte même	La porte même n'est

			n'est pas open	pas ouverte
Wait	Attendre	Attendre	On va encore wait	On va encore attendre

2.1.2. Emprunt à l'anglais et aux langues camerounaises

Plusieurs chercheurs ont effectué des travaux scientifiques dans le but de présenter les différentes composantes linguistiques du camfranglais, en réinsérant la place primordiale des langues camerounaises, qui n'ont pas cessé d'enrichir le lexique de ce parler. C'est le cas de George Echu (2008 : 52-53) qui affirme : « Le camfranglais où se combinent le duala, le français et l'anglais se répand de plus en plus au Cameroun ».

Il¹ va encore plus loin quand il affirme, pour rappeler la présence des langues camerounaises : « En s'exprimant dans un français argotique, ils (les locuteurs) empruntent aux autres langues : anglais, pidgin English, langues camerounaises, langues étrangères enseignées au Cameroun » (2008 : 52).

Dès sa création, le camfranglais a toujours fait appel aux langues camerounaises pour son enrichissement et son évolution. Pour illustrer les propos de George Echu concernant la composante lexicale du camfranglais, nous allons étudier les emprunts aussi bien à l'anglais qu'aux langues nationales camerounaises.

Le camfranglais ayant pour langue mère la langue française, emprunte, pour des raisons de pauvreté et d'indépendance, à diverses langues parmi lesquelles l'anglais, illustré supra et les langues nationales. Plusieurs langues locales, notamment pour la plupart, des langues véhiculaires tout comme celles vernaculaires, admettent une formation parfaite d'énoncés camfranglais. Il s'agit entre autres du duala, de l'éwondo, du *fulfulde*, du bassa, etc., d'après la répartition géographique des véhiculaires camerounaises ainsi que des locuteurs.

Cependant, on ne saurait parler du camfranglais en abordant uniquement la présence des langues camerounaises dans un énoncé français. Evoquer la notion de camfranglais dans cette partie revient donc à prendre en considération, en plus des emprunts aux langues camerounaises, les mots anglais utilisés dans ces énoncés. Ainsi, les phrases détachées ci-dessous ne sauraient être considérées comme les réalisations camfranglaises. Il s'agit

¹ Renvoyant à Georges Echu cité plus haut

d'abord des conversations entre les étudiants, dans le village universitaire, ensuite de l'entretien avec un étudiant et enfin de l'interview avec un élève du centre-ville :

Ex (2) a. Non c'est mauvais **tara** (I3 du 07.07.2018).

Ex (2) b. Quand ça va **bolè** non+ ça va s'allumer seul + + (I2 du 03.07.2018).

Ex (2) c. Tranquille **mola** (I3 du 07.07.2018).

Ex (2) d. Je suis dans le **yamo** grave

Ma **dinwa**, je te **ndolo**

S'il me **ndem** c'est le **tobassi** qui tombe (E2 du 21.07.2018).

Ex (2) e. C'est un quartier d'abord où il y a les **fé** Il y a les **fé** hein+ + (E3 du 14.08.2018).

Les mots en gras sont des termes employés dans une partie des énoncés camfranglais. Ce parler s'enrichit grâce à ces différents emprunts qui font actuellement partie de son lexique. Il faudrait pour des raisons définitionnelles et linguistiques, noter la présence d'abord de la structure française, base de tout discours, puis repérer les mots anglais et enfin observer dans ces mêmes exposés la présence des mots issus des langues camerounaises. Ainsi, les énoncés ci-dessous illustrent, à travers le mélange des langues, la composition même des phrases camfranglaises. Il s'agit d'abord d'une conversation enregistrée dans un bar, puis d'une autre recueillie lors d'une interaction téléphonique et enfin d'un entretien entre les étudiants du village universitaire de Ngaoundéré.

Ex (3) a. A : Gars **lep** tes **wé** là mon frère+ Qu'est -ce que tu **djoss** comme ça+ je n'ai pas l'argent+ + Je t'avais donner...**Back** moi mes **fap** cent d'abord

B : Gars+ **ndem** d'abord ::

A : Oh+ **back** moi mes **fap**

A : **Wait** d'abord ::

B : Ma **go** doit manger gars+ elle n'a pas mangé depuis le **chap**

A : Depuis le **chap** hein+ + Maintenant je suis **came tongo** un genre un genre+ elle est **came** là+ elle est **go** avec un **boy** (I3 du 07.07.2018).

Ex (3) b. A : humm ! je peux savoir pourquoi + + **Djoss** moi alors+ peut être tu as les **mo wé** à me **djoss**+ puisque tu as insisté pour que je rappelle là

B : à part te dire que je te **yamo**+ tu veux encore que je te dise quoi

A : aka+ j'ai déjà **win flop** des gars qui me disent ça all les **days** gars+ je te **yamo** je te **yamo**+ ça a changé quoi sur ma vie

B : comment tu peux dire les trucs comme ça+ moi je suis spécial (I4 du 10.07.2018).

Ex (3) c. A : est-ce que selon toi alors, on **speak** camfranglais **flop** ici à ndéré que dans les autres villes ?

B : gars la **go**, moi je **djoss** que non+ les gars d'ici là + ils ne **tok** même pas le **wé** là mon frère+ parce que moi je **know** que si tu **back** la bas au centre chez nous+ au sud+ à douala+ à Yaoundé+ tu vas voir que les gars du **mboko** là- bas+ les gars du ghetto là-bas **tok mo+** parce que non :: c'est la langue du **business**+ comme les **gars djoss** que bientôt l'Italie+ la langue italienne ou le chinois+ sera la langue du business+ en tout cas+ chez nous maintenant ça sera le camfranglais qui est la langue du **business**+ tu **ya** non+ quand tu passes tu **tok** comme ça+ tu **tok tu tok tu send** gros le business devant+ comme ça tu vas **tchoko**+ **gi** les **do from** (E1 du 21.07.2018).

Ces trois extraits du corpus démontrent que le camfranglais est, comme le pensent certains locuteurs, un mélange, dans un même texte français, de mots empruntés à l'anglais et aux langues camerounaises. Certains mots anglais tels que « wait », « day », « all », « speak », « send », etc., quoi que rares dans ces énoncés, permettent de renforcer ou de donner une dimension camfranglaise au texte. L'absence de ces mots anglais ramènerait nos énoncés à des simples discours en français endogène, c'est-à-dire en français camerounais. A côté de cet aspect définitionnel, ces emprunts donnent naissance à d'autres phénomènes linguistiques tels que : l'apocope, le calque, restriction et extension de sens, etc., s'attaquant exclusivement aux mots anglais. Quant aux termes issus des langues camerounaises, ils conservent leur forme et leur sens de départ. Le tableau ci-après présente davantage ces phénomènes

Emprunt	Origine anglaise	Phénomène linguistique	Contexte d'occurrence	Traduction littéraire
Gi	Give (donner)	Apocope	Si je te gi le number+	Si je te donne le numéro...
Wé	Way (manière)	Calque phonétique (chose, histoire)	Ils ne tok même pas le wé là mon frère	Ils ne parlent même pas l'histoire-là mon frère
From	From (de, à partir de)	Extension de sens (depuis)	Il m'a gi les do from	Il m'a donné l'argent depuis
Mo	Much (bien, beaucoup)	Glissement de sens (bien, bonne,	Djoss moi alors+ peut être tu as les mo	Dis-moi alors, peut être tu as les bonnes

		beaucoup)	wé à me djoss	choses à me dire
--	--	-----------	---------------	------------------

Dans ce cas d'emprunt, seuls les termes issus de l'anglais changent de forme ou de sens. Ceux issus des langues camerounaises à l'instar de « tchoko », « falla », « mboko », « djoss », gardent leur forme et sens de départ.

2.1.3. Emprunt à l'anglais et au pidgin English

Le camfranglais, ce parler hybride, fait aussi appel au pidgin english pour son bon fonctionnement. Le pidgin english, connu sous le nom d'anglais transformé, est un parler utilisé majoritairement dans la partie anglophone du pays. Le camfranglais, pour enrichir son lexique, procède à l'usage, dans ses énoncés, des mots appartenant au pidgin english. Ces emprunts sont employés fidèlement dans cette langue d'accueil, en maintenant la même orthographe et le même sémantème. Les enquêtés, en définissant le concept de camfranglais, ne cessent pas d'affirmer sa composante linguistique, qui inclut le français, l'anglais et le pidgin english. Pour ce faire, le corpus recueilli comporte quelques éléments significatifs pouvant répondre d'une manière pratique à cette définition du camfranglais comme le mélange du français/anglais et du pidgin english. L'extrait de l'entretien entre l'enquêteur et l'interviewé (étudiant) sudiste illustre le phénomène d'implication du pidgin english dans le discours camfranglais.

Ex (4) B : Je **know** pas ça ::: je **tchop** ça non ma mère

A : à Ndéré où alors on **speak** flop camfranglais ?

B : aah la **go + go falla** non père :: moi je **know** que ::: je **comot** du sud non la **go +** moi je **know** que c'est là-bas non ::: ici là je know pas les gars du ghetto ici là + parce que moi je suis :: depuis que je suis là + je ne **waka** pas trop + parce que je know pas les gars d'ici là mon frère :: ils sont du genre bizarre bizarre + un genre un genre + ce qui fait que moi je les **fia** mal + tu vois un peu non + donc quand je vois un **boy** comme ça là + je **tok** avec lui avec mes pieds dans la poche + s'il dit que heuh + je **hion** tu **hia** non + je hion directement + + donc moi je know que c'est au sud là qu'on tok trop ça + + en tout cas hein + partout là où il y a les boys non :: on tok toujours ça donc + ça ne peut pas manquer tu hia non + même si on ne tok pas trop + ça veut dire qu'il y a pas trop de boys tu hia non + donc partout on tok ça + partout on tok les wé comme ça là (E1).

Dans ces deux interventions (A et B), l'on note la présence de quelques mots appartenant à l'anglais tels que : « boy » et « speak » et l'abondance des mots issus du pidgin english avec les mots tels que : « tok », « hia », « falla », « comot », « gnon », « flop », « fia », sans oublier le terme « know » qui, d'après son orthographe, peut, à la fois être considéré comme le lexique de l'anglais que celui du pidgin car la distinction entre les mots anglais et ceux du pidgin english est floue dans les discours camfranglais.

En plus, dans ce cas d'espèce, les termes anglais et quelques rares mots français sont les seuls présentant de changement de forme et/ou de sens. Ce changement est causé par la présence des phénomènes linguistiques issus de l'emprunt. Le tableau ci-après explique davantage ces processus

Emprunt	Origine	Phénomène linguistique	Contexte d'occurrence	Traduction littéraire
Ndéré	Française (Ngaoundéré, ville du Cameroun)	Syncope	A Ndéré où speak t-on flop camfranglais ?	A Ngaoundéré, où parle-t-on beaucoup camfranglais ?
Comot	Anglaise (come out : venir dehors)	Analogie (sortir, venir)	Je comot du sud non la go	Je sors/viens du sud jeune fille
Hia	Anglaise (to hear : entendre)	Calque sémantique (entendre)	Je hion tu hia non+ je hion directement	Je fuis, tu entends non, je fuis directement
Waka	Anglaise (to walk : marcher)	Calque sémantique (marcher)	Je ne waka pas trop	Je ne marche pas trop

Tous les mots issus de l'anglais ont épousé des formes et des sens nouveaux à ceux de la langue anglaise donnant ainsi naissance aux calques sémantique et phonétique voire à l'analogie. Les mots français par contre participent à l'amuïssement des certaines syllabes nécessaires à la formation de la syncope. Le processus de changement de forme et de sens n'est pas l'apanage du camfranglais, il est plutôt le résultat de l'emprunt du camfranglais au pidgin english.

Après avoir brossé d'une manière superficielle l'emprunt à l'anglais et au pidgin english, il convient de procéder à l'étude de l'emprunt morphologique.

2.2. Emprunt morphologique

Le camfranglais étant le lieu parfait où se réalise le mixing-code est également ce lieu de réunion des sons issus de diverses langues du Cameroun, qu'elles soient nationales ou officielles, tout en présentant une articulation phonique propre aux langues d'origine. Ainsi, dans un extrait de texte camfranglais, des sons constituent également ce qu'on nommera emprunt phonétique. Le discours ci-après issu de l'interaction et de l'entretien entre les étudiants illustre ce mélange phonique :

Ex (5) a. Wouaih+ on va **ya** mo un genre un genre+ on go en ville+ + Et si la **mbok** ci **ndem**+ on descend ici là+ gars+ on a les partenaires cass ici là non+ +(I3 du 07.07.2018).

Ex (5) b. Aah+ la **go go falla** non père :: moi je **know** que :: je **comot** du sud non la go+ moi je know que c'est là- bas non (E1 du 21.07.2018).

Ex (5) c. ha ! toi tu es une **nga** non+ tu vois comment tu es en train de tok les faux **wé** comme ça non père+ donc si tu **tok** déjà ça comme ça+ ça veut dire oooh :: qu'il y a les **nga** qui **tok** ça franchement+ parce qu'il y a les nga qui **dak** le gé non+ quand la go **dak** le **gé** est-ce qu'elle **hia** ::: c'est le 7eme filon là+ tu vois comment ta tête pamla un peu un genre un genre là (E1 du 21.07.2018).

Dans nos trois items, les mots français, anglais et issus des langues camerounaises gardent leur prononciation d'origine. Les termes tels que « falla », « tok », « comot », « hia », etc., maintiennent la prononciation du pidgin-english ; tel est le cas des emprunts aux langues camerounaises avec les mots tels que « ya », « mbok », « ndem », « dak », « pamla », etc. Le français par contre, de par son implication dans la réalisation du discours camfranglais parvient à donner une prononciation française aux mots ayant pour base anglaise ou « camerounaise² ». Les extraits ci-après issus de l'entretien entre deux étudiants et un autochtone illustrent autres phénomènes linguistiques qui se greffent à l'emprunt :

Ex (5) d. Vous essayez un peu d'échanger+ vous **chénez** un peu pour voir comment vous allez gérer la situation (E1 du 21.07.2018).

Ex (5) e. Ce que le gouvernement peut do non ; mola je ne vois même pas gars ::+ tout ce que le gouvernement peut do+ c'est qu'il djoss que non : vous ne **djossiez** plus le camfranglais (E2 du 21.07.2018).

² Le terme « camerounaise » renvoie ici aux emprunts issus de langues camerounaises (nationales).

Ex (5) f. C'est l'entourage+ c'est les gars qui sont à côté de moi+ mais le temps que j'étais venu ici là+ quand même je ne **djossais** pas flop+ seulement au cas où :: quand je suis arrivé ici là+ bon (E4 du 13.08.2018).

Ex (5) g. C'est comme ça qu'elle commence à tok les faux **faux wé**+ elle tok les faux **faux wé** tu ya mo+ elle tok les faux **faux wé** tu ya mo+ +

Les mots tels que « chénez » [chene], « djossez » [jose], « djossais » [josè] sont respectivement issus de l'anglais et des langues camerounaises. Mais à côté de ce phénomène d'emprunt lexical, on note également l'emprunt morphologique car ces mots se francisent en adoptant les traits morphologiques du français. Ceci est matérialisé par l'usage des désinences « ez », « ais » propre au présent de l'indicatif et à l'imparfait de la langue française. Le tableau ci-après illustre davantage ce phénomène de distorsion morpho-phonologique en précisant les phénomènes secondaires mise en exergue :

Emprunt	Origine	Phénomène linguistique	Contexte d'occurrence	Traduction littéraire
Djossais	Camerounais e (djoss)	Distorsion morphologique	Quand même je ne djossais pas flop	Quand même je ne parlais pas beaucoup
Djossez	Camerounais e (djoss)	Distorsion morphologique	Vous ne djossez plus le camfranglais	Vous ne parlez plus le camfranglais
Faux wé	Française (faux) + pidgin english (wé)	Composition	C'est comme ça qu'elle commence à tok les faux faux wé	C'est comme ça qu'elle commence à parler les bêtes choses
Chénez	Anglaise (change)	Distorsion morpho-phonologique	Vous chénez un peu pour voir comment vous allez gérer la situation	Vous échanger un peu pour voir comment vous allez gérer la

				situation
--	--	--	--	-----------

En plus de la distorsion morpho-phonologique et de la composition énumérée plus haut, l'on note également la présence dans notre corpus, d'autres phénomènes linguistiques qui se greffent à l'emprunt. Le tableau ci-après présente ces différents phénomènes :

Emprunt	Origine	Phénomène linguistique	Contexte d'occurrence	Traduction littéraire
Reback (remettre)	Anglaise (to back)	Préfixation	Pourquoi tu ne m'as pas reback ça oday	Pourquoi ne m'as-tu pas remis ça aujourd'hui ?
Oday (aujourd'hui)	Anglais (today)	Syncope	Pourquoi tu ne m'as pas reback ça oday	Pourquoi ne m'as-tu pas remis ça aujourd'hui ?
Mainto	Française (maintenant)	Apocope	Mainto + je jure + si je call mon père + il me donne l'argent	Maintenant je jure, si j'appelle mon père, il me donne l'argent
Zéco	Française (causer)	Verlanisation du verbe	Ils disent que zéco + djoss	Ils disent (emploi) que causer, parler
Sedjos	Camerounais e (djoss)	Verlanisation du verbe	Je te sédjo + + Il y a les gars qui renversent ça comme ça	Il te dit qu'il y a les garçons qui renversent ça comme ça
-répé	Française : -Père	Verlanisation du substantif (père)	-Oui + il y a les répé qui djoss + Même	-Oui il y a les pères qui parlent, même

-rémé	-Mère	- verlanisation du substantif (mère)	les professeurs à l'école -Quand ils arrivent rémé je veux la tchop + rémé j'ai la dalle	les professeurs à l'école -quand ils arrivent, la mère je veux la nourriture, j'ai faim
-réssé	-Sœur	- Verlanisation du substantif (sœur)	-Il y a aussi les réssé qui djoss ça	-Il y a aussi les sœurs qui parlent (utilisent) ça
Ter	Française (terroir)	Apocope	Le camfranglais c'est le chez moi + c'est mon ter	Le camfranglais c'est le chez moi, c'est mon terroir

L'apocope, la syncope, la verlanisation du substantif et du verbe ainsi que la préfixation sont indissociables non seulement du phénomène d'emprunt, mais témoignent aussi du changement de forme affecté aux mots empruntés à l'anglais, au français et aux langues camerounaises.

Voilà jusqu'ici présenté le phénomène d'emprunt morphologique, qu'en serait-il de l'emprunt phonétique ?

2.3. Emprunts phonétiques

Le camfranglais, vue sa diversité géographique et le nombre important de ses usagers et par ricochet l'impact de l'environnement linguistique sur ces derniers, participe au phénomène de chevauchement phonologique car certains mots sont doublement articulés³. On note à cet

³ En plus de la prononciation d'origine, ces mots adoptent une autre prononciation propre à la langue d'accueil. C'est dans ce sens que Daniel Baggioni, 1997, parle d'adaptation à la langue sur les plans phonologique et phonétique.

effet une instabilité phonique caractérisée par deux prononciations d'un même mot ou d'une même réalité linguistique. Les phrases ci-dessous provenant des entretiens avec les étudiants et élèves illustrent ce phénomène :

Ex (6) a. Je go cota mon **wé**+ je back à la piol + je gère en 6 /4+ + (E1 du 21.07.2018).

Ex (6) b. Gars tu as hanbok+ gars gi moi seulement un petit way+ moi je veux seulement un djanga **wé** tu ya non+ ya seulement je peux take sur ça+ tu me back seulement un petit **wé** je vais take comme ça+ (E2 du 21.07.2018).

Ex (6) c. Au petit marché ici là tu verras+ que 90% des boys qui came **buy** la tchop : (E2 du 21.07.2018).

Ex (6) d. Mais si tu lui dis que : **buy** moi ça+ il va go vite vite (E3 du 13.08.2018).

Les mots « way » et « buy » particulièrement touchés par le phénomène de chevauchement phonologique peuvent être articulés selon les différents locuteurs respectivement [we]/[wa], [be]/[baj]. Un même locuteur, en fonction de l'auditoire peut également utiliser les deux prononciations, même s'il n'y a pas de différence notable pouvant nous aider à déterminer les usagers spécifiques de ces variétés. Mais il est important de souligner que ces mots s'éloignent d'abord de leur prononciation d'origine pour épouser une prononciation autre que celle de la langue française comme ce fut le cas des néologismes. On peut dire que ces mots ont épousé la prononciation « camfranglaise » du moment où [wa] et [be] ne sont articulés ni en anglais ni en pidgin english. Le tableau ci-après explique davantage ce phénomène de chevauchement phonologique

Emprunt à l'anglais	Prononciation	Phénomène linguistique	Contexte d'occurrence	Traduction littéraire
Buy	-[baj] anglaise -[be] camfranglais	Chevauchement phonologique	-90% des boys qui came buy [be] la tchop - Mais si tu lui dis que : buy [baj] moi ça	-90% de garçons viennent acheter la nourriture - Mais si tu lui dis que : achètes moi ça
Way	-[wa] pidgin english	Chevauchement	-Je go cota mon ways	Je pars couper ma

		phonologique	[wa]+ je back à la piol	chose, je rentre à la maison -donne-moi
	-[wé] camfanglais		-Gi moi seulement un petit way	seulement ma petite chose

2.4. Calques des langues camerounaises

Le « calque » est une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact des langues. Selon Darbelnet (1963), le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. G. Rondeau (1986 : 48) remarque que le calque est : « la traduction littérale et mot à mot d'un terme d'une langue dans l'autre, y compris le modèle syntaxique ». Il est défini par Josiane F. Hamers (1997 : 64) comme « une forme linguistique causée par l'interférence en situation de contact de langues ». Ainsi, selon Darbelnet (1963) cité par Hamers (1997 : *ibid.*) : « Le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre ».

Les phrases ci-après, produit lors d'une conversation entre les étudiants et un parent camfranglophone, matérialisent ce phénomène de calque des langues camerounaises ou du français endogène :

Ex (7) a. En tout ça **ce que je think ce que quoi** + c'est que quand tu es un peu face les way comme ça là + tu y a d'abord si est-ce que à ndéré il y a flop les langues (E2 du 21.07.2018).

Ex (7) b. Demain **on va sauf que activer** gars + on doit do l'histoire- là jusqu'à : (I2 du 03.07.2018).

Ex (7) c. Tu peux même pas know + parce que depuis que tu djaf des do des teachers là + **tu ne peux même pas falla les gens** + + (I5 du 20.08.2018).

Dans les deux premiers items, l'expression « ce que je think ce que quoi » et « on va sauf que activer » sont des formes dérivées au français camerounais et par conséquent un calque des langues camerounaises. Le dernier item quant à lui, présente une syntaxe camerounaise avec une position du COD qui pourrait en français standard causer l'agrammaticalité de la

phrase : « tu ne peux même pas falla les gens ». En français normé, le COD se placerait davantage après la négation « ne » pour donner « tu ne me (nous) falla pas ».

3. Alternances codiques

J.J. Gumperz (1982) définit l'alternance codique comme la « juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents ». L'alternance codique ou le code-switching est un phénomène de contact de langues caractérisé par une alternance d'au moins deux codes linguistiques. Elle peut avoir lieu à divers endroits d'un discours, parfois même à l'intérieur d'une phrase, et le plus souvent là où les syntaxes des deux codes s'alignent. Elle peut être dans ce cas intraphrastique, interphrastique et extraphrastique.

L'alternance intraphrastique intervient comme le souligne Ndiassé Thiam (1997 : 32) lorsque : « Les structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase, c'est-à-dire lorsque les éléments caractéristiques des langues en cause sont utilisés dans un rapport syntaxique très étroit, du type thème-commentaire, nom complément, verbe-complément ».

3.1. Alternance français/anglais

Comme son nom l'indique, le phénomène d'alternance intraphrastique se passe à l'intérieur d'une construction phrastique. L'extrait du discours ci-dessous essaie d'expliquer ce phénomène malgré le nombre restreint d'éléments illustratifs en ce qui concerne l'alternance français/anglais.

Ex (8) On wait...(E et I).

L'alternance français/anglais, qui est d'abord la réponse donnée par les locuteurs de Ngaoundéré concernant la définition du camfranglais, n'est malheureusement pas illustrative dans les énoncés camfranglais rencontrés. La définition du concept de camfranglais pris dans le sens du mélange du français et de l'anglais reste théorique. Du point de vue pratique, en considérant les données recueillies par observation directe et par l'entretien semi-directif effectué en camfranglais, les discours obtenus sont en quelque sorte un mélange du français, de l'anglais et bien-sûr des langues camerounaises. On ne saurait donc, du point de vue

définitionnel, dire que le camfranglais est un mélange du français et de l'anglais uniquement comme l'avait souligné Augustin Emmanuel Ebongue et Paul Fonkoua (2010). On partage plutôt l'idée de Chia cité par André-Marie Ntsobé et al (2008 : 18), selon laquelle : « Le camfranglais n'est ni le franglais que Ze Amvela, 1983 a décrit, ni une autre forme de changement de code ».

L'alternance français/anglais est pauvre en camfranglais du fait du manque d'autonomie de ce parler, car son lexique et sa syntaxe sont, pour la plupart des cas, français. Parler camfranglais implique une connaissance superficielle ou profonde de la langue française. Mais la maîtrise de la langue anglaise n'a aucune influence sur la manière de parler camfranglais. C'est la raison pour laquelle les locuteurs parlant le camfranglais font principalement appel à l'emprunt pour des besoins de communication ou de mélange parfait en ce « code ». Quelques rares mots anglais présents dans les discours camfranglais sont facilement maîtrisables même si les locuteurs n'ont pas eu à apprendre véritablement l'anglais. Il faudrait également prendre en considération la présence du pidgin English, qui fragilise l'importance de l'anglais dans la réalisation des énoncés camfranglais.

Donc le camfranglais reste le domaine de prédilection des jeunes camerounais ayant une certaine connaissance de la langue française. On peut alors dire qu'il est principalement constitué du point de vue linguistique de la mise en scène des deux langues officielles du pays, de l'emprunt du français à l'anglais.

3.2. Alternance franglais/langues camerounaises

Parler de l'alternance franglais/langues camerounaises revient à prendre en considération, en plus de la dimension lexicale, la dimension phrastique réservée à la syntaxe. Il s'agira d'étudier d'une manière grammaticale, la construction des phrases camfranglaises en expliquant la présence des différents codes impliqués dans la production des phrases ou des énoncés.

Dans le présent travail, après avoir constaté l'indépendance lexicale et syntaxique du camfranglais vis-à-vis des autres langues, la prise en considération du niveau inférieur de l'alternance codique qui correspond à l'alternance intraphrastique a été effectuée. Elle intervient comme le souligne Ndiassé Thiam (1997) à l'intérieur d'une structure phrastique.

Ainsi, les items ci-dessous, issus de l'entretien entre l'enquêteur et un étudiant nordiste, nous aiderons à expliciter le phénomène d'alternance franglais/langues camerounaises dans les énoncés en camfranglais.

Ex (9) a. Amoto+ viens buy

Ex (9) b. My love+ comme tu vois là+ mi yidi ma

Ex (9) c. Je le love et puis :: et aujourd'hui o wari o mohi am + il go ... (E2 du 21.07.2018).

Dans le premier item, considéré du point de vue syntaxique comme une phrase impérative, les deux mots qui constituent cette phrase représentent également deux codes linguistiques différents. Ainsi, le mot « Amoto » issu de l'une des langues camerounaises partage les mêmes fonctions syntaxiques que le verbe « venir » conjugué à la deuxième personne du singulier, présent de l'indicatif, suivi du verbe « buy » emprunté à l'anglais. On note par conséquent que cette phrase alterne deux codes tels que l'ewondo et le franglais.

Le second item quant à lui est composé du thème (sujet, COD ou COI) « My love+ comme tu vois là » correspondant à la structure de la phrase française, puisque dès l'entame de la phrase, on rencontre un groupe nominal en anglais « my love » ; puis, on constate la présence de quelque commentaire renvoyant au thème en français « comme tu le vois » et enfin on note la présence du rhème (le sujet dont on parle, ce dont il s'agit) : mi yidi ma, produit en *fulfulde*.

Le troisième item pour conclure présente une structure syntaxique un peu complexe. La phrase commence par une construction française « je le love et puis et aujourd'hui » qui implique l'utilisation par le locuteur du verbe « love » donnant au texte un thème précis l'amour. La suite de l'énoncé produit en *fulfulde* « o wari o mohi am » (il est venu me draguer), apparaît comme une nouvelle information sur le thème évoqué précédemment : l'amour.

4. Résultats et discussions

Les mécanismes linguistiques mis en œuvre dans la réalisation des énoncés en camfranglais sont certes nombreux, mais l'emprunt, avec ses différentes formes, est la figure marquante impliquée dans cette composition. Comme l'ont déjà souligné André-Marie Ntsobé et al (2008), le camfranglais emprunte à l'anglais, au pidgin english et aux langues

camerounaises. Tel est également le cas dans cette étude. On rencontre à cet effet, l'emprunt à l'anglais donnant naissance au franglais, une variété simplifiée du camfranglais d'Augustin Emmanuel Ebongue et al (2010) et au camfranglais constitué de l'emprunt en plus de l'anglais, au pidgin english et aux langues nationales camerounaises. Mais dans notre étude, à côté du phénomène d'emprunt lexical aux langues en présence, on note également le calque de ces mêmes langues.

Le présent travail est important en ce qu'il permet de voir, non seulement les différents phénomènes linguistiques impliqués dans la formation des énoncés camfranglais au côté de l'emprunt et de l'alternance codique. Mais il présente aussi les différentes langues liées à la formation de ces énoncés. Par contre, un corpus issu d'une chanson camerounaise serait, non seulement riche en emprunt, mais aussi en alternance codique. Aborder l'étude des néologismes, de la re/désémantisation mettra davantage en exergue d'autres phénomènes importants dans ce parler.

Conclusion

Il était question dans la présente étude d'examiner les alternances et les emprunts dans le camfranglais, parler camerounais. En d'autres termes, il a été question de présenter les différentes composantes (lexicale, syntaxique, phonétique et morphologique) ainsi que les différents phénomènes linguistiques indissociables aux phénomènes de départ (l'emprunt et l'alternance codique) nécessaires à la composition des énoncés camfranglais. Rappelons que ce parler est le lieu d'expression de la diversité linguistique camerounaise. Les emprunts lexicaux à l'anglais et aux langues camerounaises gardent leur prononciation d'origine, même s'ils épousent des formes françaises avec l'apparition des désinences verbales françaises (djoussez, chenez). Pour ce qui est de l'emprunt à la langue française, les phénomènes de verlanisation, d'apocope et de syncope participent à sa déformation morphologique. Les processus tels que le glissement sémantique, l'extension et la restriction de sens, l'analogie touchent essentiellement les emprunts à l'anglais et au français. La multitude et les différentes formes (sens, forme) d'emprunt à l'anglais, au pidgin english et aux langues nationales camerounaises enrichit ce parler tout en exprimant son indépendance vis-à-vis de la langue française et des langues nationales en présence. Le phénomène

d'alternance codique quant à lui reste faible en camfranglais car, seule l'alternance intraphrastique est représentative eu égard au corpus analysé.

Références bibliographiques

- BAL W., 1984, « Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire », in *Le français en Afrique*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.
- BLANC M., 1997, « Mélange de codes », in M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique-Concepts de base*, Paris, Mardaga, pp. 207-210.
- BOUKOUS A., 1999, « Le Questionnaire », in L.J. Calvet et P. Dumont (dir.), *L'Enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, pp.15-29.
- CALVET L.-J. et al., 1999, « L'enquête sociolinguistique », in *L' Harmattan*, pp.1-20.
- DARBELNET J., 1963, *Regards sur le français actuel*, Montréal : Beauchemin.
- DEROY L., 1956, *L'Emprunt linguistique*, Paris : Belles lettres.
- DUBOIS J. et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- EBONGUE E., et al., 2010, « Le camfranglais ou les camfranglais ? », in *Le français en Afrique*, n° 25, pp. 260-270.
- DAOUAGA G., 2012, *La Politique linguistique éducative du Cameroun : attitudes et représentations relatives à l'intégration des langues nationales dans les écoles primaires de l'Adamaoua*, Mémoire de master II, sous la direction de Mme Léonie METANGMO-TATOU, Université de Ngaoundéré, inédit.
- EFOUA-ZEENGUE R., 1999, « L'emprunt, figure néologique récurrente du camfranglais, un français fonctionnel au Cameroun » in *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la Francophonie* (sous la direction de Gervais Mendo Zé), Paris, Publisud, pp. 168-177.
- EOLE, 2003, « Quelle langue parlons-nous donc ? », in *Annexe documentaire 18* © SG/CIP, pp. 1-3.
- Equipe IFA, 2004, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, © EDICEF/AUF.

- GUMPERZ J., 1989. Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative. Paris : L'Harmattan.
- HAMERS J., 1997, « Calque », « Contact de langues », « Emprunt », in *M.-L. Moreau (éd.), Sociolinguistique-concepts de base*, Paris, Mardaga.
- MOREAU M. L. (éd.), 1997, *Sociolinguistique-Concepts de base*, Paris, Mardaga.
- NDONGO V. 2016, *Dictionnaire du camfranglais*, LeBledParle.com, Marchelo TIENTCHEU.
- NTSOBE M., 2008, *Le camfranglais : Quelle parlure ? Etude linguistique et sociolinguistique*, nouvelle version augmentée et corrigée, Peter Lang.
- NZESSÉ L., 2015, Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun (1990-2015), in *Le français en Afrique* n° 29, Institut de linguistique française - CNRS UMR 7320 – Nice.
- RONDEAU G.,1984, *Introduction à la terminologie*. Chicoutimi : Gaétan Morin.
- SABLAYROLLES J.-F., 2003, *L'innovation lexicale*. Paris : Champion. (coll. Lexica)
- THIAM N., 1997, « Alternance codique », in M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique-Concepts de base*, Paris, Mardaga, pp. 32-35.

Etude morphologique du lexique des TIC à travers les variétés de français en Côte d'Ivoire

KOUADIO Pierre Adou Kouakou et TOURE Hamed Losseny

Pierreadou.pa@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

Outil de communication et d'échange par excellence, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont connu un essor fulgurant depuis leur avènement. Démontrant ainsi une indispensabilité, une efficacité et surtout une nécessité de grande envergure dans un monde en perpétuel évolution. Elles ont considérablement évolué ces dernières années au point de bouleverser la vie quotidienne des populations. Ainsi, les TIC vont faire irruption dans les interactions verbales et diffusions médiatiques qui ont la particularité de se faire, la majeure partie du temps en français, langue de communication par excellence à statut privilégié de ces populations. Cet article met en relief l'influence des Technologies de l'Information et de la Communication sur les pratiques langagières et l'évolution du français en Côte d'Ivoire.

Mots clés : morphologique, lexique, TIC, variétés de français

Abstract

Communication and exchange tool par excellence, Information and Communication Technologies (ICT) have experienced a boom since their advent. Demonstrating an indispensability, efficiency and above all a necessity of large scale in a world in perpetual evolution. They have evolved considerably in recent years to the point of disrupting people's daily lives. Thus, ICT will burst into the verbal interactions and media broadcasts that have the distinction of being, most of the time in French, language of communication par excellence privileged status of these populations. This article highlights the influence of Information and Communication Technologies on language practices and the evolution of French in Côte d'Ivoire.

Keywords : morphological, lexicon, ICT, French varieties

Introduction

Gage de développement, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constituent un pilier essentiel à l'avancé, au progrès fulgurant et certain de ce monde. Comment pourrait-on définir les TIC ? Selon le dictionnaire LAROUSSE DE POCHE (2013), les TIC constituent l'ensemble des techniques et des équipements informatiques permettant de communiquer à distance par voie électronique. Aussi regroupent-elles les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement de l'informatique, de l'Internet et des télécommunications. Ainsi définies, les TIC regroupent la téléphonie (mobile et fixe), l'Internet, les médias de l'information, les réseaux sociaux (Facebook, Tweeter, Instagram, etc.). Selon J. GERBAULT (2002), ces technologies de l'information ont fait irruption dans presque tous les domaines de la vie en société, car elles sont devenues indispensables et favorisent l'épanouissement social. Elles vont ainsi permettre à l'humanité de passer du manuel à la mécanique avec une précision et une efficacité dans l'accomplissement des tâches quotidiennes. Dès lors, leur usage va bouleverser, au fil du temps, le fonctionnement de certaines composantes de la vie sociale. C'est bien ce qu'on observe au niveau de la langue, outil de communication de toute société humaine et servant par la même occasion de véhiculer aux TIC dans l'optique de faciliter leur intégration et leur utilisation. C'est ce qui fait dire à C. WOLOSIN (1996) que « *L'évolution rapide des nouvelles technologies et leur caractère international contribuent à l'instabilité terminologique* ». Par ces termes, l'auteur démontre, en effet, l'importance du rôle que jouent les TIC dans le processus d'évolution et d'enrichissement lexical des langues. Ainsi, dans cette réflexion, le cas de la Côte d'Ivoire, pays adepte des TIC, sera mis en évidence à travers les usages du français.

En effet, pays francophone de l'Afrique occidentale, la Côte d'Ivoire a hérité de la langue française comme langue officielle au lendemain de son Indépendance (J-M KOUAMÉ 2012). Langue en perpétuelle évolution, le français va peu à peu s'imposer dans la sphère linguistique de la population ivoirienne pour devenir la langue de communication de tous, de l'administration, de l'enseignement et la langue d'utilisation par excellence des TIC. N'étant pas en marge de la mondialisation de ces technologies, une grande partie de la population ivoirienne fera de l'utilisation des TIC une seconde nature qui finira par impacter ses pratiques langagières en français au point d'en créer tout un lexique dont seuls les « initiés » peuvent s'en servir. Mais comment se présente ce lexique issu des TIC et quels sont les

procédés formels de création de celui-ci ? Pour répondre à cette question, cette réflexion qui s'inscrit dans le cadre théorique de la sociolinguistique variationniste telle décrit par W. LABOV (1976)¹ portera sur une étude de la structure interne du lexique issue des TIC à travers les usages du français parlé en Côte d'Ivoire. Aussi émettons-nous l'hypothèse selon laquelle les procédés formels de création du lexique des TIC à travers les variétés de français en Côte d'Ivoire sont les même qu'en français standard (dérivation, troncation, sigles et abréviation, ...). Quant au recueil du corpus, il s'est fait à partir d'une enquête écologique, de la technique d'observation et d'entretiens semi-directifs. L'articulation de l'article se présente comme suit : un bref rappel de la dynamique du français en Côte d'Ivoire et une étude de la morphologique du lexique des TIC à travers les variétés de français.

1. La dynamique du français en Côte d'Ivoire

Depuis son instauration en tant que langue officielle de la Côte d'Ivoire, le français a fait montre d'un dynamisme se démarquant parfois des autres pays francophones. Avec ce statut, cette langue est devenue la langue de communication favorite de l'ensemble de la population ivoirienne et cela dans tous les domaines de la vie sociale (J. DÉRIVE et M-J. DÉRIVE, 1998). Aussi, pays multilingue, la Côte d'Ivoire compte-elle une soixante de langues réparties entre quatre grands groupes linguistiques (kwa, mandé, kru, gur) et certaines langues de la sous-région (wolof du Sénégal, le moré du Burkina Faso, le bambara du Mali, etc.) cohabitant ensemble. Au fil du temps, en l'absence d'une langue pouvant assurer de langue de ralliement des populations, le français va s'imposer à la société pour ainsi devenir, en plus de son statut de langue officielle, le véhiculaire national (J-M. K. KOUAME : 2012). En outre, la diversité du français en Côte d'Ivoire fait l'objet de maintes recherches dans le milieu scientifique particulièrement en linguistique. C'est ce qui a donc permis de savoir qu'il existe trois variétés de français sur le territoire ivoirien portant diverses désignations d'une recherche à une autre. A ce propos, J-M. KOUAME (2012) souligne que dans la littérature scientifique qui présente ces différentes formes de français en Côte d'Ivoire, on peut retenir les désignations les plus récurrentes, qui sont le français populaire ivoirien, le français ivoirien et le nouchi. Malgré cette diversification du français dans le pays, il demeure une intercompréhension entre les locuteurs d'une variété à une autre d'où l'appellation de continuum linguistique mise en relief par P.A.K. KOUADIO et D.N. YAO (2017). Ces

¹ Par « sociolinguistique variationniste » et selon W. Labov, il faut entendre l'étude des changements observés dans les productions langagières des individus en fonction de leurs milieux de vie, de leurs niveaux d'instruction, de leurs activités socioprofessionnelles, (etc.). Elle s'intéresse, en effet, à l'influence des facteurs sociaux sur le langage.

changements observés dans la pratique du français mettent en exergue son évolution et constituent une des preuves irréfutables de la particularité de la francophonie ivoirienne. Parmi mes facteurs sociaux qui ont influencé ce français, les TIC occupent une place prépondérante au point d'en créer un lexique, lequel fait, ici, l'objet d'une étude à travers sa morphologie.

2. Etude de la morphologie du lexique des TIC

Selon le dictionnaire de linguistique de J. DUBOIS et Al. (2002), la morphologie est :

La description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots (règles de formation des mots, préfixation et suffixation) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas (flexion nominale ou verbale).

C'est en effet, l'étude de la formation des mots et de leurs variations. Après analyse des données recueillies, il a été constaté la présence de bon nombre de termes et expressions obtenus grâce à divers procédés morphologiques qui vont favoriser la naissance de nouveaux mots (néologismes). Il s'agit notamment de la dérivation. Il y a deux types de dérivation : la dérivation formelle et la dérivation impropre ou la conversion. Dans la dérivation formelle, on peut obtenir deux types de résultats : la dérivation endocentrique quand il n'y a pas changement de catégorie grammaticale et la dérivation exocentrique quand on observe un changement de catégorie grammaticale. Dans les deux cas de figure, la suffixation reste le mode de procédé. On a également la troncation (apocope, syncope, aphérèse), les mots-valises et les sigles et abréviations.

2.1. La suffixation

La dérivation par affixation est une pratique qui consiste à adjoindre (avant, après, etc.) un ou plusieurs affixe(s) à une base appartenant à une catégorie donnée. Lorsque le dérivatif est placé avant la base on parle de préfixation et quand il s'ajoute à la fin de la base c'est une suffixation. Nous avons pu constater dans le corpus que cette dérivation par affixation qui est l'une des conséquences de l'impact de l'utilisation fréquente des TIC sur l'usage du français se manifeste généralement par l'adjonction d'un suffixe à la base. Ainsi, l'ajout de ce suffixe à la base permet d'avoir trois différentes catégories grammaticales issues du lexique. Ce sont des substantivations nominales, verbales et adjectivales.

2.1.1. La substantivation nominale par suffixation

Soient les énoncés suivants en (1) :

- Bonjour à tous les *facebookeurs*. (Propos de l'artiste chanteur ivoirien Arafat DJ dans une vidéo sur sa page Facebook).
- Toi t'es un vrai *photoshoper* même koi tchieee regarde tes photos là. (Propos d'un jeune gérant de cabine téléphonique conversant avec son ami sur la qualité des photos de ce dernier).
- Y'a pas plus *snapreuse* que toi ma copine. (Propos d'une jeune commerçante de fournitures scolaires à son amie au marché).
- Tellement je suis devenu un grand *tchateur* sur palm chat on me demande plus mot de passe lol.
- Tchèèè gars-là c'est un *buzzeur* même. Depuis là il fait publication seulement sur sa page (Propos d'un élève à ses amis à un arrêt de bus).
- Hier, les *whatsappeurs* de notre groupe « amour en ligne » m'ont fait une très belle surprise à l'occasion de mon anniversaire (Propos d'un jeune policier à ses amis étudiants dans un véhicule de transport en commun).
- Je dis ow, est ce que les *youtubeurs* la même gagne l'argent ? on regarde cadeau leurs vidéo chaque fois lol. (Publication d'un jeune sur Facebook).
- Hum moi mes *likeurs* [lajkœr] sont trop chap chap dans « j'aime » djo. (Propos d'un jeune étudiant à son ami dans une cabine téléphonique).
- Mdr des *shooteurs* soyés là. (Commentaire d'un jeune homme sur la photo de son ami sur Facebook).

De ces énoncés, la suffixation concerne les mots suivants :

Facebookeur / -euse [fesbukœr /-œz] « Quelqu'un utilisant le réseau social Facebook ».

Photoshoper /- euse [fotosopœr /-œz] « Quelqu'un utilisant un logiciel de modification de photo ».

Snapneur / -euse [snapœr /-œz] « Quelqu'un utilisant le réseau social Snapchat ».

Tchateur / -euse [catœr /-œz] « Quelqu'un échangeant des messages avec un autre (Téléphone, réseaux, social, etc.) ».

Buzeur / -euse [bœzœr /-œz] « Quelqu'un qui aime faire parler de lui à tout moment ».

Whatsappeur / -euse [watsapœr /-œz] « Quelqu'un utilisant le réseau social WhatsApp ».

Youtubeur / -euse [jutybœr /-œz] « Quelqu'un qui poste régulièrement ses vidéos sur le site YouTube ».

Likeur / -euse [lajikœr /-œz] « Quelqu'un qui aime quelque chose sur Facebook ».

Shooteur / -euse [ʃutœr /-œz] « Quelqu'un qui participe à une séance photo ».

Dans ce corpus, nous remarquons avant tout que les bases de ces noms sont le résultat d'un phénomène d'anglicisme² se trouvant en français. Ces bases se positionnent au départ dans la catégorie des noms et verbes. Elles sont généralement des désignations de sites, de logiciels, (etc.). En effet, à ces bases, les locuteurs adeptes des TIC ajoutent les suffixes « -eur /-euse » selon le genre de l'utilisateur. Cette suffixation à une base nominale ne changera pas au passage sa catégorie grammaticale contrairement aux verbes qui après suffixation du dérivatif deviendront des noms. Ces noms servent, en effet, à désigner un individu qui utilise ou pose une action ayant un rapport avec un domaine spécifique des TIC selon le contexte.

Lorsque que nous prenons le premier item de ce corpus, par exemple, nous avons au départ un nom de réseau social auquel s'adjoint le dérivatif « -eur » pour donner le nom « facebookeur ». Ce nouveau mot a été extrait d'une vidéo postée par l'artiste chanteur ivoirien Arafat DJ sur ledit réseau dans le but de saluer et rendre un hommage à ses fans. C'est ainsi, qu'il nommera les utilisateurs de ce réseau social les « facebookeurs ».

C'est le même cas lorsque la base est un verbe. Cela se démontre également à travers le verbe « shoot » qui est un verbe d'origine anglaise et qui signifie en français « tirer ». Ce verbe va subir l'adjonction de ce dérivatif nominal pour donner le nom « shooteur » désignant toute personne participant à une séance photo. Aussi, d'autres énoncés extraits des conversations nous ont démontré que ces nouveaux noms s'accordent comme tous les autres noms constituant ce corpus en genre et en nombres comme le stipule les règles d'usage de la langue française.

Ainsi, pour le masculin, nous aurons « facebookeur », « tchateur » et le féminin sera « facebookeuse », « tchateuse », (etc.). Ces nouveaux noms vont permettre aux utilisateurs d'avoir des dénominations particulières à leur portée n'existant pas en français standard.

² *Forme linguistique créée à partir de la langue anglaise ou propre à l'anglais et emprunts à la langue anglaise subiront une adjonction de suffixe.*

2.1.2. La substantivation verbale par suffixation

Soient les énoncés suivants en (2) :

- Tu passes tout le temps à *facebooker* au lieu de réviser tes leçons. (Propos d'un homme adulte furieux contre son fils ayant obtenu une mauvaise note à un devoir).
- Actu, c'est *whatsapp* qui est bon je te kouman bro. Trop de vrai "wé" là-bas (Propos d'un jeune étudiant à son ami à l'université).
- Hum tu es méchante quoi. Tu peux même pas *liker* souvent mes photos aussi tchrr. (Commentaire d'une jeune femme sur une photo publiée sur Facebook par sa camarade)
- Faut me *texter* ça hein stp là ça à faire beaucoup de preuve contre lui ma chère. (Propos d'une jeune couturière à sa cliente lors de leur échange).
- Allez-y *googler* un peu. Cela vous permettra d'avoir suffisamment d'information sur votre sujet. (Propos d'un enseignant du supérieur à ses étudiants à l'université).
- Si tu reçois le mail, n'oublie pas de le *forwarder* aux autres. (Propos d'un jeune informaticien à son ami lors d'une formation à l'université).
- Demain y'ai me connecter pour *tchater* un peu avec ton frère. Y'a trop longtemps même on a pas kozer. (Propos d'un jeune étudiant à la sœur de son ami à un arrêt de bus).
- Faut pas *virusser* mon PC hein. (Propos d'un étudiant à son condisciple utilisant son ordinateur portable dans lequel il a introduit sa clé USB lors d'un exercice à l'université).
- On *shoote* pas un peu lol. Famille on va profiter de la life boulééé même kiakiakia (Publication d'une jeune fille sur le réseau social Palm chat).

Les verbes issus de ces exemples en (2) sont les suivants :

Facebooker [fesbuke] « Action d'utiliser le réseau social Facebook »

whatsapp [watsape] « Action d'utiliser le réseau social WhatsApp »

Liker [lajke] « Action d'aimer quelque chose sur le réseau social Facebook »

Texter [tæste] « Action d'envoyer un message par téléphone ou sur les réseaux sociaux à quelqu'un ».

Googler [gugɔle] « Action d'effectuer des recherches sur le moteur de recherche Google ».

Forwarder [fɔrwarde] « Action de faire suivre, de retransmettre un message, un mail ».

Tchater [cate] « Action d'échanger verbalement sur les réseaux sociaux, par messagerie ».

Virusser [viryse] « Action d'introduire un virus dans un domaine technologique ».

Shooter [ʃute] « Action de prendre part à une séance photo ».

Comme dans le corpus précédent, ces verbes sont le produit d'un phénomène d'anglicisme. Ce sont en effet, des verbes ayant pour base des noms et des verbes d'origines anglaises. Leur formation se fait par adjonction du suffixe « -er » à la base. Similairement au cas de la dérivation par affixation de suffixe donnant un nom que nous avons traité plus haut, ici la dérivation se fait aussi avec des bases nominales et verbales formant après affixation du dérivatif « -er » un verbe. Ces bases auxquelles s'adjoint le suffixe verbal ont en commun le statut d'être des noms et verbes provenant du lexique des TIC.

Pour former par exemple le verbe « googler » [gugɔle] ou [gugle], les utilisateurs ont eu besoin de la base nominale « google » qui est un moteur de recherche dans le milieu informatique pour ensuite lui faire une suffixation de « -er ».

Quant au verbe « liker », il est obtenu après adjonction du suffixe « -er » à la base verbale « like » [lajk] qui signifie « aimer » en anglais. Les autres items de ce deuxième corpus sont le produit de ce même procédé morphologique. Avec ces verbes, les adeptes des TIC vont pouvoir définir et traduire les différentes actions qu'ils mènent dans ce domaine technologique.

2.1.3. La substantivation adjectivale par suffixation

Contrairement à la substantivation nominale et verbale, le phénomène de l'adjectivation du lexique des TIC à travers les variétés de français en Côte d'Ivoire est moins productif. Cependant, leur dynamisme et leur régularité nécessitent leur étude.

Soit les exemples en (3) suivants :

- Chui très résistant face à la tentation *facebookienne*. (Publication d'un étudiant sur le réseau social Facebook).
- Lol ! Heureux souvenir *facebookal* pour nous princesse. (Publication d'un enseignant du supérieur sur le réseau social Facebook).

Ces adjectifs qui font l'objet d'étude sont les suivants :

Facebookien /-ienne

Facebookal /-ale

La formation de ces adjectifs se fait par l'adjonction des suffixes adjectivales « -ien /-ienne » et « -al /-ale » à la base nominal « Facebook » qui est le nom d'un réseau social très prisé dans le monde de façon générale et particulièrement en Côte d'Ivoire. Dès lors, l'adjectif formé s'accordera en genre et en nombre avec le terme qu'il déterminera dans une circonstance donnée. Ainsi, ces adjectifs vont permettre aux utilisateurs de qualifier avec une certaine précision une émotion, un événement, (etc.) qui se déroule sur Facebook ou qui a un rapport direct avec ce réseau social.

2.1.4. Synthèse sur la dérivation par affixation de suffixe

Après notre analyse sur ces données recueillies auprès de nos enquêtés et sur les réseaux sociaux, nous constatons que les adeptes des TIC font usage des morphèmes suffixales « -eur / -euse » selon le genre de l'utilisateur ou de l'interlocuteur afin de les suffixer à des bases nominales pour former des noms. En outre, ce processus néologique ne donne pas naissance qu'aux noms uniquement. Avec ce même procédé de suffixation à la base, l'on a pu percevoir dans nos données des verbes créés à partir de base nominale ou verbale et des adjectifs avec des bases nominales intrinsèques aux TIC. La création de verbe se déroule par une adjonction du suffixe « -er » à la base (nominale ou verbale) et celle des adjectifs se fait par ajout de suffixe « -ien/-ienne » ou « -al/ -ale » à la base nominale « Facebook ». Ces nouveaux termes vont permettre de mieux transmettre leur message et leur pensée dans les conversations. Ainsi, il est possible après l'analyse de ces corpus de dégager les règles de formation morphologique suivantes :

- Formation de nom par suffixation à la base

Nom + « -eur/ -euse »

Verbe + « -eur/ -euse »

Exemple 1 : Photoshop + -eur / -euse = photoshopeur / -euse

Exemple 2 : Lik(e) + -eur / -euse = likeur / -euse

- Formation de verbe par suffixation à la base

Nom + « -er »

Verbe + « -er »

Exemple 1 : Facebook + -er = facebooker

Exemple 2 : Like + -er = liker

- Formation d'adjectif par suffixation à la base

« -al/ -ale »

Nom adjectif

« -ien/ -ienne »

Exemple 1 : Facebook + -al / -ale = facebookal / -ale

Exemple 2 : Facebook + -ien / -ienne = facebookien / -ienne

3. La troncation

La troncation est un procédé morphologique qui se manifeste par la suppression d'une ou plusieurs syllabe(s) d'un mot plus long. Cette suppression concerne soit la ou les syllabe(s) initiale(s) ou finale(s). Lorsqu'elle se passe au début du mot elle est appelée aphérèse et quand la suppression concerne la ou les syllabe(s) finales(s), on parle d'apocope. Ce procédé favorise la création de nouveaux mots à partir de base attestée.

Soient les exemples en (4) suivants :

- Les imbéciles-là ont signalé mon *face* tellement ils sont jaloux de ma life. (Propos d'un jeune chauffeur de taxi à son ami au téléphone).
- Groupe *wa* ? Qui est cho ? Mets ton number en commentaire. (Publication d'un jeune sur Facebook).
- Bro faut vite te *co*. J'ai un vrai son pour toi. (Propos d'un élève à son ami devant l'entrée de l'école à une récréation).
- Ma chérie moi mon *snap* passe plus bien actu sur mon téléphone là. (Propos d'une jeune femme restauratrice à son amie).
- Pardon faut te *deco* un peu souvent, toi tu penses que c'est travail t'as gagné là koi (Conversation entre un groupe de jeune attendant l'arrivée d'un véhicule de transport pour rentrer : Propos d'une fille à un des garçons du groupe)
- Mon *ordi* est en panne c'est pour cela je travaille au cyber. (Conversation entre deux jeunes enseignants du primaire dans un banque : Propos de l'un à son ami).

- Mets la *cam* stp. (Propos d'un adulte à son amie sur Skype).

Les mots tronqués qui font l'objet d'analyse sont les suivants :

- Face [fes] (Facebook)
- Wha / Wa [wa] (WhatsApp)
- Co [ko] (Connecter)
- Snap [snap] (Snapchat)
- Déco [deko] (Déconnecter)
- Ordi [ɔrdi] (Ordinateur)
- Cam [kam] (Caméra)

Nous avons ici des nouveaux mots créés grâce au procédé de troncation à la base. En effet, dans ce corpus, les bases de départ qui sont généralement des noms et verbes subissent une suppression de la ou des syllabe(s) finale(s). Cette suppression de syllabe ne permet pas de changer pas la catégorie grammaticale de départ du mot tronqué ; c'est-à-dire, lorsqu'on a un nom ou un verbe au départ, sa catégorie ne subit pas de changement juste après sa troncation. C'est le cas « face » qui est la résultante de la troncation de « Facebook » a gardé la même catégorie grammaticale (nom) du mot de départ et de l'item « déco » qui reste un verbe comme sa base « déconnecter ». Les mots nouveaux obtenus vont être utilisés à la place du mot de base dans les échanges entre adeptes des TIC.

4. Les mots-valises

Un mot-valise est un mot résultant de la fusion d'éléments empruntés à deux mots. C'est un procédé morphologique formant un nouveau mot avec deux autres mots tronqués. En effet, sa formation consiste à supprimer la (les) syllabe(s) finale(s) d'un mot et à joindre la base obtenue à un celui d'un autre mot qui subira aussi une suppression de(s) syllabe(s) initiale(s). Autrement dit, on appelle « mot-valise » un mot obtenu par l'apocope d'un premier mot et l'aphérèse du second. Avec ce procédé, deux mots désignant des réalités différentes sont associés pour représenter une seule réalité dans laquelle ces deux réalités se retrouvent dans un contexte bien précis lors des différents types de communication entre utilisateurs.

Tout comme les adjectifs, les mots-valises sont peu productifs mais restent assez dynamiques. Soient les exemples en (5) suivants :

- Joyeux *faceversaire* à nous petit frère chéri ! Pour eux ça fait 3 ans mais nous on connaît le début réel de cette amitié. Bisous ! (Publication d'une jeune fille sur Facebook).
- Annoncé depuis quelques mois, le *wibus*, le tout premier réseau de la SOTRA³ démarrera à Cocody ce vendredi 22 avril 2016. (Publication de l'entreprise SOTRA sur Facebook)

Les mots-valises issus du corpus en (5) sont :

Faceversaire [fesversɛr] « Anniversaire d'une relation amicale entre deux personnes Facebook ».

Wibus [wibys] « Autobus de transport de la compagnie SOTRA ayant une connexion Internet wifi ».

La formation de ces mots-valises a été possible grâce à une fusion entre deux autres mots. Pour former ces nouveaux mots, les utilisateurs ont supprimé la partie finale du premier mot et celle initiale du second pour ensuite les joindre dans le but de former un nouveau mot. Les mots de départ se situant dans la catégorie nominale donneront toujours un nom après leur fusion.

Ainsi, pour former le mot « faceversaire », les adeptes des TIC ont eu besoin de deux mots. Le premier mot est « Facebook » qui a subi une suppression de la dernière syllabe et le second « anniversaire » contrairement au premier perd ses deux syllabes initiales. Les produits de ces deux mots tronqués vont par la suite être associés pour donner le nom « faceversaire ».

Le second item de ce corpus est aussi formé de la même manière. Pour sa formation, deux mots tronqués ont été utilisés. Il s'agit de « wifi » dont la dernière syllabe a été supprimée et de « autobus » qui à son tour a perdu ses deux syllabes de départ. Dès lors, les deux syllabes restantes « wi- » et « -bus » vont être associées pour ainsi former le nouveau mot « wibus ».

Ces nouveaux termes permettront donc aux utilisateurs de ces technologies d'avoir un seul mot pour représenter simultanément les deux réalités désignées par les deux mots de départ tronqués.

Toutefois, l'analyse de l'ensemble des données révèle que la dérivation par suffixation de morphème à la base et le mot-valise ne sont guère les seuls chemins morphologiques

³ *Société de Transport Abidjanais*

empruntés par les adeptes des TIC pour former de nouveaux termes dans leur communication dans ce domaine. Il y a aussi des abréviations qui sont faites à partir de diverses bases lexicales.

5. Les sigles et abréviations

On appelle abréviation toute représentation d'une unité ou d'une suite d'unités par une partie de cette unité ou de cette suite d'unités. C'est un procédé consistant à réduire graphiquement un ou une suite de mot. Il existe plusieurs manières de faire des abréviations. Cependant, l'analyse des données a permis de repérer deux formes d'abréviation utilisées par les utilisateurs des TIC dans leur pratique quotidienne de la langue française. Il s'agit de la siglaison et de la troncation. Selon C. WOLOSIN (1996), « *La siglaison est un processus de réduction morphologique par lequel une lexie ou groupe lexical est réduite aux initiales ou aux éléments initiaux des mots qui le composent* ». Autrement, c'est la formation d'un sigle à partir d'un mot ou d'un groupe de mots. La siglaison est un procédé consistant à former des sigles avec la première lettre de chacun des mots ou des éléments composants une expression. Il est appelé sigle lorsqu'il est prononcé lettre par lettre et acronyme quand il est prononcé syllabiquement c'est-à-dire comme un mot.

Comme illustrations, apprécions les exemples en (6) suivants :

- Je dis ow, toi là, qui est dans ton *PC* sur ta page facebook là. (Propos d'une fille furieuse à son ami).
- Hummm, les modias là ont signalé mon *FB* encore. (Propos d'un jeune à son ami lors d'une conversation).
- Pardon, faut mettre ma photo en *PP*. (Propos d'une jeune fille élève à son ami).
- *FBK* est trop djaz, mougoupan est versé ici à gogo. (Publication d'un jeune homme sur Facebook). Quelle est ton plat préféré ? *PS* = Garba. Et toi ? (Publication d'un jeune homme sur Facebook).
- Vieux môgô, au djassa ici là, c'est moi je connais les vrais kaineurs de *PC* djidji même (Propos d'un démarcheur d'appareil à un client).
- J'entends pas ton *NV* hein. (Propos d'un jeune étudiant dans un groupe sur le réseau social Whatsapp).

Les sigles qui font l'objet d'analyse issus des exemples en (6) se présentent comme suit :

PC [pese] « Photo Couverture (sur Facebook) »

FB [febe] « FaceBook »

PP [pepe] « Photo de Profil »

FBK [febeka] « FaceBook »

PS [pees] « PerSo « Personnellement » (Sur Facebook, WhatsApp, Instagram, etc.) »

PC [pese] « « Personal Computer » Ordinateur »

NV [enve] « Note Vocale (sur WhatsApp) »

Le corpus est constitué de sigles formés grâce à des bases nominales. On y distingue deux sortes de sigles. Le premier type est formé des lettres initiales de mot ou groupe de mots. Dans cette forme de siglaison, les initiaux sont utilisés pour désigner la base ou les bases. C'est le cas de « PP » qui désigne la « Photo de Profil » sur les réseaux sociaux, de « NV » désignant à son tour une « Note Vocale » sur le réseau social WhatsApp, etc.

Le second type est constitué parfois des consonnes initiales des syllabes de la base comme « FB » désignant « FaceBook », « PS » désignant « PerSo » qui est le diminutif du mot « personnellement » ou des consonnes initiales et finales de la base telle que « FBK » désignant « FaceBook ». Ces sigles sont utilisés dans certaines conversations courantes de la vie quotidienne et aussi sur les réseaux sociaux par les utilisateurs. En plus de la siglaison, la troncation intervient également dans ce processus de néologisme.

5.1. Synthèse sur les sigles et abréviations

L'analyse de nos corpus portant sur les abréviations a permis d'en dégager deux types qui sont les sigles et les mots tronqués. Ces abréviations dans l'ensemble permettent aux utilisateurs des TIC de faire une économie de langage dans l'utilisation de ces termes spécifiques à ce domaine dans leurs conversations. Ainsi, au lieu de prononcer entièrement le mot « Facebook » dans une conversation (écrite ou orale) donnée, l'utilisateur va opter pour « FB » ou « FBK » pour désigner ce nom et « PP » pour désigner la « photo de profil » généralement utilisée sur les réseaux sociaux. Cette économie leur permettra de gagner en rapidité et en temps dans les différentes conversations (à l'orale comme à l'écrit).

Conclusion

Pour clore l'étude sur morphologie du lexique des TIC à travers les variétés de français en Côte d'Ivoire, nous retenons que les utilisateurs des font usage de divers procédés formels de

création de mots. Il s'agit notamment de la suffixation à la base, du mot-valise et de l'abréviation et de la siglaison et de la troncation. Ces procédés formels de créations de mots engendrent la naissance de néologismes qui se particularisent en fonction de ces procédés de création morphologique. Ainsi, pour faire une dérivation par suffixation, ils se servent tantôt du suffixe « -eur /-euse » selon le genre de l'utilisateur ou de l'interlocuteur pour les ajouter à des bases nominales du lexique technologique pour créer des noms et tantôt du suffixe « -er » ajouté à des bases (nominales ou verbales) pour former des verbes. Cette suffixation ne produit pas uniquement des noms et des verbes. Elle produit également des adjectifs. Pour la formation de ces adjectifs, ce sont les dérivatifs « -ien / -ienne » et « -al /-ale » qui sont joints à des bases nominales. Le mot-valise quant à lui, sa formation se fait avec la base obtenue de l'apocope du premier mot ajoutée à celle obtenue à l'issue de l'aphérèse du second mot. Cependant, en plus de la suffixation et du mot-valise, des abréviations et les siglaisons de termes spécifiques à au milieu des TIC sont aussi faites dans les différentes interactions verbales. Pour former les sigles par exemple, les usagers du lexique des TIC sélectionnent soit les consonnes initiales de chaque syllabe soit celle en position initiale, médiane et finale du mot de base. Ces nouveaux mots vont permettre à leurs usagers de communiquer aisément et surtout d'enrichir le stock lexical de la langue française dans toute sa diversité ivoirienne.

Bibliographie

- ABOA, L., 2008, « La Francophonie ivoirienne : enjeux politiques et socioculturels », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, disponible sur : <http://www.dhfles.revues.org/123>.
- ABOA L., 2017, « La Côte d'Ivoire et la langue française : les facteurs d'une appropriation », disponible sur : <http://www.ltml.ci/filrd/article3>.
- BOUTIN B., 2002, *Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble III.
- CALVET J.-L., 1993, « La sociolinguistique », *QSJ*, N°2731.
- CARUGATI F. et TOMASETTO C., 2002, « Le corps enseignant face aux technologies de l'information et de la communication : un défi incontournable », *Revue des sciences de l'éducation*, 2002, vol. 28.
- DÉRIVE J., et DÉRIVE M.-J., 1998, « Francophonie et pratique linguistique en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, 1986, vol. 23.

- DUBOIS J. et al., 2002, *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse-Bordas / VUEF, 2ième édition, Paris.
- GERBAULT J. 2002, « Technologies de l'information et de la communication et diffusion du français : usages, représentations, politiques » Disponible sur : <http://www.google.com/alsic.org/documents> PDF.
- KLEIN T. et RATIER D., 2012, « L'impact des TIC sur les conditions de travail », *Rapports et documents*, La documentation française.
- KOUADIO J., 2007, « Le français : langue coloniale ou ivoirienne ? », *Hérodote*, N°126, Editions La découverte, Paris.
- KOUADIO P., 2014, « Quelques particularités syntaxiques du français parlé en Côte d'Ivoire », *LTML* N°10, Université de Cocody-Abidjan.
- KOUADIO P. et N'Zi D., 2017, « La francophonie ivoirienne : variétés ou continuum linguistique(s) ? », *ANADISS* N°23, Université "Ștefan cel Mare" de Suceava, Roumanie.
- KOUAME J.-M., 2012, « La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne », *Note de recherche de l'ODSEF*, Québec.
- KOUAME J.-M., 2014, « Les variétés du français : entre création et hybridation : La vie du français en Côte d'Ivoire », *La langue française dans le monde*, Nathan, Paris.
- KUBE S., 2005, *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris.
- LAROCHE S., 2012, « Les médias sociaux, nouveau canal d'influence dans la stratégie relationnelle des marques », Mémoire de 4ème année, Université de Strasbourg.
- MÉRIAUX P., et GENEVOIS S., 2007, « Usages et enjeux des technologies de l'information et de la communication (TIC) en histoire-géographie et éducation civique », *Éducation & formations*, n°76.
- OSBORN D., 2011, « Les langues africaines à l'ère du numérique. Défis et opportunités de l'informatisation des langues autochtones », CRDI, PUL.
- PITAR M., 2010, « Le multimédia dans l'enseignement des langues étrangères-une expérience pédagogique », *The Journal of Linguistic and Intercultural Education*, vol. 3
- POYET F. et DRECHSLER M., 2009, « Impact des TIC dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation », *Dossier d'actualité de la VST*, vol. 41.

Alternance codique Mooré / Français dans les activités d'apprentissage des écoles primaires de la ville de Ouagadougou

NACOULMA Boukaré

boukare.nacoulma@yahoo.fr

Université Joseph KI-ZERBO

Résumé

Cette étude a pour objet d'appréhender l'impact de l'alternance codique mooré /français dans les activités d'apprentissage des écoles primaires de la ville de ouagadougou. La collecte des données et leur analyse ont permis de nous rendre compte que l'alternance codique est utilisée de manière récurrente par les enseignants et élèves dans les activités d'apprentissage en classe mais également en situation d'apprentissage dans les travaux de groupe entre élèves. Par ailleurs, nous retenons que l'alternance codique institutionnalisée et libre sont les types d'alternance utilisée dans ces écoles primaires. Elle contribue à l'amélioration de la communication entre enseignants et élèves et entre élèves. Elle participe également à la compréhension des contenus enseignés, des items d'évaluation et surtout à l'amélioration des rendements scolaires. La non maîtrise du mooré par certains acteurs du processus d'apprentissage et l'interférence du mooré dans la production écrite et orale des élèves lors des évaluations certificatives constituent des obstacles de l'utilisation de l'alternance codique dans les écoles primaires de la ville de Ouagadougou. Les résultats de l'étude ont suscité des propositions didactiques comme l'institutionnalisation de l'alternance codique dans les principes pédagogiques de certaines leçons des écoles classiques. La prise en compte l'alternance codique dans la formation des enseignants du classique, l'acceptation de l'alternance codique dans les items d'évaluation orale et surtout dans les disciplines linguistiques sont également recommandées.

Mots clés : alternance codique, langues nationales, français, mooré, apprentissage.

Abstract:

The purpose of our study is to evaluate the impact of Mooré-French language shifts in the learning activities of primary schools in Ouagadougou. Through data collection and their analysis, we realized that language shift is frequently used by teachers and pupils during

learning activities in class but also by the pupils among themselves during group works. Moreover, we observed that institutionalized and free language shifts are the types of shifts that are used in those primary schools. It helps improve communication between teachers and pupils and among pupils themselves. It also contributes to a better understanding of the items taught as well as the assessment items and above all to the improvement of school performance. Poor command of Mooré by some actors of the learning process and the interference of Mooré in pupils written and oral production during certified assessments are obstacles to the use of language shift in primary schools in Ouagadougou. The results of our study helped us make didactic proposals such as institutionalization of language shift in pedagogical principles of some lessons in classical schools (grammar schools), consideration of language shift in training classical school teachers, acceptance of language shifts in oral assessment items especially in linguistic subjects.

Key words: Language shifts, national languages, French, mooré, learning.

Introduction

Le système éducatif burkinabè prend en compte le français langue officielle comme médium et matière d'enseignement dans la quasi-totalité des structures éducatives. Le retour du sous-secteur de l'enseignement bilingue depuis les années 1990 a permis à une minorité d'apprenants des écoles primaires et secondaires de faire recours à leur langue maternelle dans le processus d'apprentissage par le truchement des écoles bilingues. Le faible taux de rendement scolaire récurrent lié au respect strict des principes de l'enseignement de la langue étrangère a suscité de nouvelles pratiques dans les écoles primaires classiques. Dès lors, s'impose le recours aux langues nationales par tous les acteurs du processus d'apprentissage pour la fluidité de la communication partant de l'amélioration des rendements scolaires. Cette alternance codique est souvent libre mais parfois intentionnelle et intervient dans toutes les étapes de la démarche des leçons. La présente étude qui se focalise sur la pertinence d'une telle pratique dans les écoles primaires de la ville de Ouagadougou est intitulée comme suit : « Alternance codique mooré / français dans les activités d'apprentissage des écoles primaires de la ville de Ouagadougou ». Le déroulement de ce travail obéit à la chronologie suivante : la problématique, les objectifs, le cadre théorique, la méthodologie, les approches

d'apprentissage en vigueur dans les écoles primaires au Burkina Faso, la présentation et l'analyse de corpus d'alternance codique, les types d'alternance codique, les résultats de l'étude et les propositions didactiques.

1. Problématique

Le processus d'enseignement / apprentissage dans les écoles primaires rencontre des difficultés dont celles liées à la barrière linguistique. L'enfant qui, pour la première fois, doit faire face à un code linguistique différent du sien en même temps qu'il découvre le milieu scolaire, éprouve de sérieuses difficultés d'insertion et de compréhension. Face aux obstacles de compréhension de la langue d'enseignement qu'est le français les enseignants sont très souvent obligés de faire appel à sa langue maternelle pour se faire comprendre et susciter un intérêt chez les enfants pour les contenus d'apprentissage. L'enfant n'ayant pas le français comme langue première en famille, il pense, agit et s'exprime dans sa langue maternelle et ne peut réellement s'épanouir sans elle. Cependant les principes de l'enseignement des disciplines dans les écoles classiques ne permettent pas le recours de la langue maternelle comme le cas des écoles bilingues. Toutefois, le constat est que l'usage de l'alternance codique mooré /français dans les écoles primaires classiques de la ville de Ouagadougou est une réalité quotidienne. Dès lors se posent un certain nombre d'interrogations sur la pertinence de l'usage de l'alternance codique mooré/français par les différents acteurs dans le processus d'apprentissage :

Quel est l'impact de la langue maternelle de l'enfant dans le processus d'apprentissage dans les écoles primaires ? Comment les enseignants utilisent-ils la langue première de l'enfant dans le processus d'apprentissage à l'école primaire ? Quelles stratégies didactiques pour une bonne exploitation de l'alternance codique mooré/français dans les écoles primaires de la ville de Ouagadougou ?

2. Objectifs

Cette étude vise à évaluer l'apport de l'alternance codique mooré/français dans le processus d'apprentissage à l'école primaire dans la ville de Ouagadougou. Ensuite, elle ambitionne déterminer les causes de l'usage de l'alternance des codes mooré/français dans les apprentissages scolaires des écoles primaires de la même ville. Enfin, elle propose des stratégies didactiques pour une bonne exploitation de l'alternance codique mooré/français dans les écoles de ladite ville.

3. Cadre théorique

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique et de la didactique du français.

Pour F. Raynal et A. Rieunier (1997 :107), le terme 'didactique' est une expression « *qui renvoie à l'utilisation de techniques et de méthodes d'enseignement propres à chaque discipline* ». C'est pourquoi, il faut distinguer 'la didactique des langues' de 'la didactique des mathématiques' et de 'la didactique des sciences naturelles'... Parce qu'il est difficile d'apprendre une langue, il semble nécessaire et naturel de se demander comment en améliorer l'enseignement. La didactique permet d'optimiser les processus d'apprentissage. Les techniques retenues sont, bien évidemment, différentes selon les matières et les disciplines puisqu'elles dépendent directement des contenus à enseigner.

En ce qui concerne la discipline qui fait de l'enseignement du français son objet, il s'agit de la didactique du français. Selon Rosier que cite Kouamé (2014), « *parler de didactique du français ne va pas de soi, car la dénomination prête à équivoque. Scientifiquement, la didactique du français pourrait englober le champ de la recherche en langue maternelle et celui de la didactique en français, langue étrangère* ».

Aujourd'hui, prétendre enseigner le français signifie donc de tendre à la transmission de savoirs relatifs à un objet dynamique, évolutif, nécessairement hétérogène. La sociolinguistique se donne pour objectif l'observation, la description, la compréhension, l'analyse de cette hétérogénéité. On voit dès lors que sociolinguistique et didactique du français sont ensemble dans une interaction qui s'exprime en termes de nécessité. C'est ainsi que des chercheurs en didactique éclairent leurs préoccupations à la lueur de la sociolinguistique (Guérin, 2011).

De ce fait, la nature des relations devant exister entre le français et la multitude des langues du Burkina Faso, est un sujet qui continue de préoccuper. En effet, l'apprentissage du français est le plus souvent rendu difficile par des obstacles qui peuvent trouver leur justification dans les différences structurelles et fonctionnelles entre les langues. Les interférences qui en résultent se présentent ainsi comme la conséquence d'un conflit linguistique dont sont victimes de nombreux apprenants dans les écoles. A ce sujet, Duponchel (1971) affirme : « *les fautes sont rarement dues au hasard : elles reflètent soutient-il, des anomalies dans le système linguistique des élèves. Celles qui présentent une grande fréquence et une large répartition sont dues au contact du français avec d'autres langues : langues maternelles et français populaire* ».

Aujourd'hui, cependant, il est surtout question dans le cadre de la francophonie, de partenariat entre ces langues. En effet, si juridiquement le français est devenu langue officielle et dans la plupart des pays francophones, langue d'enseignement, il faut toutefois indiquer que les langues nationales gagnent elles aussi les bancs de l'école dans certains pays (Béré, 2016). Il en est ainsi du Burkina Faso où l'alternance codique mooré/français participe à l'amélioration des rendements scolaires.

4. Méthodologie

Pour mener cette étude nous avons procédé à une analyse documentaire et une enquête de terrain qui nous a conduits dans quinze (15) écoles primaires (Gounghin sud "A", Wend Panga, Nelson Mandela, Ste Andréa, Wend lamita, La Rosaire, Samandin "A", Kalgondin, Nagrin, Sandogo, Kamboissin, Yagma "B", Larlé, Bilbalgo et Kossodo) de la ville de Ouagadougou. L'étude se voulant pratique, l'approche participative a été privilégiée et a consisté en des visites de classes et des observations directes dans la cour de l'école. Nous avons suivi quinze séances dans plusieurs disciplines dont les sciences d'observation, l'éducation morale et civique, les mathématiques, la grammaire et la lecture. L'observation du déroulement de la leçon a permis d'apprécier le comportement langagier des enseignants et élèves durant les séances de leçons et surtout l'impact de l'alternance codique sur les apprentissages. Ensuite nous avons procédé au dépouillement et à l'analyse d'un questionnaire adressé aux enseignants au nombre de quarante-cinq (45) portant sur l'impact de l'alternance codique des enseignants et élèves dans les rendements scolaires, la fréquence de ce comportement langagier et les difficultés qu'ils engendrent. Le questionnaire a été ensuite administré aux enseignants de quinze (15) écoles primaires dont trois (3) par école. Nous avons aussi procédé à une analyse des aides pédagogiques des maîtres et des élèves, ainsi qu'à l'interview de dix (10) élèves et quinze (15) enseignants dont tous des directeurs d'école et six (6) encadreurs pédagogiques.

5. Les approches d'apprentissages dans les écoles primaires au Burkina Faso

L'API est une approche endogène combinant la pédagogie par objectifs (PPO), l'approche par les compétences (APC), la pédagogie du texte (PDT), l'approche ASEI-PDSI et toutes autres expériences réussies en matière d'éducation.

Selon le cadre d'orientation du curriculum du Ministère de l'éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) 2016, l'API est une approche pédagogique éclectique car elle

est construite à partir de l'exploitation des atouts de plusieurs approches pédagogiques. Mais comment se présente chacune des principales composantes de l'API ?

5.1. La pédagogie par objectif (PPO)

La PPO ne vient pas d'une réflexion des enseignants. Elle provient du monde du travail (entreprise). Elle est la conséquence du souci de produire beaucoup et bien ; ce qui a entraîné la division du travail en séquences précises.

La PPO est explicite. Elle a comme mission de pouvoir diviser la tâche en séquences d'apprentissage.

La PPO a essentiellement pour base théorique le béhaviorisme qui tient compte surtout des comportements observables de l'élève en apprentissage. Elle valorise des faits observables, descriptibles et mesurables.

Le point de l'opération à mener étant précis, on ne peut plus enseigner par tâtonnement. Avec la PPO, on rationalise l'évaluation. Ce qu'on doit évaluer doit être observable aussi bien en termes de savoir que de savoir-être ou de savoir-faire. Dans cette perspective, l'enseignant privilégie ce qui est directement observable chez l'élève et mesure ainsi le degré d'atteinte des objectifs du programme.

Toutefois, la critique faite à la PPO réside en ceci qu'elle ne donne pas du sens à l'apprentissage du fait de son grand fractionnement.

5.2. L'Approche par les Compétences (APC)

L'APC peut se définir comme un ensemble de principes ou un courant pédagogique bâti autour du concept de «compétence». C'est une manière d'organiser l'enseignement/apprentissage de façon à donner aux apprenants la possibilité de développer des compétences. L'idée fondamentale ou le principe de base est que l'élève ne doit pas seulement acquérir des connaissances, des savoir-faire ou des savoir être isolés les uns des autres, cloisonnés, comme c'est le cas avec la pédagogie par objectifs (PPO), mais il doit surtout développer des compétences.

La compétence se définit selon Roegiers (2008) comme « la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes. »

Pour Xavier Roegiers (2008), l'approche par compétences doit donc être vue avant tout comme une nouvelle manière d'envisager un curriculum dans ses différentes composantes :

profil, contenus, pratiques pédagogiques, évaluation, formation des enseignants... et dans la manière d'articuler ces différentes composantes entre elles.

5.3. La Pédagogie Du Texte (PdT)

Selon son initiateur Antonio FAUNDEZ (1998), elle est appelée Pédagogie du texte « en raison de la place centrale qu'occupe le langage verbal dans le processus éducatif et le rôle qu'il y joue. ». L'approche PdT considère que les apprenants ont besoin de maîtriser une diversité de connaissances nécessaires pour comprendre la réalité ainsi que l'être humain lui-même. Cela implique que le processus éducatif devrait s'étendre sur une période minimale de trois/quatre ans, la quatrième année pouvant être consacrée à une formation professionnelle. L'enseignement et l'apprentissage de connaissances diverses (langues, mathématiques, sciences sociales et sciences de la vie et de la terre) devraient permettre de travailler un ensemble de textes fort importants pour la vie sociale et individuelle. En effet, les textes explicatifs, argumentatifs, narratifs, etc. devraient être appris en étroite collaboration avec les contenus pertinents des différentes disciplines. Seule la maîtrise des contenus des disciplines et des formes linguistiques appropriées à ces contenus permet une appropriation de qualité.

5.4. L'approche ASEI-PDSI

Pour que les connaissances ou compétences soient acquises ou développées par tous les apprenants, il est nécessaire de les rendre suffisamment accessibles par des méthodes et moyens adaptés. C'est pour cette raison que le MENA a opté pour l'approche ASEI-PDSI¹ en vue d'améliorer la qualité des activités d'enseignement/apprentissage en mathématiques et en sciences. L'approche ASEI-PDSI promue par le projet SMASE, est portée sur l'enseignement pour la compréhension en faisant participer activement les apprenant (e)s à l'acquisition graduelle des connaissances. En cela, elle est appelée approche centrée sur l'apprenant (e) parce qu'elle met l'accent sur l'activité et la responsabilité de l'apprenant (e), en le plaçant au centre de tout le processus d'enseignement/apprentissage.

¹ *ASEI* est le sigle anglais *_Activity (Activité)_Student (Elève, Apprenant(e)); Experiment (Expérimentation, Expérience, Manipulation); Improvisation (Initiative, Contextualisation, Adaptation).*

PDSI est le sigle anglais *_Plan (Planifier, Organiser, Préparer)_Do (Faire, Exécuter)_See (Voir, Observer, Evaluer)_Improve (Améliorer, Remédier).*

Selon l'approche ASEI-PDSI, l'enseignement/apprentissage doit être centré sur l'activité de l'apprenant (e) à travers :

- la pratique (manipulation) ;
- la réflexion (activité intellectuelle) ;
- les échanges (discussions) ;
- les remarques (celles qui suscitent l'intérêt des apprenant(e)s ;
- leurs impressions sur les thèmes abordés.

ASEI et PDSI constituent un bloc indissociable si bien que la réussite d'ASEI requiert la mise en œuvre effective de PDSI. En effet, le succès de ASEI dépend en tout ou partie de la conduite de PDSI qui invite les enseignant(e)s à prendre le temps de réfléchir sur les ressources, les stratégies, les activités les plus appropriées pouvant accroître l'apprentissage et développer des compétences en vue d'un enseignement/apprentissage efficient des mathématiques et des sciences. L'amélioration doit être faite en intégrant les informations reçues lors de la rétrospection pendant et après la leçon.

5.5. Acquis tirés des différentes approches au profit de l'API

Comme la PPO qui, a essentiellement pour base théorique le béhaviorisme tenant compte surtout des comportements observables de l'élève en apprentissage, l'API également prend en compte ces comportements observables et rationalise l'évaluation par la définition d'objectifs clairs et précis.

La structuration disciplinaire de l'API à l'image de l'APC, est une manière d'organiser l'enseignement/apprentissage de façon à donner aux apprenants la possibilité d'acquérir des compétences par la mobilisation de manière intériorisée d'un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes. Cela impose un regroupement des disciplines enseignées en champs disciplinaires.

L'approche PdT, parce qu'elle permet de maîtriser les contenus des disciplines et les formes linguistiques appropriées à ces contenus va permettre à l'API d'assurer une appropriation de qualité des apprentissages par les apprenants.

Quant à l'approche ASEI-PDSI, elle permet dans le cadre de l'API d'améliorer la qualité des activités d'enseignement/apprentissage en mathématiques et en sciences. Elle permet également une participation active des apprenant (e)s à l'acquisition graduelle des connaissances parce que centrée sur l'activité et la responsabilité de l'apprenant (e), en le plaçant au centre de tout le processus d'enseignement/apprentissage.

En somme toutes ces approches vont contribuer dans le cadre de l'API à mettre en avant le paradigme de l'apprentissage en lien avec le socioconstructivisme.

5.6. Les principes didactiques de l'API

L'approche pédagogique privilégiée dans la réécriture des curricula est donc dénommée Approche Pédagogique Intégratrice (API). C'est une approche endogène qui se veut éclectique en ce sens qu'elle est bâtie à partir des acquis de la Pédagogie Par Objectif (PPO) pour s'ouvrir aux autres approches ci-dessus présentées. Elle s'enrichit également des résultats les plus prometteurs de la recherche en sciences de l'éducation et des expériences réussies du terrain telles que la Pédagogie du Texte (PdT) et l'ASEI/PDSI.

Sur le plan pédagogique, l'API permet de formuler les nouveaux curricula en termes d'objectifs intégrateurs.

L'approche pédagogique intégratrice a pour fondements épistémologiques le constructivisme et le socioconstructivisme. Elle s'inscrit dans le paradigme de l'apprentissage et prend en compte les éléments suivants :

- les spécificités de chaque région et les réalités du milieu de l'enfant ;
- le caractère pratique des enseignements (contenus fonctionnels; liaison éducation-production en s'inspirant de la pédagogie du texte (PdT) ;
- l'interdisciplinarité qui consiste en une interpénétration des connaissances, des contenus de différents champs disciplinaires pour étudier ou éclairer un objet d'études ;
- les nouveaux besoins sociopolitiques, économiques, culturels et scientifiques (TIC, éducation inclusive, langues nationales, thèmes émergents...).

La mise en œuvre de l'approche pédagogique intégratrice (API) exige le respect de principes qui sont entre autres :

- le principe de l'éclectisme didactique qui consiste en une ouverture à toutes les approches pédagogiques utiles à l'efficacité de l'enseignement/apprentissage ;
- le principe de la centration sur l'apprenant qui le responsabilise et le place au cœur du processus d'enseignement-apprentissage ;
- le principe de rationalisation qui consiste en une utilisation efficiente et efficace des moyens appropriés pour atteindre les objectifs ;
- le principe d'équité qui consiste en la satisfaction au souci d'accorder à tous les enfants, sans distinction, leur droit à l'éducation notamment par la prise en compte des enfants à besoins spécifiques (enfants en situation de handicap, enfants dans la rue, enfants et

personnes vulnérables...);

- le principe d'éducabilité qui repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les apprenants devraient être capables d'acquérir les notions enseignées à l'école, pour autant que les conditions d'enseignement soient optimales pour chacun d'eux ;
- le principe de contextualisation du processus d'enseignement/apprentissage qui consiste en la prise en compte des réalités proches du vécu quotidien des apprenants ;
- le principe du multilinguisme qui consiste en la maîtrise de deux langues au moins devant devenir des matières d'enseignement, mais également des langues d'enseignement
- le principe de lier théorie et pratique qui consiste en l'établissement de liens fonctionnels entre les savoirs théoriques et les savoirs pratiques.

5.7. Démarche de l'approche pédagogique intégratrice

La démarche préconisée est celle de l'entrée par les objectifs qui consiste à partir des objectifs poursuivis pour déterminer les contenus d'apprentissage. L'entrée par les objectifs d'apprentissage a pour but de fournir à chaque apprenant, le « bagage » cognitif, affectif et les habiletés qui lui permettent d'agir concrètement dans des situations complexes, en tant que citoyen responsable.

Comme processus d'enseignement/apprentissage, nous proposons la démarche suivante:

➤ La démarche méthodologique

La démarche méthodologique comporte une phase de présentation, une phase de développement et une phase d'évaluation.

➤ La phase de présentation

C'est toutes les activités de motivation, de rappel ou de révision. L'enseignant se doit de vérifier et d'explorer ce que les élèves connaissent sur le sujet du jour. Elle se fait en deux étapes :

- Etape 1 : Rappel (Pré-requis) ;
- Etapes 2 : situation de découverte.

➤ La phase de développement

C'est une succession alternée d'activités d'aide à l'apprentissage (activité maître) et d'activités d'apprentissage (activités, élèves). C'est toutes les activités de manipulation, d'expérimentation, d'analyse, de formulation, de synthèse. Ici, il est question de présenter les activités d'apprentissage et de faciliter leur acquisition.

Elle se fait en quatre étapes :

- Etape 1 : réalisation, recherche de solutions ;
- Etape 2 : présentation des productions des élèves ;
- Etape 3 : validation ;
- Etape 4 : fixation, formation.

► La phase d'évaluation

Il s'agit de renforcer et d'intégrer les acquis de la séance par les exercices oraux ou écrits (exercices d'application) sur les ardoises ou sur les cahiers à la fin de la séance.

6. Quelques illustrations d'alternance codiques dans les écoles de la ville de Ouagadougou

6.1. Alternance codique des enseignants lors du déroulement de la leçon

1) M pa rat ne fãa wa yet t'a pa tar ardoise we.

Je ne veux quelqu'un me dit qu'il n'a d'ardoise.

2) Foo, répété, c'est une tomate. Yaa sôãma

Toi, répète, c'est une tomate. C'est bien

3) A yuur yaa la queue

Son nom, c'est la queue

4) Pesgo sên tar mamelle rãmb yaa rao bii ?

Un mouton qui a des mamelles est un mâle ?

5) Yamb n na n dessine canari.

Vous allez dessiner un canari.

6) Après la récréation wa tao-tao

Après la récréation revenez vite.

7) ãnda ka compris exercice

Qui n'a pas compris l'exercice.

8) La colline yaa tãnga sên bilfu.

La colline est une petite élévation de terre.

6.2. Alternance codique dans les propos des élèves envers les maîtres lors du déroulement du cours.

1) Madame la queue yaa boin ?

Madame la queue c'est quelle partie ?

- 2) Monsieur a Ali yeelga fûug bleu.
Monsieur Ali porte un habit bleu.
- 3) Madame mam mii premier réponse wã bala.
Madame je connais la première réponse seulement.
- 4) Les céréales sont le mil, le sorgho, le kamana, le malo.
Les céréales sont le mil, le sorgho, le maïs, le riz.
- 5) Mam livre pa tar page kãng ye.
Mon livre n'a pas cette page.
- 6) Huit fois quatre yaa vingt-quatre, yaa woto.
Huit fois quatre, c'est vingt-quatre, c'est sure.
- 7) Monsieur, il s'appelle moumouna zaabo
Monsieur, il s'appelle le vendeur de riz.
- 8) Mam be ne bando vert course en vitesse sën wã.
Je suis avec les banderoles vertes dans la course en vitesse.

6.3. Alternance codique dans les propos entre élèves lors du déroulement du cours et dans les travaux de groupes extra muros.

- 1) Maag f yĩng n ges croquis wã couleur rãmba fãã.
Regard avec attention les couleurs du croquis.
- 2) M na n yii récréation n ti ra koom.
Je vais sortir à la récréation payer l'eau.
- 3) N tra taa à l'école samedi
Je ne viendrai pas à l'école samedi.
- 4) Beoogo zaabre chacun va réciter la leçon de sciences avant de rentrer en classe.
Demain après-midi, chacun va réciter sa leçon de sciences avant de rentrer en classe.
- 5) Maîtresse yeelme ti d apprennent table de multiplication par 5.
La maîtresse a dit d'apprendre la table de multiplication par 5.
- 6) Maam pa rt cantine benga ye, il ya trop de cailloux pugë bee.
Je ne mange pas le haricot de la cantine scolaire car il y a beaucoup de cailloux dedans.
- 7) ãnda n na këng tableau pour l'exercice de grammaire ninga sën wënda yaa1) toogã.
Qui va aller au tableau pour l'exercice de grammaire qui semble difficile.
Pour trouver la réponse, rënda fo, rik formule a yiibã fãã résolution wã.

Pour trouver la réponse, il faut tenir compte des deux formules dans la résolution du problème.

7. Les types d'alternances utilisées dans les écoles primaires de la ville de Ouagadougou

L'alternance institutionnalisée : c'est celle imposée par les textes qui fixent les règles et les méthodes. C'est le cas de l'éducation bilingue mise en œuvre dans certaines écoles primaires de la ville de Ouagadougou comme celle de Yagma où l'alternance codique est encadrée par les textes.

L'alternance codique libre : c'est un type libre du fait de la présence de la langue officielle et de la langue première de l'enfant, l'enseignant introduit la L1 dans son enseignement en vue d'atteindre son objectif. La proportion de l'alternance libre dépend de la discipline.

Ainsi la L1 de l'enfant est plus utilisée en langage, histoire, sciences d'observation, géographie et en calcul qu'en dessin, chant et récitation. L'alternance codique est plus attestée dans certaines étapes de la leçon, c'est lors de la motivation et de l'étape observation, analyse et découverte du fait à étudier dans les sciences humaines. Elle est également plus attestée lors de la transposition et de l'étape de l'expression libre en langage. En éducation physique, elle est présente durant le déroulement des activités au terrain.

L'alternance peut consister en une traduction ou en l'utilisation alternée de deux langues dans le même énoncé :

bôanga boodame ti un âne : ici nous sommes en présence d'une traduction, les deux termes bôanga et âne désignant le même référent.

buvgã maanda bôe ne a mamelle rãmba. Là, il s'agit de l'apport du français d'un concept (mamelle) dont on n'a pas le synonyme en L1.

C'est la même chose que : ãntilopã zoeme n ti soond tug têngre ti chasseura gëesda. Ici, l'enseignant n'a pas pu trouver l'équivalent du mot antilope en mooré. Certes, cela relève d'une limite linguistique de l'enseignant mais il existe des mots difficiles à traduire ou qui n'ont pas d'équivalents car non connu du mooré. C'est le cas de triangle, neige en français qui difficilement traduisibles en mooré.

Lorsque l'alternance s'impose du fait de la non maîtrise ou de la non existence d'un synonyme dans une langue B donnée, elle est référentielle.

8. Résultats de l'étude

Il ressort des enquêtes que 92% des enseignants sont favorables à la contribution de l'alternance codique pour l'amélioration de la communication entre enseignants et élèves partant du perfectionnement des rendements scolaires.

Quant aux élèves, 99% des interviewés avouent que l'alternance codique facilite la compréhension des notions enseignées et participe à l'amélioration de la communication entre élèves et enseignants au moment du cours et entre élèves lors des travaux de groupe. Concernant les directeurs d'école, 89% sont favorables à l'apport de l'alternance codique dans l'amélioration des rendements scolaires et de la communication entre les différents acteurs intervenant dans les apprentissages scolaires.

S'agissant des encadreurs pédagogiques, 95% adhère à la contribution de l'alternance codique dans la fluidité de la communication entre élèves et enseignants mais surtout dans l'amélioration des performances scolaires des apprenants.

9. Difficultés liées à l'alternance codique dans les apprentissages scolaires

L'exploitation de l'alternance codique engendre certaines difficultés dans sa mise en œuvre comme la non maîtrise de la L1 par tous les apprenants dont enseignants et élèves font recours. Cet état de fait constitue une barrière linguistique pour ceux qui ne comprennent pas et rend difficile leurs apprentissages. L'exploitation non encadrée de l'alternance codique se répercute dans les productions écrites et orales des élèves et porte souvent un grand coup à l'appropriation du français de ces derniers qui est le principal moyen de l'acquisition de la connaissance. Le manque de texte autorisant le recours à l'alternance codique dans les écoles classiques limite son utilisation par certains enseignants même dans les cas de forte nécessité de cette dernière dans les apprentissages.

10. Propositions didactiques

Les résultats de l'étude ont suscité en nous des propositions didactiques comme l'institutionnalisation de l'alternance codique dans les principes pédagogiques de certaines leçons des écoles classiques, la prise en compte des faits d'alternance codique dans la formation des enseignants du classique, l'acceptation de l'alternance codique dans les items d'évaluation orale et surtout dans les disciplines linguistiques. Il est important de procéder à l'utilisation modérée de l'alternance codique pour éviter qu'elle influence négativement l'acquisition du français. Le recours à des personnes de ressources est également

recommandé pour une bonne exploitation de certaines terminologies en langues nationales qui n'existent pas en français pour la compréhension des notions enseignées.

Conclusion

Au terme de notre étude, les objectifs étaient d'évaluer les apports de l'alternance codique dans le processus d'apprentissage des écoles primaires de la ville de Ouagadougou, de déterminer les causes de son utilisation et d'en proposer des solutions. Pour ce faire, nous avons opté pour une démarche qualitative qui a concerné dix (10) écoles primaires. Il ressort que l'approche pédagogique intégratrice est un caractère éclectique qui favorise la prise en compte plusieurs stratégies dans le cadre des apprentissages scolaires. Il ressort des enquêtes qu'enseignants et élèves font recours aux différents types d'alternance codique à tous les niveaux du processus d'apprentissage. Toutefois son utilisation exagérée engendre des difficultés sur l'apprentissage du français qu'il faut remédier par un encadrement légal de sa pratique et la formation des enseignants à son utilisation dans les écoles primaires.

Bibliographie

- BOYER H., 1997, *Conflit d'usages, conflit d'images' in plurilinguisme : « contact » ou « conflit » des langues ?*, Paris, PUF.
- CALVET L.-J., 1993, *La sociolinguistique, que sais-je ?*, Paris, PUF.
- CALVET L.-J., 1999, *La guerre des langues*, Paris, PUF.
- CASTELLOTI V., 1997, « Langue étrangère et française en milieu scolaire : didactiser l'alternance ? » *Etude de linguistique appliquée*, pp. 401-410.
- CASTELLOTI V. et MOORE D., 1997, « Alternner pour apprendre, alterner pour enseigner, de nouveaux enjeux pour la classe de langue ». *Etude de linguistique appliquée*, pp. 389-392.
- CAVALLI M., 2005, *Education bilingue et plurilingue (le cas du val d'Aoste)*, Paris, Didier.

- DUBOIS J., et al., 1989, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas.
- GUERIN E., 2011, « Sociolinguistique et didactique du français, une interaction nécessaire », in *Le français aujourd'hui*, 2011/3 n° 174, Armand Colin, pp. 139-144.
- MARCELLESI J.-B. et GARDIN, 1974, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Larousse.
- NACOULMA B., 2018, « La problématique de transfert des aspects temporels du moore au français dans l'enseignement de la conjugaison dans les écoles bilingues au Burkina Faso », in *actes du 2^e colloque international de Bonoua du laboratoire de description, de didactique et de dynamique des langues en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Crelis, pp. 181-188
- NACRO I., 1984, *Plurilinguisme et éducation en Afrique, approche sociolinguistique de la situation en Haute-Volta*, Thèse de 3^e cycle, Paris V, 279 p. Thèse de doctorat (nouveau Régime), 316p.
- NAPON A., 2005, 'L'enseignement du français au Burkina Faso : méthodes et Stratégies' in Actes de l'atelier Mixte du projet de Développement Education des Adultes, Presse universitaire de Ouagadougou pp 66- 78.
- NIKIEMA C., 2015, Facteurs explicatifs de la non-maitrise du français à l'oral et l'écrit par les élèves au Burkina Faso : cas des élèves du CM2, de 4^e et de terminal, 102 p.

Le nouchi : de la diversité culturelle à la culture interstitielle

DODO Jean-Claude et N'ZI Yao Jacques Denos

jeanclaude.dodo@gmail.com et jacquesdenosnzi@yahoo.fr

Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

Le nouchi est une variété de français qui est apparue dans les années 1970. Kouadio (1990) le définissait comme un argot de rue, à ses débuts, au vu des origines sociologiques de ses locuteurs (jeunes délinquants, loubards, enfants de la rue,...) et de son caractère cryptique. Aujourd'hui, ses usages se sont étendus jusque dans les médias, à la jeunesse estudiantine et scolaire, à telle enseigne qu'il représente aujourd'hui le parler des jeunes en Côte d'Ivoire (Dodo, 2015). Le nouchi est une forme de langue hybride très dynamique. En scrutant la structure linguistique du nouchi, il apparaît notamment que celle-ci se présente comme un cas typique de la rencontre de plusieurs cultures. Le nouchi est caractérisé par des emprunts aux langues locales et étrangères, des calques syntaxiques et certains procédés morphologiques (truncations, la composition, néologismes, la suffixation,...). La structure linguistique du nouchi met en exergue l'inventivité et la créativité lexicale des locuteurs ; gage de son dynamisme. Notre contribution se propose d'étudier certaines caractéristiques linguistiques du nouchi, en l'occurrence les noms et les énoncés, et de montrer l'hétérogénéité linguistique et culturelle qu'ils encodent.

Mots clés : interculturalité, nouchi, morphologie, syntaxe, variation linguistique.

Abstract

Nouchi is a variety of French that appeared in 1970. Kouadio (1990) defined it as a street slang, in its infancy, given the sociological origins of its speakers (young delinquents, hooligans, street children, ...) and its cryptic nature. Today, its uses have spread to the media, to student and school youth, so much so that it now represents the youth voice in Côte d'Ivoire (Dodo, 2015). Nouchi is a very dynamic form of hybrid language. By scrutinizing the linguistic structure of the nouchi, it appears in particular that it appears as a typical case of the meeting of several cultures. Nouchi is characterized by borrowing from local and foreign languages, syntactic layers and certain morphological processes (truncations, composition,

neologisms, suffixation ...). The linguistic structure of the nouchi highlights the inventiveness and the lexical creativity of the speakers; pledge of his dynamism. Our contribution proposes to study some linguistic features of Nouchi, in this case the nouns and statements, and to show the linguistic and cultural heterogeneity they encode.

Key words: interculturality, nouchi, morphology, syntax, linguistic variation.

Introduction

Le nouchi est une variété de français apparue au début des années 1970 dans les quartiers populaires d'Abidjan (Dodo, 2015). Kouadio, en 1990, le définissait comme un argot de rue, au vu des origines sociologiques de ses locuteurs (jeunes déscolarisés, délinquants, loubards, enfants de la rue,...) et de son caractère cryptique.

Perçu par certains observateurs comme une forme d'expressions passagère, le nouchi s'est au fil du temps transformé en un parler urbain dynamique. Il s'est enrichi avec les langues qui évoluent dans le contexte social ivoirien (langues ivoiriennes et étrangères). Son expansion est favorisée par la politique linguistique ivoirienne qui est axée sur la promotion du français au détriment des langues locales, mais aussi par l'absence d'une langue véhiculaire unanime. Le nouchi reflète l'hétérogénéité des populations vivantes dans les grands pôles urbains composés d'immigrés et de population locale.

Il sert de moyen de communication à une large frange de la jeunesse urbaine ivoirienne et représente une identité culturelle et linguistique pour celle-ci. Selon Dodo (2015), le nouchi dépasse, de nos jours, son contexte d'utilisation originelle (la rue) pour mener une rude concurrence au français standard dans les contextes énonciatifs formels tels que les médias, l'école et l'administration. Ainsi, le nouchi est présent dans les discours politiques, dans les médias (audiovisuel, presse écrite, ...), à l'école.

Le nouchi est une variété linguistique hybride composée du français, des langues locales ivoiriennes et des langues étrangères (langues d'immigration et langues enseignées à l'école). En scrutant la structure linguistique du nouchi, il apparaît notamment que celle-ci se présente comme un cas typique de la rencontre de plusieurs cultures.

Quelles sont les particularités linguistiques du nouchi et quelles sont les facteurs sociolinguistiques qui favorisent son dynamisme dans le paysage linguistique ivoirien ? Telles sont les questions qui ouvrent cette réflexion.

Nous postulons comme hypothèse que l'hétérogénéité linguistique et culturelle du nouchi et sa capacité d'adaptation aux évolutions sociales font partie des facteurs qui expliquent son dynamisme dans le contexte social ivoirien.

Dans le cadre de cette étude, notre contribution consistera à étudier certaines caractéristiques linguistiques (noms, verbes, énoncés, etc.) du nouchi et de montrer l'hétérogénéité linguistique et culturelle qu'elles encodent.

1. cadre théorique et méthodologique

Cette étude a pour fondement théorique la Sociolinguistique urbaine initiée par les études de Thierry Bulot et Vincent Veschambre, (2006). Elle s'intéresse à la description des *parlers urbains* ; des usages qui ont pour lieu de prédilection la ville. La ville est perçue comme le lieu de rencontre de plusieurs cultures donc de plusieurs langues. La sociolinguistique urbaine se propose d'étudier la mixité sociale et linguistique des villes en corrélation avec les parlers qui en découlent. Les parlers urbains sont un besoin linguistique pour permettre la médiation culturelle entre les différentes populations qui composent le territoire urbain. Ils naissent d'un mélange de langues et d'usages qui accompagnent l'urbanisation. Selon Iryna Lehka-Lemarchand (2007) les parlers urbains présentent une dichotomie dans la mesure où ils peuvent être des langues d'unifications mais aussi des langues de différenciation.

Le nouchi fait partie de ces nombreux parlers nés dans les contextes urbains. Parti d'un argot de rue, le nouchi se revendique aujourd'hui comme un parler urbain à part entière. Les interrogations de Kouadio (1990) sur l'avenir de cet usage au début des années 90 ont trouvé réponse dans le dynamisme de ce parler qui évolue et se renouvelle depuis cette époque jusqu'à maintenant. Kießling & Mous (2004), pensent à juste titre que le nouchi n'est plus un usage argotique vue son dynamisme, il représenterait le parler jeune dans le cocktail des français de Côte d'Ivoire. Quant à Jean-Claude Dodo (2015), il souligne qu'il n'y a plus de doute sur le rôle de parler urbain que revêt désormais le nouchi. Il en prend pour preuve la généralisation de ce parler dans les habitudes langagières des Ivoiriens. A ce propos il souligne que :

Le nouchi s'éloigne de son carcan de langage cryptique dans la mesure où sa popularisation fait désormais de celui-ci un parler urbain. Un sociolecte qui est maintenant parlé avec plein d'entrain

dans pratiquement toutes les villes de la Côte d'Ivoire. (Jean-Claude Dodo, 2015, p. 4)

Pour rendre compte de cette mixité culturelle dont est tributaire le nouchi, nous avons constitué un corpus d'étude à partir de données recueillies par observation et par enquête écologique. Le corpus est constitué de pratiques langagières orales enregistrées en contexte écologique. Ces données orales ont été enregistrées en zone urbaine (Abidjan), dans les contextes énonciatifs informels (rues, marchés et gares routières) et formels (médias, écoles, etc.). Ces données ont été transcrites et dépouillées. Nous les présentons dans les lignes qui suivent.

2. Hybridité / hétérogénéité linguistique du nouchi

2.1. Les emprunts

Les emprunts sont un élément important dans la construction des parlers urbains. Les emprunts en nouchi montrent une diversité langagière exceptionnelle. Ils sont composés de langues ivoiriennes, de langues d'immigrations et de langues étrangères.

Le nouchi emprunte aux langues ivoiriennes. Les principales sont le dioula, le baoulé et le bété. Kouadio (2006) soutient que le dioula est la première langue à travers laquelle le Nouchi construit son stock lexical. On peut remarquer l'usage de plusieurs emprunts dans les appellatifs en nouchi :

- 1) *Kôrô* (dioula) pour *grand-frère*
- 2) *môgô* (dioula) pour *homme, ami*
- 3) *Dangôrô / dougoutigui* (dioula) pour *le chef, le patron*
- 4) *Djandjou/ djantra* (dioula) pour *prostitué/ trainée*
- 5) *abi / gnonwli /atto* (bété) pour *mon ami*

Ces termes vont du mélioratifs au dépréciatifs. Les items 1 et 3 s'inscrivent dans une logique méliorative lorsqu'ils sont énoncés à l'endroit d'un allocutaire. Ils évoquent le respect pour celui à qui ils sont destinés. Les items 2 et 5 sont des appellatifs qui encodent une valeur égalitaire lorsqu'ils sont énoncés. Ils mettent en avant des liens d'amitié et de proximité. Par contre l'item 4 présente des termes synonymiques à valeur dépréciatifs. Ces emprunts gardent pour la plupart leur sens de départ en Nouchi.

Au niveau des verbes, on peut relever certains emprunts :

- 5) *soutra* (dioula) *aider*

- 6) *pan pan* (dioula) *sauter dans tous les sens*
- 7) *kouman* (dioula) *parler*
- 8) *sôgô* (dioula) *percer ou blesser au couteau*
- 9) *fata* (dioula) *vendre.*

Nos données ici sont essentiellement constituées d'emprunts au dioula. Si les items 5, 6, 7, et 8 gardent leur sens de départ en dioula quand ils sont utilisés en Nouchi, il n'en est pas de même pour *fata* qui signifie « gifler » en dioula. En Nouchi, ce terme dioula sera resémantisé pour signifier « vendre ».

Le stock lexical du Nouchi présentent également des termes issues des langues de l'immigration et les langues étrangères (indoeuropéennes surtout).

Au titre des emprunts aux langues d'immigrations africaines, on a :

- 10) Abouss(ouan) (langues Kwa, Ghana) pour «frère»
- 11) Bengué / M'bengué (Cameroun) pour « Europe »
- 12) Bongo / Mbongo (lingala, Congo) pour « argent »
- 13) Gba « affaire » (yoruba, Nigéria)
- 14) Shokoto « caleçon » (yoruba, Nigéria)
- 15) Yaya « frère » (lingala, Congo)

Plusieurs langues de la sous-région interviennent dans la constitution du stock lexical du Nouchi. Ces langues sont pour la plupart des langues d'immigrés africains qui exercent dans le secteur informel ivoirien. Ces emprunts sont une preuve du contact des langues d'immigrés avec les usages locaux.

On a aussi quelques emprunts faits aux langues indoeuropéennes :

- 16) Coche (espagnol) pour “voiture”
- 17) Way (Anglais) pour “affaire”
- 18) Power (Anglais) pour “puissance/pouvoir”
- 19) Die (Anglais) pour “saoul”
- 20) Fashion (Anglais) pour “être à la mode”
- 21) Jail (Anglais) pour “prison”
- 22) go (Anglais) pour “petite-amie”

La plupart de ces langues sont enseignées à l'école ivoirienne. Leur emploi dans le Nouchi montre l'impact des jeunes scolarisés sur le renouvellement du stock lexical du Nouchi. Les études de Kube (2005) et Kouadio (*Op. Cit.*) démontrent en fait que les taux

d'échecs scolaires enregistrés dans les années 70 dans le système éducatif ivoirien ont mis plusieurs jeunes à la rue. Cet accroissement de la population jeune des rues, une jeunesse qui a eu une scolarisation, est l'un des facteurs de son dynamisme. En effet, le nouchi étant le moyen d'échange dans les rues ivoiriennes, ces jeunes déscolarisés et d'origines linguistiques diverses vont contribuer à son enrichissement lexical en utilisant des mots et expressions issues des langues locales et étrangères. Au niveau paradigmatique, l'hybridation du nouchi est on ne peut plus évidente quand on scrute son stock lexical, mais qu'en est-il de l'organisation de ce lexique dans les énoncés ?

2.2. Structure de quelques énoncés

Dans la plupart des énoncés en nouchi on retrouve le français arrimé à des expressions d'autres langues. Dans un même énoncé on peut avoir des rencontres de plusieurs langues (locales et étrangères) :

23) *La vieille mère ton petit est en jail hein* (français+anglais) « maman ton fils est en prison »

24) *Ceux-là c'est mes frotomougou* (français+dioula) « ceux-là sont mes petits frères »

25) *Yé vais faire un tour au kêrêfêyôro* (français+dioula) « je vais faire un tour au bordel »

26) *J'ai bien djêguai la coche* (français+dioula+espagnol) « j'ai bien lavé la voiture »

27) *Non mon vieux, ca là c'est un bara chap-chap !* (français+dioula+pidgin nigérian)
« Non grand-frère, ce travail sera fait rapidement! »

28) *La go là est mal fan de mes way* (français+anglais) « Cette fille aime mes blagues »

Au niveau syntagmatique, le nouchi se caractérise par une imbrication de termes d'origines diverses. Ainsi, on peut retrouver des énoncés qui sont composés de langues locales et de langues indoeuropéennes, mais aussi de langues ivoiriennes cohabitant avec des langues africaines. L'imbrication de ces termes s'aligne cependant sur la syntaxe du français. En effet, comme le souligne Kouamé (2012) le nouchi a une syntaxe qui est très dépendante du français.

2.3. Expressions populaires du nouchi issues de la culture numérique

Le numérique fait désormais partie de la culture urbaine. Le nouchi est influencé par cette culture dans le sens où ses locuteurs s'inspirent de termes émanant de celle-ci pour communiquer. On a comme exemple :

29) Le môgô là ne **télécharge** pas bien. *Cet homme est fou.*

- 30) Faut développer les **applications** positives. *Faut avoir un comportement positif.*
- 31) Ton **bluetooth** n'est pas activé. *Tu n'es pas à la page.*
- 32) Tu n'es pas **connecté**. *Tu ne suis pas l'actualité.*
- 33) Garçon **haut débit**. *Homme dynamique.*
- 34) Le môgô là a **perdu réseau**. *Cet homme est déboussolé.*
- 35) Les binôgôs de la pehi sair **cherchent réseau**. *Les seins de la fille sont très fermes.*
- 36) **Paramétrer** quelqu'un. *Fais agir ou réagir quelqu'un selon sa guise sans que ce dernier s'en aperçoive.*
- 37) Un môgô **gigaté** : *un locuteur patenté du nouchi.*
- 38) Go là son **design** est kpata mais son **écran** est bloqué : *Cette fille a une belle forme mais son visage n'est pas joli.*

La plupart de ses termes est utilisé par analogie dans le discours des locuteurs. En (29) le terme télécharger renvoie à « être en bonne santé mentale », ainsi quelqu'un qui *ne télécharge pas bien* c'est « une personne qui a un problème mentale ». En 30 le terme application est assimilé au « comportement ». En (31) on a toute une expression avec un sens figuré, *un Bluetooth non activé* voudrait dire « ne plus être à la page » ou « ne plus faire partie des priorités ». Il en est de même le terme *connecté* en (32) qui veut dire ne plus être d'actualité. Ce terme peut avoir pour équivalence le terme « branché » en français familier. L'expression *haut débit* en (33) est un qualificatif pour désigner une personne « dynamique » ou « raffinée ». Avec le terme *réseau* certaines expressions sont créées comme *perdre réseau* en (34), pour dire « déboussolé », « sonné » ou « perdu », et *chercher réseau* en (35) pour « dresser (comme une antenne) », « ferme (pour des seins) ». En (36) le terme *paramétrer* désigne « manipuler quelqu'un ». Le terme *gigaté* est un qualificatif pour désigner quelqu'un qui a une très bonne connaissance du nouchi. Il est utilisé par analogie à l'une des grandes unités de mesure de données informatiques qu'est le *giga*. En (38) le mot *design* est utilisé pour désigner « une forme ». Quant à l'expression *écran bloqué*, elle désigne une laideur physique du visage. Le terme écran est utilisé par analogie pour désigner « le visage », *bloqué* ou *cassé* est le qualificatif qui une fois adjoint à écran rend compte de cette laideur.

Ces exemples démontrent une appropriation des termes et expressions issus du numérique par les locuteurs du nouchi. Leur utilisation sonne comme une adaptation au changement qu'induit le numérique dans la société ivoirienne.

3. De la diversité culturelle à la culture interstitielle

La ville est un endroit de brassage des langues sur deux niveaux :

La ville, en effet, est un creuset dans lequel viennent se fondre les différences – et, au plan linguistique cette fusion est productrice des langues à fonction véhiculaire -, mais elle les accentue en même temps, comme une centrifugeuse qui sépare divers groupes, séparation, qui au plan linguistique, produit des formes grégaires. CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 62.

Nous avons, d'une part, un brassage intra-culturel (cultures d'un même pays). En matière culinaire, par exemple, des mots comme *placali* (pate faite à base manioc), *kplo* (peau de bœuf fumée) et *gnangnan* (variété d'aubergine de très petite forme et très amère) issus du baoulé sont utilisés par la plupart des Ivoiriens quoique des vocables existent dans les autres langues ivoiriennes pour désigner ces mots.

D'autre part, nous observons un brassage inter-culturel (cultures de pays différents) qui a un fort impact sur la population urbaine. Certains Ivoiriens ont intégré à leurs habitudes culinaires de nouveaux mets (*abolo*, *dokounou*, *akassa*, *gari*¹, *pizza*², *chawarma*, *kebab*³, *Nem*, beignet de crevette et riz cantonais⁴, le *choukouya* de poulet, de mouton et de boeuf⁵, le *tchep* et le *yassa*⁶). En retour, nombre de ces étrangers se sont approprié la cuisine locale. On peut citer comme plats prisés par ces expatriés : l'alloco, le garba, l'attiéke au poisson, le placali...

Au vu de ce qui précède, la ville dans son développement engendre un territoire cosmopolite et une population composite. Les lieux de manifestations du brassage linguistique sont les marchés, les écoles, l'administration privée et publique, les quartiers (faubourg, ghettos...). Tous ces espaces admettent des pratiques langagières spécifiques. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, le nouchi est l'usage qui présente le plus d'interférences culturelles locales et étrangères. Cet usage est la résultante de la diversité des pratiques langagières et témoignent de l'hétérogénéité culturelle de la Côte d'Ivoire. Mais c'est aussi un langage qui s'adapte en intégrant les nouvelles pratiques culturelles qui régissent l'environnement urbain.

¹ Mets originaires du Ghana, Togo, Benin du Nigeria

² Mets italien

³ Chawarma et Kebab sont des spécialités du Moyen-Orient

⁴ Ces sont des spécialités asiatiques

⁵ Spécialité culinaire sahélienne

⁶ Spécialité culinaire sénégalaise

Conclusion

La diversité culturelle est inhérente au nouchi comme observé à travers son lexique et ses expressions. Selon Iryna LEHKA-LEMARCHAND (2007, 22-23) « *La culture interstitielle (intermédiaire entre la culture du pays d'accueil et les cultures des pays des immigrants) qui accompagnent cette intégration et qui génèrent la différenciation sociale et linguistique de ces populations.* ». L'étude que nous venons de mener démontre que le nouchi est un exemple de cette culture, un usage hybride et qui est la somme de plusieurs cultures. Cette diversité culturelle qui est le fait d'une société ivoirienne hétérogène. Le nouchi ne se construit pas uniquement avec la culture ivoirienne mais il est également l'imbrication et l'implication de plusieurs cultures à travers le monde et de nouvelles cultures urbaines dû au phénomène de mondialisation.

Bibliographie

- ABOA L., 2011, « Le nouchi a-t-il un avenir? », dans *Sudlangues*, n°16, Dakar, pp. 44-54
- BULOT T., et VESCHAMBRE V., 2006, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces », dans *Penser et faire la géographie sociale (Contributions à une épistémologie de la géographie sociale)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 305-324.
- BULOT T., 2004c, « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnements sur l'urbanité langagière », dans *Cahiers de Sociolinguistique 9*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 133-147, (sous presse).
- CALVET L.-J., 2004, *Essais de linguistique : la langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, Plon.
- CALVET L.-J., 2002, *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, Paris : l'Harmattan.
- CALVET L.-J., 1997, « Le nouchi, langue identitaire ivoirienne ? », in *Diagonales 42*
- DODO, J.-C., 2015, *Le nouchi : étude linguistique et sociolinguistique d'un parler urbain dynamique*, Thèse de doctorat, Université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, 354 p.

- KOUADIO J., 1990, « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? », *Des langues et des villes*, Gouani / Thiam (éds.), Paris, ACCT/Didier Erudition, pp. 373-383.
- KOUADIO P., 2011, « Le nouchi, du désordre à l'esthétique », *African journal students*, n°1, pp. 33-38.
- KOUAME, J-M., 2012, « Le nouchi : creuset de la diversité culturelle et linguistique de la Côte d'Ivoire », *Francopolyphonie : l'interculturalité à travers la linguistique et la littérature*, n°7, vol. 1, pp 1-16.
- MANESSY G. CALVET L.-J., 1995, « Les voies de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine. » In: *Langage et société*, n°72, pp. 99-103.

Alternances lexicales dans le parler des peuples de Côte d'Ivoire : cas des emprunts et du mélange de codes en baoulé

KOFFI Béatrice

koffiabeatrice2@yahoo.fr

Université Felix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

L'emprunt selon Tournier (2004), est un processus qui consiste en l'incorporation d'un terme d'une langue source dans une langue cible. Une fois intégrée dans la langue cible, un néologisme est dit « emprunté » quand sa fréquence d'usage est telle qu'il est répertorié dans les dictionnaires de langue. Si de plus en plus les langues empruntent à d'autres langues selon des critères temporels, géographiques, historiques, sociaux, culturels, etc., il est important pour nous de montrer comment les emprunts et les mélanges de codes fonctionnent en baoulé. Par ailleurs, dans un contexte de mondialisation croissante, le constat de la baisse constante des emprunts dans le baoulé soulève nécessairement de nombreuses préoccupations, notamment autour des questions de terminologies.

Mots clés : Emprunt, interférences lexicales, mélange codique, contact de langue, néologie.

Abstract

Borrowing about Tournier (2004), is a process of incorporating a term from a source language into a target language. Once integrated into the target language, a neologism is said to be borrowed when its frequency of use is as it is listed in the languages dictionaries. If more and more languages are borrowing from other languages according to temporal, geographical, historical, social, cultural criteria, it is important for us to show how borrowing and code mixing work in baule. In a period of increasing globalization, we observe the decreasing of borrowing in baule because of questions of terminology. This fact allow some questions.

Keys words: Borrowing, lexicals interferences, code mixing, language in contact, neologism.

Introduction

La Côte d'Ivoire compte une soixantaine de langues, regroupées au sein de quatre (04) groupes qui sont : Kwa, Kru, Gur et Mandé de la famille Niger-Congo. Cette multiplicité de langues donne lieu à un plurilinguisme où les locuteurs parlent au moins deux langues qui s'influencent réciproquement. Ce plurilinguisme se traduit par le fait que les langues sont en contact permanent, que le point central soit l'individu ou la communauté dans son entièreté. Ce contact de langues crée alors des interférences lexicales et fait intervenir d'autres critères que les facteurs purement linguistiques dans la mesure où l'on assiste à l'utilisation d'éléments étrangers par des locuteurs divers. Ces interférences sont soit des emprunts ou des alternances codiques.

Le but visé alors à travers cette analyse est la compréhension du phénomène des emprunts et des alternances codiques en baoulé. Rappelons que le baoulé fait partie du groupe Kwa et est situé au centre de la Côte d'Ivoire.

Pour atteindre donc l'objectif visé, la principale interrogation à laquelle nous essayerons de répondre est : quelle est la valeur et la fonction des emprunts? Cette question principale fait appel à des questions secondaires à savoir : quelles sont les conséquences de ces emprunts ou encore comment se manifeste le processus d'emprunt en baoulé ?

Il est vrai que le baoulé a emprunté aussi bien aux langues européennes qu'aux langues ivoiriennes et/ou africaines. Mais, pour notre analyse, nous nous en tenons aux emprunts français au baoulé. A cet effet, notre corpus de base est le *Dictionnaire baoulé-français* (Kouadio Jérémie et al, 2003), parce qu'il représente un dictionnaire de référence pour la langue baoulé. L'usage du dictionnaire comme corpus se justifie doublement : d'une part, il ne s'agit pas pour nous de faire une nouvelle description des emprunts du baoulé ; ceux-ci sont déjà connus en nombre plus ou moins exhaustif grâce à des travaux antérieurs¹. D'autre part, parce que le fait qu'un terme soit répertorié dans un dictionnaire signifie pour nous que ce terme est un néologisme lexicalisé. Même si dans ce dictionnaire les périodes auxquelles les termes empruntés ont fait leur entrée dans le baoulé ne figurent pas, nous pensons qu'il est possible de savoir à peu près à quelle période de son histoire le baoulé a le plus emprunté et quelles en sont les raisons.

¹ Voir notamment: Caummaueth, R. 1986. *Étude linguistique de la toponymie baoulé et des emprunts du baoulé à quelques langues européennes et africaines*, Mémoire de maîtrise en linguistique, Université d'Abidjan Cocody.

Assanvo, A.D, Kossonou & al. 2015. *Les emprunts lexicaux de l'agni indénié dans la gamme chromatique*. In *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique, Série Sciences Sociales et Humaines*, n°28, Ed. IPNETP, GRPCI (Côte d'Ivoire) pp.3633-3642.

Précisons que cette étude s'inscrit dans le cadre théorique de la sociolinguistique. Toute communauté sociale emploie sa langue afin de produire des discours ou des textes selon des stratégies diverses. L'apport du point de vue sociolinguistique dans le domaine des emprunts est de faire apparaître que la différenciation sociolinguistique est une des causes de l'emprunt.

Nous allons d'abord présenter et analyser les emprunts observés en baoulé et ensuite présenter les quelques cas d'alternance codique qui existe dans la dite langue.

1. Les emprunts du français en baoulé

Il y a emprunt quand une langue A utilise et finit par intégrer un élément d'une langue B qui est dite langue source. Reyes (1974) distingue à ce propos deux types d'emprunts qu'il oppose aux cas d'alternance codique. Selon lui, les emprunts sont intégrés ou spontanés. Les emprunts spontanés sont ceux pour lesquels le mot d'origine étrangère est utilisé dans le cadre syntaxique de la langue emprunteuse duquel il dépend pour ses marques flexionnelles, sans toutefois qu'il soit adapté phonotactiquement ou phonologiquement. D'autre part, les emprunts intégrés sont ceux où le terme français a été adapté phonotactiquement et phonologiquement. Ce deuxième cas concerne les exemples du baoulé que nous utiliserons dans le cadre de ce travail. A l'opposé, dans les cas d'alternance codique, les séquences du français ne sont pas intégrées au baoulé mais elles possèdent leur propre structure syntaxique et sont introduites dans la phrase baoulé à des jonctions syntaxiques identifiables. S'il est évident que l'apparition d'un mot étranger dans une langue présuppose l'intervention d'une personne ou d'un ensemble de personnes ayant une grande connaissance de la langue source, il faut aussi remarquer après Vendryes (1968) que « ces emprunts ont ceci de caractéristique qu'ils ne supposent nullement que l'on parle ou même que l'on sache la langue à laquelle on fait l'emprunt ». Marouzeau, 1951 dira de l'emprunt qu'il « désigne à la fois l'acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue et l'élément emprunté lui-même. La fréquence d'emploi passive ou active de tels éléments les amène à être connus de l'ensemble des locuteurs.

1.1. Cause et valeur des emprunts

Toute langue évolue et innove lexicalement. Tournier (2004) établit une typologie des procédés de création des mots. Ils distinguent les matrices internes telles que les procédés de créations morpho-sémantiques, syntactico-sémantiques, morphologiques ou sémantico-pragmatiques en utilisant des ressources propres à une langue et les matrices externes telles

que l'emprunt qui permet aussi la création lexicale comme on peut le constater dans le tableau suivant :

Matrices internes	Néologie morpho-sémantiques	Construction	<ul style="list-style-type: none"> Affixation { <ul style="list-style-type: none"> 1. Préfixation 2. Suffixation 3. Dérivation Composition { <ul style="list-style-type: none"> 4. Juxtaposition 5. Amalgame Imitation phonique 6. Onomatopée
	Néologie sémantique	<ul style="list-style-type: none"> Changement de fonction 7. Conversion Changement de sens { <ul style="list-style-type: none"> 8. Métaphore 9. Métonymie 	
	Néologie morphologique	Réduction de la forme	<ul style="list-style-type: none"> 10. Troncation 11. Siglaison
Matrice externe			12. Emprunt

Tableau 1 : Les matrices lexicogéniques : Tournier 2004 :27,

L'emprunt est donc externe à la langue emprunteuse, c'est-à-dire que l'emprunt va puiser dans le stock lexical d'une langue étrangère afin d'augmenter le lexique de la langue emprunteuse. L'emprunt sert aussi à combler une lacune linguistique en important la chose et le mot nouveau.

L'analyse descriptive fait apparaître des emprunts déjà intégrés dans la langue qui sont indiscernables des autres unités de la langue. Nous parlons donc des emprunts lexicaux du français qui existent en baoulé. Les langues empruntent en générale pour combler un vide linguistique. Le français reste une langue source à laquelle le baoulé emprunte. En effet, la mondialisation a joué un rôle important dans le phénomène des emprunts car de plus en plus des échanges avec d'autres peuples se font créant ainsi des contacts de langues. Ceci est une conséquence de la colonisation ou les contacts entre les langues se sont multipliés pour ainsi générer des néologismes issus de l'emprunt. C'est dire que l'usage des emprunts français en baoulé se fait à l'époque contemporaine sur le fond socioculturel propre à l'histoire des contacts de ces deux langues. Le français étant la langue officielle de la Côte d'Ivoire. Elle est

la langue dominante et la langue de prestige qui en fait un modèle à imiter. Elle a un ensemble d'usages fonctionnels puisqu'étant la langue du pouvoir :

- Pouvoir religieux avec les missionnaires,
- Pouvoir politique, langue parlée dans l'administration,
- Pouvoir culturel, enseigner dans les écoles et les universités

L'intégration dans la langue d'un mot dépend des facteurs historiques et socio-économiques. Ainsi le rapport entre langue source et langue réceptrice joue un rôle important. En effet, tout terme correspondant à une innovation technique introduite de l'extérieur a de fortes chances de passer rapidement de l'alternance (ou de citation) à l'emprunt : il répond à une nécessité de l'expression parmi les locuteurs professionnellement amenés à l'utiliser, puis étant connu devient un emploi général. C'est le cas de :

1. *far*, « phare » qui supprime rapidement l'image *loto ima* « œil d'automobile » dont l'existence aura été brève.

Il est clair que l'intégration d'un mot étranger dans une langue répond à des critères qui peuvent être :

- Absence d'une unité préexistante de signifié identique,
- Emploi aux divers niveaux de la langue,
- Connaissance active ou passive par l'ensemble des locuteurs.

Même s'il est vrai que ces critères ne sont pas linguistiques, c'est parce que les critères phonologiques ou morphologiques de la langue réceptrice ne semblent pas déterminants. Les emprunts se présentent souvent avec des schèmes phonématiques conformes aux structures de la langue emprunteuse, cependant, certains phonèmes se substituent à ceux de la langue source absents de la langue réceptrice. Ces substitutions s'effectuent selon des règles telles que l'harmonie vocalique ou selon des normes phoniques aussi proches que possible de leur schème original. Weinreich (1953) évoque quant à lui des raisons de prestige social. C'est le cas avec les exemples ci-dessous :

Baoulé	Français
2. pine	pneu
3. depite	Député
4. jypu	Jupe

5. p̄atalɔ	Pantalon
6. cylɔti	Culotte
7. biki	Bic
8. tomati	Tomate
9. veli	verre
10. valisi	valise
11. vote	Voter

En observant ces exemples, on remarque que les items empruntés ont subi des distorsions morphologiques : ils ont tous une structure syllabique ouverte. Aussi, on remarque que la voyelle finale du mot emprunté est de façon générale, une voyelle +ATR fermée ou mi-fermée. Un autre fait observé à travers ces exemples est que la labio-dentale voisée *v* n'apparaît qu'à l'initiale de quelques emprunts au français.

Il arrive que le terme emprunté conserve son caractère étranger. On le voit avec :

Baoulé	Français
12. Kafe	Café
13. kakao	Cacao

Pour résumer, nous pouvons dire que la valeur de l'emprunt se résume en trois points essentiels à savoir :

1. Valeur d'usage : il comble une lacune.
2. Valeur linguistique : la valeur oppositive saussurienne
3. Valeur stylistique : il offre un choix expressif

1.2 Fonction des emprunts

Fonctionnant comme des marques de différenciation d'un groupe social, les mots français en baoulé sont des valeurs sociolinguistiques. Les distinctions sémantiques et stylistiques sont secondaires par rapport à la différenciation sociolinguistique des locuteurs. L'usage que font les utilisateurs baoulé des mots français traduit leur attitude à l'égard des référents désignés par ces termes. Ce mode de fonctionnement des emprunts français rejoint la définition que Labov (1976) donne de la communauté linguistique considéré comme un groupe qui partage les mêmes normes et les mêmes attitudes sociales envers la langue.

Comme l'exemple des mots français en baoulé le montre, l'intercompréhension et l'emploi en commun du même code ne suffisent pas à définir une communauté de locuteurs.

Concernant la fonction des emprunts, nous reprendrons des exemples cités plus haut en vue d'une classification par type. Il s'agit de *la fonction expressive* des emprunts. Les domaines où la fonction expressive des emprunts français sont les plus élevés sont les exemples en 15 ci-dessous:

La mode avec les noms des vêtements	jyɸu, p̄atalɔ, cylɔti, kalesɔ, rɔbu.	Jupe, pantalon, culotte, caleçon, robe.
Les bijoux et la coiffure	ʃeni, tisaz, meʃi.	Chaîne, tissage, mèche.
Le transport	loto, pine, moto, far, loto flɛ.	Auto, pneu, moto, phare, frein d'auto (voiture).
L'agriculture	tomati, kakao, kafe.	Tomate, cacao, café.
La fonction (emploi)	depite, meri, prefe.	Député, Maire, Préfet.

Tableau 2 : tableau de la fonction expressive des emprunts

On le sait, l'introduction d'unités nouvelles est capable de provoquer une réorganisation des champs sémantiques où elles prennent place. Cependant, l'apparition en baoulé du vocabulaire des emprunts dans les exemples que nous venons de voir n'a créé aucun bouleversement structurel. N'empêche que le mot emprunté doit se conformer aux structures phonologiques et morphosyntaxiques de la langue réceptrice.

A côté de la fonction expressive, il y a la *fonction métalinguistique* des emprunts. Centrée sur le code, cette fonction distingue les langues en permettant aux sujets parlant de procéder ou de modifier à leur guise les conventions linguistiques employées.

L'on peut évoquer aussi la *fonction causative* en baoulé. Certains locuteurs baoulé emploient :

Baoulé	Français
16. foke	Il faut que
17. kɔm	Comme

18. paseke

Parce que

Ces mots proviennent du français. On peut évoquer ici la raison de prestige pour expliquer leur passage en baoulé mais cet argument ne rend pas compte de l'ampleur de ce phénomène et de son extension. Il est vrai quelques lettrés en font usage pour embellir leur propos mais dans ce cas-ci, il n'est pas évident qu'ils soient suivis ou imités. Il est clair que les monèmes de fonction n'entraînent pas de modifications des structures syntaxiques ; mais s'ils amènent de façon progressive l'élimination de la parataxe, à la longue, ils peuvent entraîner une modification sensible de leur économie.

En effet, le degré d'assimilation d'un emprunt n'est pas laissé à la fantaisie des locuteurs. Car à la différence de l'interférence lexicale qui est un fait de parole individuelle ayant pour résultat l'introduction de mots au destin incertain, l'emprunt est un fait de langue qui met en jeu la collectivité linguistique tout entière. Comment se manifeste alors ce mélange de code ?

2. Mélange de codes ou alternance codique

Causa (2007) souligne qu'il ne faut pas confondre l'alternance codique avec le mélange de codes. Elle définit l'alternance codique comme des « passages dynamiques d'une langue à l'autre dans la même interaction verbale ». Le mélange de codes, de son côté est vu comme une stratégie de communication dans laquelle le locuteur mêle les éléments et les règles des deux langues. Clyne (1987) comprend l'emploi de deux langues à l'intérieur d'un énoncé ou l'alternance de codes entre deux énoncés. Les auteurs comme Verma (1975) et Gibbons, (1979) définissent le mélange codique par l'utilisation d'un mot d'une langue dans une phrase d'autre langue. Quant à l'alternance codique, elle est la coexistence de deux langues dans le même discours. Asilevi (2001) décrit le mélange codique comme l'incorporation de deux codes dans une phrase pour exprimer une unité de pensée.

Dans notre analyse, nous voudrions réserver le terme de mélange de codes, d'abord pour les cas où il est question d'un véritable changement de langue pour exprimer quelque chose même s'il s'agit d'un seul mot à l'intérieur d'un énoncé. Ce terme parce que les locuteurs et/ou interlocuteurs parlent le baoulé en utilisant un terme français

Le mélange codique en baoulé se perçoit plus chez les sujets lettrés ayant acquis le français comme langue seconde après le baoulé qui est leur langue maternelle donc la langue première. Même si à une époque de son histoire, la langue maternelle était bannie à l'école, aujourd'hui force est de constater que les locuteurs baoulé bilingues (baoulé et français) font appel à ce mélange de code dans leur discours. Le locuteur en tant que « sujet personne » joue

un rôle qui le reflète sur un plan personnel lié à son identité. Dans son discours, un choix de langue se pose. Il fait donc appel au français pour compenser ses lacunes en baoulé. Le baoulé étant sa langue maternelle elle est en effet sa langue source qui est par ailleurs essentielle pour l'expression de son identité. Mais en allant puiser dans le stock lexical du français pour palier à des éventualités dans son discours, le français devient pour le locuteur baoulé la langue source et sa langue maternelle devient la langue emprunteuse. Cependant, le lexique emprunté ici ne fait pas partir du lexique de base du baoulé. Il ne peut pas être considéré alors comme emprunt intégré à la langue. Des chercheurs qualifient ces emprunts de « emprunt spontané ». Mais doivent-ils être considérés comme emprunt ? N'est-ce pas un simple mélange de code ? Quel cas d'emprunt pour ces termes ? A quel moment peuvent-ils être considérés comme des emprunts ?

Prenons les exemples ci-dessous

19. dɔkɔ a sike n su ba ma
 Donc 2SG. savoir 1SG. PROG. venir NEG.
Donc tu sais que je ne viendrai pas.

20. parezapl alje siwa ni avje
 Par exemple nourriture piler et PROG.
Par exemple, entre le foutou et le riz....

21. wuzi asa nu sinɔ a di ma vje
 Laver main dedans sinon 2SG. manger NEG. aussi
Lave ta main sinon tu ne mangeras pas aussi.

22. se a wa a ko vje demaɔde pemisjɔ
 Si 2SG. vouloir 2SG. partir aussi demander permission
Si tu veux partir aussi, demande la permission.

23. a si dati nga me ba
 2SG. connaitre date DEM. 3PL. venir
Tu sais à quelle date ils viendront.

On observe à travers ces exemples que le locuteur baoulé fait appel à quelques mots français dans son discours. Ces mots ne font pas partis du lexique de base de cette langue comme nous l'avons mentionné plus haut. Il relève du fait de parole individuelle. Ce mélange de langue peut être due à une stratégie employée pour parer par exemple, à un manque de connaissance de quelque sorte dans sa langue ou encore à un manque de maîtrise même du français pourquoi pas lorsque le locuteur veut participer à un échange d'informations sur le plan communicatif. Il avance sa contribution en baoulé et sur la difficulté d'exprimer ses pensées, il emploie un mot français pour s'affirmer. Le mélange de codes permet aussi de rendre la communication plus aisée chez certains et chez d'autres, il permet tout simplement de faire voir leur identité sociale. Un locuteur baoulé qui commence son discours en français mais le termine en baoulé peut vouloir exprimer quelque chose d'affectif et ou son enthousiasme pour marquer une sorte de solidarité sociale ou encore de complicité.

En ce qui concerne les formes verbales provenant du français, que le modèle soit ou non lui-même un verbe, elles doivent s'intégrer au système de conjugaison de la langue qui reçoit c'est-à-dire du baoulé. Cela donne par exemple :

24. ɔ su atake mi
3SG. PROG. attaquer 1SG.
Il est en train de m'attaquer.

25. a sypote-li wa ?
2SG. supporter-ACC. INT.
Qui as-tu supporté ?

A travers ces exemples, on voit que le locuteur du baoulé utilise un lexème français avec une marque de conjugaison baoulé. Il ne s'agit pas ici d'un emprunt. Le verbe employé de la sorte est ignoré par la majorité des locuteurs car il n'est peut-être pas d'usage par l'ensemble des locuteurs du baoulé. Cela est l'apanage d'un individu. Il est alors évident qu'il faut faire la distinction entre emprunt et citation ou mélange codique.

Pour résumer, nous pouvons dire que les principales fonctions du mélange codique sont les suivants :

- pour maintenir la fluidité dans la conversation,
- pour combler un vide linguistique,

- pour clarifier la compréhension.

Le mélange codique en baoulé joue un rôle important pour simplifier et faciliter la communication. Ces choix sont marqués. Cela implique l'inattendu ou l'imprévu du terme dans le discours.

Conclusion

La composition d'un stock lexical donné par le contexte historico-social ne peut toujours rendre compte de l'aspect composite de ces stocks où se mêlent des unités appartenant à la langue source et des emprunts de sources diverses sans que puissent être perçues les raisons d'ordre culturel et sémantique qui ont présidé à sa formation et à son évolution. Les emprunts français en baoulé illustrent la nécessité de ne pas réduire l'objet de la linguistique à la langue. Ils montrent aussi les rapports entre code et situation sociale. Toute communauté sociale emploie en effet sa langue afin de produire des discours ou des textes selon des stratégies diverses : emprunt ou mélange de codes. L'apport du point de vue sociolinguistique dans notre analyse est de faire apparaître que la différenciation sociolinguistique est une des causes de l'emprunt.

Reste cependant à savoir jusqu'où peut se mesurer la productivité de l'emprunt dans les langues africaines au XXe siècle et particulièrement dans le baoulé. Car on le voit, les emprunts entre les langues sont de moins en moins fréquents. Malgré l'accroissement de la mondialisation, on assiste non plus à un phénomène d'emprunt mais à la mise en place des terminologies pour combler certains vides.

Références bibliographiques

- ASSANVO D., KOSSONOU T. et al., 2015, Les emprunts lexicaux de l'agni indénié dans la gamme chromatique. In *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique, Série Sciences Sociales et Humaines*, n°28, Ed. IPNETP, GRPCI (Côte d'Ivoire) pp. 3633-3642.
- ASILEVI K., 2001, English-Ghanaian Language Code-Mixing and Code-Switching in conversational discourse : our third-tongue or faddism. Paper presented at the

- Inter-University Conference on, *The coexistence of Languages in Africa*, University of Cape Coast, Nov. pp. 24-25.
- CALVET, L.-J., 1974, *Linguistique et colonialisme*. Paris : Payot.
- CALVET, L.-J., 1993, *La sociolinguistique*. Paris : PUF.
- CAUMMAUETH R., 1986, *Étude linguistique de la toponymie baoulé et des emprunts du baoulé à quelques langues européennes et africaines*, Mémoire de maîtrise en linguistique, Université d'Abidjan Cocody.
- CAUSA M., 2007, « Enseignement bilingue. L'indispensable alternance codique ». *Le français dans le monde*, 351, mai : 18-19.
- CLYNE M., 1987, « Constraints on code-switching: How universal are they? *Linguistics*, 25 : pp. 739-764.
- DEROY L., 1980, *L'emprunt linguistique*. Les Belles Lettres.
- GIBBONS J., 1979, Code-mixing and koineising in the speech of students at the University of Hong Kong. In *Linguistics*, 21, pp.113-123.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*. Paris : Les Editions de Minuit.
- MAROUZEAU J., 1951, *Lexique de la terminologie linguistique*. Paris, Geuthner.
- SAUSSURE F., 1983, *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot, 1983.
- TYMIAN J., et KOUADIO J., LOUCOU J.-N., 2003. Dictionnaire Baoulé-Français Nouvelles Editions Ivoirienne Abidjan. ISBN : 2-84487-200-X.
- VENDRYES J., 1968, *Le langage*. Paris, Albin Michel (1ere edition: 1923).
- VERMA K., 1975. Hindu-English code-switching. In *Linguistics*, 28, pp. 35-48.
- WEINREICH U., *Languages en contact: fundings and problems*. Linguistic Circle of New-York.

Enseigner les mathématiques en français à partir des compétences de l'apprenant en langue maternelle lyèlé : quelle place pour la terminologie ?

SAWADOGO Issaka et BAKI Timothée

Université Joseph Ki Zerbo et Université de Caen Normandie

Résumé

Cette proposition porte sur les enjeux de l'enseignement bilingue français/lyèlé des mathématiques dans l'éducation de base au Burkina Faso. A partir d'un travail d'enquêtes de terrain, cette recherche a permis la production de ressources terminologiques pour faire l'interface entre des élèves lyéléphones et des enseignants faisant classe en français. La portée de ce travail dépasse la seule communauté lyéléphone (une soixantaine de langues au Burkina Faso) et concerne l'ensemble des disciplines enseignées. Malgré l'existence d'un cadre officiel encourageant l'introduction des langues nationales à l'école primaire (Loi n°013-2007 / AN du 30 juillet, etc.), le système éducatif peine à trouver des solutions pour articuler l'usage du français et la diversité des langues maternelles utilisées par les élèves. La situation la plus courante est l'exclusion des classes des langues locales (NAPON, 1994 ; YARO, 2004). Pour DUMOND (2008), il revient aux pays africains francophones de penser la mise en place de nouveaux modèles éducatifs conjuguant les apports de la langue française et les langues nationales locales. Cette communication présentera le travail terminologique réalisé pour soutenir les apprentissages des élèves et l'activité des enseignants en contexte bilingue. L'approche est sociolinguistique et sociodidactique. C'est-à-dire que nous partons des représentations et des pratiques des enseignants sur les contextes bilingues dans lesquels ils exercent, pour penser la production de ressources pédagogiques qui soient réellement ancrées dans les contextes linguistiques et culturels des élèves. Il nous paraît urgent de penser une *didactique intégrée* qui admet la langue nationale, non plus comme « une langue secours » mais comme une véritable langue partenaire de cours (MAURER, 2007), et d'outiller les enseignants qui ont à intervenir en contexte bilingue, voire diglossique.

Mots-clés : éducation bilingue, langue lyèlé, enseignement des mathématiques.

Introduction

Le français, langue officielle au Burkina Faso, cohabite avec une soixantaine de langues nationales. Dans un tel contexte, cette langue officielle devient une “*langue africaine*” (Dumont, 1990) en acquérant une certaine spécificité au niveau phonétique, lexicale et morphosyntaxique. Dès lors, se pose la question d’un enseignement / apprentissage du français qui prenne en compte les réalités socioculturelles de l’apprenant de façon générale, et la norme endogène en particulier. Par ailleurs, l’on pourrait également, au regard des difficultés liées à l’usage exclusif du français à l’école primaire, porter la réflexion sur les modalités de mise en place d’une éducation bilingue. Dans ce sens, les mathématiques constituent un domaine intéressant pour le chercheur abordant les disciplines non linguistiques. En outre, sur le terrain, il ressort que l’enseignement des mathématiques présente des difficultés pour l’enseignant dépourvu d’une terminologie adaptée en langue nationale. Dès lors, l’on pourrait formuler la problématique suivante : quelle est la place de la terminologie dans l’enseignement/apprentissage des mathématiques ? L’objectif du présent travail est, à partir d’une approche sociolinguistique des représentations des enseignants des écoles bilingues, de faire des propositions pour la constitution d’un ouvrage dictionnaire de référence prenant compte des réalités locales en situation de didactique des mathématiques.

1. Cadre théorique

La présente étude s’inscrit dans le cadre global de la sociolinguistique, discipline qui étudie les rapports entre les langues et la société (LABOV, 1976). Elle s’intègre plus précisément dans le sous-domaine de la *politique linguistique* en ce sens qu’elle s’assigne pour tâche d’examiner la situation sociolinguistique d’un pays donné - le Burkina Faso - afin de proposer une gestion pragmatique des langues en milieu scolaire.

Dans cette optique la *politique linguistique* peut se définir comme « l’ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie nationale » (CALVET, 2001, p.154-155). L’auteur identifie la politique linguistique de la *planification linguistique* qui est « la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l’application d’une politique linguistique ». La politique linguistique apparaît donc comme liée à l’Etat tandis que la planification linguistique, qui est la phase de l’application de la politique linguistique, implique une action des linguistes. La notion de planification linguistique suppose deux types d’actions : une action sur *la* langue et une action sur *les* langues. L’action sur la langue peut porter sur la graphie, lorsque par exemple, il s’agit de créer ou de modifier l’orthographe

d'une langue. L'action sur la langue peut aussi porter sur le lexique. Dans ce cas, il s'agit de créer de nouveaux mots pour permettre à une langue de véhiculer des contenus jusque-là véhiculés par une autre langue (vocabulaire de la politique, de la science, de la philosophie, etc.). Cette perspective relève de la terminologie et constitue une partie essentielle de l'objet d'étude dans la présente recherche. Enfin, cette action peut porter sur les formes dialectales. Dans ce cas, une langue africaine par exemple promue au rang de langue nationale peut exister sous plusieurs formes. Il s'agit alors de choisir l'une de ses formes ou de créer une nouvelle forme en empruntant aux différentes variantes. Pour ce qui est de l'action sur les langues, il s'agit d'intervenir sur les rapports entre les langues, dans les situations plurilingues, lorsqu'il faut choisir, par exemple, une langue nationale parmi plusieurs langues en présence. Le fait d'élever au rang de langue officielle d'Etat une langue africaine donnée, participe également de cette action sur les langues.

2. Hypothèses de l'étude

De notre hypothèse principale qui postule la possibilité de concevoir une terminologie mathématique français-lyèlé adaptée au contexte de l'enseignement au Burkina Faso découlent deux hypothèses subsidiaires :

- L'absence d'une terminologie mathématique lyèlé-français adaptée aux réalités de l'apprenant constitue un handicap à la réussite d'une mise en œuvre de l'éducation bilingue en pays lyèlé.
- Il existe des termes spécifiques ou spécifiés en lyèlé dans la perspective d'élaboration d'une terminologie mathématique adaptée en langue nationale.

3. Méthodologie

Notre étude part de la problématique de la formation des enseignants des écoles bilingues dans une perspective d'élaboration d'outils pédagogiques et lexicographiques. Mais de façon précise, nous avons circonscrit l'étude dans les limites de la zone lyèléphone (province du Sanguié ayant la ville de Réo comme Chef-lieu). Il faudrait préciser que le lyèlé fait partie des langues choisies dans le cadre de l'expérimentation de l'école bilingue français - langue nationale au Burkina Faso (NIKIEMA 2003). Par ailleurs, le choix de la zone lyèléphone se justifie pour nous dans la mesure où nous sommes un locuteur natif du lyèlé. Cela pourrait être un atout dans le cadre de la recherche terminologique.

La première méthode privilégiée a été la recherche documentaire à travers l'exploitation des documents théoriques (sociolinguistique, lexicologie, didactique, etc.).

Il y a également le guide d'entretien que nous avons utilisé à l'adresse des enseignants et des encadreurs pédagogiques (conseillers pédagogiques, inspecteurs).

Enfin, notre expérience sur le terrain et notre contact quotidien avec les habitants des villages de Réo nous ont permis de noter des lexies en lyèlé ou en français sur des fiches terminologiques. Nous avons eu recours à l'approche anthropologique dans la recherche terminologique. La fiche est un instrument capital durant la phase de la recherche terminologique. Il permet aux acteurs de donner des informations sur les termes présentés par l'enquête. Dans le cadre de la présente étude, nous avons conçu des guides d'entretien à l'adresse de tous les enseignants des écoles bilingues en zone lyèléphone (22 enseignants). Nos variables principales à ce niveau ont été l'expérience et la pratique de la langue lyèlé comme langue première. Ces enseignants doivent avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'éducation bilingue et avoir pour langue première, le lyèlé. Par ailleurs nous avons mené un entretien avec les encadreurs pédagogiques qui assurent la formation de ces enseignants dans la zone lyèléphone (3 conseillers et 3 inspecteurs). L'entretien avec des autorités chargées de l'éducation (3 informateurs) nous a été bénéfique pour notre étude. Etant des encadreurs, ils sont mieux placés pour parler de la question de la formation des enseignants.

Pour ce qui est de la recherche terminologique, dans une perspective anthropologique à l'aide d'un cahier contenant des fiches, au fil de nos contacts avec les locuteurs du lyèlé, un certain nombre d'étapes ont été définies :

- la collecte des données ;
- la vérification des données auprès de certains locuteurs natifs ;
- la sélection des données ;
- la présentation de la fiche modèle ;
- le protocole de rédaction.

Les données et informations recueillies de nos enquêtes sont dépouillées, confrontées les unes aux autres ; on cherche à établir des relations entre les données par rapport aux objectifs assignés à notre étude. Pour ce qui est de la recherche terminologique particulièrement, l'on a retenu 100 termes sur 540 renvoyant aux mathématiques de base et le traitement de ces 100 termes sélectionnés consiste à une description lexicologique sur 100 fiches terminologiques. Une fiche français-lyèlé, par entrée, contient un certain nombre de renseignements pertinents. Pour l'ensemble des 540 termes collectés, l'objectif est de constituer dans une certaine mesure un dossier terminologique deux ouvrages dictionnaires de termes mathématiques (un lexique français-lyèlé et un glossaire lyèlé-lyèlé). Mais dans le cadre du présent article nous ne présenterons qu'une fiche parmi les cent autres que nous

avons élaborées. Par ailleurs, nous présenterons une analyse terminologique faite à partir du traitement de ces cent fiches terminologiques. En d'autres termes, il s'agit de faire un examen des termes décrits dans le dossier terminologique en vue d'en tirer des informations sur tel ou tel procédé linguistique, sur tel ou tel autre phénomène pertinent dans l'étude. Des retombées pratiques dans le cadre de l'utilisation de la langue peuvent être envisagées.

Comme mode d'analyse, nous avons opté pour une étude statistique des termes. Par ailleurs, le mode de création ou de formation des termes étudiés nous a permis de vérifier un certain nombre de faits pertinents dans la langue. Dans le présent travail, nous utilisons le code E pour faire référence à l'informateur pour ce qui concerne la transcription des entretiens ; ainsi on aura E1 pour l'enquête numéro un, E2 pour l'enquête numéro deux, etc.

4. Analyse des représentations des enseignants

Il convient de rappeler que le présent travail s'inscrit dans une certaine mesure dans la politique linguistique, et plus précisément dans le domaine de la planification linguistique telle que théorisée par CALVET (2001). En d'autres termes, nous nous inscrivons dans une action sur la langue. Il est particulièrement question de la graphie : l'on s'attèle à doter la langue d'une terminologie appropriée pour lui permettre de véhiculer des contenus jusque-là portés par une autre langue (la langue officielle).

Une telle action sur la langue relève surtout de l'action des linguistes et constitue une orientation utile dans le programme de développement d'un pays. Le travail du linguiste croise donc alors celui de l'acteur politique chargé du développement économique du pays. S'il est évident que la terminologie reste un domaine de recherche vital pour un pays en voie de développement, il faut donc s'interroger sur la pertinence de cette science dans le cadre de l'éducation bilingue lyèlé-français. En d'autres termes, il s'agit essentiellement de comprendre comment, au regard de leurs conditions de formation, les acteurs cernent la question terminologique en langue lyèlé, dans le cadre de l'enseignement / apprentissage. L'analyse des représentations sociolinguistiques des enseignants constituent alors un aspect important de cette partie de l'étude.

4.1. La sous-commission nationale du lyèlé

Pour les acteurs de l'éducation bilingue que nous avons rencontrés dans le Sanguié, il existe bien un problème lié à une terminologie appropriée notamment en mathématique lyèlé. Pour les informateurs, une telle situation est à lier au fonctionnement peu satisfaisant de la sous-commission nationale du lyèlé.

Il faudrait préciser que dans le cadre de la mise en œuvre de l'éducation bilingue et du programme d'alphabétisation en langues nationales au niveau national, l'Etat burkinabè a procédé à la mise en place d'une commission des langues nationales dans laquelle sont représentés des membres relevant des sous-commissions des langues nationales. Ainsi la sous-commission du lyèlé se compose-t-elle d'un certain nombre d'acteurs spécialistes des questions linguistiques. Le rôle assigné aux sous-commissions des langues nationales est d'instrumentaliser les langues nationales. En d'autres termes, il s'agit de doter la langue nationale d'une terminologie adaptée à chaque domaine des connaissances et des savoirs. On note cependant selon nos enquêtés un réel manque de dynamisme de la sous-commission du lyèlé : absence de rencontres au niveau national, absence de travaux de recherche sur le lyèlé, etc. De l'avis d'un certain nombre des acteurs que nous avons rencontrés, cette léthargie de la sous-commission du lyèlé s'explique par le fait qu'il n'y a pas une prise en charge conséquente des membres de la dite commission.

4.2. Absence d'ouvrages dictionnaires en langue nationale lyèlé

Nous entendons par l'expression "ouvrages dictionnaires" tout document écrit (lexique, glossaire, etc.) monolingue (lyèlé) ou bilingue (lyèlé-français) pouvant contribuer à clarifier le sens d'un mot du lyèlé, ou de donner l'équivalent de ce mot en français auprès des apprenants ou des enseignants lyèléphones ou bilingues. Sur la question, E10 nous confie : *« il n'existe même pas de livres en la matière. Nous nous contentons de vieux livres produits par les premiers missionnaires blancs. Ce sont des recueils de termes qui ne sont pas spécialisés et qui sont dépassés par rapport au contexte actuel de l'enseignement »*. Et l'effet d'une telle situation se ressent sur l'enseignement des différentes disciplines, notamment en mathématiques.

4.3. Problématique d'une terminologie adaptée aux mathématiques en langue lyèlé

L'absence d'une terminologie adaptée au domaine des mathématiques constitue une véritable contrainte pour la mise en œuvre efficiente d'une éducation bilingue de qualité en zone lyèléphone. Les enseignants enquêtés rencontrent de nombreuses difficultés en situation didactique.

Pour E2, *« en classe de lyèlé, souvent je suis confronté à un problème, je n'arrive pas à trouver le terme juste en lyèlé pour traduire un concept mathématique existant déjà en français ; qu'est-ce que je fais ? Alors je passe par des tournures descriptives. Par exemple, je dirais en lyèlé "un objet qui a quatre cotés égaux" si j'ignore le terme approprié pour*

désigner la réalité géométrique. Il arrive que je passe tout simplement sur la leçon si je n'ai aucune notion des termes clés en lyèlé. Parfois, je me renseigne auprès des collègues aînés qui m'ont devancé dans l'éducation bilingue. Mais il y a des situations où j'ai recours à des manuels et des guides que m'ont remis les encadreurs ; mais dans ces documents il y a trop de fautes et d'incohérences par rapport à la forme des termes. Par exemple, le même terme peut avoir deux graphies différentes dans des ouvrages différents ou chez des auteurs différents, par ailleurs on peut avoir dans des ouvrages différents le même terme pour désigner deux concepts mathématiques très différents ».

Comme nous venons de le démontrer plus haut, beaucoup de facteurs linguistiques contribuent à freiner la dynamique d'une éducation bilingue en zone lyèléphone. Cette situation en réalité n'est pas spécifique à la zone lyèléphone. Aux dires des responsables de l'éducation bilingue au niveau national, la zone moorephone connaît également de multiples difficultés. Par exemple au centre du pays, où l'Eglise catholique contribue à promouvoir l'éducation bilingue, l'on note que c'est la question pécuniaire qui justifie l'abandon des classes bilingues par les enseignants. Pour E³⁰, secrétaire national de l'enseignement catholique : *« l'Eglise s'est engagée dans l'éducation bilingue depuis 2003 en partenariat avec Solidar Suisse au regard des résultats positifs de cette innovation. Après des débuts pleins d'enthousiasme, l'éducation bilingue a rencontré des difficultés. Avec la démission massive des enseignants des écoles catholiques bilingues à la recherche des meilleures conditions de traitement salarial, beaucoup de classes bilingues ferment leurs portes ou se transforment en écoles classiques. Cela a eu pour conséquence la désaffection du système auprès des parents d'élèves, des enseignants et des responsables de l'Eglise ».*

4.4. Education bilingue et enseignement des mathématiques en lyèlé

Durant nos enquêtes auprès de la direction du continuum d'éducation multilingue, il est ressorti que l'intégration des langues nationales dans la formation initiale des enseignants du primaire a été instaurée à partir de la rentrée académique 2003-2004 par arrêté ministériel avec pour ambition d'avoir des enseignants aptes à servir dans les écoles bilingues parmi les sortants des Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP).

Pour l'auteure, au niveau politique, c'était une occasion pour le gouvernement de donner un signal fort pour la valorisation des langues nationales et cela devrait permettre de booster l'enseignement bilingue dans le système éducatif burkinabè.

Au plan pédagogique, la formation initiale permettrait de résoudre les nombreux problèmes organisationnels des formations continues initiées au profit des enseignants des écoles bilingues pendant les vacances.

Au niveau économique, c'était une préparation au retrait du principal bailleur de fonds des formations continues des enseignants des écoles bilingues qui était l'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) devenue Solidar/Suisse.

Ce bailleur s'est effectivement retiré le 31 décembre 2007 du financement du volet formation pour se consacrer au volet études des langues et à quelques investissements. A partir de janvier 2008 donc, la formation est financée par le budget de l'Etat à travers le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation. Depuis lors, les problèmes ne cessent de se multiplier au point que pendant les vacances 2016-2017, il n'y a pas eu de formation continue pour les enseignants des écoles bilingues, occasionnant des conséquences négatives. Des classes n'ont pas été ouvertes à la rentrée 2017-2018 à cause du manque d'enseignants formés. Des Chefs de circonscription de l'enseignement de base ont eu du mal à muter un personnel compétent dans les écoles bilingues.

Mais comment se fait la formation sur la transcription et la didactique de l'enseignement bilingue dans les ENEP ? Les études (NIKIEMA, 2003 ; BAKI, 2019) ont abouti à des conclusions qui se résument au fait qu'à ce jour, toutes les ENEP assurent la formation sur la transcription des langues nationales au profit des élèves-maîtres. Seulement, les acteurs rencontrent plusieurs difficultés comme l'insuffisance du temps qui fait que 30 à 60 heures de transcription sont assurées alors que la recommandation officielle est de 70 heures au minimum. Les formateurs permanents des ENEP n'ont pas tous été bien formés pour assurer ce travail. Seulement 28% des formateurs permanents assurent la formation sur la transcription. Les ENEP font alors appel à des formateurs vacataires et cela fragilise leur budget. Toutes les 9 langues nationales codifiées ne sont pas prises en compte dans toutes les ENEP et les élèves-maîtres en nombre minoritaire dans un groupe linguistique se voient obligés de se joindre à un grand groupe linguistique malgré eux.

Si la formation en transcription est assurée malgré les difficultés, ce n'est pas le cas pour la partie didactique de l'enseignement bilingue. En effet, notre enquête nous a révélé que de nos jours aucune ENEP ne forme les élèves enseignants sur cet aspect. Il manque du temps à cause de la rentrée académique qui s'effectue en mi-novembre ou décembre dans les ENEP.

A ces difficultés de formation théorique, s'ajoute le fait que les stagiaires ne sont pas affectés dans les écoles bilingues pour y effectuer leur stage pratique car celles-ci ne sont pas

considérées comme des écoles d'application. Pourtant, les textes officiels qui citent les types d'écoles pouvant être prises comme écoles d'application font cas des écoles bilingues.

Nous comprendrons donc qu'en ne recevant pas une formation en didactique bilingue, les enseignants disent avoir du mal à pratiquer la pédagogie du transfert (lyèlé-français) en mathématiques.

C'est au regard de cela que nous consacrons dans la présente étude un temps à un essai de construction d'un langage des mathématiques.

5. Esquisse d'une terminologie mathématique lyèlé-français : enjeux didactiques et lexicographiques

5.1. Présentation de la fiche modèle

Notre fiche modèle contient dix-neuf(19) rubriques que nous présentons dans le tableau ci-après :

1	Fiche N°...
2	Entrée :
3	Cat. gram. : nm.
4	Sous-domaine:
5	Synonyme (s) :
6	Définition:
7	Source de la définition:
8	Contexte:
9	Source du contexte:
10	Équivalent:
11	Morphologie de l'équivalent:
12	Phonie de l'équivalent:
13	Statut de l'équivalent :
14	Définition de l'équivalent:
15	Source de la définition de l'équivalent:
16	Notes linguistiques:
17	Notes de traduction:
18	Notes techniques:
19	Illustration:

Précisons que toutes ces rubriques figurent sur chacune des cent fiches constituées. Mais dans le cadre du présent article, nous nous limiterons à la définition de quelques rubriques-clés qui constituent les aspects importants pris en compte dans l'analyse terminologique.

1.1.1. L'entrée

L'entrée est également appelée **terme vedette** ou **adresse**. Elle est l'élément central de l'étude.

Les termes vedettes sont des termes simples, des termes composés ou des termes dérivés. Les entrées sont présentées par ordre alphabétique et notées suivant l'orthographe du français. Elles sont toutes notées en gras et en lettres minuscules.

Exemple: Entrée : **calcul**.

1.1.2. Catégorie grammaticale

Sous cette rubrique sont indiquées les catégories grammaticales des différents termes d'entrée. Elles peuvent être des noms, des groupes nominaux, des verbes, etc. et sont notées en abrégé (n.m. = nom masculin ; n.f. = nom féminin ; v. = verbe).

Dans notre présent travail, précisément dans la partie glossaire lyèlé / lyèlé, les équivalents et les catégories grammaticales sont indiquées en français.

En annexe du présent document, nous avons donné le sens des abréviations et des signes conventionnels utilisés dans l'étude.

Exemple : **calcul**: cat. gram. **nm**.

1.1.3. Sous-domaine

Il est la circonscription du terme, c'est-à-dire son champ d'application. Cette information est donnée en minuscule et en français. Elle permettra de montrer l'appartenance du mot d'entrée aux différentes branches des mathématiques.

Les sous-domaines suivants sont mentionnés :

- ✓ arithmétique,
- ✓ géométrie,
- ✓ algèbre,
- ✓ système métrique.

Le dernier sous-domaine (exploité dans le cadre des unités et des instruments de mesure), relèverait selon ADA, L. I. (2004 : 53) des sciences physiques. Mais dans notre présent travail, étant donné son interférence avec les mathématiques, nous en faisons mention.

Exemple: **triangle** : Sous-domaine: **Géométrie**.

1.1.4. Synonymes

Pour le Nouveau Petit Robert (2008), " synonyme" vient du latin " synonymus". Dans le même dictionnaire, l'on qualifie de synonyme " des mots ou expressions qui ont une signification très voisine et, à la limite, le même sens". En d'autres termes, les synonymes seraient des mots de même sens ou approximativement de même sens mais de formes différentes. L'on pourrait dénombrer deux types de synonymes :

- *les synonymes partiels* ou les para-synonymes qui se substituent l'un à l'autre dans un seul énoncé isolé ;

- *les synonymes absolus* interchangeable dans tous les contextes.

Le Nouveau Petit Robert (2008) parle dans ce cas de "synonymes parfaits".

C'est la rubrique où le lecteur pourra consulter les synonymes des différentes entrées.

Dans le présent travail de recherche, nous signalons le synonyme de l'entrée en français sur la fiche. Par ailleurs dans le lexique français/lyèlé, nous indiquerons si le cas se présentait tous les synonymes du terme concerné.

Exemple: Entrée : **dimension**.

Synonyme : mesure.

En lyèlé aussi, si l'équivalent a un synonyme, il est mentionné et peut faire l'objet également d'une entrée dans le lexique.

Par exemples : - jà-ébwélé "carré".

- nèrh sèna mă dwă yé "carré".

- bankε "banque".

- sèbyĩ-jì "banque".

5.1.5. Définition

Pour DUBOIS J. et al. (2001:132), la définition serait, « *l'analyse sémantique du mot entrée* ». Elle est constituée de paraphrases synonymiques du mot entrée.

La définition dans notre présente étude permet de donner le sens du terme dans une tentative d'explication avec des expressions synonymiques.

Dans le présent travail, nous avons recours à des explications plus détaillées ou à des descriptions.

Elle est notée pour chaque entrée en français. Toutes les définitions commencent par une majuscule et se termine par un point.

Exemple de définition : **Diagonale** : Droite qui joint deux sommets non consécutifs (opposés) d'un polygone.

1.1.6. Source de la définition

C'est la rubrique sous laquelle sont notés les documents d'origine écrits ayant donné les définitions. Ces documents sont pour la plupart du temps des dictionnaires, des manuels techniques ou ceux utilisés en classe dans l'enseignement des mathématiques, des notes recueillies durant notre formation en linguistique.

Un code permet d'identifier les différentes sources dans la partie consacrée à la bibliographie analytique.

La pertinence de cette rubrique est de justifier la fiabilité des définitions et de poser les bases de recherches postérieures.

Pour ADA, L.I., (2004 : 53), cette rubrique « *permet de rendre justice à la source, en lui reconnaissant la paternité de la définition* ».

Par exemple : **source de la définition** : P R. (Petit Robert).

1.1.7. Equivalent

L'équivalent est la correspondance en lyèlé du mot vedette en français.

Cette rubrique permet de connaître les termes des mathématiques en lyèlé et de voir comment la langue exprime une réalité donnée.

Dans notre travail, les équivalents respecteront ici les règles de transcription orthographique du lyèlé.

Ils seront notés en gras dans le dossier terminologique et constitueront à leur tour des entrées dans le glossaire lyèlé / lyèlé.

Exemple : Entrée: **multiplication**.

Equivalent : **pùlù**.

1.1.8. Statut de l'équivalent

Il s'agit de la spécification, de la situation du terme. Il est donné au regard des usages constatés des décisions politiques linguistiques. Nos équivalents ont les statuts suivants:

- ✓ Les équivalents des documents d'alphabétisation en lyèlé.
- ✓ Les équivalents de l'enseignement bilingue.

Le statut du terme sera indiqué suivant un code de renvoi à la bibliographie analytique. Cela permet de vérifier la fiabilité des équivalents.

Exemple : équivalent: **zǎm** (cent).

Statut de l'équivalent: MEB et MAL.

1.1.9. Définition de l'équivalent

C'est l'analyse sémantique de l'équivalent en lyèlé. Si certaines définitions ont été retrouvées dans les manuels d'alphabétisation ou de l'enseignement bilingue, notons que la majorité de ces définitions est une adaptation en lyèlé de la définition de l'entrée (en français). C'est la rubrique qui pose les préalables de la constitution d'un glossaire lyèlé / lyèlé propre aux mathématiques.

Exemple : Equivalent : **byin** (an/année)

1.1.10. Source de la définition de l'équivalent


Cette rubrique fait cas des documents ayant servi de source à la définition de l'équivalent. Il peut s'agir d'un dictionnaire, de manuels d'enseignement et de toute source (écrite ou orale) recueillie en cours de nos investigations auprès des informateurs.

Un système de renvoi à la bibliographie analytique indique la source de définition.

Source de la définition de l'équivalent : **IR**.

5.2. Présentation d'une fiche terminologique autour d'un terme vedette « kilogramme »

Fiche N° 69
<u>Entrée</u> : kilogramme
<u>Cat gram</u> : nm.
<u>Sous-domaine</u> : système métrique.
<u>Synonyme (s)</u> :
<u>Définition</u> : Unité de masse valant mille grammes.
<u>Source de la définition</u> : MR.
<u>Contexte</u> : le kilogramme est utilisé pour évaluer la masse des objets.
<u>Source du contexte</u> : PPN.
<u>Équivalent</u> : cəlogaramɛ / cəlo .

<u>Morphologie</u> : emprunt au français et transcrit selon la réalisation des Lyèlé.
<u>Phonie de l'équivalent</u> : [cəlōgārāmē].
<u>Statut de l'équivalent</u> : MEB et MAL.
<u>Définition de l'équivalent</u> :
<u>Source de la définition de l'équivalent</u> : IR.
<u>Notes linguistiques</u> :
<u>Notes de traduction</u> : cəlo est utilisé pour désigner à la fois kilogramme et kilomètre. Seul le contexte d'emploi permet de préciser le sens.
<u>Notes techniques</u> : un kilogramme égale à 1000 grammes.
<u>Illustration</u> : <div style="text-align: center;"> <p>1kg</p>  <p>1</p> <p>Kilogramme "cəlogaramē".</p> </div>

Nous notons que toutes les informations, qu'elles soient linguistiques ou non linguistiques apparaissent et participent de la caractérisation du terme vedette. Les sources bibliographiques ainsi que les contextes d'emploi sont mentionnés : MR : le Micro Robert ; MEB : Manuel d'enseignement bilingue lyèlé-français ; MAL : Manuel d'alphabétisation en lyèlé ; PPN : définition proposée par nous-même ; IR : Informateur de Réo, etc.

5.3. Analyse terminologique

Après le travail qui a essentiellement consisté à constituer un dossier terminologique, il nous paraît nécessaire d'aborder une autre étape très importante: l'analyse.

En d'autres termes, c'est le moment de faire un examen des termes décrits dans le dossier terminologique en vue d'en tirer des informations sur tel ou tel procédé linguistique, sur tel ou tel autre phénomène pertinent dans l'étude. Des retombées pratiques dans le cadre de l'utilisation de la langue lyèlé peuvent être envisagées. Pour y parvenir, nous organiserons cette partie de la façon suivante :

¹ Source : <https://www.google.bf/search?q=kilogramme&source=>

- la synthèse des différentes rubriques
- le mode de création lexical ;
- les perspectives didactiques et lexicographiques

Comme moyens d'analyse, nous avons opté pour une étude statistique des termes. Par ailleurs, le mode de création ou de formation des termes étudiés nous a permis de vérifier un certain nombre de faits pertinents dans la langue lyèlé. Nous ferons une analyse des rubriques conformément à leur importance. Nous entendons par importance la pertinence et la diversité d'informations que ces rubriques apportent à la constitution des fiches.

5.3.1. Entrées

En considérant les entrées du point de vue de la catégorie grammaticale en français, nous obtenons la répartition suivante :

- les noms (93%) ;
- les adjectifs (6%) ;
- les adverbes (1%).

On ne note pas de verbes. Cela pourrait s'expliquer dans certaines langues africaines comme le lyèlé, du point de vue mathématique. En effet, ADA L. I. (2004 :244) à propos de la même réalité en kasem donnait la justification selon laquelle « *les concepts fondamentaux des mathématiques sont avant tout des objets. Ce sont ces objets qu'il faut d'abord identifier, définir, avant de savoir ce qu'il faut en faire, comment agir sur eux ou avec eux* ».

5.3.2. Sous-domaine.

Nous avons pu à travers l'analyse rattacher chaque terme à un sous-domaine des mathématiques:

- l'arithmétique (56 entrées),
- la géométrie (32 entrées),
- le système métrique (10 entrées),
- l'algèbre (02 entrées).

L'arithmétique est le domaine qui offre le plus d'entrées. En fait la facilité dans ce domaine d'accéder aux termes par rapport aux autres domaines pourrait justifier cela. La géométrie, le système métrique et l'algèbre quoique se révélant comme domaines importants, sont moins exploités dans la vie des populations du pays lyèléphone que celui relatif à l'arithmétique.

1.1.1. Définition / source de la définition

A travers nos enquêtes, nous avons eu recours à un certain nombre de dictionnaires. Ces documents ont été une source importante pour recueillir des définitions. Nous avons utilisé le Petit Larousse Illustré, le Petit ROBERT, le Micro ROBERT.

Nous avons retenu:

- 14 définitions du Petit Larousse Illustre ;
- 21 définitions du Petit ROBERT ;
- 64 définitions du Micro ROBERT ;
- 01 définition du Nouveau Larousse Encyclopédique.

En marge de ces définitions, nous avons eu de sérieuses difficultés à définir certains termes avec les dictionnaires. Par conséquent, nous avons fait appel à nos propres connaissances d'étudiant en linguistique pour proposer des définitions.

5.3.3. **Équivalents / statut des équivalents**

Nous avons des équivalents en lyèlé. Parmi ces équivalents, nous notons ceux qui sont des emprunts au français avec une réalisation phonétique lyèlé. Il y a des équivalents qui sont purement une création (une néologie) pour nommer des choses qui n'existaient pas dans la langue lyèlé. En outre, il y a des équivalents qui existaient déjà dans la langue. Par ailleurs, nous notons le phénomène suivant :

- les équivalents simples (45 %) ;
- les équivalents composés (43 %) ;
- les équivalents empruntés (10 %) ;
- les équivalents dérivés (2 %).

Pour ce qui est de notre fichier terminologique, nous avons noté sous la rubrique "**équivalent**", l'équivalence de l'entrée dans la langue lyèlé. Nous avons exploité des sources écrites (les lexiques) existant déjà dans la langue pour le recueil des équivalents.

Par ailleurs, deux autres sources ont permis de vérifier le statut des équivalents que nous avons choisis.

Il s'agit des :

- manuels d'alphabétisation en lyèlé ;
- manuels d'éducation bilingue utilisés dans le cadre du projet école satellite.

En outre, il faudrait noter le recours aux sources orales. En effet, nous avons recueilli auprès de nos informateurs (de Ouagadougou et de Réo), un certain nombre de termes et d'informations en rapport avec les équivalents et leurs sources de définition.

5.3.4. Définition de l'équivalent

Donner le sens de l'équivalent en lyèlé nous a causé des difficultés. En effet, hormis les rares lexiques français-lyèlé (peu fournis, malheureusement), nous n'avons pas pu entrer en possession d'un dictionnaire monolingue. Par conséquent, nous avons eu recours à des manuels de mathématiques pour donner des définitions aux équivalents. En outre, il nous est arrivé d'adapter les définitions du français au lyèlé.

5.3.5. Mode de création lexicale

Dans cette partie, nous reprenons plus ou moins les informations ci-dessus sur les équivalents. En faisant un examen des équivalents, nous avons la répartition suivante :

- 45 termes simples = 45%,
- 43 termes composés = 43%,
- 10 termes empruntés = 10%,
- 02 termes dérivés = 2%.

- *Le terme simple*

Un terme est dit simple lorsque sa structure ne résulte pas de la combinaison de deux ou de plusieurs mots. Il peut être formé d'une ou de plusieurs syllabes.

Exemple: Jùmù "emprunt".

Nous avons noté 45 termes simples. Cela montre une importance des lexies simples dans la terminologie de base en lyèlé.

- *La composition*

La composition est un procédé de création lexicale impliquant le fait qu'on combine plusieurs termes indépendants dans la langue.

Ces termes combinés ont une unicité sémantico-référentielle.

Exemple : gùlù nà-ékóló "circonférence".

Contrairement au syntagme dont les termes sont susceptibles d'expansion, le composé contient des termes fonctionnant comme un tout. Les termes du mot composé peuvent cependant être de différentes catégories grammaticales.

Pour écrire les mots composés on utilise généralement des traits d'union placés entre les termes associés.

Exemple: Jə̀-tə̀ " triangle". (Nom + Adjectif)

Par contre, si deux ou plusieurs substantifs se suivent dans une relation de dépendance ou d'appartenance, on les transcrit sans traits d'union.

Exemple: Tǎlse nàná jǐrh "simplification"; (Nom + Adjectif + Nom).

Nous remarquons que la composition aussi est très importante en lyèlé (43 termes).

Nous notons qu'il arrive que les deux termes soient spécifiques au domaine des mathématiques.

Exemple: Gùl-ŋwě "diamètre"; (Nom + Adjectif).

Par ailleurs, l'un des termes est tiré d'un domaine qui n'est pas les mathématiques.

Exemple : ŋwóó sébé "facture" ; ((ŋwóó = paiement) (sébé = feuille, cahier, livre)) ; (Nom + Nom).

- **La dérivation**

La dérivation est un procédé de création lexicale par lequel on peut former une unité lexicale significative par l'ajout d'un affixe (préfixe, infixe ou suffixe) à une autre unité lexicale significative déjà existante.

Exemples: - préfixe: **e** dǎl "commercer",

- suffixe: dǎl**na** "commerçant".

Nous notons que le lyèlé n'a pas d'infixe.

On peut noter la dérivation exocentrique (le terme dérivé est d'une catégorie grammaticale différente de celle du terme de départ), ou endocentrique (le terme dérivé et le terme de départ ont la même catégorie grammaticale).

Exemples : - *La dérivation exocentrique* :

E kwě : Payer.

Kwěnde : Payement.

- La dérivation endocentrique :

Dǎl : Commerce.

Dǎlna : commerçant

- **L'emprunt**

Nous entendons par emprunt ce qu'en linguistique, « on nomme généralement emprunt lexical qui est le processus consistant, pour une langue, à introduire dans son lexique un terme venu d'une autre langue » (BATIANA A., 2009 :132).

Nous concevons que l'origine d'un emprunt n'est pas toujours facile à déterminer avec exactitude. BATIANA A. (2009) note que, de façon générale, les emprunts en lyèlé proviennent essentiellement des langues suivantes : l'anglais, les langues ghanéennes, le jula, le mooré et le français.

Abondant dans le même sens qu'ADA L. I., (2004 : 243) qui relevait un phénomène similaire en Kasem, nous dirons que les emprunts dans le domaine des mathématiques « *sont tous des noms, ce qui témoigne de la préoccupation première de la langue à définir les concepts concrets par leurs noms, avant d'envisager les actions qui peuvent aller avec ces noms. La plupart de ces noms sont des noms d'instruments de mesure [qu'on ignorait]* ».

L'objet est importé et accepté dans l'usage quotidien, en même temps que sa désignation ou son signifiant linguistique.

- Par exemple :
- **lyitər** " litre " ; emprunt au français ;
 - **mætər** " mètre " ; emprunt au français ;
 - **cəlogaramɛ** " Kilogramme " ; emprunt au français
 - **bònó** "bònó" (perte); emprunt au mooré
 - **wéré** "wári" (argent); emprunt au jula.

6. Perspectives lexicographiques et didactiques

A cette étape de notre travail nous nous sommes assigné pour tâche d'élaborer un lexique français-lyèlé et un glossaire lyèlé-lyèlé (BAKI, 2019). Pour DUBOIS J. et al. (2001) « *on appelle glossaire un dictionnaire qui donne sous forme de simple traduction le sens de mots rares ou mal connus ou qui contient un lexique des termes techniques d'un domaine spécialisé* ».

Ce travail pose les bases de la constitution d'un ouvrage dictionnaire à la fois bilingue français-lyèlé et monolingue lyèlé-lyèlé.

Pour la partie lexicographique français-lyèlé, les entrées sont en français, et les équivalents sont en lyèlé. Pour ce qui est du glossaire, plus fourni que le lexique, les entrées sont en langue lyèlé, et leurs définitions aussi sont données en lyèlé précédées de leurs équivalents et de leurs catégories grammaticales en français. Mais quelle peut être la pertinence d'une telle perspective lexicographique en contexte d'enseignement / apprentissage plurilingue ?

Sur le plan didactique, il s'agit pour nous d'inscrire cet enseignement / apprentissage des mathématiques dans une perspective de didactique : intégrer langue africaine-langue française dans le sens de MAURER (2007). L'on part du fait que la méthode de l'Institut pédagogique du Burkina (IPB) jusqu'ici utilisée dans les écoles classiques présentent des

insuffisances (NAPON, 1994 ; YARO, 2004). L'on insistera également sur le fait que les méthodes bilingues en expérimentation qualifiées d'« innovations pédagogiques » ne permettent pas de construire un véritable partenariat entre le français et les langues nationales (DUMONT, 2007). La nouvelle démarche dans ce sens exige que les acquis de la langue maternelle soient réinvestis dans l'apprentissage du français et qu'également les connaissances acquises en français servent à comprendre et à apprendre la langue nationale. On exploite dans ce cas les acquis de l'analyse contrastive en privilégiant le recours au phénomène de transfert. POTH (1997 : 8), à partir des réalités africaines explique : « on a beaucoup insisté sur les phénomènes d'interférences qui se produisent d'une langue à l'autre mais il ne faut pas oublier que les habitudes liées à la langue maternelle peuvent se révéler bénéfiques lorsque par le jeu des parallélismes elles rendent plus facile l'acquisition de la langue seconde. Le maître peut alors s'appuyer sur les similitudes entre les deux systèmes et exploiter ainsi les phénomènes de transfert d'une langue à l'autre, même s'il lui faut veiller par ailleurs à réduire les interférences ». Pour le cas du lyèlé par exemple, dès la première année, en langue nationale, l'enfant sait déjà compter de 0 à 1000. Mais dans un système classique unilingue, il faut attendre 3 ans, pour réussir un tel exercice en français. Or dans une démarche didactique qui articule la langue nationale et le français, et sur la base du phénomène de transfert, l'enfant peut réussir très tôt l'art de compter en français en se fondant sur les acquis de sa langue maternelle.

Conclusion

L'une des raisons avancées pour tenir à l'écart les langues nationales de tout programme de développement (éducation par exemple), est le préjugé selon lequel nos langues ne sont pas aptes à véhiculer le message de la science et de la technologie. Cependant, notre travail vient de nous prouver que nos langues, longtemps marginalisées ont des moyens et des stratégies propres pour appréhender les concepts scientifiques. C'est ainsi que pour le lyèlé, nous avons noté un certain nombre de procédés utilisés dans ce sens : la composition, la dérivation et l'emprunt. Par ailleurs, l'étude jette les bases d'un dictionnaire pouvant être utilisé comme support ou manuel dans l'enseignement/apprentissage des mathématiques à des enfants lyèlé apprenant leur langue maternelle ou /et le français. Le cadre juridique et politique existe : l'article 35 de la Constitution et la Loi n°13-2007/AN du 30 juillet 2007

prônent l'intégration des langues nationales dans l'enseignement ; le reste n'est qu'un travail d'application et de mise en œuvre.

Références bibliographiques

- ADA I., 2004, *Terminologie mathématique kasem-français, département de linguistique, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou*, 337 p.
- BAKI T., 2019, *Ecoles bilingues en contexte plurilingue burkinabè et recherche terminologique en mathématiques français / langues nationales : perspectives pédagogique et lexicographique*, thèse de doctorat, Université de Caen Normandie, 408p.
- BATIANA A., 2009, « Les emprunts en lyèlé », Actes de septième colloque interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest, Ouagadougou du 20 au 22 octobre 2008, Université de Ouagadougou, NAPON, A. (dir) *Presses universitaires de Ouagadougou*, pp. 129-149.
- CALVET L.-J., 2001b, « Les politiques linguistiques en Afrique francophone. Etat des lieux du point de vue de la politologie linguistique », in *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, (CHAUDENSON, R. et CALVET, L. J., eds), l'Harmattan. Institut de la Francophonie Paris, pp. 145-176.
- DUBOIS J. et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 516 p.
- DUMONT P., 1990, *Le français langue africaine*, l'Harmattan, Paris, 173 p.
- DUMONT P., 2008, *La francophonie autrement, héritage senghorien. Et si le Faire l'emportait sur le Dire...*, l'Harmattan, Paris, 246p.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Les éditions de minuit, Paris, 457p.
- MAURER B., 2007, *De la pédagogie convergente à la didactique intégrée langues africaines- langue française*, OIF- l'Harmattan, Paris, 222p.
- NAPON A., 1994a, « L'enseignement du français au Burkina Faso : méthodes et stratégies », in *Annales de l'Université de Ouagadougou*, série A, volume VI, Université de Ouagadougou, pp. 23-41.
- NIKIEMA N., 2003, « Contribution aux propositions de glottopolitique pour le Burkina multilingue », in *Mélanges en l'honneur des professeurs Ambroise ZAGRE et Gali MEDA à l'occasion de leur départ à la retraite*, *Cahiers du CERLESHS*,

numéro spécial, NIKIEMA, N. et SALO, P. édts, Université de Ouagadougou, pp. 173-202.

POTH J., 1997, *L'enseignement d'une langue maternelle et d'une langue non maternelle. La mise en application d'une pédagogie convergente (version Afrique)*, CIPA-UNESCO, Mons, 120p.

YARO A., 2004, *Le français des scolaires au Burkina Faso, niveaux de compétences et déterminants de l'échec scolaire*, thèse de doctorat unique département de linguistique, UFR/LAC 602 p.

Adaptation des emprunts lexicaux : cas des emprunts du kòdè aux langues hexagonales

KOUASSI Kan Guillaume, KOFFI Koffi et N'GUESSAN Konan Bertiel
kan_smart@yahoo.com, koffkoff2@gmail.com et konanbertiel@gmail.com
Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

L'objectif de la présente étude est de comprendre les mécanismes dont le kòdè fait usage dans le processus de l'adaptation des items lexicaux empruntés aux langues étrangères comme le français et l'anglais. L'hypothèse est que l'introduction des termes étrangers dans le lexique du kòdè suit un processus linguistique; celui-ci peut être un changement d'ordre phonétique, phonologique, morphologique ou sémantique. Ce changement se fait en se conformant aux règles de formations des items lexicaux de la langue cible, le kòdè. L'approche théorique qui sous-tend nos analyses est la Théorie des Contraintes et Stratégies de Réparations (TCSR), proposée par CAROLE PARADIS et ses étudiants, concernant les adaptations segmentales et morphologiques constatées dans les emprunts lexicaux.

Mots clés : Adaptations, Segmentales, Morphologiques, TCSR

Abstract

The aims of the present study is to understand, how kòdè makes adaptations of lexical items borrowed from foreign languages such as french and English. The hypothetis is that the foreign words introduction into kòdè follow linguistic process ; this can be phonetical, phonological, morphological or semantic change. This change is caused by conforming to a target to trainings rules of lexical items of the language, the kòdè. The theoretical approach that tends underneath toward our analyses is Constraints Theory and Repairs Strategies (CTRS), offered by CAROLE PARADIS and his students, refering adaptations segmental and morphologic it is realised in loanwords.

Keywords : Adaptations, segmental, Morphologic, CTRS

Introduction

« *L'homme est un mit sein* » disait le philosophe allemand SCHOPENHAEUR. “*Mit*” qui signifie “avec” et “*sein*” qui signifie ‘être.’ Cela traduit que l’homme est avant tout un être qui ne peut être sans. Par conséquent, un être qui a besoin, qui nécessite. On comprend aisément que le phénomène d’emprunt est un fait originellement consubstantiel à l’homme étant donné qu’il est un être de besoin et que ce besoin ne manque pas de marquer sa présence partout dans ses rapports avec ses congénères. C’est donc ce caractère d’omniprésence du phénomène d’emprunt que met en exergue ADJI, (2004), lorsqu’il affirme que : « *l’emprunt est un phénomène universel dont aucune langue ne peut se passer* ». Dans la période coloniale, les échanges entre l’Afrique, l’Amérique et l’Asie encore connues sous la dénomination de *commerce triangulaire*, étaient fortement ancrés sur les échanges en fonction des besoins. Les uns offrant un miroir, une bouteille d’alcool, un fusil ou des étoffes, et en retour, les autres quant à eux, recevaient des milliers de guerriers.

Dans la chaîne parlée qui est une pure production, un chef d’œuvre de l’homme, les langues tout comme leurs producteurs, ont ceci qu’ils empruntent les unes aux autres. Nous réalisons de ce fait, que le besoin et la nécessité ne sont pas seulement des gestes et des actions exclusivement dévolues aux seuls hommes. Les langues éprouvent à elles aussi des manques, carences qui sont souvent à l’origine du mimétisme des langues. Mais, il existe d’autres faits qui peuvent tout de même expliquer cela : « *Plusieurs raisons expliquerons le phénomène d’emprunt (...). Tout d’abord, un signifiant pour un signifié nouvellement apparu peut manquer dans la langue empruntant le mot. Ainsi, quand de nouveaux animaux ou plantes alors inconnues ont été découverts, leur nom a souvent été directement emprunté aux langues des pays qui les abritent.* » (Cf.érudit.fr). Indubitablement, le phénomène d’emprunt linguistique s’avère une réalité qui fait son bonhomme de chemin dans nos sociétés traditionnelles africaines actuelles. Avec le dynamisme industriel auquel font face les langues locales, c’est sûr que de nouvelles réalités s’imposeront et des formes d’échanges linguistiques tout aussi nouvelles apparaîtront entre ces parlars également. L’objectif de ce travail est de faire comprendre les mécanismes d’introduction de ces emprunts dans un parler du groupe linguistique kwa de Côte d’Ivoire, à savoir le kóðè. Notre hypothèse est que l’entrée d’un item dans la langue suit un processus soit phonétique, phonologique ou morphologique. Les interrogations qui sous-tendent cette étude sont les suivantes : quels sont les processus d’adaptations des emprunts lexicaux en kóðè ? Comment les items lexicaux empruntés intègrent le système lexical du kóðè ? Comment peut-on les examiner dans ces

emprunts ? Étant donné l'évolution remarquable de la globalisation économique, des technologies de l'information et de la communication, etc. plusieurs emprunts linguistiques sont effectués entre les langues pour couvrir les besoins. A cet effet, mener des études descriptives en faveur de ce phénomène ne serait-il pas nécessaires dans ce parler ?

1. Univers linguistique en Côte d'Ivoire

On dénombre précisément quatre sous-groupes linguistique en Côte d'Ivoire, à savoir : le groupe kru, le groupe mandé, le groupe gur et le groupe kwa. Ces sous-groupes appartiennent à la famille Niger-Congo. Le kòdè, objet de description dans cet article appartient au groupe linguistique kwa de ce pays.

1.1. Statut du français

Le français en Côte d'Ivoire a pris une ascendance sur la totalité des langues locales, par sa tendance à les substituer. Il a acquis dans ce pays une fonction à la fois *véhiculaire et vernaculaire* dans le même temps où sa pratique se démarquait de ce qu'il est convenu d'appeler, faute de mieux, le français central ou français de référence (Cf. KOUADIO, 2008). Cette prédominance du français influence sensiblement les pratiques linguistiques des locuteurs ivoiriens (Cf. ABOA, 2012).

1.2. Statut de l'anglais

En Côte d'Ivoire, l'anglais reste encore une langue étrangère du fait de son inadaptation au contexte plurilingue qui est celui du pays. Ensuite, de par sa distribution limitée dans les seuls murs de l'école, l'anglais n'a d'impact que sur un nombre restreint de langues locales. On peut ainsi qualifier ce type d'influence de langue, de vestiges coloniaux.

2. statut des langues locales

Selon les sociolinguistes ivoiriens, la Côte d'Ivoire est un pays où il n'existe pas de langues qui jouent le rôle de *langue nationale*. De plus, les soixantaines de langues que l'on trouve sur l'ensemble du territoire ne disposent d'aucun statut.

2.1. Historique du kòdè

Localisé au Nord du pays Baoulé, le peuple kòdè est fondé par ABRA AKPO, proche parent de la reine ABLA POKOU vers la moitié du XVIIIème siècle (Cf. KONAN, (2014)). Béoumi est une ville où l'on trouve une population diversifiée, rendue possible par ses échanges économiques importants entre le Nord et le Sud et l'Est et l'Ouest. Béoumi, Sous-Préfecture la plus importante du pays kòdè, compte à ce jour 154206 habitants (CF. RGPH, 2014). A l'origine, le pays kòdè était un espace fortement animiste comme l'ensemble de tout le baoulé. Mais, avec l'avènement du colonialisme qui a fait suivre le christianisme, la tendance au changement et au mimétisme religieux est observable dans la société Baoulé. Le pays kòdè a en effet, connu un bouleversement assez considérable selon ce qui suit :

« Du point de vue territorial, [...]un projet de développement tel que la construction du barrage de Kossou,[...] a occasionné l'exode des villageois kòdè vers les villes »(Cf. LASSAILLY, 1983).

Le nom kòdè vient de l'énoncé baoulé « *kò ndè - bla ndè* » qui signifie *va vite et revient vite*. En effet, chargés de la protection rapprochée et de la sécurité de la reine, les kòdè étaient à l'origine des guerriers. Sur le plan de l'organisation, c'est l'un des peuples rare à tradition patrilinéaire.

2.2. Rappel phonologique du kòdè

a. Les voyelles

	Antérieure		Centrale		Postérieure	
	orale	nasale	orale	nasale	orale	Nasale
fermée	I	ĩ			u	ũ
mi fermée	E				o	
mi ouverte	E	ɛ̃			ɔ	ɔ̃
Ouverte			A	a		

b. Les consonnes

		Bilabiale	Labio-dentale	Dentale	Apico-palatale	vélaire	Labio-Vélaire	
occlusive	sourde	p		t		c	k	kp
	sonore	B		d		j	g	gb
	nasale							
fricative	sourde		f		s			
	sonore		v		z			
résonnantes	nasale/non nasale	m						
				l		J		w

3. Définition de l'emprunt linguistique

L'emprunt linguistique a été objet de plusieurs travaux. Nous avons entre autres les définitions de DUBOIS & al, (2002 :177), de GUILBERT (1975 :89), etc. Cependant chaque auteur a son point de vue définitionnel en faveur du procédé de l'emprunt. Pour NGALASSO cité par LADISLAS (2012), il s'agit :

« D'éléments qui passent d'une langue à une autre, s'intègrent à la structure lexicale, phonétique et grammaticale de la nouvelle langue et se fixent dans un emploi généralisé de l'ensemble des usagers, que ceux-ci soient bilingues ou non ».

On comprend que l'emprunt linguistique ne requiert pas forcément une situation de bilinguisme.

Un autre point de vue sur la question de l'emprunt linguistique est celui de DE SAUSSURE (1976 : 104) qui pense que: *« Toute langue vivante est soumise aux principes étroitement liés de mutabilité et d'immuabilité (...) Toute langue est donc, initialement, apte à se modifier ».* L'emprunt linguistique apparaît ici comme un fait naturel qui survient dans la langue ; comparable ici au phénomène de régénération de tissus cellulaires en biologie. L'emprunt linguistique peut être repartitionné en catégories. L'une de ces catégories est celle que nous étudions dans cet article à savoir la catégorie lexicale de l'emprunt..

3.1. L'emprunt lexical

L'emprunt lexical est le phénomène linguistique qui a la place la plus importante dans le domaine des contacts entre différents systèmes linguistiques et différentes cultures KALILPOUR (2013). Son usage et sa présence font de lui le phénomène le plus élevé dans les langues. De plus, c'est le lexique qui semble le plus perméable au phénomène d'emprunt linguistique. Sa motivation varie en fonction d'une langue à une autre.

3.2. L'emprunt sémantique

Le sens dans les emprunts est tout aussi déterminant que la forme. L'emprunt débute certes par une unité formelle ou un mot pris dans une langue tierce. Ce mot qui détient auparavant un sens dans le système de départ où il a été emprunté est susceptible de revêtir un tout autre sens dans le système qui l'accueille.

4. Cadres théorique et méthodologique

4.1. Recueil des données : appareillage

Les données de ce travail ont été récoltées grâce à un dictaphone intégré dans un téléphone de type *IPHONE 6S PLUS* et un autre dictaphone *SONY CORP* de série *ICD-PX240*. Ces données ont ensuite été traitées dans leur ordonnancement par le logiciel *Speech Analyser*. Les transcriptions ont été faites par écoute sur un ordinateur à l'aide d'un headset sony et, suivant l'Alphabet Phonétique International (API).

4.2. Informateurs

Six locuteurs (3 personnes âgées et 3 jeunes), du village baoulé de kongobo (âge moyen 65 pour les plus vieux et 20-26 ans pour les jeunes), ont participé aux enregistrements. Il leur a été soumise une liste de mots élaborée sous le modèle de Miller et al (2009) inspiré de Swadesh (1952-1962). Ce modèle stipule que « *le vocabulaire de base est le plus stable que l'ensemble du lexique* ». Les locuteurs devaient prononcer dans leur parler chaque item et si cela semblait ne pas fonctionner, on utilisait cette fois-ci une liste d'énoncés contenant des mots susceptibles d'être des emprunts. L'enregistrement se fait dans une pièce fermée à l'abri

de tous bruits. Les locuteurs sont mis par groupe (un vieux et un jeune) en vue de recueillir les prononciations possibles des emprunts.

4.3. Cadre théorique

La TCSR (*Théorie des Contraintes et Stratégies de Réparations*) que nous épousons dans ce travail, se fonde sur l'idée de base que toutes les langues sont régies par des principes universels et des réglages issus de paramètres universels. Elle pose également que le système phonologique d'une langue constitue une contrainte négative qui interdit une structure phonologique particulière. Dans la pratique, la théorie repose sur trois principes qui sont : *Le principe de minimalité*, *le principe de préservation* et *le principe du seuil de tolérance*. Une *Stratégies de Réparations* ne s'applique que pour sécuriser une contrainte en cas de violation et ce en conformité avec les trois types de principes susmentionnés. Mais, que nous dise le contenu de ces principes ?

(4.3) c. *le principe de minimalité*

Le principe de minimalité stipule qu'une réparation doit impliquer le moins de stratégies (d'étapes) possibles.

(4.3) d. *le principe de préservation*

Le principe de préservation dit que l'information segmentale doit être préservé maximale, dans les limites du seuil de tolérance

(4.3) e. *le principe du seuil de tolérance*

Le principe du seuil de tolérance est le fait que toutes les langues imposent une limite à la préservation segmentale; cette limite est fixée à deux étapes (deux stratégies de réparation) à l'intérieur d'un domaine de contrainte. (Cf. YVAN ROSE, 1995).

5. Analyses des adaptations des emprunts lexicaux dans la langue cible.

5.1. Adaptations des emprunts kóðè au français

5.1.1 Adaptations des voyelles

Soit les exemples en (5.1.1) ci-dessous :

GLOSE	LP ¹ (français)	Se réalise	LR ² (kóðè)
« ascenseur »	/asãsœ/	→	[ásàsè]
« arrangeur »	/arãzœ/	→	[álàzè]
« directeur »	/diɛktœʁ/	→	[dí létè]

Le phonème /œ/

Le phonème /ɔ/

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kóðè)
« autorité »	/otɔrite/	→	[òtòlité]
« police »	/pɔlis/	→	[pòlisi]
« politique »	/pɔlitik/	→	[pólítíkì]

Le phonème /y/

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kóðè)
« bureau »	/byro/	→	[bílò]
« bus »	/bys/	→	[bìsi]
« bruno »	/bryno/	→	[blínò]

Le phonème /ɛ/

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kóðè)
« représentant »	/ɛʁpɛzãtã/	→	[plèzãtã]
« seringue »	/sɛʁɛg/	→	[sélègì]

¹ LP = Langue prêteuse

² LR = Langue réceptrice

Dans les exemples en (5.1.1), quatre phonèmes vocaliques de la langue française subissent une influence phonétique dans le système du parler kòdè. On a d'abord, le phonème /œ/ qui devient ε. Dans le second tableau, le phonème /ɔ/ se modifie en o. Dans le troisième tableau, c'est le phonème /y/ qui se transforme en i. Dans le quatrième et le dernier tableau, le phonème /ə/ devient e. Qu'en est-il des consonnes ?

5.1.2 Adaptations des consonnes

Soit les faits en (5.1.2) ci-dessous :

Le phonème /ʁ/ en médiane

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kòdè)
« casserole »	/kaseʁɔl/	→	[kàsɾò]
« Barthelemy »	/baʁtelemi/	→	[bàtlèmì]

Le phonème /ʒ/

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kòdè)
« agenda »	/aʒɑ̃da/	→	[àzɑ̀dà]
« angel »	/aʒɛl/	→	[àzéli]

Le phonème /ʃ/

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kòdè)
« planche »	/plɑ̃ʃ/	→	[plɑ̀sì]
« chaussure »	/ʃosyʁ/	→	[sòsìrì]
« chauffeur »	/ʃofœ/	→	[sòfɛ]

Le phonème /ʀ/ à l'initial

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kòdè)
« robe »	/ʀɔb/	→	[włòbù]
« robinet »	/ʀobine/	→	[włòbinè]
« rouge »	/ʀuz/	→	[włùzú]

Le phonème/g/

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kódè)
« guidon »	/gidɔ̃/	→	[ɟidɔ̃]
« guitare »	/gitar/	→	[ɟità]
« guichet »	/giʃe/	→	[ɟisè]

En (5.1.2) ci-dessus, On constate que les voyelles ne sont pas les seules à se voir infliger une modification. Cinq consonnes du français reçoivent une influence lorsqu'ils intègrent le système du kódè. Le premier est le phonème /b/. Ce phonème s'efface en médiane. Le deuxième est le phonème /z/ qui devient [z]. Le troisième est le phonème /ʃ/ qui se modifie en s. le quatrième concerne le phonème /r/ à l'initial qui se transforme en [wl]. Le cinquième et le dernier est le phonème /g/ qui devient [ɟ]. Qu'en est de la forme des items empruntés ?

5.1.3 Adaptations formelles

Examinons les données en (5.1.3):

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kódè)
« Elizabeth »	/elizabet/	→	[ézabéti]
« pénicilline »	/penisilin/	→	[pésèli]

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kódè)
« moustiquaire »	/mustiker/	→	[mùsíkè]
« docteur »	/dɔ̃ktœ/	→	[dòtè]
« accident »	/aksida/	→	[àsídà]

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kódè)
« spaghetti »	/spageti/	→	[àsùpàgètì]
« lunette »	/lynet/	→	[àlònètì]

En observant les exemples en (5.1.3) ci-dessus, on découvre que la structure formelle des items empruntés est frappée de modification. Il s'agit dans ces tableaux soit d'une lénition d'un morphème, d'un segment, d'amuïssement et d'un gain ou d'une adjonction de segment dans la forme de l'item adopté. Les faits montrent un cas de préfixation et une formation de syllabe avec /spageti/ qui devient [àsùpágèti] « spaghetti ». Il y a la préfixation de /a/ et la dissociation de la suite consonantique /sp/ pour parvenir à la formation de la syllabe /su/. De même, il se manifeste une préfixation et une substitution vocalique avec l'item « lunette ». Dans cet item, /a/ se préfixe au mot originel /lynet/ suivi d'une substitution de la syllabe /ly/ en /lo/; ce qui donne la forme d'arrivée qui est [àlònétì]. Le morphème /dɔktœ/ « docteur » quant à lui présente un amuïssement de la première consonne de la suite consonantique /k/ de /kt/. Cependant, cet amuïssement est compensé par un allongement de la voyelle /ɔ/ de la syllabe /dɔ/ pour concevoir la forme kòdè qui est [dòòtè]. Une substitution est remarquée également entre les voyelles /œ/ et /ɛ/. Il y a effacement consonantique dans les suites consonantiques /ks/ et /st/ où on remarque respectivement la chute de la première consonne de /ks/ et de la deuxième consonne de /st/. Ce qui engendre respectivement [àsídà] pour /aksidɑ/ « accident » et [mùsíké] pour /mustiker/ « moustiquaire ». Concernant les syllabes fermées comme /kɛr/ dans /mustiker/, elles sont ouvertes lors de l'adaptation en kòdè en devant /kɛ/. Pour les items français /elizabet/ « Elizabeth » et /penisilin/ « pénicilline », ils subissent une syncope dans la phase d'intégration. En effet, les syllabes /li/ et /ni/ s'effacent totalement au cours de l'adaptation pour donner en kòdè les formes d'arrivées que sont : [ézabéti] et [pésèli]. [ézabéti] reçoit une structure syllabique fermée alors que [pésèli] pour sa part est affectée d'une substitution vocalique de /i/ en /e/.

5.2. Adaptations des emprunts kòdè à l'anglais

5.2.1 Adaptations des voyelles

Soit les faits en (5.2.1) ci-dessous :

Le phonème /əʊ/

GLOSE	ANGLAIS	Se réalise	Adaptation kòdè
« soldier »	/səʊldʒə/	→	[sónjɔ̀]
« soda »	/səʊdə/	→	[sódà]

Le phonème /eɪ/

GLOSE	ANGLAIS	Se réalise	Adaptation kɔde
« baby »	/beɪbɪ/	→	[bèbè]
« station »	/steɪʃən/	→	[sitàsjɛ̀]
« cocktail »	/kɔkteɪl/	→	[kòkùtéli]

Le phonème /æ/

GLOSE	ANGLAIS	Se réalise	Adaptation kɔde
« aspirin »	/æspɪɪn/	→	[ásùpílinì]
« alcohol »	/ælkʊl/	→	[àlòkólù]

En (5.2.1) ci-dessus, on remarque que les voyelles doubles ou complexes (diphthongue) de la langue anglaise se modifient en voyelle simple en kɔdè. On a premièrement le phonème /əʊ/ qui devient [o] comme le montre /səʊdə/ → [sódà]. Ensuite, on a le phonème /eɪ/ qui se réalise respectivement [e,a,ɛ] avec les illustrations /beɪbɪ/, /steɪʃən/ et /kɔkteɪl/ qui s'adaptent respectivement [bèbè], [sitàsjɛ̀] et [kòkùtéli] en kɔde. Enfin, le phonème /æ/ qui se prononce [a] relativement à /æspɪɪn/ et /ælkʊl/ pour [ásùpílinì] et [àlòkólù]. Pour mieux comprendre encore les faits, voyons ce qui est de l'adaptation des consonnes de la langue anglaise dans le système du kɔdè.

5.2.2 Adaptations des consonnes

Considérons les données en (5.2.2) ci-dessous :

Le phonème /f/

GLOSE	ANGLAIS	Se réalise	Adaptation kɔde
« coach »	/kəʊtʃ/	→	[kòcú]
« punch »	/pʌntʃ/	→	[pɛ̀ci]

Le phonème /ɹ/

GLOSE	ANGLAIS	Se réalise	Adaptation kòdè
« drug »	/dɹʌg/	→	[dlògù]
« string »	/stɹɪŋ/	→	[sìtlìgì]
« américain »	/əmɛ.ɹɪkən/	→	[àmɛ̀kè]

Le phonème /dʒ/

GLOSE	ANGLAIS	Se réalise	Adaptation kòdè
« joker »	/dʒəʊkə/	→	[zókè]
« jacket »	/dʒækɪt/	→	[jàkétì]

Dans les faits en (5.2.2), nous avons relevé la modification phonétique de trois consonnes. Ces consonnes phonèmes s'adaptent également au système de la langue réceptrice. Ainsi, on a le phonème /tʃ/ qui devient [c]. Ensuite, le phonème /ɹ/ qui se modifie en [l]. Enfin, le phonème /dʒ/ qui se transforme en [z, j]. Les seules variations segmentales ne peuvent suffire pour la prédiction de l'adaptation dans la langue réceptrice. Portons également notre attention sur les formes de ces items empruntés.

5.2.3 Adaptations morphologiques

Examinons les données en (5.2.3) ci-dessous :

GLOSE	ANGLAIS	Se réalise	Adaptation kòdè
« scrabble »	/skɹeɪbəl/	→	[sɪklè]
« microphone »	/maɪkɹɒfəʊn/	→	[mɪklò]
« afro-américain »	/æfrəʊə.ɹɪkən/	→	[àflò]

GLOSE	ANGLAIS	Se réalise	Adaptation kòdè
« plane »	/pleɪn/	→	[àlápà]
« school »	/skul/	→	[súkù]

Les données des tableaux en (5.2.3), mettent en évidence des changements qui touchent la forme de l'item emprunté. L'adaptation morphologique se manifeste à travers l'adjonction, l'amuïssement/ élision, la substitution segmentaux dans la structure morphémique. En effet, en ce qui concerne ces items anglais, la suite consonantique ne se dissocie pas mais elle opère des substitutions dans sa carcasse phonique. La suite /kɪ/ de l'anglais devient /kl/ en kòdè pendant l'intégration. C'est ce qu'on aperçoit à travers /skɛɪbl/ pour [sɪklè] et /maɪkɪofɔn/ réalisé [mɪklò]. Le mot issu de composition /æfrovəmeɪkən/ ne subit pas de variation en tant que telle mais il se simplifie en se séparant de /vəmeɪkən/ pour ne laisser que /æfro/. Les monosyllabiques /pleɪn/ et /skul/ se réalisent respectivement trisyllabique et dissyllabique ([àlàplà] et [súklu]). Il ya préfixation de /a/ dans la formation de [àlàplà]. [súklu], pour sa part, reçoit /u/ comme infixe pour la formation de la première syllabe /su/ de l'item d'origine anglaise /skul/. Pendant que ce même item est affecté d'une dissociation de sa suite consonantique /sk/, infixé par /u/, au même instant le constituant /l/ en final de syllabe se déplace de sa position pour s'associer avec /k/ afin de créer la suite consonantique /kl/. La structure d'arrivée est à syllabe ouverte [súklu].

6. Les stratégies de réparation et Contraintes

6.1. Stratégies de réparations

On dénombre quelques stratégies de réparation dans l'adaptation des emprunts du kòdè aux français et à l'anglais. Il s'agit de la substitution dans l'exemple (6.1.1), de l'effacement en (6.1.2), de l'adjonction de segments en (6.1.3), de l'amuïssement par apocope en (6.1.4) et de la dédiphthongaison en (6.1.5). Nous passons en revue ces exemples ci-dessous par tableau :

6.1.1 La substitution de segments (voyelles et consonnes)

Le phonème /œ/

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kòdè)
« ascenseur »	/asãsœ/	→	[ásàsè]
« arrangeur »	/arãzœ/	→	[álàzè]
« directeur »	/dɪɛktœʁ/	→	[dí létè]

Le phonème /eɪ/

GLOSE	LP (l'anglais)	Se réalise	LR (kòdè)
« dénomination »	/beɪbɪ/	→	[bèbè]
« station »	/steɪʃən/	→	[sitásɔ̀]

Le phonème /ʒ/

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kòdè)
« agenda »	/aʒɑ̀da/	→	[àzàdà]
« angel »	/aʒeɪ/	→	[àzéli]

Le phonème /ʃ/

GLOSE	LP (l'anglais)	Se réalise	LR (kòdè)
« coach »	/kəʊʃ/	→	[kòcú]
« type de coiffure »	/pʌɪʃ/	→	[pècí]

6.1.2 L'effacement de segments

Le phonème /ʁ/ en médiane

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kòdè)
« casserole »	/kaseʁɔl/	→	[kàsɔ̀]
« Barthelemy »	/baʁtelemi/	→	[bàtlèmi]

6.1.3 L'adjonction de segments

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kòdè)
« spaghetti »	/spageti/	→	[àsùpàgètì]
« lunette »	/lunet/	→	[àlònètì]

6.1.4 L'amuïssement par apocope

GLOSE	LP (l'anglais)	Se réalise	LR (kódè)
« scrabble »	/skɹeɪbl/	→	[siklè]
« microphone »	/maɪkɹɔfɒn/	→	[miklò]
« afro-américain »	/æfrɔʊəmeɪkən/	→	[àflò]

6.1.5 La dédiphtongaison

Le phonème /əʊ/

GLOSE	LP (l'anglais)	Se réalise	LR (kódè)
« soldat »	/səʊldɹə/	→	[sòŋjà]
« savon acide »	/səʊdə/	→	[sódà]

6.2. Contraintes

Toute langue est dotée d'un système qui régit son fonctionnement. Lorsqu'une langue X veut faire correspondre un item Y dans son système, cet item se plie aux exigences hiérarchiques de ce système qui s'apprête à le recevoir. Selon la TCSR, ces exigences sont au nombre de trois à savoir : *le principe de minimalité, le principe de préservation et du seuil de tolérance*. Procédons à une vérification de ces faits dans les exemples ci-dessous en (6.2.1), (6.2.2) et (6.2.3).

6.2.1 Le principe de minimalité (cf. (4.3) c)

Le phonème /ɔ/

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kódè)
« autorité »	/ɔtɔɹite/	→	[òtòlité]
« police »	/pɔlis/	→	[pòlisi]
« politique »	/pɔlitik/	→	[pólítikì]

6.2.2 Le principe de préservation (cf. (4.3) d.)

GLOSE	LP (français)	Se réalise	LR (kòdè)
« spaghetti »	/spageti/	→	[àsùpàgèti]
« lunette »	/lunet/	→	[àlònétì]

6.2.3 Le principe du seuil de tolérance (cf. (4.3) e.)

GLOSE	LP (l'anglais)	Se réalise	LR (kòdè)
« scrabble ou jeu »	/skɹeɪbl/	→	[siklè]
« microphone »	/maikɹɔfɔn/	→	[mìklò]
« afro-américain »	/æfrɔʊəmeɹikən/	→	[àflò]

7. Les résultats

Phonèmes	Changements subit	Emprunt français	Intégration
/œ/	[ɛ]	ascenseur	"
/ɔ/	[o]	autorité	"
/y/	[i]	bus	"
/ə/	[e]	seringue	"

Tableau 1 : Adaptation des voyelles du français en kòdè

Phonèmes	Changements subit	Emprunt anglais	Intégration
/ʁ/en médiane	[ø]	barque	"
/ʒ/	[z]	gentre	"
/ʃ/	[s]	chargeur	"
/r/à l'initial	[wl]	robe	"
/g/	[ɟ]	guitare	"

Tableau 2 : Adaptation des consonnes du français en kòdè

Phonèmes	Changements subit	Emprunt anglais	Intégration
/eɪ/	[o]	scrabble	"
/əʊ/	[e],[a],[ɛ]	coach	"
/æ/	[a]	alcool	"

Tableau 3 : Adaptation des voyelles de l'anglais en kóde

Phonèmes	Changements subit	Emprunt anglais	Intégration
/tʃ/	[c]	punch	"
/dʒ/	[z],[ʒ]	jacket	"
/ʌ/	[l]	microphone	"

Tableau 4 : Adaptation des consonnes de l'anglais en kóde

Conclusion

L'objectif de cette investigation est de rendre compte des adaptations des emprunts lexicaux du kóde aux langues étrangères à la lumière de la Théorie des Contraintes et Stratégies de Réparations (TCSR). A cet effet, l'analyse a démontré que le kóde fait ces adaptations à deux niveaux à savoir phonétique et morphologique. Elle a également révélé que ces adaptations se font suivant les processus de substitutions, d'effacement, d'adjonction, d'amuïssement par apocope et de dédiphthongaison des segments. En d'autres termes, l'intégration lexicale faite par le parler kóde auprès des langues française et anglaise reçoit plusieurs transformations à leur arrivée. Lors de l'adaptation, les suites consonantiques (comme /st/, /ks/, /sp/, /sl/, ...) se dissocient pour engendrer des syllabes. Quand elles ne le sont pas, soit l'une des consonnes de la suite s'efface pour ne laisser qu'une seule (Cf. /mʌstɪkɛr/ → [mùsíké] ; /aksɪdʒ/ → [àsídà]), soit le site du constituant effacé est occupé par un allongement compensatoire comme dans /dɒktɔː/ qui se réalise [dòtè]. Il est manifesté aussi des cas de syncope où une syllabe entière chute au sein du mot, notamment dans /elɪzəbet/ → [ézàbèti] ; /penɪsɪlɪn/ → [pésèli]. L'emprunt linguistique intègre aussi le système kóde par préfixation du constituant vocalique /a/. Les items [àsùpàgètì] et [àlònètì] désignant respectivement /spagetɪ/« spaghetti » et /lɪnɛt/« lunette » en sont des illustrations. Le parler

kɔdɛ étant une langue à structure syllabique ouverte, les emprunts sont intégrés suivants les contraintes des celle-ci. Dès lors, les syllabes fermées sont adaptées ouvertes (Cf. [àlòkólù] pour /ælkool/« alcool » ; [kòkùtéli] pour /kòkteil/« cocktail »). Cette étude n'étant pas exhaustive, n'apporte aucune information nouvelle sur le rapport historique entre ces langues, mais elle révèle surtout la manière dont une langue dans son évolution, parvient à enrichir son lexique en sollicitant auprès des autres langues des données lexicales pour couvrir ses besoins. C'est ce qu'a fait le kɔdɛ, objet de cette étude auprès des langues anglaise et française.

Références Bibliographiques

- ABOA L., 2012, « Le français en contexte urbain en Côte d'Ivoire », in *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, n° 18, pp.72-84
- ADJI A., 2004, « Les emprunts linguistiques des langues gur du Togo aux langues du colonisateur: intégration et motivation ». In: *Revue du CAMES - Série 8, Université de Lomé, Lomé-Togo*, vol. 006 N° 1-2.
- DUBOIS J., et al., 2002, *Dictionnaire de linguistique et science du langage*, Paris : Larousse,
- GUILBERT L., 1975, « *La créativité lexicale* », Paris : Larousse. 89 p.
- KALILPOUR M., 2013, *Les emprunts lexicaux du persan au français, inventaires et analyses, Linguistics*. Mémoire de master, 110 p.
- KONAN A., 2014, *Stratégies de communication pour la sauvegarde d'un environnement rural: cas du peuple kɔdɛ*, Mémoire de Master, 153 p.
- KOUADIO J., 2008, « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 40/41 |, mis en ligne le 17 janvier 2011, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://dhfles.revues.org/125>
- KOUASSI G., 2015, *Etude des emprunts lexicaux baoulé aux langues africaines et européennes*, Mémoire de master, Université Félix Houphouët-Boigny. 89 p.
- LADISLAS N., 2012, « Les emprunts du français aux langues locales camerounaises : typologie, intégration et enjeux. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone », Université Laval, 28 p. (*Collection Note de recherche de l'ODSEF*).

LASSAILLY V., 1983, « Structures villageoises et caractères migratoires de la société baulé - kodè, dans la région de Béoumi (Côte d'Ivoire centrale) » *In: Cahiers d'études africaines*, Vol.23, n89 - 90 pp.73 – 95.

YVAN R., 1995, *Minimalité, préservation et tolérance dans les emprunts français en kinyarwanda*, Mémoire de la faculté des études supérieures de l'université laval, 170p.

FERDINAND S., 1965, *Cours de Linguistique Général*, Payot, paris, 106, Boulevard, Saint-Germain, 325 p.

RGPH (Recensement Générale de la Population et de l'Habitat de 2014) consulté le 13/05/2019 sur Google.com

De l'esthétique fragmentaire à la variation linguistique dans l'espace francophone : le cas de *Black Bazar* d'Alain Mabanckou et de *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome

TAIBÉ Marcel

Université de Ngaoundéré (Cameroun)

Résumé

Le présent travail démontre l'esthétique fragmentaire et la variation linguistique dans l'espace francophone. En partant de la variation linguistique, l'article met exergue les différentes formes de variation linguistique et les niveaux lexicaux et morphosyntaxiques. La réflexion autour de l'esthétique fragmentaire, entre marginalité et variation normative indique que le roman francophone procède d'une subversion linguistique et fait de la marginalité, l'arrière-plan d'écriture romanesque. Ainsi il se crée une interlangue sous-tendue par différentes formes de manipulations linguistiques. En établissant le rapport entre marginalité et inventivité, l'article conclut que la prose romanesque s'inscrit dans une créativité révolutionnaire en quête de légitimité. Par l'écriture marginale, le système de référence se fragmente pour composer avec les éléments de la périphérie.

Mots-clés : fragmentaire, variation linguistique, francophone, romanciers.

Introduction

L'espace francophone est un carrefour multilingue où se pratiquent les subversions linguistiques et esthétiques. L'écriture fragmentaire du roman francophone et les diverses formes de variations linguistiques qui en résultent, dénotent le rapport que les romanciers francophones entretiennent avec la langue française. Les textes littéraires produits en contexte diasporique portent les empreintes de cette variation due au contact linguistique. Les romans *Black Bazar*¹ d'Alain Mabanckou et *Le Ventre de l'Atlantique*² de Fatou Diome s'inscrivent

¹ MABANCKOU, Alain, (2009) *Black Bazar*, Paris, Le Seuil. Seuls le titre de l'œuvre et les pages des citations seront indiqués ultérieurement dans le corps de notre travail. L'abréviation B.B. sera convoquée en référence au titre de l'œuvre *Black Bazar*.

dans des perspectives linguistiques, littéraires et didactiques. Un bref aperçu des textes justifie davantage le choix du corpus.

Black Bazar est un récit qui s'attarde sur les tranches de vie vécues par le personnage Fessologue, immigré congolais sur le sol français. C'est autour des tables que naissent les sujets tels la migration, la colonisation, la dictature en Afrique et bien d'autres sujets d'actualité. D'un point de vue esthétique et linguistique, le roman transgresse les canons classiques d'écriture romanesque et se livre à de diverses formes de variations linguistiques. *Le Ventre de l'Atlantique* traduit la représentation paradisiaque de l'Occident qui structure l'imaginaire du personnage africain. De même que l'Occident fait miroiter les images idylliques incitatrices, de même les vraies réalités sont occultées par ce même Occident. D'un point de vue événementiel, le récit part de l'histoire du personnage Madické, admirateur du footballeur italien Maldini. En effet, Madické se confie à sa sœur Salie vivant à Paris afin que celle-ci l'y emmène. C'est ici que commence la démythification de l'immigration africaine en France. Le texte se particularise par son esthétique fragmentaire et les différentes formes de subversion linguistique.

Perçue sous cet angle, dans quelle mesure l'écriture romanesque en contexte diasporique illustre les formes d'écart dans les perspectives linguistiques, littéraires et didactiques. L'analyse prend appui sur la linguistique variationniste. L'étude dégage les différents niveaux de variation selon les usagers (variation diatopique et variation diastratique) et la variation selon l'usage (variation diaphasique ou stylistique) L'approche comparatiste s'y ajoute dans l'optique de dégager la spécificité d'écriture de chaque romancier. La première partie démontre les marges à partir desquelles se joue l'esthétique du fragment. La réflexion se poursuit en s'attardant sur la marginalité esthétique et linguistique en tant que forme d'inventivité.

1. Esthétique fragmentaire : entre marginalité et variation normative

La marginalité en tant que forme d'écart avec les normes linguistiques devient l'arrière-plan d'écriture romanesque. Ainsi il se crée une interlangue sous-tendue par différentes formes de manipulations linguistiques. Dans cette marginalité linguistique, les

² FATOU Diome, (2003) *Le Ventre de l'Atlantique*, Paris, Éditions Anne Carrière. Seuls le titre de l'œuvre et les pages des citations seront indiqués ultérieurement dans le corps de notre travail. L'abréviation V. A. sera convoquée en référence au titre de l'œuvre *Le Ventre de l'Atlantique*.

choix langagiers se remarquent par la réappropriation de la langue populaire et par les créations lexicales.

1.1. Langue populaire comme fracture du bon usage

Selon Godard (1985 : 57), la langue populaire est « *ce qui normalement ne s'écrit pas.* » Cette acception suggère le caractère marginal de cette catégorie linguistique. Il s'agit donc d'un ensemble de faits linguistiques hors normes qui déterminent ce type de langage. Cette catégorie linguistique est employée en tous milieux dans la conversation courante, excepté dans les relations officielles et les ouvrages scientifiques. Il suit que le registre familier est caractérisé par « *un vocabulaire familier, voire grossier, une syntaxe relâchée* » et qui « *se réfère au modèle de l'oral* » (Beth et Marpeau, 2007 : 372). L'environnement multilingue influence sur la langue d'écriture romanesque. De là, les narrateurs et les personnages marginaux se distinguent par un imaginaire linguistique spécifique. Selon Houdebine, le concept *imaginaire linguistique* renvoie au : « *rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant -sujet social ou dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié par et dans sa parole* » (Houdebine, 2002 :10)

Dans *Black Bazar* d'Alain Mabanckou, l'usage de la langue française se remarque par différentes formes de manipulation. Les contraintes linguistiques ne constituent plus une barrière pour le romancier qui emploie une langue spontanée. Une telle manifestation de l'esthétique fragmentaire brise les normes linguistiques. Mabanckou se réapproprie la langue argotique propre à un environnement marginal. Dans le cas d'espèce, les personnages marginaux de Mabanckou exploitent l'homophonie des expressions sacrées. Ces procédés jouent sur les homophones pour créer un langage argotique qui n'est employé et compris que par les marginaux. Ainsi le vocabulaire sacré « Esprit Saint » tombe dans les marges par le jeu d'homophonie des mots : « *On l'appelle aussi « Esprit sein » parce qu'il dit sans cesse qu'il n'y a pas que les fesses dans la vie, il y a aussi les seins.* » (B.B. : 67) Il s'agit là de la variation *diastatique*, selon la classification de Labov William (1976). En outre, le roman, *Black Bazar* porte atteinte à la pudeur du lecteur. C'est du moins le cas de la réplique d'Yves L'Ivoirien tout court, personnage marginal : « *Va donc chez moi en Côte d'Ivoire et tu verras ce qu'est un derrière de femme noire, comment ça roule, comment ça tremble, comment ça tourne comme les hélices d'un hélicoptère.* » (B.B. : 75) Les manières roturières particularisent le langage des marginaux.

Dans la même perspective, il faut relever que les personnages marginaux de Mabanckou font usage d'une négation très proche de l'oralité. La négation totale, portant sur le verbe,

dépourvue de l'adverbe de négation « ne » est un trait dominant dans la langue familière et surtout populaire. C'est ce que reconnaît David Gaatone lorsqu'il remarque que: « *Les écrivains qui cherchent à transcrire fidèlement le langage populaire, omettent régulièrement le « ne ».* » (David Gaatone, 1971 : 47) L'Arabe du coin, personnage de Mabanckou répond à ce principe : « *C'est pas la faute aux violeurs, c'est la faute aux filles qui exposent la marchandise dehors.* » (B.B. :120) Cette forme de négation « *C'est pas* » se rapproche de la langue parlée. C'est du moins ce que reconnaît le spécialiste du bon usage à ce sujet : « *Dans la langue parlée, surtout familière, le “ne” disparaît avec les fréquences variables [...]. En dehors (de certains cas), ce phénomène ne se manifeste dans l'écrit que pour rendre l'oral.* » (Maurice Grevisse, 1994 : 146) Par ailleurs, l'obscénité est décrite dans un langage affreusement vulgaire. Le langage ordurier de « *l'arabe du coin* », boutiquier d'origine maghrébine en est une illustration : « *C'est la pagaille [...] des jeans troués aux fesses, des strings rouges et des tatouages de dragons, des T-shirts avec les seins en l'air ! Comment veux-tu que les bandits ne les violent pas, hein.* » (B.B. :120)

Dans le même ordre d'idées, les personnages marginaux se détournent du langage opaque. En effet, le langage qui ne se laisse pas comprendre ou celui dont le sens n'est pas donné est rejeté par les personnages marginaux. C'est dans ce sens qu'ils refusent les tours de langage qui opacifient le sens : « *-Arrête ton baratin, tu veux tirer ton coup, ça se voit ! Je ne suis plus une petite fille, j'ai un enfant de seize ans au pays.* » (BB : 171) En outre, la langue marginale dépouille le caractère sacré des formules du christianisme : « *-Siffle-moi ces trois bières ! Une pour le père, une autre pour le fils et une autre pour le Saint-Esprit !* » (B.B. : 106) Loin d'être exhaustives, ces illustrations justifient l'usage du langage parlé dans l'écriture romanesque de Mabanckou. L'auteure sénégalaise s'inscrit dans cette perspective.

Fatou Diome saisit au vif l'énoncé produit par les personnages marginaux. En effet, la langue populaire est utilisée par le personnage même du roman. Les mots relevant du vocabulaire trivial et ordurier sont repris par la narratrice Salie. C'est le cas du niveau de langue caractérisant le discours à l'endroit des touristes qui viennent en Afrique. En effet, le « *routoutou* » auquel recourt la narratrice pour désigner l'organe génital de l'homme participe du style familier. D'un autre point de vue, le personnage saisit au vif la langue parlée par les marginaux. Dans le cas d'espèce, Salie transcrit l'accent des prostituées sénégalaises dans la prononciation de certains mots. Les mots et les phrases sont repris tels qu'ils sont prononcés. À titre illustratif, les prostituées sénégalaises prononcent « *“merci, c'est-riz”* » au lieu de « *“merci, chéri”* » Pour ce faire, Salie avertit les touristes : « *n'y voyez aucun défaut de prononciation* » (V.A. : 199-200) Dans le même ordre d'idées, mentionnons le cas du mot

« *mameselle*, ». En outre, le vocabulaire péjoratif et l'argot sont manifestes dans le discours des forces de l'ordre à l'endroit des immigrants clandestins : « *Ils seront réexpédiés chez eux fissa-fissa !* » (V.A. 205) L'humour intervient dans la langue populaire lorsque Fatou Diome joue sur le comique des mots : « *-Vous savez, monsieur selon Georges Fortune.... -Je m'en fous de votre Georges et de sa fortune, ce qui m'emmerde, c'est de vous voir tous, autant que vous êtes, venir chercher la vôtre ici...* » (V.A. :205) Le comique des mots est produit par le jeu des homophones. La confusion porte sur le lexique « *Fortune.*» « *Fortune* », nom de l'auteur, est pris par le garde comme fortune désignant la richesse. En plus, le langage familier et le français petit nègre sont caractéristiques du discours des forces de l'ordre lorsqu'il s'agit de s'adresser aux immigrants africains. « *-Arrête de couiner comme ça et dépêchez-vous, on ne va pas y passer la journée, bordel !* » (V.A. : 206) En dépit de la maîtrise de la langue française, Fatou Diome transgresse les contraintes de la langue d'écriture pour restituer les discours dans leur authenticité et montrer la spontanéité de la langue parlée.

De manière globale, il ressort que les personnages marginaux se remarquent par une langue marginale. Il existe plusieurs formes d'entorse à la langue classique. Chez Mabanckou, l'humour accompagne presque toujours les propos des personnages. La variation linguistique est fonction des milieux fréquentés par les marginaux. Pour ce qui est de Fatou Diome, force est d'admettre que la langue classique se fragmente selon les locuteurs, les sujets et les récepteurs. Ainsi le racisme, sous-tendu par le mythe du nègre sauvage, se traduit bien dans le discours des personnages blancs. En outre, chez Fatou Diome la variation linguistique est fonction du référent. Ce dont il est question invite à adopter un niveau précis de langue. En clair, il reste que la brisure des contraintes de la langue classique participe de l'esthétique fragmentaire. La déformation morphosyntaxique syntaxique accentue davantage la marginalité linguistique des personnages marginaux.

1.2. Créolisation lexicale et syntaxique

Selon que l'on observe la marginalité linguistique sous un angle lexical et syntaxique, il se remarque une déformation des mots et un bouleversement dans l'ordre classique des éléments constitutifs de la phrase. L'esthétique fragmentaire fait subir aux mots et au syntagme une métamorphose considérable. De là vient que l'écriture marginale se remarque par la forme des mots et une syntaxe peu ordinaire. Ainsi il se développe des mots et des structures syntaxiques provenant du contact du français avec les langues maternelles africaines. Dans cet environnement interlinguistique, la pureté disparaît tant du côté du

français classique que du côté des langues maternelles. Les romanciers partagent le point de vue de Michel Beniamino lorsque celui reconnaît les contraintes d'écriture en contexte d'interférence linguistique : « *la langue d'un texte en situation de contact des langues est le lieu de la contrainte, car la gestion de la lisibilité du texte en situation francophone implique une sorte de jeu permanent entre la transparence et l'opacité.* » (Michel Beniamino, 1999 : 28) Le contexte d'interférence linguistique est bien visible dans *Le Ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome.

Fatou Diome écrit dans un contexte multilingue où la langue française perd sa pureté et tombe dans les marginalités linguistiques. L'ampleur des impuretés linguistiques tend à égaler la norme en ceci que la langue française subit une détérioration considérable. L'interférence linguistique est à l'avantage de la langue maternelle dans la mesure où le français ne constitue plus une barrière pour l'expression de certaines réalités spécifiques à l'environnement et à l'imaginaire du peuple sénégalais. Considéré sous un angle linguistique, *Le Ventre de l'Atlantique* manifeste quelques formes d'impureté linguistique dues au contact du français avec les langues africaines. Dans cette subversion, les personnages marginaux constituent l'échantillon des locuteurs dont les discours manifestent les différentes formes d'écart vis-à-vis des normes. Il s'ajoute à cette catégorie de personnages, Salie dont le douloureux destin n'est qu'une conséquence de la marginalisation. La créolisation dont il est question se traduit tant du point de vue lexical que syntaxique. Dans une perspective lexicale, force est de reconnaître que les mots français subissent une déformation importante. Très souvent, la manipulation lexicale procède par le remplacement de l'initial d'un mot par une autre lettre afin de traduire son contraire. C'est le cas du lexique « nourriture ». En effet, la nourriture servie aux personnages immigrés dans l'espace carcéral ne possède aucune richesse en vitamine pour maintenir en vie le prisonnier étranger. Pour ce faire, les condamnés déforment le lexique nourriture pour lui trouver un autre mot afin d'exprimer fidèlement le référent. Ceux-ci s'inspirent du verbe « mourir » et forme le lexique *mouriture*. La narratrice Salie transcrit cette altération lexicale en insistant sur ce que représente la nourriture servie aux personnages immigrés dans les prisons françaises. Elle en témoigne : « *Devant la nourriture infecte que le gardien lui apportait, cette déjection de la conscience du pays des Droits de l'homme, qu'il appelait mouriture, il en arrivait à regretter la purée à la morve servie sur le bateau.* » (V.A.107)

Le vocabulaire argotique relevant de la déformation lexicale est mis en italique pour rendre visible ce cas de figure de la marginalité linguistique. Limitons-nous à ce cas manifeste

de créolisation lexicale. L'attention portée sur la dimension syntaxique révèle différentes formes de créolisation.

Dans *Le Ventre de l'Atlantique*, nous relevons des manières de parler caractéristiques de la marginalité linguistique. En effet, les personnages immigrés d'origine africaine se remarquent par une syntaxe relevant du compromis entre le français écrit et leur langue maternelle sous sa forme orale. Dans cette interférence linguistique, la syntaxe de certains énoncés s'écarte des normes codifiant la langue française. Les locuteurs cibles sont les personnages. La dimension langue et culture se dégage de certains énoncés produits par la narratrice Salie. En effet, la langue maternelle de celle-ci est plus descriptive par comparaison à la langue française qui est plus conceptuelle. Pour ce faire, le personnage ne se plie pas à la rigueur du français écrit. Bien au contraire, il se produit une fragmentation de l'identité de la langue française sous l'influence de la langue maternelle.

Les énoncés produits dans ce contexte se comprennent mieux selon que l'on prenne en considération la communauté linguistique à laquelle appartient la narratrice du roman, *Le Ventre de l'Atlantique*. L'allégorie à laquelle recourt constamment la narratrice confère au français écrit un dynamisme qui ne lui est pas familier : « *Les phrases du réceptionniste dansaient dans ma tête.* » (V.A. : 197) ; « *L'absence me culpabilise, le blues me mine, la solitude lèche mes joues de sa longue langue glacée qui me fait don de ses mots.* » (V.A. : 224) En outre, il faut prendre en compte les énoncés produits par les prostituées sénégalaises rôdant à longueur des journées autour des hôtels à la recherche de clients : « *C'est l'amour qui passe.* » (V.A. : 199) Cette métonymie relève plus de la langue maternelle sous sa forme orale. La prostituée se fait passer pour l'amour même. De là vient que le lexique « amour », vocabulaire abstrait dans la langue française devient un mot concret dans le discours de la prostituée. Cela produit un incident sémantique. La compréhension de cet énoncé exige que soit pris en compte le contexte sociolinguistique auquel appartient l'énonciatrice.

Cette forme de subversion formelle dénote la difficulté à laquelle se heurte l'écrivain francophone soucieux de restituer la réalité avec des mots étrangers trop souvent inadéquats. C'est du moins ce que reconnaît le critique Gauvin : « *L'écrivain francophone, qu'il serait plus juste de désigner sous le nom de francographe, [...] Ses stratégies sont multiples : elles vont de l'intégration des mots étrangers à la création lexicale en passant par la traduction « en simultanée ».* (Gauvin, 1997 : 13-14)

Nous observons dans la production romanesque d'Alain Mabanckou une part considérable d'altérité linguistique et culturelle. En effet, les mots et la syntaxe de certains énoncés s'affranchissent des normes codifiant la langue française. De cette subversion

découlent les différentes formes de créolisations lexicale et syntaxique. Ces manières de parler et de nommer les choses s'inscrivent dans un environnement marqué par l'interférence linguistique. Il se produit une langue d'écriture, fruit du contact du français avec la langue maternelle du romancier. Dans la plupart des cas, les différentes constructions phrastiques émanent de la marginalité linguistique. Les formations lexicale et syntaxique tirent leur signification dans la traduction littérale de la langue maternelle de l'auteur. Le roman, *Black Bazar* met en scène des personnages immigrés dont les discours s'arriment à leur statut de marginal. En effet, les personnages marginaux se remarquent par leurs manières de parler qui doivent à leur langue maternelle et à leur espace marginal : « *Je suis quoi dans cette histoire, hein ?* » (B.B. : 135) Une telle formation syntaxique n'est qu'une traduction littérale de la structure de la langue maternelle. Dans le même registre, le personnage nommé « Couleur d'origine » produit un énoncé dont la structure ne s'arrime pas au français standard : « *Mes fesses-là que tu insultes, est-ce que c'est pas elles qui t'ont bien fait tourner la tête le premier jour devant la Vogue à l'âme, hein ? Tu en as déjà vu des comme ça dans ta vie, toi ?* » (B.B. : 143) Les exemples sont légion selon que l'on s'intéresse aux formes phrastiques des répliques produites par les personnages marginaux.

En clair, force est d'admettre que l'insécurité linguistique est manifeste chez les deux romanciers à des degrés différents. L'interférence linguistique s'explique par le contact du français avec la langue maternelle des personnages immigrés d'origine africaine. Chez Fatou Diome, la marginalité soulève la question de survivance des stéréotypes discriminant l'homme africain. En outre, Le personnage déplore les limites des mots français en ces termes : « *Des mots trop étroits pour porter les maux de l'exil ; des mots trop fragiles pour fendre le sarcophage que l'absence coule autour de moi : des mots trop limités pour servir de pont entre l'ici et l'ailleurs. Des mots donc, toujours employés à la place de mots absents.* » (V.A. : 224-225) Chez Fatou Diome, la marginalité linguistique s'explique par les limites de mots incapables de signifier les mêmes réalités sous tous les cieux. C'est du moins le résultat auquel aboutit Gabriel Manessy : « *Notre doctrine est que les parlers de populations appartenant à une même aire de civilisation sont susceptibles d'acquérir un « certain air de famille » qui ne se justifie ni par un même héritage linguistique, ni par l'emploi des mêmes procédés grammaticaux.* » (Manessy, 1995, 234)

Pour ce qui est d'Alain Mabanckou, les personnages marginaux se font remarquer par les différentes formes de créolisation lexicale et syntaxique. L'interférence linguistique qui prend naissance dans l'espace d'origine se poursuit dans le pays d'accueil. Les petits points de rencontre des personnages immigrés expliquent en partie les différentes formes de

particularités lexicale et syntaxique. Par ailleurs, force est de relever que l'esthétique fragmentaire fait perdre au français standard la pureté linguistique par l'intégration des emprunts.

1.3. Écriture marginale : entre emprunts et variabilité linguistique

Bien que permettant l'intercompréhension parmi les usagers de langue française, les emprunts constituent une forme de variation linguistique en ceci qu'ils s'opposent à la pureté de la langue. Ce mélange de code s'écarte de la norme du français central par leur graphie et leur phonétisme. Dans la prose romanesque de Fatou Diome, la langue du texte s'inscrit dans une mixité linguistique par l'intégration des termes appartenant à la langue maternelle de l'auteur. Ainsi la pureté de la langue se dégrade selon que le discours romanesque passe d'un code à un autre. L'ancrage linguistique dévoile l'identité de la communauté linguistique à laquelle se rattache le roman, *Le Ventre de l'Atlantique*. Fatou Diome sacrifie la pureté de la langue française par les différents emprunts aux langues maternelle et arabe. Persuadée que la langue de l'autre ne disposant pas des mots justes pour désigner les faits, l'auteure emprunte à sa langue maternelle des termes appropriés. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les emprunts suivants : « *Il avait fait d'elle sa gnarelle, sa deuxième épouse.* » (V.A. :144) ; « *Elles respectent la téranga, l'hospitalité nationale.* » (V.A. :149) ; « *-Deugue, Deugue, vraiment, murmura Gnarelle, mon corps de m'obéit plus et je ne ferme plus l'œil de la nuit, elles m'ont sûrement jeté un sort.* » (V.A. :153) A priori, les emprunts se remarquent par leur graphie à savoir la mise en italique. Dans le même ordre d'idées, l'auteure propose des traductions en langue française à la suite des emprunts à sa langue maternelle. De là, il suit que le recours aux emprunts ne constitue point un obstacle pour un lecteur étranger à la communauté linguistique de la narratrice. Bien au contraire, par le biais des emprunts, le lecteur s'enrichit d'une langue africaine avec ses spécificités.

L'africanité n'est pas de moindre dans la prose romanesque d'Alain Mabanckou. L'environnement multilingue dans lequel évoluent les personnages immigrés laisse des traces dans leurs discours. Il s'observe chez Mabanckou une migration des langues africaines vers le pays d'accueil. La dimension langue et culture est perceptible. Du coup, la prose se double d'un autre code. Ainsi la langue du texte s'éloigne de la pureté linguistique et tombe dans les marges. L'onomastique des personnages aide à déterminer la communauté linguistique à laquelle appartiennent les personnages mis en scène. Nombre des noms des personnages immigrés du roman, *Black Bazar* se rapportent à une communauté linguistique existant au Congo dont Mabanckou est originaire. Le lingala, langue maternelle du romancier vient se

greffer au français, langue dominante dans le roman, *Black Bazar* : « *Na koma libre ehhh /Na koma libre eh.../Liberté eh eh na lingi na sala oyomotem /Elingi mama mama....* » (B.B. : 154) La prose romanesque de Mabanckou présente des traits linguistiques divers. L'environnement multilingue transparait dans la langue du texte littéraire. Le recours aux emprunts indique qu' : « *Un texte littéraire est rarement uniforme au point de vue de la langue. Plus souvent qu'on ne le croirait, il est entrelardé d'éléments hétérogènes. En plus d'intégrer plusieurs niveaux et diverses strates historiques de son idiome principal, il fait une place plus ou moins large à d'autres langues.* » (Grutman, 1997 : 11)

Dans, le roman, *Black Bazar*, Monsieur Hippocrate, personnage immigré d'origine antillaise, relève le caractère exotique des noms des personnages d'origine africaine. Celui-ci va jusqu'à juger les noms africains de barbares pour mieux insister sur leur trait spécifique en marge de la civilisation universelle. C'est lors du dialogue avec le narrateur Fesselogue que monsieur Hippocrate relève le trait marginal des noms d'origine congolaise : « *-Mobutu Sese Seko NKuKu Wendo Wazabanga ? -Oui ! Oui ! Oui ! C'est ce nom-là ! Il faut faire quelque chose, les pauvres Congolais ils vont mourir tous de faim, de sida ou à cause des guerres tribales.* » (B.B. : 38) Ainsi le code, le phonétisme et la densité du nom participent de la marginalité linguistique. En outre, la marginalité linguistique se trouve renforcée par la polyphonie des langues dans le texte de fiction. Cette forme d'écart par rapport au français standard n'est pas une forme d'hybridation des langues selon Oustinoff :

« *il ne s'agit plus à vraiment parler d'hybridation des langues : elles sont délibérément maintenues séparées, sans véritablement que l'une déteigne sur l'autre ou la féconde selon le point de vue adopté. Il n'en reste pas moins [...] qu'elles participent de la polyphonie des langues sous-jacente à l'œuvre.* » (Oustinoff, 2001 :152)

En clair, qu'il s'agisse de Fatou Diome ou d'Alain Mabanckou les différents emprunts dénotent l'environnement multilingue de l'immigration où évoluent les personnages d'origine diverse. Les mots étrangers à la langue d'écriture renseignent sur la situation d'altérité linguistique et culturelle à laquelle les romanciers d'origine africaine sont confrontés en tant qu'écrivains de la diaspora. Loin de faire l'objet d'une écriture à part entière, l'écriture décentrée s'inscrit dans le champ littéraire comme une écriture novatrice en quête de légitimité.

2. Marginalité et inventivité

Partant des dimensions actancielle et linguistique, la marginalité ne fait pas de la prose romanesque des auteurs d'origine africaine une écriture exotique en deçà du roman français. Bien au contraire, l'écriture marginale traduit l'inadéquation du roman classique à cette ère de globalisation invitant l'homme, citoyen du monde à une perpétuelle redéfinition de soi. Par l'écriture marginale, le système de référence se fragmente pour composer avec les éléments de la périphérie. L'écriture marginale se désolidarise d'avec les canons esthétiques classiques jugés inaptes dans l'expression artistique de nouvelles réalités introduites par le dynamisme du nouveau monde.

2.1. Écriture décentrée : entre usure des normes et victimisation de l'immigré

D'entrée de jeu, l'écriture décentrée en tant qu'esthétique fragmentaire prend de distance avec les spécificités de la prose romanesque dictées par l'esthétique classique. Selon que l'on considère les normes d'un point de vue esthétique et social, il s'observe un décalage considérable eu égard aux nouvelles caractéristiques de la prose romanesque des écrivains africains de la diaspora. Le temps, en tant que critère d'évaluation de la validité des normes, fait de l'écriture marginale une nouvelle écriture sur les décombres des valeurs révolues. Les nouvelles écritures procèdent par substitution des éléments esthétiques.

Le Ventre de l'Atlantique de Fatou Diome sort des sentiers battus à plus d'un égard. À première vue, le roman se détourne du personnage modèle pour confier la parole aux personnages victimes qui, dans la société du texte, n'ont pas droit à la parole. Le récit est pris en charge exclusivement par une narratrice étrangère dans un pays raciste. Contrairement aux écrivains de la première génération dont les héros arrivaient dans les métropoles pour des raisons d'études et retournaient dans leurs pays respectifs, la génération actuelle des écrivains africains de la diaspora, à laquelle appartient Fatou Diome, renverse manifestement la tendance. Les rôles de premier plan sont confiés aux personnages-victimes qui, en dépit des difficultés liées à leur condition d'étranger, refusent le facile retour au pays natal. Par ailleurs, il faut convenir que les personnages sont désormais des solitaires. Ces nouveaux personnages n'assument pas le destin du groupe. Très souvent, le drame qu'ils vivent dans le nouvel espace relève de leur situation personnelle. Bernard Magnier en a fait la remarque : « *Les drapeaux ont été rangés et, s'ils ne se désintéressent pas de l'avenir du monde en général et de l'Afrique en particulier, leurs élans semblent davantage dictés par une stratégie*

individuelle et non par une adhésion à une quelconque cause commune. » (Magnier Bernard, 1990 : 103-107)

La nouvelle génération préfère tant bien que mal composer avec les réalités directes de leur pays d'accueil que de s'enfermer dans la nostalgie du pays d'origine. Ils se détachent de leur africanité chaque fois qu'il est question de reconnaître les vertus inégalables du pays d'accueil : « *En Afrique, je suivais le sillage du destin, fait de hasard et d'un espoir infini. En Europe, je marche dans le long tunnel de la performance qui conduit à des objectifs bien définis. Ici point de hasard, chaque pas mène vers un résultat escompté ; l'espoir se mesure au degré de combativité.* » (V.A. :14)

La romancière prend conscience du caractère révolu des normes et des habitudes d'écriture. De là, l'artiste fait passer ses personnages et les espaces dans un nouveau moule. L'esthétique de la victimisation du sujet postcolonial dont parle Achille Mbembe comme procédé d'écriture décentrée est présente dans la prose romanesque d'Alain Mabanckou.

En effet, il se remarque chez les personnages immigrés mis en scène une espèce de victimisation. La France que décrit Mabanckou renforce le sentiment d'étranger chez les immigrés africains. Toutefois, le roman ne tombe pas dans le piège de la dénonciation en dressant ses personnages contre leur société d'accueil. C'est par la forme qu'il faut saisir la question de l'étrangeté vécue par les personnages immigrés vivant en France. L'écriture décentrée ramène au centre le personnage marginal victime de la trahison conjugale. Fessologue est un cocu qui constate l'abandon du foyer par son épouse, Couleur d'origine: « *Quatre mois se sont écoulés depuis que ma compagne s'est enfuie avec notre fille et l'Hybride, un type qui joue du tam-tam dans un groupe que personne ne connaît en France, y compris à Monaco et en Corse.* » (B.B. : 9)

Il faut conclure à une nouvelle écriture romanesque eu égard au traitement particulier du personnage africain et son rapport à l'espace. La marge devient le centre de l'esthétique fragmentaire. Le récit est conduit exclusivement par les personnages exclus dans la société de texte. La singularité de Fatou Diome réside dans la construction d'un marginal modèle. Répudiée, marginalisée et victime de discrimination, la narratrice s'obstine à ne jamais rentrer la tête basse et faire figure de victime : « *décidée à ne pas rentrer la tête basse après un échec que beaucoup m'avaient joyeusement prédit, je m'entêtais à poursuivre mes études.*» (V.A. : 44) Cependant, les personnages marginaux mis en scène par Alain Mabanckou obéissent à la théorie de la distanciation. Loin de porter un jugement de valeur sur les personnages, le sort et les traits de caractères de ces personnages n'incarnent pas des valeurs éthiques. Considérée sous un angle linguistique, l'écriture marginale s'inscrit dans une nouveauté.

2.2. Variation linguistique comme créativité

Observée sous un angle linguistique, l'écriture marginale engendrée par l'esthétique fragmentaire constitue une source de créativité lexicale et syntaxique. L'écriture devient le lieu de la créativité en réponse aux formes d'écriture inadéquates aux nouvelles réalités d'un monde en perpétuelle mutation. Consciente des limites de la langue française, Fatou Diome fait de l'écriture romanesque le lieu de la création et d'expérimentation de nouveaux mots. Plus qu'un renouvellement des formes, l'écriture rend vivante la langue et la dote de nouvelles capacités à exprimer justement les réalités.

La création adjectivale est l'une des manifestations du néologisme dont fait preuve Fatou Diome. En effet, le rite traditionnel auquel prend part Salie change manifestement sa perception des choses. La narratrice-narrateur est désigné lors du rite pour jouer un rôle étrange. Le marabout pour qui elle a une réelle aversion, étant l'acteur principal de la scène. C'est dans ce contexte que Salie manipule le substantif marabout pour en créer un adjectif dérivé : « *maraboutal* ». Le témoignage de la narratrice est une véritable transgression du tabou : « *Le rite du Peul exigeait une jeune fille pure, une vierge qui devait tenir le sexe maraboutal.* » (V.A. : 156) C'est d'ailleurs ce à quoi aboutit Bourdieu lorsqu'il s'intéresse à la science du discours : « *Les propriétés formelles des œuvres ne livrent leur sens que si on les rapporte d'une part aux conditions sociales de leur production [...] et d'autre part au marché pour lequel elles ont été produites [...] et aux marchés successifs sur lesquels elles ont été reçues.* » (Bourdieu, 1982 : 165)

Alain Mabanckou fait preuve de création lexicale par la formation des mots. Plus qu'une transgression du français normatif, la manipulation des mots révèle l'enrichissement de la langue française. Le roman, *Black Bazar* en tant que fabrique des mots produit des noms curieux qui expliquent le mieux le comportement du personnage. Le romancier s'appuie sur la racine « fesse » pour créer par suffixation un nouveau mot : « Fessologue ». « Fessologue » désigne un personnage libertin et obsédé des fesses féminines, la précision en vaut la peine. En outre, Mabanckou recourt au nom composé « Negro-Blanc » pour exprimer la dualité du personnage Roger immigré : « *-Ce Negro-Blanc commence à m'énerver ! [...] Quand le système est contre les Noirs il se dit blancs, et quand les Blancs lui rappellent qu'un métis n'est qu'un nègre comme un autre il revient au milieu des nègres ! Ce Roger que vous voyez dans ce bar est français le jour et ivoirien la nuit, jamais l'inverse !* » (B.B. : 105)

Chez les deux romanciers, la création lexicale et les diverses inventions linguistiques font de la prose une sorte de fabrique des mots. La norme en contexte de francophonie devient

l'objet de transgression contrairement à ce que le critique Beniamino relève : « *La littérature en situation de francophonie se trouve être fort probablement une sorte de carrefour pour ce qui est de la réflexion sur la norme [...] C'est dans la littérature que la norme atteint sa plus grande efficacité symbolique* » (Beniamino, 1994 : 57-58)

Pour le cas de Fatou Diome, la création lexicale s'inscrit dans une double transgression : la transgression du français normatif et la transgression du tabou. La narratrice met à nu le secret de la scène en qualifiant avec un nouveau mot l'organe géniteur du marabout : « *sexe maraboutal* » Plus qu'une manifestation de l'enrichissement linguistique, l'écriture marginale est en quête de légitimité dans le champ littéraire.

2.3. La Variation linguistique, une voie d'entrée dans le champ littéraire français

Le concept de système littéraire francophone concerne l'ensemble des productions des auteurs n'ayant pas la France comme pays d'origine. Les œuvres de ces auteurs jugées souvent périphériques aspirent à la reconnaissance par le centre à travers les différentes instances de légitimation. Pour Halen Pierre : « *relèvent du système littéraire francophone, toutes les productions, non françaises, concernées par l'attractivité du centre.* » (Halen Pierre, 2003 : 25-37). Quoique marqués du sceau de l'africanité, les écrivains africains de la diaspora récusent l'étiquette discriminatoire de littérature francophone. Utilisant le français comme langue d'écriture, les romanciers se positionnent dans le champ littéraire français sans pour autant renier leurs origines africaines. Dans ce rendez-vous du donner et du recevoir, les enfants de la postcolonie militent pour la légitimation de leur originalité africaine gage du succès de leurs productions artistiques. Ainsi il se trouve plusieurs stratégies par lesquelles les romanciers d'origine africaine se rapprochent du champ littéraire français. Pour Pierre Bourdieu : « *La structure du champ est un état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte.* » (Bourdieu Pierre, 2002 : 114)

Le champ littéraire français auquel aspirent les romanciers d'origine africaine induit un rapport de force. Les auteurs et leurs productions doivent s'imposer par l'efficacité et la réelle capacité à satisfaire les exigences du champ littéraire. Les efforts consentis pour l'entrée dans le champ littéraire sont récompensés. Un tel intérêt explique le rattachement des écrivains africains de la diaspora vers le champ littéraire français. Toutefois, les enfants d'Afrique ne tombent pas dans le piège de l'ancien colon dont les manœuvres consistent à phagocyter les cultures africaines. C'est pourquoi les auteurs apportent les éléments de l'africanité dans ce concert. Défendant le point de vue selon lequel l'écrivain a pour seule patrie la langue dans laquelle il écrit, Alain Mabanckou et Fatou Diome s'inscrivent dans le

champ littéraire français. La démarche de création du romancier d'origine congolaise s'appuie en premier lieu sur l'émigration. En outre, Mabanckou se positionne comme copropriété de la langue française. Il enrichit cette langue d'écriture des créations lexico-syntaxiques et verbales. Dans le même sillage, il faut noter que Mabanckou s'inscrit dans le champ littéraire français en conservant l'oralité africaine. Dans la même perspective s'inscrit un élément important par lequel Mabanckou assure sa visibilité originale dans le champ littéraire français : la SAPE, Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes. L'écriture romanesque de l'auteur congolais devient un instrument par excellence de la promotion de cette culture congolaise. Plus qu'un mode de vie, la SAPE est un phénomène social qui structure les mentalités des personnages de Mabanckou. L'apport de Fatou Diome n'est pas de moindre importance dans le champ littéraire français.

L'émigration explique en partie la démarche de création littéraire de Fatou Diome. Le rôle de premier plan est joué par les personnages migrants. Dans le même ordre, Fatou Diome enrichit la langue française. L'oralité n'est pas en reste dans l'œuvre romanesque de Fatou Diome. Il faut ajouter la dimension autobiographique et la mise en scène du personnage-narrateur-écrivain. De là, Fatou Diome se rapproche d'Alain Mabanckou pour qui les narrateurs sont à la fois des écrivains. Citoyens du monde et utilisant la langue française au même titre que les français de race, Alain Mabanckou et Fatou Diome se positionnent dans le champ littéraire français comme écrivains de langue française. Il reste que les romanciers ne tombent pas dans l'aliénation culturelle. À travers les stratégies d'écriture et les éléments culturels d'origine africaine, réussissent à pigmenter le champ littéraire français.

Conclusion

Pour conclure, l'analyse de l'esthétique fragmentaire et la variation linguistique a permis d'obtenir d'importants résultats. En partant de la marginalité stylistique et caricatural, l'étude démontre que l'écriture fragmentaire brise l'idéal d'homme, la norme stylistique et l'espace privilégié pour s'intéresser aux marges. Le roman choque par la défamiliarisation. La prose romanesque des auteurs étudiés sous l'effet de l'esthétique fragmentaire s'éloigne de la pureté linguistique. Le transfert des langues maternelles des auteurs se remarque dans l'écriture romanesque. Quant à la réflexion autour de la marginalité et de l'inventivité, il ressort que l'écriture marginale participe de l'enrichissement de la langue française. De là vient que par leurs pratiques innovantes, Fatou Diome et Alain Mabanckou s'affranchissent

du système littéraire francophone et s'inscrivent dans le champ littéraire français tout en conservant leur l'identité, leur spécificité d'écriture et les éléments culturels de leur terroir respectif. C'est là, semble-t-il, l'intérêt didactique des productions romanesques de ces romanciers de la diaspora.

Références bibliographiques

- BENIAMINO M., 1999, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan.
- BENIAMINO M., 1994, « Norme, littérature, identité nationale et francophonie », in Kasbarian Jean-Michel et al. (éd.) : *Genèse de la (des) norme(s) linguistique(s)*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp.28-32.
- BETH A. et MARPEAU E., 2007, *Figures de style*, in *Expression française. Toutes les bases du français à portée de main*, Paris. Libro.
- BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- GAATONE D., 1971, *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz.
- GAUVIN L., 1997, *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala.
- GODARD H., 1985, *Poétique de Céline*, Paris, Gallimard.
- GREVISSE M., 1994, *Le Bon usage*, Paris, Louvain-La-Neuve : Duculot /De Boeck
- GRUTMAN R., 1997, *Des Langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au XIXe siècle québécois*. Québec, Fides.
- HALEN P., 2003, « Le système littéraire francophone: quelques réflexions complémentaires », in D'Hulst Lieven et Moura Jean-Marc (dir.), *Les Etudes littéraires francophones: État des lieux*, Lille, Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulles-Lille 3, pp. 25-37.
- HOUDEBINE A.-M., 2002, *L'Imaginaire linguistique*. Paris, L'Harmattan.
- FATOU D., 2003, *Le Ventre de l'Atlantique*, Paris, Éditions Anne Carrière.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- MABANCKOU, Alain (2009) *Black Bazar*, Paris, Le Seuil.
- MAGNIER B., 1990, « Beurs noirs à Black Babel », dans Notre Librairie, no103, *Dix ans de littérature 1980-1990*, I. Maghreb-Afrique noire, pp. 102-107
- MANESSY G., 1995, *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires : Procès et genèse*, Paris, CNR.
- OUSTINOFF M., 2001, *Bilinguisme d'écriture et auto-traduction*, Paris, L'Harmattan.

Les écrivaines africaines féministes et la langue française: les exemples de Mariama Ba, de Calixte Beyala et de Ken Bugul

DIOUF Daouda et BADJI Alassane

ddiouf@univ-zig.sn

Université Assane Seck de Ziguinchor

Résumé

Le roman africain francophone a toujours été un espace de rencontre entre le français et les langues africaines. L'écrivain africain très attaché à sa culture, à sa langue maternelle ou locale s'exprime en français et procède ainsi à des interférences linguistiques, culturelles et de genres. Les romancières féministes n'échappent pas à ce processus d'appropriation de la langue française dans la quelle elles s'expriment et tentent d'affirmer leur féminité et leur originalité. Cet article cherche ainsi à décrypter les rapports de ces écrivaines féministes avec la langue d'écriture par la méthode analytique.

Mots-clés : choc des cultures-interférence linguistique-interférence de genre-féminisme-tradition-modernité

Abstract

The French-speaking African novel has always been a meeting place between French and African languages. The African writer who is very attached to his culture, his mother tongue or local language expresses himself in French and thus makes linguistic, cultural and gender interference. Feminist novelists do not escape this process of appropriation of the French language in which they express themselves and try to assert their femininity and originality. Thus, via an analytical method, this article seeks to decipher the relationships of these feminist writers with their writing language.

Keywords: Clash of Cultures, Linguistic Interference, Cultural interference, Gender interference, Feminism, Tradition, Modernity.

Introduction

Les écrivaines africaines féministes, par leurs discours engagés, tentent de réapproprier leur corps en revendiquant une place spécifique dans la gestion de la cité et dans la création littéraire. Cette littérature africaine revendicative, portée par les femmes, occupe une place particulière dans la critique postmoderne. En effet, de nombreuses études faites sur le roman féministe ont dévoilé son caractère esthétique et novateur. Les exégètes cherchent ainsi à saisir le moi féminin dans ses épanchements lyriques, idéologiques et esthétiques.. Voilà pourquoi, Odile Cazenave affirme la naissance « d'une nouvelle génération d'écrivains femmes »¹. C'est en ce sens que nous tentons d'analyser le rapport des écrivaines féministes avec la langue française. Quelles formes de relation ces écrivaines entretiennent-elles avec la langue française malgré leur attachement à leur langue maternelle et leur enracinement culturel? L'usage des langues africaines dans le texte français n'entraîne-t-il pas un conflit culturel, linguistique et générique dans le roman? En se fondant sur ces questions soulevées, il s'agit, dans une démarche analytique, d'étudier les rapports que ces écrivaines féministes entretiennent avec la langue d'écriture, le français. Ainsi, le conflit de cultures soulevé par la double appartenance culturelle des auteures, la pratique des interférences linguistiques pour mieux exprimer l'âme africaine et le dialogue des genres qui caractérise l'écriture féministe seront décryptés.

1. Le conflit de cultures

Les romans des écrivaines féministes offrent une illustration assez claire du conflit des cultures qui oppose les personnages qui peuplent leur univers littéraire. En effet, dans *Une si longue lettre*² comme dans *Le Baobab fou*³ et dans *C'est le soleil qui m'a brûlée*⁴, la combinaison des langues maternelles des auteurs avec le français, de plusieurs genres (roman, genres oraux) définit l'espace de rencontre, d'affrontement et de dialogue de cultures. Cette rencontre des cultures s'aperçoit à travers un ensemble de faits culturels qui s'opposent et s'interfèrent à travers un processus de métissage. Ainsi, deux visions du monde et de la

¹ Odile Cazenave. *Femmes rebelles. Naissance d'un nouveau roman africain au féminin*. Paris : L'Harmattan, 1996, p.13.

² Mariama Ba. *Une si longue lettre*. Dakar NEAS, 1978. NB : nous utiliserons les sigles (USLL) pour désigner cette œuvre.

³ Ken Bugul. *Le Baobab fou*. Paris : Présence africaine, 2009. NB: nous utiliserons les sigles (LBF) pour désigner cette œuvre.

⁴ Calixte Beyala. *C'est le soleil qui m'a brûlée*. Paris : Editions. J'ai lu, 1987 NB : : nous utiliserons les sigles (CSB) pour désigner cette œuvre.

culture se côtoient : la culture occidentale et la culture africaine. C'est pourquoi la scolarisation comme valeur de la modernité occidentale s'oppose à l'éducation traditionnelle africaine dans leurs œuvres.

Dans *Une si longue lettre* comme dans *Le Baobab fou* et *C'est le soleil qui m'a brûlée*, les auteures interfèrent l'éducation française à l'éducation traditionnelle mais aussi la culture européenne à la culture africaine. Cette hybridité culturelle provoque chez les filles scolarisées un engouement et un désir d'affranchissement des poids de la tradition africaine. En effet, dans le roman de Mariama Bâ, la narratrice Ramatoulaye, son amie Aïssatou, et d'autres personnages épousent les valeurs de la modernité occidentale. Dès lors, elles vont passer de l'école coranique à l'école française comme dans ce passage : « ...Le recrutement qui se faisait par voie de concours à l'échelle de l'ancienne Afrique Occidentale Française, ..., permettait un brassage fructueux d'intelligence, de caractères, de mœurs et de coutumes différents. » (USLL, p.33.) De même, dans *Le Baobab fou*, l'école française s'est substituée à l'école coranique pour devenir l'agent clé de la civilisation Occidentale. Le comportement de la narratrice Ken l'illustre : « Je ne parlais qu'en français avec les jeunes gens et jeunes filles qui fréquentaient l'école française. » (LBF, p. 31) et son accoutrement le décline aussi « ... Les décrépages permanents des cheveux, l'imitation des coiffures occidentales qui donnaient des visages déstructurés, le vernis rouge comme du sang qui me coulait des doigts. (LBF, p.169) Ce passage témoigne de l'influence de la civilisation occidentale sur les comportements et modes de vie des jeunes filles instruites. Un comportement qui se lit à travers la manière de parler de Ken et son accoutrement.

De même, dans *C'est le soleil qui m'a brûlée*, l'héroïne, qui a reçu une éducation traditionnelle de sa tante Ada, va désormais embrasser les valeurs de la modernité occidentale à travers l'école étrangère. En effet, si sortir sans l'approbation des géniteurs est un interdit dans la société traditionnelle, l'héroïne de Calixthe Beyala va transgresser cet interdit. En effet, Ateba va sortir sans informer sans tante Ada comme le démontre ce passage : « Autrefois, ces choses-là n'arrivaient pas. Les filles ne sortaient pas, ne se posaient pas de questions. Elles ne demandaient qu'un bon mari et des enfants. Maintenant, elles naissent avec la queue entre les jambes ». (CSB, p.66.) Cette intrusion de l'éducation européenne dans les valeurs traditionnelles va créer ce qu'on appelle aujourd'hui le conflit de générations et le choc des cultures. Et ce phénomène est mis en relief par les écrivaines féministes à travers leurs œuvres. On assiste ainsi à une lutte idéologique et culturelle qui oppose les jeunes filles africaines scolarisées aux mères de famille conservatrices de la tradition comme Dame Belle-mère et Tante Nabou dans *Une si longue lettre*. On trouve des positions fermes des femmes

traditionnalistes contre l'école française. Dans *Le Baobab fou* par exemple, Ken dévoile l'hostilité de sa grand-mère en ces termes: « Elle non plus ne me parlait, elle me regardait avec mépris, elle n'avait jamais été d'accord pour que j'aille à l'école française. » (LBF, p.158.) Tout comme la grand-mère de Ken, Tante Nabou aussi exprime sa position en soutenant que : « L'école transforme nos filles en diabesses... » (USLL, p.37.). C'est la raison pour laquelle elle travaillait à donner une éducation très traditionnelle à la petite Nabou, et elle ne « manquait jamais de lui souligner son origine royale et lui enseignait que la qualité première d'une femme est la docilité. » (USLL, p. 59)

Dans l'ensemble, les trois œuvres traitent la notion de choc de cultures de manière différente. Pour cette raison, leurs personnages évoluent dans des espaces linguistiquement et culturellement distinctes. Cette entrée à l'école et la rencontre avec les valeurs européennes façonnent les manières de vivre et d'être des personnages littéraires. C'est pourquoi, leurs héroïnes refusent d'être enfermées comme beaucoup d'autres femmes dans certaines normes de la société traditionnelle. Ce conflit culturel est pris en charge par une écriture qui autorise la cohabitation des langues.

2. Le dialogue des langues

La langue fonctionne comme le véhicule privilégié de la culture. Et toute langue qui tente d'exprimer une autre culture que celle qui l'a fait naître devient étrangère. En ce sens elle est inapte à traduire toute la sève nourricière de cette culture autre. Telle est la situation de la langue française en Afrique francophone. L'emploi de la langue française dans le roman africain pose le problème de l'affirmation identitaire. Les écrivaines féministes entretiennent ainsi un rapport particulier de séduction, d'appropriation et de transformation avec la langue française, langue d'écriture. Ainsi, par le biais de l'interférence linguistique, elles travaillent à faire dialoguer les langues. Cette cohabitation des langues au sein du roman féministe est perçue par Georges Ngala comme « une protestation contre la condition de minorisation de leurs langues au français d'une part, une manière de promouvoir leur langue maternelle d'autre part. »⁵ C'est pourquoi, par le partenariat linguistique, les auteures africaines procèdent à un métissage linguistique dans leurs écrits afin d'exprimer, de manière adéquate, toute leur sensibilité féminine et leur âme africaine. Jean Pierre Makouta-Mboukou explique, de manière claire et transparente, cette situation de bilinguisme culturel qui caractérise l'écrivain africain :

⁵ Georges Ngala. *Création et rupture en littérature africaine*. Paris : L'Harmattan, 1994. p. 58.

L'écrivain a recours à la langue maternelle d'une part dans un souci de fidélité au contexte culturel, et d'autre part, parce qu'il sent comme une incapacité congénitale à rendre en français certains aspects culturels de sa civilisation. Il ne s'agit nullement d'une question de non-maîtrise de la langue française mais d'une inadéquation entre le « moi » nègre et la langue chargée de l'exprimer.⁶

Comme le souligne l'exégète Makouta-Mboukou, la langue française ne peut exprimer tout le limon de la culture africaine parce qu'elle lui est étrangère. Voilà pourquoi les écrivaines comme Mariama Ba, Calixte Beyala et Ken Bugul puisent dans les ressources de leur langue maternelle les mots et les expressions adéquates pour traduire fidèlement leurs pensées et par-delà, se rapprocher de leur public naturel. Et dans ce contexte de bilinguisme, l'interférence linguistique est l'une des techniques les plus appropriées pour régler ce problème. Le texte de Mariama Bâ, est peuplé de mots wolofs. Le wolof, la langue nationale dominante du Sénégal, est interféré au français, la langue du colonisateur. C'est un texte avec « un français émaillé de wolof »⁷. En guise d'exemple, on peut citer les expressions suivantes « Les *siguil ndigalé* se succèdent, ... » (USLL, p.12.), « L'odeur du *laax* qui tiédit dans des Calebasses, » (USLL, p.13.) ou encore Le *Miraas*, ordonné par le coran... » (USLL, p.21.), etc. Les mots et expressions *siguil ndigalé*, *laax*, *miraas* sont extraites du vocabulaire wolof que l'auteur a tenu à garder explicitement. On peut aussi noter d'autres mots et expressions traduits en français comme « L'homme au double pantalon » (USLL, p.80) qui signifie un homme qui s'habille en costume occidental, mais aussi, des expressions qui sont en général des proverbes issus de la langue maternelle modifiés en français : « A-t-on jamais vu un étranger détacher une chèvre de la maison ? » (USLL, p.170.), pour dire qu'il n'appartient pas à l'étranger de décider dans sa famille d'accueil.

De même, Ken Bugul, introduit certains mots wolof dans son roman. On note des mots désignant les plats, les arbres, le jeu : « *ndiambâme* » (LBF, p.1.), « *quinquéliba, xun xunoor* » (LBF, p.15.), « *mbourâke* » (LBF, p.44.), « *ligeey u ndey* » (LBF, p.153.), « *gongo* » (LBF, p.186.), « *dial bi dialâne niébé* » (LBF, 196.). Ces interférences linguistiques permettent à l'auteure de rester fidèle à sa tradition et par-delà de faire la promotion de sa culture. Mariama Bâ comme Ken Bugul renvoient le lecteur dans les notes de bas de page qui expliquent la signification des mots employés. Ces notes infrapaginales et ces explications internes constituent des marques d'insécurité linguistique de la part de l'auteur. Dans leurs

⁶ Jean Pierre Makouta- Mboukou. *Introduction à l'étude du roman négro-africain de la langue française*. Dakar-Abidjan-Lomé, NEA/clé, 1980, p. 295.

⁷ Chanta Zabus. « *La langue avant la lettre : Une si longue lettre de Mariama Bâ* ». *Notre Librairie*, n°117, avril-juin 1994, p.95.

œuvres, les notes qui traduisent les éléments de la langue maternelle sont fréquentes. La langue française cohabite avec la langue wolof. Lorsqu'il s'agit de se référer à la tradition, d'exalter leurs valeurs culturelles, Mariama Bâ tout comme Ken Bugul font recours à leurs langues locales pour mettre en relief leur identité culturelle et se rapprocher de leur public naturel. Il faut ajouter qu'en plus d'apparaître dans le texte en langue wolof, ces expressions sont présentées en italique afin de mieux les mettre en valeur. On peut dire que le roman *Le Baobab fou* tout comme *Une si longue lettre* s'adressent aussi à un public non africain. Les explications de certains mots en bas de page ou à l'intérieur du texte montrent qu'ils sont aussi destinés à tous les publics francophones.

A l'instar de ces écrivaines sénégalaises, Calixthe Beyala introduit des inférences linguistiques dans son texte. L'une des singularités de l'écriture de Calixthe Beyala qui frappe, dès le départ, est l'utilisation de nombreux mots empruntés à sa langue maternelle et l'emploi des africanismes. Elle propose quelques termes locaux dans son roman : « gâ » (CSB, p.11.), « haâ » (CSB, p.26.), « Kaba » (CSB, p.24.), « gala et maffé » (CSB, p.51.), « kruma » (CSB, p.98.), « le sadaka d'Ekassi » (CSB, p.119.) Toutefois, si les deux romancières sénégalaises usent des notes de bas de page, de l'italique pour attirer l'attention du lecteur et souligner l'interférence, la romancière camerounaise, quant à elle, n'adopte pas cette technique dans son roman. Les notes en bas de page sont absentes dans son texte. Il n'y a ni guillemet, ni italique et pas d'explications internes pour souligner l'interférence. Son œuvre contient en son sein plusieurs emprunts aux langues de sa localité. La présence dans son texte de termes dont le sens n'est pas explicite crée chez le lecteur comme chez l'auteur une insécurité linguistique. Il faut donc être natif du Cameroun ou comprendre la langue employée pour saisir le sens de ces expressions. C'est ce qui fait dire à Gervais Mendo Zé que « pour comprendre, de manière optimale une œuvre littéraire africaine, il faut être culturellement informé et linguistiquement parfait. »⁸

De fait, Beyala mélange dans son texte des termes qui ne sont pas explicites et restent difficile à comprendre pour le lecteur étranger. En effet, si le public local camerounais n'éprouve aucune peine à comprendre le sens de ces mots cités précédemment, le public étranger rencontre parfois des difficultés à saisir le sens de ces mots expressions puisés dans la langue maternelle de l'auteure. Ainsi, on peut soutenir avec Makhily Gassama que « la tâche ingrate du romancier africain, dont l'un des soucis, qui l'honorent, est de revaloriser la

⁸ Gervais Mendo Zé. *La prose romanesque de Ferdinand Oyono*. Cité par Edmond Biloa dans « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française. » Université de Yaoundé 1, Cameroun, *Synergies Afrique centrale et de l'ouest*, n°2, 2007, p.123.

culture de son peuple à travers et par son art, consiste à prêter à ses personnages une langue tout à fait étrangère aux milieux qu'il dépeint, une langue qu'on ne pratique pas impunément. »⁹ Comme on peut le remarquer, les interférences linguistiques dans ces trois textes, sont utilisées, pour montrer leur origine, l'attachement à leur langue locale, à des réalités africaines, mais aussi pour effectuer une combinaison entre la tradition orale africaine, l'écriture romanesque classique et l'esthétique du nouveau roman. Cette pratique esthétique d'interférence et de cohabitation culturelle et linguistique dans le roman africain féministe, c'est ce que Pierre Soubias appelle « mettre dans la langue de l'autre quelque chose de soi. »¹⁰ Cette écriture résulte entre autres du « souci des écrivaines de créer un langage qui serait à la fois délivré du carcan des modèles occidentaux et plus proche du langage de l'oralité traditionnelle. »¹¹ Mais, en dehors des interférences linguistiques, les interférences de genres sont aussi une manière de justifier le caractère de l'écriture hybride chez ces romancières.

3. Le dialogue des genres

Le roman africain féministe se singularise, dans sa forme, par la symbiose des genres. A l'intérieur même du texte romanesque apparaît en filigrane les indices d'autres genres tels que la forme autobiographique, l'oralité, le conte, le proverbe, le chant, la poésie le drame etc. Ainsi donc, le roman fonctionne comme le lieu privilégié où s'exécute l'intertextualité générique. Les écrivaines féministes africaines procèdent à un mélange truculent de ses formes génériques pour donner sens et signification à leurs œuvres et pour se rapprocher d'avantage de leur public naturel. Dans *Une si longue lettre*, la sénégalaise Mariama Bâ intègre le genre de l'autobiographie dans sa prose romanesque. En effet, le roman de Mariama Bâ, est écrit au style personnel, à la première personne du singulier. La lecture même du roman laisse apparaître des points communs entre Ramatoulaye, narratrice homodiégétique héroïne et l'auteure Mariama Bâ. Toutes les deux sont issues d'une grande famille, elles ont fréquenté l'école coranique et l'école française, elles sont toutes les deux des institutrices, mères de famille et ont connu des déboires conjugaux.

L'auteure se confond parfois avec le personnage narrateur « je » qui parle dans le roman. La forme autobiographique est aussi présente dans la fiction romanesque bugulienne. L'auteure est l'héroïne narratrice qui témoigne son expérience. Ken Bugul se lance dans

⁹ Makhily Gassama. *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil de l'Afrique*. Paris: Karthala. 1996, p. 211.

¹⁰ Pierre Soubias. « Entre la langue de l'Autre et la langue de soi », in Christiane Albert (dir.) *Francophonies et identités culturelles*. Paris : Karthala, 1999, p.128.

¹¹ Jacques Chevrier. *Anthologie africaine*. Paris : Hatier, 1981, p.9.

l'aventure autobiographique pour se libérer du « vécu » qui bouillonne dans sa tête. Elle même l'affirme dans une interview accordée à Bernard Magnier : « Je n'avais pas l'intention d'écrire un livre, mais de me prendre témoin d'un vécu, le sortir de moi, l'avoir en face de moi, sur du papier et ça me dégageait. Je ne pouvais me confier à personne alors j'ai mis tout cela sur papier ».¹² Ainsi, quelques similitudes entre l'auteure et la narratrice se manifestent dans son texte. Toutes les deux sont nées dans le Ndoucoumane, elles ont fait leur cycle primaire au village pour entreprendre, par la suite, des études secondaires au lycée et à l'université de Dakar. Toutes les deux ont obtenu une bourse d'étude qui leur permet de se rendre en Belgique avant de choisir le chemin de retour dans leur pays natal. C'est dans cette optique que Beverly Ormerod et Jean-Marie Volet soutiennent que *Le Baobab fou* est « un roman autobiographique né du désir de l'auteur de se libérer d'un passé traumatisant, une espèce de thérapie qui lui permet dit-elle, d'être témoin de son propre vécu, de la sortir d'elle-même et de l'avoir en face d'elle sur papier. »¹³

De la même manière, *C'est le soleil qui m'a brûlée*, est un roman en partie autobiographique. Le mélange entre le roman et l'autobiographie est manifeste. Quelques caractéristiques le témoignent : Calixthe Beyala comme sa narratrice Ateba sont toutes les deux élevées dans les bidonvilles du Cameroun, elles ont été abandonnées par leurs géniteurs, ont subi ce fameux contrôle de l'œuf et elles sont instruites. Il s'agit, sans doute la volonté de se dire soi-même, de sortir d'un silence longtemps imposé. C'est dans ce sens que Romuald Fonkoua dans *Ecritures romanesques féminines* résume ainsi les caractéristiques de l'écriture féminine en ces termes : « l'écriture féminine se caractérise d'abord par la création d'histoires de femmes à travers lesquelles celles-ci se proposent de prendre la parole pour raconter leur vie. »¹⁴

En plus de cela, le roman *C'est le soleil qui m'a brûlée* de même qu'*Une si longue lettre* affichent quelques caractéristiques du roman épistolaire. Calixthe Beyala, introduit dans son texte de petites lettres qu'Ateba adresse à des femmes imaginaires. Dès lors, en lisant ces passages épistolaires introduits dans un style particulier, on peut dire que c'est Ateba qui est l'émettrice et la femme, la réceptrice. On voit donc que Calixthe Beyala introduit dans sa création romanesque la notion d'intertextualité générique. En plus de l'autobiographie, du journal intime comme semble le montrer les indications temporelles, « aujourd'hui, hier, le

¹² Bernard Magnier, « Ken Bugul ou l'écriture thérapeutique ». *Notre Librairie* 81. 1989. p.152.

¹³ Beverly Ormerod et Jean-Marie Volet. *Romancières africaines d'expression française. Le sud du Sahara*. Paris : Ed. L'Harmattan, 1994. P.85-86.

¹⁴ Romuald-Blaise Fonkoua. « *Ecritures romanesques féminines, l'art et la loi des pères*. » *Notre Librairie*, n°117(1994), p.114.

troisième jour, vendredi », l'écriture de Bâ inclut la correspondance ou le genre épistolaire dans son roman. D'ailleurs, *Une si longue lettre* peut se lire entier comme un roman épistolaire. Versini Laurent reprenant Robert Adam Day, conçoit le roman épistolaire comme : « Tout récit en prose, long ou court largement ou intégralement imaginaire dans lequel des lettres partiellement ou entièrement fictives, sont utilisées en quelque sorte comme véhicules de la narration ou bien jouent un rôle important dans le déroulement de l'histoire. »¹⁵ De plus, si la lettre se caractérise par certains indices formels tels que le nom du destinataire et celui de l'expéditeur, on peut affirmer que Mariama Bâ mélange le roman avec le genre épistolaire. Car dans ses lettres, la réceptrice est citée dans son texte comme dans cet exemple : « Aïssatou, j'ai reçu ton mot. En guise de réponse, j'ouvre ce cahier, (...) Amie, Amie, Amie ! » (USLL, P.p.5-6.) On remarque aussi la signature de la missive à la fin du texte, signe de l'émetteur fictif de la lettre. « Ramatoulaye » (USLL, p.175.) Donc, on peut en déduire qu'*Une si longue lettre* est un roman épistolaire. C'est pourquoi son texte est peuplé de missives comme l'indique le titre du roman « *Une si longue lettre* ». Cette intertextualité générique plonge parfois le lecteur dans le monde du merveilleux, du fabuleux et du fantastique. C'est pourquoi, il est comme dirait Genette dans *Introduction à l'architexte* : « omniprésent, au-dessus, au-dessous, autour du texte, il ne tisse sa toile qu'en l'accrochant, ici et là, à ce réseau d'architecture »¹⁶ On le verra aussi chez Mariama Ba aussi bien chez Ken Bugul. Les genres s'interpénètrent car le roman accueille d'autres formes génériques qui glissent dans le corps du texte sans nuire à leur fonctionnement. Mariama Bâ, explique le choix du roman-lettre dans son texte lors d'une interview accordée à Bamba Diallo et E. Sow : « J'ai voulu donner à l'œuvre une forme originale au lieu de faire l'éternel roman qui commence par « je » ou qui débute par il y avait : J'ai voulu une forme originale et adorable et comme ce sont deux femmes, je crois que le procédé de la lettre se prête mieux à la voix de la confidence. »¹⁷ La lettre permet évidemment de communiquer un message, une nouvelle, mais aussi les sentiments et les réflexions du narrateur : d'où, parfois, son caractère didactique.

Une lecture plus approfondie de ces trois romans dévoile que ces écrivaines fusionnent plusieurs genres dans leur fiction littéraire. Les romancières africaines intègrent dans leurs textes romanesques les genres de la littérature orale comme les dialogues, la légende, les

¹⁵ Versini Laurent. *Le Roman épistolaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 1979, p.10.

¹⁶ Gérard Genette. *Introduction à l'architexte*. Paris : Seuil, 1979, p.89.

¹⁷ Bamba Diallo et E. Sow. Cité par Pierre Herzberger-Fofana dans *Littérature féminine francophone d'Afrique Noire. Suivi du dictionnaire des romancières*. Paris : L'Harmattan, 2000, p. 56.

proverbes, etc. Par conséquent, elles plongent ainsi leurs lecteurs dans l'univers du conte. Les traces de l'oralité sont repérées dans leurs textes. Evoquant la fonction des dialogues dans un texte littéraire, Nora-Alexandra Kazi-Tani déclare « Qu'il s'agisse ou non de vraies palabres, les dialogues sont étroitement intégrés dans la narration : en tant qu'affrontements verbaux, ils font progresser le récit. »¹⁸ Bien que le roman de Ken Bugul s'adapte bien aux aspects du roman autobiographique, il se situe néanmoins à la limite d'une autre technique narrative qu'est le dialogue. Ce sont les dialogues qui rythment les différentes étapes de la quête d'identité de l'héroïne Ken. Les techniques empruntées au théâtre sont greffées sur le corps romanesque. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'échange entre Jean Wermer et Ken sur la question du libéralisme. Lors de cette scène de dialogue, Jean soutient que la liberté « - c'est une question de vivre libre, de faire ce que tu veux. » (LBF, p.84.), alors que Ken c'est « - faire ce que tu veux, c'est justement rester à la maison, lire, écrire, attendre et je ne m'ennuie pas ; j'aime rester ainsi. » (LBF, p.85.)

C'est bien aussi ce qui se passe dans *Une si longue lettre*. Mariama Bâ applique cette technique de l'oralité dans son roman en introduisant les proverbes et les dialogues qui renvoient le lecteur dans le monde du théâtre et du conte. A la lecture de son roman, on peut souligner que Mariama Bâ fait allusion aux proverbes car, ils assurent un rôle capital dans les sociétés africaines. Mwamba Kabakulu pense même que « Les proverbes constituent des maximes énoncées en peu de mots, pour instruire sur les attitudes et les règles de conduites adaptées aux circonstances de la vie ». ¹⁹ Ces caractéristiques du proverbe se trouvent dans *Une si longue lettre*. On peut citer comme exemple cette expression : « On n'abat pas l'arbre dont l'ombre vous couve. On l'arrose. On le veille. » (USLL, p.127) qui fonctionne comme un conseil de la griotte Farmata à la veuve Ramatoulaye à l'issue de la visite d'un prétendant, lequel, à gratifier la griotte en lui offrant des billets de banque, mais aussi, « On a beau nourrir un ventre, il se garnit quand même à votre insu. » (USLL, p.151.) dans ce passage, Ramatoulaye évoque la faiblesse de ses filles malgré ses conseils. Toutes ces sentences reflètent l'origine culturelle de l'auteure en donnant au récit un style proprement africain.

Par ailleurs, la lecture de ces romans nous renvoie dans l'univers du conte. Comme on le remarque, ces écrivaines utilisent des formules d'entrée spécifiques au conte. Dans *C'est le soleil qui m'a brûlée*, on rencontre des expressions suivantes : « Depuis longtemps, Ateba était habituée à se caresser pour s'endormir. » (CSB, p.22.), « On dit qu'autrefois, il y a très

¹⁸ Nora-Alexandra Kazi-Tani. *Roman africain de la langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral. L'Afrique noire et Maghreb*. Paris : Editions L'Harmattan, 1995, p. 93.

¹⁹ Mwamba Kabakulu. *Dictionnaire des proverbes africains*. Paris : L'Harmattan-Activa, 1992, p.11.

longtemps, ... » (CSB, p.51.), « Elle pleura pendant sept jours et sept nuits et ses larmes formeront la mer, les rivières, les marigots et les lacs. » (CSB, p.146.). Il faut ajouter aussi que la prise en témoin du lecteur et de l'auditoire, avec l'intrusion d'une double voix, participe à la configuration narrative des contes ou autres récits oraux comme dans ces exemples: « Moi qui vous raconte cette histoire » (CSB, p.144.) ; « Moi, Moi, Moi, qui vous parle » (CSB, p.151.) C'est ce qui fait dire à Madeleine Borgomano dans son article intitulé « Les femmes et l'écriture-parole » que « Les romans féminins récents... ne cèdent pas à la tentation monodique et se caractérisent, au contraire, par leur écriture dialogique, leur intégration de voix multiples et hétérogènes. Pas de narrateur omnipotent, d'autorité fictive, pour imposer une lecture à sens unique.²⁰

Ces formules sont fréquentes aussi dans le roman de Mariama Bâ. En ce sens, on trouve un certain nombre d'indices qui confirme l'encrage de l'œuvre dans l'oralité. Les exemples suivants le cristallisent : « Depuis trois ans, il s'imposait dans la mêlée politique... » (USLL, p.116.) ; « Des heures plus tard, Aïssatou et Malick reviennent de l'hôpital... » (USLL, p.156.) ou encore, « Et un soir, ... » (USLL, p.159.). Ces bouts de phrases qui situent la narration dans le passé permettent à l'auteure de planter le décor sous le sillage du conte traditionnel. De même, dans *Le Baobab fou*, Ken Bugul fait usage des formules du conte pour inscrire son texte dans l'horizon d'attente du lecteur africain, et par-delà, l'enraciner dans la culture populaire de son terroir natal. Ainsi, on trouve ces formules suivantes : « C'était l'époque où on labourait en vue des prochaines semences de mil et d'arachide. » (LBF, p.12.), « Il était devenu homme depuis l'année où les criquets avaient sévi dans la région et détruit la plupart des récoltes. » (LBF, p.21.), etc. Ces expressions orales offrent au texte une saveur particulièrement africaine.

Comme on le remarque, dans ces romans, les écrivaines combinent plusieurs genres avec un style très oral. Ces formules placent le lecteur dans la perspective du conte. Ces mélanges de genres, relevés dans les romans analysés, confirment l'attachement de ces romancières à la littérature orale traditionnelle africaine, mais aussi marquent leur volonté d'africaniser la langue française afin de l'enrichir des vertus expressives des langues africaines. Au total, il ressort de ces analyses que ces romancières féministes s'efforcent de maintenir la survie de l'oralité africaine dans leurs écrits tout en recherchant une écriture nouvelle.

²⁰ Madeleine Borgomano. « La femme et l'écriture- parole. Nouvelles écritures féminines. » Notre librairie n°117, 1994, p.88.

Conclusion

L'esthétique du roman féministe s'inscrit dans une logique de décalage, de violence et de réappropriation. L'analyse de ces romans nous permet de dire que s'est écrivaines s'emploient à réinventer les normes scripturales pour s'affirmer dans le monde littéraire. Plus remarquable, dans *C'est le soleil qui m'a brûlée* comme dans *Une si longue lettre* et *Le Baobab fou*, cette nouvelle manière d'écrire se manifeste, d'abord, par les interférences de langues ensuite des mélanges de cultures et en fin par des formes génériques qui glissent dans le corps des textes du corpus. C'est pourquoi, si le français accueille leurs langues maternelles, la culture africaine accueille la culture occidentale. De ce fait, elle rompt la norme linguistique classique afin de se forger un langage propre. Il est significatif de noter que cette créativité dévoile l'avènement d'une nouvelle thématique et d'une nouvelle écriture féminine. L'écriture féminine connaît donc un renouvellement incontestable tant par la thématique que par le travail fait sur la langue et le style.

Références bibliographiques

- BA M., 1979, *Une si longue lettre*. Dakar : NEA.
- BEYALA C., 1987, *C'est le soleil sui m'a brûlée*. Paris : Editions. J'ai lu.
- BILOA E., 2007, « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française. » Université de Yaoundé 1, Cameroun, *Synergies Afrique centrale et de l'ouest*, n°2, pp. 109-126.
- BORGAMANO M., 1994, « La femme et l'écriture- parole. Nouvelles écritures féminines. » *Notre librairie* n°117, pp. 87-94.
- BUGUL K., 2009, *Le Baobab fou*. Paris : Présence Africaine.
- CABAKULU M., 1992, *Dictionnaire des proverbes africains*. Paris : L'Harmattan-Activa.
- CAZENAVE O., 1996, *Femmes rebelles. Naissance d'un nouveau roman africain au féminin*. Paris : L'Harmattan.
- CHEVRIER J., 1981, *Anthologie africaine*. Paris : Hatier.

- DUMONT P., 2001, « L'insécurité linguistique, moteur de la création littéraire : merci, Ahmadou Kourouma », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* ». IXe sommet de la Francophonie, Beyrouth, Agence Universitaire de la Francophonie, pp. 115-121.
- FONKOUA, R.-B., 1994, « Ecritures romanesques féminines, l'art et la loi des pères. » *Notre Librairie*, n°117, avril-juin 1994, pp. 112-125.
- GALLIMORE B., 1997, *L'œuvre romanesque de Calixthe Beyala. Le renouveau de l'écriture féminine en Afrique francophone subsaharienne*. Paris : Editions L'Harmattan.
- GASSAMA M., 1996, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil de l'Afrique*. Paris : Karthala.
- GENETTE G., 1979, *Introduction à l'architexte*. Paris : Seuil.
- HERZBERGER-FOFANA P., 2000, *Littérature féminine francophone d'Afrique Noire. Suivi du dictionnaire des romancières*. Paris : L'Harmattan.
- KAZI-TANI, N.-A., 1995, *Roman africain de la langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral. L'Afrique noire et Maghreb*. Paris : Editions L'Harmattan.
- LAURENT V., 1979, *Le Roman épistolaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- MAGNIER B., 1989, « Ken Bugul ou l'écriture thérapeutique ». *Notre Librairie* 81, pp. 151-155.
- MAKOUTA-MBOUKOU P., 1980, *Introduction à l'étude du roman négro-africain de la langue française*. Dakar-Abidjan-Lomé, NEA/clé.
- MATATEYOU E., 1996, « Calixthe Beyala entre le terroir et l'exil » *French Review* 69, n°4, p.606.
- MENDO ZE G., 2007, *La prose romanesque de Ferdinand Oyono*. Cité par Edmond Biloa dans « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française. » Université de Yaoundé 1, Cameroun, *Synergies Afrique centrale et de l'ouest*, n°2, 123p.
- NGAL G., 1994, *Création et rupture en littérature africaine*. Paris : L'Harmattan.
- ORMEROD B. et VOLET J.-M., 1994, *Romancières africaines d'expression française. Le sud du Sahara*. Paris : L'Harmattan.
- SOUBIAS P., 1999, « Entre la langue de l'Autre et la langue de soi », in Christiane Albert (dir.) *Francophonies et identités culturelles*. Paris : Karthala.

TINE A., 1984, *Pour une théorie de la littérature africaine*. Paris : Présence africaine.

ZABUS C. 1994, « *La langue avant la lettre : Une si longue lettre* de Mariama Bâ. ». *Notre Librairie*, n°117, avril-juin 1994, pp. 95-97.

Emprunts linguistiques negro-africains dans le discours poétique negro-africain : l'exemple de l'oralisme avec *fer de lance* de Bernard Zadi

LANGUI Konan Roger

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

Notre étude se proposera d'analyser la dynamique des termes et concepts sollicités au double point esthétique et sémantique. Car il est avéré qu'en situation de création, les poètes qui sollicitent leur langue au cœur de la langue d'écriture officielle, se retrouvent devant un choix à opérer ; ce qui veut dire que derrière chaque mot employé, il y a une intentionnalité, un processus de tri objectif dans la logique de l'auteur. Dans *Fer de lance* de Bernard Zadi, l'auteur veut initier une forme de poésie bien spécifique à son terroir : le *wiegweu*. Ce faisant, il installe dans le discours, au-delà des mots et expressions d'emprunt, toute une poétique et une didactique propre au registre qu'il sollicite. Ainsi du point de vue de la réception, il s'impose un ensemble de paramètres dont la maîtrise conditionne la perception du message poétique global.

Introduction

Au fil du temps, il s'est avéré que l'identité francophone conférée aux textes négro-africains et aux textes poétiques en particulier, ne répond à aucun objet critique. Il y a aussi que la recevabilité des langues africaines, comme langue à part entière, porteuses de connaissance et de science, a toujours prêté à débat au sein des critiques. Mais quand dans certaines circonstances, les œuvres empruntent directement des mots, expressions et concepts linguistiques négro-africains à même d'influencer l'univers du discours littéraire, et que par cet état de fait, certains auteurs justifient leur ressourcement culturel et linguistique, il se pose que le débat sur l'étude du texte littéraire négro-africain est ouvert. Il est d'autant plus ouvert que les concepts de « francophone », d'« espagnole » ou d'« anglophone » par lesquels l'on désigne tout citoyen négro-africain et partant, les écrivains de ces zones linguistiques, ramène à une problématique qui engage l'expressivité entre la langue française, lusophone ou anglaise, conventionnelle, et leurs usages littéraires par les Négro-africains. On voit donc que

les approches traditionnelles sont désormais incohérentes et d'un ordre épistémique faussé. Sur cette base, chez Bernard Zadi Zaourou, poète oraliste, l'un des pionniers de l'usage des vocables du terroir linguistique dans le discours poétique, ce phénomène recouvre une intensité particulière au point de définir au sein de la langue française conventionnellement en usage, un réseau de déploiement aussi bien de la forme que du fond. Les mots ainsi tirés du bété, langue de la région de Soubré (au sud-ouest de la Côte d'Ivoire) d'où est originaire le poète, entrent dans le discours poétique et créent un environnement nouveau en partant des besoins de compréhension par le cachet d'authenticité culturelle qu'ils confèrent au fait poétique. Comment peut-on décrire objectivement la situation d'un texte poétique ainsi présenté et qu'elle implication cela induirait-il du point de vue phénoménologique et, indirectement, au niveau de la réception du message poétique ? En raison de ces besoins, nous tenterons de montrer comment ces termes empruntés à une langue du terroir, reconstituent ce cadre éthique dans *Fer de lance livre 1* et contribuent ainsi à assainir sa réception. Enfin nous situerons indirectement par ces données, pourquoi la critique ne peut plus s'autoriser à ignorer la nécessité de théoriser sur ces faits d'expression.

1. Nature, esthétique et motivation des emprunts linguistiques

L'un des enjeux majeurs de la critique africaine –pour autant qu'elle existe- est de parvenir à faire un recensement exhaustif des genres littéraires oraux et dérivés afin de dresser leur nomenclature, la nature de leur fonctionnement ainsi que leurs registres syntaxiques d'un bout à l'autre du continent africain. Ce travail qui devrait relayer celui entrepris par les ethno-anthropologues, devrait situer de façon positive, l'étendue de la philosophie du langage littéraire négro-africain et donc la charge éthique qui permettrait d'entrevoir l'espace d'expression et les formes potentielles d'alliages linguistiques.

Mais ce manque d'exhaustivité malgré les efforts considérables, voile les enjeux d'une étude efficiente du fait littéraire négro-africain. En même temps, il fait de la colonisation un problème pour la structure du langage littéraire négro-africain. Mais avant de vérifier cela, il est évident qu'aujourd'hui, la critique s'est laissé prendre en défaut par le dynamisme des créations littéraires et poétiques en particulier. Par la description de ce que nous avons convenu de désigner « oralisme » dans notre thèse¹, s'est dessinée une esthétique de recours aux formes littéraires traditionnelles pour envisager désormais dans le contexte poétique,

¹ Roger Langui. « Mythe et univers poétique chez les oraliste (...) », Thèse unique, Université de Cocody, 2004.

l'écriture poétique. On le sait que la poésie, dans son lien latent avec l'univers oral, s'est toujours posée comme la plus authentique forme littéraire négro-africaine. C'est l'exemple que nous offre Bernard Zadi Zaourou avec *Fer de lance*². Il choisit en effet de conférer à son poème, l'esthétique du *Wiegweu*³ qui est un genre poétique traditionnel d'origine bété à fonction éminemment laudative et très usité pour cette raison, dans l'espace funéraire.

Dans cet exemple de poétisation dans le registre du *Wiegweu*, l'emprunt porte d'abord sur le genre pratiqué avant d'intervenir dans les données textuelles. En somme, sont concernés la superstructure du poème (selon l'équation métaphorique : *Fer de lance* est un *Wiegweu*). Evidemment, sont aussi concernées les infrastructures linguistiques, le champ lexical ou le champ sémantique par le fait qu'un mot inféré peut transhumer le sens contextuel. Ici la nature du genre, son esthétique et les motivations du poète sont ainsi affichées comme opérants pour une réception efficiente de l'écriture poétique.

Sur la nature, on pourra dire que le *Wiegweu* s'interconnecte à un environnement intra-textuel lui aussi emprunté à l'univers traditionnel. Il s'agit des différents morphèmes d'importance secondaires. Retenons d'abord le "Didiga" pour sa prégnance immédiate sur le texte. Ce terme renvoie étymologiquement à un univers magico-merveilleux propre aux récits de chasseurs traditionnels. Il s'agit de scènes inconcevables, irréelles et irrationnelles qui font basculer toute la logique du poème dans une atmosphère seconde, propice aux récits merveilleux :

« *Mon piège aérien qui se referme sur un buffle*

Didiga !

Mon père accouche d'une fillette armée de pied en cape.

Pour ma survie.

*Didiga »*⁴

Le piège aérien ne peut prendre un buffle, mammifère non-ailé. La contradiction fonde l'esthétique du genre. L'autre morphème non moins contraignant est "Dowré". C'est un personnage actanciel dont la présence fait basculer le poème dans un mouvement

² Bernard Zadi Zaourou. *Fer de lance* (livre 1). Abidjan : Nei, 2002.

³ Voici comment le définit Gnaoulé Oupoh dans *La littérature ivoirienne* : « C'est un genre poétique en pays bété dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ce vocable se décompose en deux termes : *wie* = pleurer et « *gweu* » = racine ; c'est une poésie à l'occasion des deuils. *Wiegweu* pourrait donc se traduire « la racine du deuil ». En rapport avec le drame qui lui a donné naissance, le *wiegweu* s'est affirmé d'emblée comme une poésie élégiaque. p 266

⁴ Bernard Zadi. *Idem*. p 27

dramaturgique évident. Dowré pourrait être considéré en certains milieux comme le double du poète, son acolyte. Dans le texte, il en a le rôle. Il dédouble la voix du poète. La mise en scène de l'oralité implique ce dispositif comme garant de la scénarisation :

*« Nous voici à la racine de la nuit Dowré
Prends garde à ce fameux que tu tiens
Prends-y garde et porte au loin ma voix
Evide l'écheveau de mon chant
Rythme
Rythme-le ferme, mon appel d'arc musical
et que l'entende le peuple assemblé
et qu'elle vibre
et qu'elle s'ébranle
et qu'elle ruisselle la foule »⁵*

Alors, le poète n'est plus un chanteur solitaire. Déjà, la conception du genre s'est démarquée des conventions écrites reçues de l'école coloniale. Jean-Louis Calvet essaie d'expliquer cela en ces termes : *« la dynamique impliquée par les deux stades précédent nous mène tout naturellement à un troisième stade, celui de la glottophagie réussie, de la mort de la langue dominée définitivement digérée par la langue dominante. »⁶*

Plus loin, il démontre que seul le sentiment nationaliste permet de renverser la tendance :

« La description du processus de glottophagie est donc nécessairement liée à celle des forces de résistances à la glottophagie : du rapport entre celles-ci et celle-là dépend l'issue du combat. Ces forces de résistance, nous en avons vu certaines et, en particulier, celle constituée par la religion dans toutes les situations où elle est liée à une langue. Mais le plus sûr ressort de cette résistance est constitué par la conscience nationale du peuple opprimé qui le fera éventuellement se dresser contre l'opresseur. »⁷

Le recours aux langues africaines dans la création littéraire et poétique en particulier, sonne comme une présence des Négro-africains dans leurs créations en langues étrangères. Pour cerner la portée effective de cet enjeu, il importe de tenter de comprendre ce qu'est une langue

⁵ *Ibidem.* p 23

⁶ Jean-Louis Calvet. *Linguistique et colonialisme.* Paris : Payot, 1974

⁷ *Ibidem.* p 81

et ce qu'est une littérature. La langue, toute langue est la manifestation du langage ; c'est-à-dire une faculté universelle dont dispose tout homme et, par devers lui, toute société à pouvoir communiquer et créer des réseaux de communication dans le but de motiver ou d'impacter la volonté d'un tiers, au point de susciter en lui, soit une décision, soit un avis ou une action/réaction. La langue n'en est que la manifestation pratique par l'assemblage de sons et de signes mais aussi de référents et de référés arbitrairement corrélés d'une société à l'autre, d'un territoire à l'autre.

A partir de ce moment, il peut se considérer que les emprunts linguistiques répondent à diverses motivations. Mais la motivation principale reste de combler les déficiences de l'expression littéraire dans leur mise en rapport logique avec l'éthique contextuelle. Au-delà, on peut considérer que les emprunts servent à faire surgir matériellement l'imaginaire traditionnel comme des formes de revendication identitaire :

« Que je te salue en passant

O pluie diluvienne

Zoguéhi-le-caméléon

Moire vivante moire au cri si pur

Perle

Perle unique perle de l'ombre Kipré Zoukoutè »⁸

La fonction identitaire de ces emprunts correspond à une volonté de restauration conçue depuis la Négritude. En effet, face à la déshumanisation et aux clichés dont certains consistent à dégrader l'image du Négro-africain –certaines vont jusqu'à établir que les langues africaines sont des langues allusives. Les poètes répondent par des exemples d'effets d'expressivité qui connotent systématiquement le contexte sémantique de leur création. Ce qui veut dire que nous sommes forcément bien loin de la Négritude qui ne pouvait traiter sur-le-champ la question autrefois. Mais l'implication va plus loin d'autant plus qu'on sait que le langage confère à l'être humain sa qualité d'homme et module ses actions et ses pensées.

Les philosophes du langage et notamment Hegel, en déduit même que c'est dans les mots que nous pensons. Autrement dit, l'homme fait réflexion par le langage. Mais ce langage est mis en jeu par des collectivités données qui rassemblent un ensemble de codes, de sonorités, de référents de façon totalement arbitraire mais discrétionnaire, pour faire exister une langue.

⁸ Bernard Zadi. *Op.cit.*, p 22

Cela veut dire de façon déductive que la langue est l'histoire des hommes, des sociétés et des peuples en ce sens qu'elle devient le témoignage de leurs choix arbitraires d'expression dans les cours tortueux de l'existence humaine.

Pour le Négro-africain écrivain ou lecteur d'aujourd'hui, le passé colonial apparaît comme une période charnière dans la compréhension des phénomènes que nous décrivons ici, à savoir, l'esthétique littéraire tel que l'expérience de la pratique des textes nous l'impose. Mais cela ressort aussi toutes les souffrances humaines et les tragédies communautaires dont les Négro-africains continuent de payer un lourd tribut. Les langues africaines, dans les écoles coloniales, étaient proscrites. Comme le rapporte Gnaoulé Oupoh⁹, tout écolier contrevenant est humilié :

*« Quiconque revient d'au-delà des mers se mêle de chanter
N'est-ce pas assez douze fois douze lunes le triomphe
Insolent des semeurs de mensonges ?)
Or nous voici
Toi et moi Dowré mon frère
Plus vaste que la bouche du ciel mon gosier mielleux »¹⁰*

Celui qui revient « d'au-delà des mers », c'est le lettré, l'occidentalisé, mais aussi l'écrivain. La conséquence en est que la langue parlée et écrite dans les colonies ou ex-colonies –selon qu'il est commun de les désigner aujourd'hui-, est le résultat des exclusions des langues africaines. Indirectement, dans ce rejet d'usage des langues africaines dans l'écriture poétique, s'est développé insidieusement, un mouvement de déracinement qui implique l'aspect psycho-affectif du Négro-africain. Sur cet aspect des choses, il n'est point besoin de relire le poème « Blanchi » de Damas (*Pigments*, 1937) pour comprendre ce désarroi à nul autre pareil. Mais l'envers des choses, c'est le risque pour le Négro-africain de parler une langue dont l'imaginaire lui échappe. C'est le cas par exemple des figures mythologiques passées dans la langue courante comme cette figure de Zeus ou de Jupiter :

⁹ Cf. Gnaoulé Oupoh. *La littérature ivoirienne*. Paris : Karthala, 2000

¹⁰ *Ibidem*. 23

« Comment voir voir et vivre empaillés comme nous sommes,
Sans irriter la main de Zeus qui nous calcinerait d'un
Seul mouvement de son bras rageur ? »¹¹

L'usage de mots africains dans ces circonstances semble être une solution car les œuvres littéraires négro-africaines, ordinairement réservée à la langue coloniale, se justifie par deux mobiles : soit que la langue coloniale usuelle n'est pas pertinente en tout point pour traduire la réalité esthétique-sémantique voire idéologique, soit, qu'il s'agit d'un moyen de promotion des langues africaines dont le rôle se limite à un simple effet esthétique ou pour résoudre une déficience certaine de l'usage de la langue coloniale. Bernard Zadi semble s'expliquer indirectement dans son « Eloge à la poésie », en guise de postface à *Fer de lance* :

« Quand vous lirez *Fer de lance* ou tout autre poème de la même race, ne dites plus : « il faut absolument que je comprenne le sens de chaque mot, de chaque phrase sinon, c'est fichu ! » »¹²

La nature du mot reste variée, allant de description de l'organisation sociale à la spiritualité. Leur expressivité répond aussi à un code indicatif qui confère de *facto* à l'écrivain, un statut de maître d'initiation. Aussi, peut-il s'agir d'intrusion d'effets d'exotisme dans la langue littéraire et donc, de voies par lesquelles, les auteurs se réapproprient occasionnellement leur langue d'origine pour décrire leur univers personnel. L'effet provoqué tient de l'impact rythmique à l'harmonie imitative, ou même à l'intention de noyer volontairement le sens. Mais *a contrario*, il peut s'agir d'un phénomène démotivé ou répondant à une autre urgence comme par exemple, pour donner une coloration « négro-africaine » aux textes.

2. « emprunts » et pragmatique du discours poétique zadien

Le terme « emprunt », faut-il le reconnaître, n'exprime pas exactement, du point de vue lexicologique en tout cas, la phénoménologie du texte négro-africain. En réalité doit-on parler d'emprunts quand les auteurs se servent de leur propre langue ? La véritable langue d'emprunt est et reste, pour le Négro-africain, la langue occidentale et c'est de cette langue coloniale qu'il emprunte les mots pour exprimer son imaginaire en littérature. Dans le cas spécifique de la poésie où chaque mot employé dévale tout un univers d'expressivité, la conséquence des usages est plus qu'évident. Le poète en situation de construction allusive,

¹¹ *Idem.*

¹² *Ibidem.* p 12

d'établissement de correspondances sémantico-expressives, est donc dans une situation d'angoisse permanente. Ce qui veut dire déjà que dans les faits de littérature en ces langues occidentales, il s'impose de reconstituer le cadre éthique entre la pensée et l'expression, entre l'imaginaire et l'expression. Et pour cause, entre ces données, il y a bel et bien une zone lacunaire ! C'est pourquoi, il peut se deviner que les sollicitations obéissent à une fonction socio-culturelle et historique mais aussi à un besoin psycho-affectif de recentrement identitaire. Cela, dans la mesure où en réalité, les auteurs "n'empruntent pas" ces langues qui sont les-leurs mais en dispose de droit et les insèrent dans la langue que l'histoire leur a imposée comme langue officielle et par laquelle, ils ont été asservis durant plusieurs siècles. Dans cette démarche, ils cherchent à faire correspondre la pensée et l'expression, l'imaginaire et la langue en tant que réceptacle d'images :

*« Je n'ai rien omis de mes premiers mots
J'ai chanté, pleuré... décliné le Didiga
Et si tu épluches ma chanson souveraine
Ma douce et fine chanson fluée de ma gorge
Dowré »¹³*

C'est pourquoi il importe de cerner tout le contour socio-phénoménologique de l'usage des langues coloniales dans l'univers littéraire négro-africain sans omettre de découvrir l'esthétique nouvelle que cela implique au plan sémantique que morpho-structurel. A défaut, l'univers poétique devient non praticable et se laisse comme envahir par les énigmes :

*« Didiga
Didiga-tourment-des-ombres-fortes...
Et toi Dowré-si-myope-d'oreille
Que ne vois-tu ces mains suppliantes
Ces âmes vers moi tendues comme les fils muets charriant
Dans le ciel d'Eburnie la voix du postier de Soubré ? »¹⁴*

Chez Bernard Zadi, chantre de l'oralisme, les mots et concepts traditionnels employés opèrent une sorte "d'oppression" du sens et de la réception du discours. On l'aura compris, le

¹³ *Ibidem.* 28

¹⁴ *Ibidem.* 33

terme *Wiegweu*, qui fonctionne comme un genre poétique définissant le registre poétique emprunté à l'univers de la poésie orale bété, est la métaphore du poème : *Fer de lance* est un *Wiegweu*. L'analogie est parfaite dans la construction comme dans l'expressivité suscitée. Le comprendre, permet plus de chance de perception du mystère narratif. Le poète se démarque ainsi de toute forme de poésie classique. Mais plus encore des poncifs occidentaux :

*« Fer de lance est un chant, un poème oraliste, c'est-à-dire inspiré des canons esthétiques de l'oralité. Mais attention ! Fer de lance n'est pas plus un poème oral que je ne suis moi-même un poète de l'oralité. Il n'en a que l'allure et l'élégance. »*¹⁵

Dans la définition contextuelle de cette poésie, le contexte oral n'est plus opérant. Ce qui prime, en dépit de cette oralité générique, c'est le fait qu'il s'agisse d'une des formes de poésie funéraire négro-africaine. La société bété maintient à ce jour une des formes de rites funéraires des plus complexes. Dans cette société, une fonction sociale pleine et entière est dévolue aux pleureuses de morts. Plusieurs artistes traditionnels sont aussi considérés comme des chantres funéraires. D'autre part, savoir que le poète est originaire de Soubré est aussi important pour connaître de l'histoire et de l'enseignement du *Wiegweu* portée et contextualisée par les artistes bété de cette région. L'objectif, c'est d'offrir un *requiem* à tous ces illustres morts des luttes de libération négro-africaine :

« Voici désormais tous mêlés hors espace hors temps

La ronde des ombres fortes

Les meilleurs de mes fils

Ceux dont le front touche aux rivages du ciel

Les morts

Mes morts vaillants

Moïse et Ramsès de l'antique Misraïm

Kala Djata

Toussaint

Dessalines au cœur d'aigle

Chaka

Samory de Bissandougou

Babemba

¹⁵ *Ibidem*. p 15

Gbeuli de Galba ici en terre d'Eburnie

Séka Séka de Moapé ici en terre d'Eburnie

Lumumba et Kwamé des pays de l'or et du diamant

hors carat. »¹⁶

On voit bien qu'il n'y a pas que les mots qui soient figurants dans le discours poétique. Même les référents, les personnages et les lieux sont désormais portés vers l'univers sémantique et expressif nouveau. Le discours poétique prend donc l'allure d'une mise en scène avec restitution du décor et de l'environnement éthique. La restitution de ce genre apparaît dans cette œuvre comme opérant donc par dramaturgie : dramaturgie de l'expression mais aussi dramaturgie des modalités sémantiques. Il se développe donc une sorte de mime des mots, des expressions, des rites et même de l'agir voire de la conception de l'art de la parole comme fait social :

« Et tant pis si tu redoute le Dowré

J'ai dit et redit :

« Jamais n'oublierai ma syllabe primaire

Didiga ! »

Didiga sur la beauté des femmes et des choses

Prends garde à ce que nulle syllabe ne se perde

Prends garde mon frère

Et labore comme il faut le fond de ton oreille »¹⁷

En somme, le choix des mots et expressions négro-africains impacte ainsi nécessairement, aussi bien la fonction de l'art poétique. Cela va plus loin pour configurer le discours littéraire en fonction de l'imaginaire négro-africain. En conséquence, l'on découvre que plus le mode littéraire évolue vers l'espace linguistique négro-africain, plus la restitution l'éthique devient opérante. En d'autres termes, la performance du discours négro-africain s'élucide par le magnétisme des emprunts aux langues locales. Ce que le poète s'empresse de restituer à l'entame de son œuvre :

¹⁶ Bernard Zadi. *Ibidem.* 37

¹⁷ *Ibidem.* p 31

« *Tiens ferme ce bissa Dowré*
Tiens-le ferme et dis redis après-moi :
Didga Yakôlo Didiga
Didiga
Yakolo Didiga
Didiga
*Didiga z'ra »*¹⁸

Fer de lance, est un *Wiegweu* et ses règles d'écriture pour cette raison, s'échappent des principes esthétiques classiques pour agir comme un dévoilement des procédés de création. La reconstitution de l'espace littéraire comme espace de veillée, implique dès lors que les "fers de lance", sont les vaillants hommes et femmes tombés dans le combat de la liberté sous toutes ses formes. Le poète cite des noms parmi lesquels d'illustres anonymes et lance :

« *Va donc ton chemin,*
« *FER DE LANCE* »
Va ton chemin,
Aiguillon du soir,
Dard insoupçonné des sentiers déserts
Burin
Burin retors
Vilebrequin ! Et que n'entrave ta route nul orage ni déferlement de flots
Sacastiques
Nul rocher te dis-je
Ni brasier ni blindé ! Va ton chemin et me féconde ce sol mien du doigt je
Désigne à ta marche virile
*O FER DE LANCE. »*¹⁹

L'histoire est une écriture du temps. Et le poète ne vise pas à changer cette évidence. Il s'y soumet au contraire. Mais le poète comme les acteurs sociaux, ont une responsabilité évidente. Et cette œuvre entend faire assumer la sienne au poète. Ici se balise une écriture qui

¹⁸ *Ibidem.* p 19

¹⁹ *Ibidem.* p 73

ne rejette ni l'histoire ni le présent. Pour le poète, la mission est déjà engagée à savoir, reconquérir son être profond dans cet amas de contradictions.

3. L'écriture de la reconquête éthique des arts négro-africains

L'originalité des concepts employés, joue en grande partie à reconstituer le cadre éthique. Elle s'accompagne généralement de l'impact de la dramatisation. Sans le phénomène de la dramatisation, les mots employés (empruntés) restent vidés de leurs valeurs contextuelles. C'est en mimant les scènes, en redonnant vie à l'espace traditionnel africain que la poésie négro-africaine retrouve ses vertus puisque déjà, elle officie en langue coloniale. L'une des postures critiques contre la littérature négro-africaine dans son ensemble, est que les œuvres négro-africaines soient écrites en langues négro-africaines pour prétendre porter les valeurs culturelles négro-africaines. Pour le poète négro-africain, le recours par fragments vers ces langues n'est que la preuve d'un combat désormais engagé. Il faut seulement pouvoir en prendre conscience. Le poète situe les enjeux en vers mots :

« -Mais l'art des empailleurs...

*Comment voir voir et vivre empailés comme nous sommes,
Sans irriter la main de Zeus qui nous calcinerait d'un
Seul mouvement de son bras rageur ?*

Ah sempiternelle circonvallation.

Redoute. » p 24

Le terme Zeus renvoie au personnage mythologique gréco-latin qui symbolise ici en réalité l'Occident impérialiste. Le colonialisme est présenté comme un "empaillement" -Zeus, assimilé par le poète au dieu latin du feu, il n'a d'autre motivation en réalité que de calciner ses victimes :

« *Comment voir voir et vivre*

Empailés comme nous sommes

Sans raidir aux caresses de la dague assassine ! »²⁰

²⁰ Ibidem. 24

C'est pourquoi le but du discours est de se nouer dorénavant sur le code linguistique négro-africain :

« Les diseurs de symboles ?

Mes rivaux ?

Opkô !

Que d'épines et de ronces dans le charme de leur voix !

Ah soleil

Dominons ! »²¹

Le poète se présente donc comme un "diseur de symboles" d'entre la race des diseurs de symboles négro-africains. Avec lui, le langage n'a jamais été aussi codé, les liens n'ont jamais été aussi opérationnels. Cela est voulu car il s'explique par le genre littéraire pratiqué. Les poésies funéraires en général établissent des réseaux de relation entre un défunt personnage, sa renommée, ses œuvres ou son aura entre autres dans sa société. Pour les auteurs, il s'agit de faire exister ce défunt par un peinture concise de ses qualités et valeurs avec pour but d'émouvoir ceux qui l'ont vraiment connu :

« Tous prétendent qu'il n'est force en ces lieux qui pût vaincre

l'aigle dévoreurs de buffles

Tous chantent Madi-la-panthère

sa robe

sa griffe surtout (qui lorsqu'elle attaque

arrache grappe d'intestins)

et sa mâchoire en bras de tenaille. »²²

Le poète dit les choses de façon symbolique. C'est ici un pan de ce phénomène esthético-littéraire. C'est qu'en marge des mots africains qui interfèrent dans le discours, derrière même les mots français, le poète installe un système symbolique et syntaxique propre aux langues africaines. Il s'agit du phénomène du changement aspectuel conféré à la charge des mots et notamment aux verbaux :

« Au rendez-vous des tempêtes

²¹ *Ibidem.* p 21

²² *Ibidem.* 54

Des vampires

Et des hydres du ponant

Sachez-le

Est mort qui danse d'une jambe infirme et rouillée

Est mort qui ne sait veiller en dansant »²³

Le groupe verbal « est mort » d'aspect accompli, exprime la mise en garde. Sa position anaphorique, traduit une insistance évidente. Ce groupe établit une relation entre deux groupes référentiels. Mais en tout état de cause, le codage symbolique n'empêche pas de découvrir que le « ponant » étant le nord, la menace estimée vient donc de l'impérialiste ici représenté de façon synecdochique par sa position cardinale. Les « vampires » et les « hydres » viennent du ponant. Mais quelle est le sens des variantes « *qui danse d'une jambe infirme et rouillée* » et « *qui ne sait veiller en dansant* » ?

Evidemment, le verbal « danse » ou le complément circonstanciel de manière « (...) *veiller en dansant* », n'est pas la cause de la mort. Dans le langage négro-africain, c'est la dimension allusive des propos qui conduit à la symbolisation. Il ne s'agit ni de danse ni d'infirmité au sens littéral mais bien la prise en compte conceptuel ou imaginative d'un ensemble d'erreurs codifiées par le poète. Ici donc, l'ordre syntaxique peut être opérationnel du point de vue de la linguistique française, mais il s'agit d'un imaginaire négro-africain qui est en mouvement.

Il en est ainsi de l'évocation de certains référents même en français :

« Rouge est ma lune !

Rouge

Rouge

Rouge et rouge

Ma lune ! »²⁴

L'évocation de ce morphème est susceptible de prendre plusieurs sens. Sa polysémie est incontestable. Seulement voilà, nous n'en retiendrons que deux : le rouge marxiste puisque le poète est un homme de gauche, et parce que dans son univers culturel, ce n'est pas le noir mais le rouge qui se rapporte au deuil. Ici le rouge n'est pas un état -du moins, si ça l'est, c'est celui d'une chose : la lune. Or, dans l'imaginaire négro-africain, la lune n'est pas qu'un astre ordinaire, au plan métaphorique, il s'agit d'un véritable calendrier. Dans certaines sciences

²³ *Ibidem.* 43

²⁴ *Ibidem.* p 43

ésotériques, il est considéré que le mouvement lunaire influence au-delà de la crue des mers, les caractères et certaines activités intuitives des hommes et des animaux. C'est pourquoi, les chasseurs et guérisseurs ausculteront la lune en toute chose. La « nuit » a, elle aussi, une signification conceptuelle pour le Négro-africain. Lisons d'abord ces vers dans lesquels le poète s'y cristallise :

« La nuit est longue

La nuit des dévoreurs d'âmes

La nuit est longue

La nuit tronqueuse de vaillances

Notre nuit

La nuit des brouilleurs de vue

Nuits

*Les nuits de l'Afrique défunte : Celui là mourra de trop
vouloir peser sur la terre d'Eburnie.. »p 30*

La remarque qu'on peut faire immédiatement sur cette strophe, est relative à l'obsession du nominal « nuit ». Qu'est-ce que l'auteur veut dire ou insinuer dans l'emploi de ce terme ? La nuit est une période temporelle opposée au jour. Elle est caractérisée par l'obscurité contrairement au jour qui laisse se déployer la lumière. Pour le Négro-africain, ce temps est propice à un certain nombre d'activités sociales autant qu'il est caractéristique d'un état d'esprit. Mais la nuit est le temps par excellence du repos. Partout en Afrique, les clairs de lune la nuit servent à toute sorte d'activité de réjouissance ou d'instruction, dans le registre de l'oralité avec les récits de conte et de diverses danses. Mais la nuit, c'est aussi le temps des esprits malveillants. C'est une période qui porte le manteau du danger, de la peur, de l'angoisse et de l'insécurité. Le poète l'associe d'ailleurs aux expressions métaphoriques de « tronqueuse de vaillance », de « dévoreurs d'âmes », de « brouilleurs de vue ». La nuit, c'est surtout le temps du mal et des malheurs. Et pour le poète, ce temps a servi à corrompre les vertus et les valeurs éthiques de la société négro-africaine :

« O vous !

Héros invincibles qui veillez les tombes,

Nul après vous n'a su faire germer vos vertus.

Ils ont terni votre mémoire

Ils ont avili votre peuple et capturé vos enfants.

Ils ont craché sur l'éthique millénaire

Ils ont de tous vos patriarches

prostitué la conscience. »²⁵

Le combat est donc engagé et le poète nous y invite vivement ; à savoir procéder à une reconversion dialectique des choses. Mais la prise de conscience est importante. Elle implique la réponse idoine à apporter aux situations décrites. *Fer de lance* pose donc en réalité ce diagnostic alarmant et offre par son écriture, des procédés esthétiques comme amorce de solution.

Conclusion

Le discours poétique négro-africain, jusqu'ici, n'a pas qu'éveillé des questions socio-politiques. La question de la langue y a trouvé place, à divers degrés, pour reposer la problématique de la littérature négro-africaine, au-delà de la question de la langue d'expression. Naturellement, on ne peut envisager la réception de la littérature négro-africaine en dehors du cadre historique de la colonisation. L'esthétique littéraire et poétique d'une manière ou d'une autre, le démontre. La forme sous laquelle Bernard Zadi Zaourou présente la question dans *Fer de lance* (livre 1) met à nu une des formes originales d'écriture comme mode de résolution de l'angoisse linguistique au sein de l'univers poétique négro-africain ; ce qui implique la nécessité d'une reconsidération des enjeux et des réactions. On ne peut nier l'évidence, dans le projet littéraire négro-africain qu'il y a, non résolu, la question de la langue dans ses capacités de réinvention de l'expression, pour l'adapter à l'imaginaire du poète et de sa société. La langue du poète et la langue coloniale ont ainsi souvent été dans un face à face trompeur, car le choix d'encodage a toujours été guidé par le champ conceptuel

²⁵ *Ibidem.* p 55

voulu par le poète. Le *didiga* et au-delà le *wiegweu*, a son imaginaire, sa poétique et son esthétique structurelle. *Fer de lance* peut donc lier narration, dramaturgie et merveilleux. On découvre que la présence manifeste de mots et expressions linguistiques négro-africains ou même leur déploiement conceptuel sous les mots des langues coloniales, a de tout temps été, soit une performance de l'énonciation, soit –rarement– une défaillance de l'expression. La preuve est faite dans cette étude que la critique a plutôt devoir de s'adapter aux modalités de construction du discours pour une approche efficiente du discours poétique négro-africain. Nombre de critiques et de lecteurs en ont dépeint voire justifié le mobil, mais peu ont compris l'urgence d'envisager un cadre théorique adapté pour espérer une marge objective d'approche. Ainsi, l'on peut comprendre pourquoi l'originalité de l'esthétique poétique zadien est et reste emblématique non pas d'un certain hermétisme, mais de l'évidence qu'il y a à reconsidérer les théories de la réception du texte littéraire et poétique négro-africain.

Bibliographie.

- ZAOUROU Z., 2002, *Fer de lance*. Abidjan, NEI
- LESCOURET A.-M., 2002, *Introduction à l'esthétique*. Paris : Flammarion
- MBASSI B., 2006, *Phénolangue et génolangue dans la littérature africaine écrite en française*. Paris : Nouvelles études francophones
- OUPOH G., 2000, *La littérature ivoirienne*. Paris : Karthala
- ARMENGAUD F., 1985, *La pragmatique*. Paris : PUF
- DERIVE J., 2012, *L'art du verbe dans l'oralité*. Paris : Harmattan
- CALVET J.-L., 1974, *Linguistique et colonialisme*. Paris : Payot
- SARTRE J.-P., 1981, *L'imagination*. Paris : Presse universitaire de France
- ADAM J.-M., 1983, *Linguistique et discours littéraire*. Théorie et pratique des textes. Paris : Larousse université
- PIAGET J., 1974, *Le structuralisme*. Paris : PUF
- KESTELOOT L., 2006, « Interférence des langues autochtones dans la littérature négro-africaine ». *Revue éthiopiques* 76, 1^{er} semestre 2006, *Observations sur la nouvelle génération d'écrivains africains*. *Revue éthiopiques* numéro 78

HAUSSER M., 1988, *Pour une poétique de la négritude*. Paris : Silex

GUIRAUD P., 1962, *La sémantique*. Paris : PUF

BAUMGARDT U. et DERIVE J., 2008, *Littérature orales africaines*. Paris : Karthala.

Aux origines de la présence du baoulé dans le champ lexical de la langue yaouré

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine

kouamesidoine23@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Résumé

Comment la langue yaouré, une langue mandé-sud, a-t-elle pu contenir des aspects du baoulé, notamment au plan lexical ? Telle est le problème que soulève cette étude ? Pour résoudre cette question, l'histoire en tant que discipline est convoquée. Ainsi, dans le but de mieux apprécier les facteurs explicatifs de la présence des aspects du baoulé dans le champ lexical de la langue yaouré, cette étude se fonde sur l'histoire des locuteurs de cette langue, c'est-à-dire les Yaouré.

Mots-clés : Langue- Yaouré- Baoulé- Namanlé- Migrations-Cohabitation-Emprunts

Abstract

How did the language yaouré, a Mande-South language, contain aspects of Baoulé, particularly lexically? This study raises that problem. To solve this question, history as a discipline is summoned. Thus, in order to better appreciate the explanatory factors of the presence of the Baoulé aspects in the lexical field of the yaouré language, this study is based on the history of the speakers of this language, that is to say the Yaouré people.

Keywords : Language-Yaouré-Baoulé-Namanlé-Migrations-Cohabitation-Loans

Introduction

La Côte d'Ivoire est un pays situé en Afrique de l'ouest. L'historiographie de son peuplement montre qu'elle est « une terre de convergence et d'accueil ». A cet effet, elle abrite une mosaïque de peuples dont les Yaouré. Ces derniers se localisent dans la région de la Marahoué, précisément dans le département actuel de Bouaflé. Ils se répartissent en deux groupes : les Yaouré-namanlé et les Yaouré-n wan yo (Yaouré-baoulé). Ils ont pour voisins au nord les Baoulé-nanafouè, à l'est les Baoulé-akouè, au sud les Gouro, et à l'ouest les Baoulé-ayaou.

Au plan linguistique, la société yaouré se caractérise par un trilinguisme. En effet, le patrimoine linguistique de ce peuple est composé des langues baoulé, gouro et yaouré. Cette dernière langue comptée parmi les langues mandé-sud, présente une particularité, car comme le signale H. Gadou (1992, p. 12), « [...] l'on y trouve des aspects du baoulé au plan phonologique, lexical, syntaxique ». Ainsi, cette étude pose la question de savoir : Comment la langue yaouré, une langue mandé-sud, a-t-elle pu contenir des aspects du baoulé, notamment au plan lexical ?

De ce fait, cette étude a pour objectif de faire ressortir le contexte dans lequel des mots baoulé se sont introduits dans le yaouré.

Pour atteindre cet objectif, notre analyse se fonde sur les données de l'histoire. La méthode d'approche choisie est la méthode qualitative. Ainsi, dans notre démarche, nous avons collecté d'abord des informations dans des centres de documentation comme le Centre de Recherche et d'Actions pour la Paix (CERAP) et la bibliothèque de l'ex-FLASH. En outre, vu qu'en parlant de données de l'histoire, il s'agit précisément de l'histoire du peuplement qui demeure en partie celle de l'oralité dans nos sociétés africaines. Ainsi, en plus de ces centres de documentation parcourus, nous avons effectué des enquêtes dans des villages yaouré à savoir Gbégbessou et Pakodji et Gouhofla (village gouro). Ces enquêtes se sont déroulées à travers des entretiens collectifs et privé. Les informations collectées, nous les avons exploitées et avons procédé à leur recoupement.

A partir de cette méthode d'approche, deux centres d'intérêt constitueront le corps de notre analyse. Il s'agira d'une part de revenir sur l'identité des premiers occupants du pays des Yaouré, ainsi que leur langue yaouré originelle. D'autre part, il sera question de montrer les facteurs déterminants qui agiront au plan lexical sur cette langue originelle aux contacts de ses locuteurs avec certaines populations.

1. La question de l'identité des Namanlé, premiers habitants du Yaouré et leur langue

Des objets archéologiques découverts tels que des haches polies, des fragments céramiques dans le Yaouré indiquent que cet espace aurait été habité depuis le néolithique. Qui en étaient les occupants ? Était-ce des négrilles ? Ou des populations différentes de ces derniers ? Nous ne pouvons y répondre. Toutefois, selon R. Borremans (1986, p. 9), « les Namanlé seraient les premiers occupants connus du Yaouré ». Qui sont-ils ?

1.1. La langue yaouré, moyen de connaissance de l'identité et de l'origine des Namanlé

Parmi toutes les langues présentes en Côte d'Ivoire, dans quelle langue s'exprimaient les Namanlé ? André Prost y répond quand il écrit : « le yaouré est un dialecte propre aux montagnards du pays yaouré » (A. Prost, 1953, p. 12). Ces montagnards selon la carte de peuplement de l'espace Yaouré sont les Yaouré-namanlé, lesquels habitent pour la plupart dans les montagnes de cette région. Cette langue faisant partie de la famille des langues mandé-sud, montre bien que les Namanlé sont des Mandé-sud.

D'où sont venus les Namanlé au point de se retrouver dans les montagnes du Yaouré ? A cette question, nous ne pouvons donner de réponses précises. Toutefois, ceux-ci étant comptés dans le groupe des Mandé-sud, nous pensons qu'ils auraient effectué le même périple que la famille Mandé. En effet, étant des Mélando-africains, les Mandé viendraient de la *Rift Valley*, c'est-à-dire des régions du Nord, de l'Est et du Nord-Est de l'Afrique que K. R. Allou (2015, p. 52) souligne être « reconnue comme étant la région du monde où l'humanité en général est la plus anciennement attestée ». Ils se déplacèrent de cette zone pour s'installer dans la région du Haut-Sénégal-Niger, laquelle devint l'épicentre culturel des langues parlées en Afrique occidentale notamment la grande famille Mandé. Au début du deuxième millénaire avant notre ère, les Mandé quittèrent ce foyer de peuplement pour s'établir dans leur espace géographique actuel, s'étendant du Sénégal au Nigéria et de la zone Sahélienne à la forêt.

Par ailleurs, selon G. Gonnin (1986, p. 106), « c'est sans doute en -1600 que les groupes de langues mandé occidentales et orientales comprenant des Soudanais et forestiers auraient divergés, et qu'ils se seraient scindés en deux branches Nord et Sud en -500 ». Tandis que la branche nord se compose du Busa au Nigéria, du Bisa, du Samogho et du Samblé au Burkina-Faso et au Mali, la branche Sud se localise au Libéria et en Côte d'Ivoire. Dans cette dernière

zone, les Mandé-sud étaient initialement installés dans la partie septentrionale, notamment dans le nord-ouest.

Au XVI^e siècle, ce peuplement mandé-sud septentrional subit un bouleversement avec l'invasion de populations malinké au sein de cet espace de peuplement. En effet, ces derniers quittèrent l'Empire du Mali (1230-1545) à la suite de sa désagrégation liée à des crises de succession dont la raison était l'incompatibilité de deux règles de succession à savoir la règle de transmission latérale entre frères germains et cousins parallèles patrilatéraux et la règle de transmission verticale. La première règle fut héritée de la tradition lignagère et de l'animisme. Quant à la seconde, elle fut introduite par l'islam sous le règne de Mansa Moussa (1312-1337). Cette dernière règle n'étant pas acceptée car son application lésant les successeurs légitimes par la tradition, provoqua ainsi des violences au sein de l'empire. C'est dans ce climat politique que des Malinké à la recherche d'un mieux-être, firent irruption dans cette zone initiale de peuplement mandé-sud. Face à cette pression à caractère militaire des immigrants, les populations mandé-sud quittèrent cette région pour d'autres contrées.

Suivant ce vent de migration, les Namanlé tout comme les Gouro arrivèrent dans le Centre de la Côte d'Ivoire. Nous ne savons pas exactement les différentes étapes de migration des Namanlé. Toutefois, des sources collectées¹ ont souvenir que dans leur déplacement, ceux-ci seraient passés par la zone actuelle de peuplement des Wan, à savoir la région de Konahiri. Du pays des Wan, les Namanlé auraient vécu à un lieu nommé Snanfla, aujourd'hui submergé par le lac de Kossou (A-M. Boyer, 2016, p. 49). A la suite de dissensions avec les Gouro, les Namanlé se seraient déplacés pour s'établir à un lieu appelé *Mriboou Klé bo*, aujourd'hui localisé chez les Ayaou, sous-groupe baoulé. Cette zone serait la dernière étape de groupes mandé-sud dans leur migration avant leur installation dans le futur pays Yaouré.

Quelle fut la raison de leur déplacement dans le futur espace yaouré ? Deux raisons sont évoquées. Pour A-M. Boyer (2016, p. 49), « les Namanlé ont en effet choisi ces territoires pour des raisons de sécurité, lors de leurs fréquentes escarmouches avec les Gouro ». Quant à des sources collectées en pays yaouré, faisant référence aux Namanlé, elles affirment : « Etant installés à *Klé bo*, il y eut *Agba guli*, et donc ayant vu les montagnes, ils ont préféré se diriger vers elles et s'y installer, car dans les montagnes, l'ennemi ne pouvaient pas s'y aventurer »². Certes, la cohabitation entre les Namanlé et les Gouro n'avait pas toujours été facile comme le signale A-M. Boyer, mais pour notre part, la seconde raison est la plus plausible. En effet,

¹ D'après les traditionnistes de Gouhofla, Entretien collectif du 5 février 2017 sur la mise en place des Yaouré

² D'après les traditionnistes de Pakodji, Entretien collectif du 22 juillet 2016 sur la mise en place des Yaouré

« *Agba guli* », voulant dire « la guerre des Agba », fut une réalité historique dans la région comme nous le verrons dans les lignes plus loin.

Tout compte fait, malgré sans doute les contacts qu'ils auraient eus avec certains peuples au cours de leur migration, ils réussirent à conserver leur langue. En effet, cette langue leur est spécifique comme le rappelle André Prost par ces propos : « Le yaouré est un dialecte propre aux montagnards du pays yaouré » (A. Prost, 1953, p. 12). Ces montagnards selon la carte du peuplement de l'espace yaouré sont les Namanlé.

1.2. La langue yaouré originelle en question

Nous ne savons pas exactement le nom originel de la langue dans laquelle s'exprimaient les Namanlé, vu que c'est seulement au XVIII^e siècle comme nous le verrons qu'elle commença à s'appeler "Yaouré". Une chose certaine, c'est qu'elle est proche de la plupart des langues de la famille mandé, notamment le gouro. A ce propos, en comparaison avec cette dernière langue, Lavergne de Tressan cité par H. Gadou (1992, p. 11) note que « le yaouré est plus archaïque ». Cet archaïsme qui se perçoit sur le plan grammatical, fait affirmer à A. Prost (1980, p. 157) que « les formes grammaticales du yaouré correspondent exactement à des formes du bisa ».

Par ailleurs, nous sommes convaincus que bien avant le XVIII^e siècle, période à laquelle cette langue originelle dans laquelle s'exprimaient les Namanlé, commença à être dénommée de Yaouré, elle ne contenait pas de mots d'origine ashanti, notamment baoulé. Dans quelle mesure cela fut effectif ?

2. L'infiltration de populations étrangères dans le "Pré-yaouré" et l'intrusion de mots baoulé dans la langue yaouré originelle au XVIII^e siècle

Le "Pré-yaouré" correspond à l'espace dans lequel vivaient les Namanlé avant le XVIII^e siècle. A partir de ce siècle, cette région devenait témoin de vagues de migrants d'origine ashanti.

2.1. Des vagues successives de migrants d'origine ashanti dans le Pré-yaouré à partir du XVIII^e siècle

Les migrations de populations originaires de l'Ashanti (actuel Ghana) vers l'actuelle Côte d'Ivoire ont concerné des groupes de populations denkyira (alanguira) et asante (assabou).

Les populations denkyira arrivèrent dans l'actuelle Côte d'Ivoire la suite d'un conflit les opposant à l'Asante à la fin du XVII^e siècle. En effet, au cours du XVI^e siècle et même du XVII^e siècle, la production d'or était contrôlée par des puissants Etats comme l'Akyem, le Denkyira, l'Akwamu, l'Amansi, le Gyaman, le Séfoui ou Anyan-nyan, le Fanti et le Bona Mansu. Semble-t-il qu'il y régnait un équilibre de forces entre ces différents Etats. Mais au XVII^e siècle, cette donne changea car la demande accrue d'or favorisa la suprématie du Denkyira aux dépens de ses voisins, vu que cet Etat était riche en gisements aurifères et était très bien situé géographiquement pour commercer avec les Européens. Les rois du Denkyira profitèrent de cette richesse pour se procurer des armes à feu pour dominer leurs voisins. Cela est confirmé par Gérard Pescheux lorsqu'il écrit :

Après avoir établi leur autorité sur les Adansi, les Asante et les Sefwi, les Denkyira se tournent alors vers leurs voisins et conquièrent Twifo et les Akanistes d'Assin au sud, Wassa et l'Aowin à l'est et concluent, toujours à l'est, une alliance avec l'Akyem Abuakwa. Ils assurent alors le contrôle des mines d'or de la région et des routes commerciales qui acheminent cet or de l'intérieur vers la côte, en Axim et Sekondi. En 1694, les Denkyira sont devenus si puissants que les Hollandais, les Brandebourgeois et les Anglais envoient des ambassades à Abankeseeso dans le but de promouvoir leur commerce (G. Pescheux, 2003, pp. 65-66).

Dans ses relations avec les autres peuples soumis, le Denkyira adopta une politique libérale à leur égard. Cette politique consista à imposer un tribut annuel aux soumis tout en bénéficiant de leur disponibilité en cas de besoin. Mais sur le plan interne, l'Etat suzerain leur laissait une certaine autonomie. L'Asante qui avait réussi à son tour à s'enrichir grâce à ses mines d'or et aux plantations de cola, profita de cette politique libérale pour préparer sa revanche dont les raisons sont évoquées par Kouamé René Allou en ces termes :

Le conflit est né de la volonté d'Osei Tutu de libérer son peuple du pouvoir arbitraire des rois du Denkyira et, particulièrement du tribut sans cesse élevée en poudre d'or qu'exigeait le roi Ntim Gyakari. Il avait aussi un compte personnel à

régler avec les Denkyira. Enfant, il avait été élevé comme otage à la cour de Boa Amponsem I. Son idylle avec Adoma Akosua, une princesse denkyira sera mal acceptée par la cour. Il n'aura la vie sauve qu'en fuyant pour se réfugier en Akwamu. Son conseiller Okomfo Anokye, un originaire d'Awukugua avait aussi de sérieux griefs contre les Denkyira. Chargé de soigner la stérilité de la princesse Bensua, il avait en état de transe demandé le sacrifice d'une personne albinos. C'est sa propre mère qui sera pour les besoins de la cause sacrifiée par les Denkyira (K. R. Allou, 2015, p. 219).

Pour atteindre leur objectif, la confédération ashanti avec à sa tête Oséi Tutu et Okomfo Anokye, son conseiller, favorisa le commerce avec les Européens. L'Ashanti profita de cette activité pour se procurer des armes à feu. Se sentant suffisamment fort, l'Ashanti refusa de payer le tribut annuel au Denkyira. Le *denkyirahene* (roi du Denkyira) Kim Kyakali considérant ce refus comme un acte de rébellion, leva aussitôt ses guerriers contre les rebelles. Oséi Tutu marcha à la rencontre de ce dernier et lui livra bataille à Feyace. Cette bataille se solda par la déroute de l'armée denkyira en 1701. Cette déroute du Denkyira donna route à la domination de l'Asante. Cette nouvelle situation politique provoqua des migrations de familles denkyira dans plusieurs directions dont la Côte d'Ivoire actuelle.

A propos des migrations denkyira dans l'actuelle Côte d'Ivoire, les premiers éléments alanguira traversèrent l'actuel N'denye avant son occupation par les Agni, puis la Comoé au nord de Kantoumansou. La majorité des immigrants passèrent le massif forestier de Ouellé, puis le N'zi, pour se fixer au sud de l'actuel canton Ngban et à environ 20 km à l'est de la ville actuelle de Raviart. Le site sur lequel ces familles alanguira s'établirent, prit le nom de Agba Ongblessou. Par la suite, les Denkyira (Alanguira) craignant la proximité des Asante, décidaient de quitter ces régions aurifères. C'est dans ce contexte que les Alanguira abandonnèrent Agba Ongblessou. Certains de ces immigrants s'avancèrent vers l'ouest jusqu'au-delà du Bandama et entrèrent en contact avec les Namanlé, à qui ils s'imposèrent. C'est ce que souligne Kouamé René Allou quand il écrit :

Des Alanguira, les futurs Yaouré motivés par le besoin de terres fertiles et aurifères, se dirigent vers l'Ouest avec à leur tête Yao Warè. Ils s'installent dans l'angle que forme le confluent du Bandama et de la Marahoué. Les Yaouré ont rencontré les autochtones Yonin-Yonin ou encore Namalé à qui, ils se sont imposés en leur attribuant le nom Kangabonou (K. R. Allou, 2015, p. 485).

Ces conquérants fondèrent sept villages dans lesquels ils s'installèrent. Il s'agit de Bénou, Ahua, Abouakro, Kpongbo, Tron, Alé et Leti.

Par ailleurs, c'est à la suite de leur soumission par Yao Warè et ses guerriers d'origine denkyiraque les Namanlé furent dénommés de Yaouré-namanlé. De même, c'est à partir de cette conquête par ces immigrants venus de l'Ashanti que la langue dans laquelle s'exprimaient les Namanlé prit le nom de Yaouré, et que celle-ci commença à être influencée par le baoulé, comme nous le verrons.

A la suite des Denkyira, ce sont des Asante assabou qui arrivèrent dans l'espace portant désormais le nom de Yaouré, en référence au nom des populations qui y vivaient. Leur arrivée dans cette région est consécutive à la crise de succession en Ashanti à la mort de l'*Asantehene* (roi des Ashanti) Oséi Tutu en 1717. En effet, la victoire des Asante sur le Denkyira à la bataille de Feyace en 1701 leur concéda la suprématie dans toute l'Ashanti.

En outre, dès le début du XVIII^{ème} siècle, des changements apparaissaient dans les échanges économiques car la demande accrue d'esclaves par les Européens augmentait considérablement. La confédération ashanti avec à sa tête Oséi Tutu trouvait en cette nouvelle situation l'occasion de s'enrichir encore plus. Elle décida de mener des expéditions militaires pour agrandir son territoire. Ces expéditions lui auraient permis également de se procurer des esclaves pour le commerce avec les Européens. Mais, malheureusement pour l'*Asantehene*, il trouva la mort dans l'une de ses expéditions contre les Akim.

Le décès de Oséi Tutu provoqua un véritable désordre dans la confédération dont le trône devenait vacant. Gérard Pescheux donne plus de détails en ces mots :

A la mort d'Osei Tutu, aucun de ses petits-fils ne pouvaient prétendre occuper le Siège d'or car Osei Kwadwo, le seul fils survivant de Owusu Afriyie, fils d'Osei Tutu et de Akua Afriyie, naîtra environ deux décennies après le décès de son grand-père paternel ; il n'y avait donc pas de candidat éligible descendant d'Osei Tutu pouvant perpétuer la maison patrilinéaire de l'*Asantehene* défunt. (G. Pescheux, 2003, p. 432).

Cette succession au fondateur de la confédération entraîna des rivalités entre des potentiels candidats au trône à savoir Opoku Warè, Okuku Adani, Dakon et Boa Kwatia. Pourtant, K. R. Allou (2015, p. 468) signale que « c'était Opoku Warè qui aurait été désigné comme héritier direct du roi défunt ». Par la suite, une guerre civile qui s'en suivit, mit aux prises Opokou Warè et Dakon. Dans cette lutte pour l'occupation du siège royal, Dakon fut tué. Dans le but d'éviter un bain de sang des partisans du déchu prétendant au trône, Abla Pokou, une proche parente de ce dernier, décida de diriger le groupe vers d'autres contrées plus paisibles, c'est-à-

dire en actuelle Côte d'Ivoire. Selon J-N. Loucou et F. Ligier (1971, p. 15), « si Dakon avait régné, elle aurait été la reine-mère. C'est sans doute en cette qualité qu'elle avait décidé de conduire le groupe ».

Dans leur exode vers la Côte d'Ivoire actuelle, les immigrants séjournèrent en pays Aowin. Et lorsqu'Opokou Warè intronisé en octobre 1718, eut cette information, il se lança à leur trousse. Après des années de conflits, les fugitifs ashanti avec à leur tête Abla Pokou et des populations de l'Aowin craignant les guerriers d'Opokou Warè quittèrent la région en 1721 pour l'Ouest de l'Ashanti (K. R. Allou, 2015, p. 470). Ils arrivèrent en Côte d'Ivoire actuelle après avoir réussi à franchir le fleuve Comoé. Pour la mémoire collective baoulé, c'est après la traversée du fleuve que ces fugitifs auraient pris le nom « Baoulé » en arrivant sur la nouvelle terre d'accueil c'est-à-dire l'actuelle Côte d'Ivoire, surtout en se référant à la légende du sacrifice du nouveau-né.

Après avoir foulé le sol de l'actuelle Côte d'Ivoire, les immigrants remontèrent vers le nord en longeant les rives du Kan, et finirent par se rassembler à N'dranouan dans la région actuelle de Bouaké. Ils y rencontrèrent les Alanguira avec lesquels la reine Abla Pokou conclut un accord de "modus vivendis" ou encore pacte de non-agression. Cet accord était très indispensable pour une bonne cohabitation entre eux dans la mesure où comme le rappelle K. R. Allou (2015, p. 467), « les Alanguira étant d'origine denkyira tandis que les Assabou d'origine asante, les stigmates de la guerre entre leurs peuples d'origines respectifs restaient frais dans leurs mémoires ».

Par la suite, Abla Pokou, le leader incontesté des Assabou décéda dans le N'dranouan, et sa nièce Akoua Boni lui succéda. La nouvelle reine demeura à N'dranouan après sa nomination jusqu'à ce qu'un chasseur envoyé en reconnaissance vers l'ouest, lui indiqua la présence de bonnes terres dans le territoire actuel des Walèbo et d'une population nombreuse, mais divisée, dont elle pourrait facilement venir à bout (Ministère du plan, 1964, p. 27). Ravie par cette nouvelle, Akoua Boni décida de s'installer dans le Walèbo actuel.

A partir du Walèbo, nouvelle capitale du Royaume baoulé, commença l'expansion des Baoulé assabou. C'est dans le contexte de cette expansion qu'un membre du groupe agoua du nom d'Atta Bia qui avait pour mission de rechercher l'ivoire, traversa le Bandama et pénétra dans les collines du Yaouré. Il avait été désigné pour effectuer la reconnaissance de cette région, car comme écrit K. R. Allou (2015, p. 141), « cette politique de colonisation des terres étant voulue et encouragée par la reine Akoua Boni ». Cette reconnaissance avait pour but de vérifier le potentiel aurifère que regorgeait cette région, et évaluer les forces humaines qui y vivaient. Celle-ci fut effective car l'explorateur découvrit l'or.

L'or intervenant dans la plupart des aspects sociaux des populations akan, sadécouverte par Atta Bia, y compris le fait que cette région bénéficiait d'un énorme couvert végétal et d'une abondante faune, modifia cette paisible atmosphère qui régnait dans le Yaouré. En effet, cette richesse du Yaouré incita Akoua Boni à annexer cette région car, comme le rappelle K. R. Allou (2015, p. 486), « selon la tradition politique akan, le souverain a le devoir de s'assurer que ses sujets sont pourvus en terres pour leurs besoins de survie ». Dans ce contexte, la reine des Baoulé mit une troupe de guerriers à la disposition d'Atta Bia pour la conquête du réservoir d'or et de terre que représentait le Yaouré. C'est ce que rappellent les traditionnistes de Gbégbessou quand ils affirment :

Atta Bia de la tribu Mahounou s'était rendu dans le Yaouré actuel en exploration sous le règne d'Akoua Boni. Lorsqu'il arriva dans la région, il trouva un arbre déraciné appelé languè. Sous cet arbre, il trouva de l'or. Cela était une importante découverte car vu l'importance que le Baoulé attache à l'or. Il retourna à Walèbo informer la cour royale. Ainsi, Atta Bia et une masse de guerriers y revenaient pour faire la guerre pour l'or³.

Pour atteindre leur objectif, les guerriers assabou avec à leur tête Atta Bia firent appel à des guerriers alanguira déjà installés dans la région aurifère. Cette coalition alanguira-assabou parvint à soumettre les Namanlé qui finirent par s'installer dans les montagnes du Yaouré.

Par ailleurs, cette richesse du Yaouré fut à l'origine de nombreuses vagues de migration de populations venues d'autres régions akan de la Côte d'Or, et même du pays gouro notamment des populations des tribus Bouavéré, Bonon, Gouho, Gola et N'goï. Ce qui explique qu'au cours du XVIII^e siècle, cette région fertile et aurifère était peuplée à la fois par les Namanlé, premiers habitants connus de l'espace, des populations baoulé et des populations gouro. Cette nouvelle carte de peuplement qui se dessina dans le Yaouré, ne se fit sans conséquence, car la langue yaouré originelle par exemple, subira des influences.

2.2. La cohabitation des populations, source de la présence de mots baoulé dans la langue yaouré

La cohabitation des populations namanlé et des Baoulé se caractérisant en grande partie par des alliances matrimoniales, des activités socioculturelles et échanges économiques, fut à l'origine de la présence de mots baoulé dans la langue yaouré originelle. En quel sens ?

³D'après les traditionnistes de Gbégbessou, Entretien collectif du 14 février 2015 sur la mise en place des Yaouré

Lorsque les conquérants baoulés'installèrent dans la région, les hommes prirent pour épouses des femmes d'origine namanlé. Cette disposition avait pour but d'éviter tout soulèvement venant des populations conquises. Ce type d'union était une politique propre aux grands conquérants. La politique expansionniste du Sanwi en est un exemple. En effet, pour faciliter l'intégration du peuple Mekyibo (Eotilé) dans son Etat, K. R. Allou (2015, p. 415) note que « le roi Amon Ndufu Kpanyi aimait donner en mariage aux nobles Mekyibo des femmes sanwi ». Dans leur vie de couple, les femmes namanlé s'exprimant dans la langue yaouré originelle employèrent dans leur dialecte des mots et expressions d'origine baoulé.

Le peuple yaouré formé à la fois par les Namanlé, les immigrants baoulé et gouro ne fut pas composé de personnes sédentaires. Au contraire, certains d'entre elles effectuaient des déplacements pour des échanges avec leurs voisins. C'est dans ce contexte que des Yaouré se rendaient chez des Baoulé installés sur la rive gauche du Bandama et vis-versa. Ils échangeaient avec ces derniers de l'or, de l'ivoire contre des pagens, des fusils, des barils de poudre, des captifs, et d'autres produits venus de la côte. Au cours de ces transactions, les Yaouré découvrirent des mots qu'ils empruntèrent aux Baoulé avec qui ils échangeaient. Dans ce contexte également, la langue yaouré originelle commença à compter des mots et expressions d'origine baoulé.

Lors de rencontres socioculturelles à caractère festif telles que les mariages, les funérailles et même la fête du riz, laquelle était une occasion de réjouissance et de remerciements aux ancêtres pour la récolte du riz, les Yaouré ne manquaient pas de communiquer. Au cours de ces échanges, certains mots et expressions tombèrent dans le recueil lexical du yaouré. Le tableau ci-dessous présente quelques mots d'origine baoulé existant dans la langue yaouré.

Mot en français	Appellation en Yaouré	Appellation en Baoulé
Chaussure	N'gbaboua	N'gbaboua
Savon	Samlan	Samlan
Cuvette	Pkogbo	Pkogbo
Vélo	Kpangô	Kpangô
Pain	Kpanhou	Kpanhou
Passoir	Soguissou	Soguissou
Machette	Bessé	Bessé
Lapin	Gbamlô	Gbamlô

Tableau : Similitude entre des mots baoulé et des mots yaouré

Source : Mme Kouassi Adjua Christine épouse Koffi, 61 ans, animatrice en langue vernaculaire yaouré à la radio « La voix de la Marahoué », entretien privé du 19 février 2018 à Bouaflé

Conclusion

En définitive, que retenir ? La langue yaouré était à l'origine celle dans laquelle s'exprimaient les Namanlé, peuple minoritaire de la famille mandé-sud. Au cours de leur histoire, précisément au XVIII^e siècle, ceux-ci eurent des contacts avec des populations venues de l'Ashanti, notamment des Baoulé-alanguira et des Baoulé-Assabou et des populations originaires du pays Gouro, avec lesquels ils formèrent le peuple Yaouré. Par la suite, la cohabitation de ces populations d'origines différentes fut caractérisée par des alliances matrimoniales, des rencontres socioculturelles et des échanges économiques au sortir desquelles la langue yaouré originelle fut influencée par des aspects de la langue baoulé, notamment au plan lexical. Ainsi, l'histoire de la langue yaouré est étroitement liée à l'histoire de ses locuteurs, c'est-à-dire les Yaouré.

Sources orales et bibliographie

1- Sources orales

N°	Traditionnistes rencontrés	Types d'entretien	Dates d'entretien	Sujets de discussion
1	Traditionnistes de Gbégbessou	Collectif	14/02/2015	Mise en place des Yaouré
2	Traditionnistes de Pakodji	Collectif	22/07/2016	Mise en place des

				Yaouré
3	Traditionnistes de Gouhofla	Collectif	05/02/2017	Mise en place des Yaouré
4	Kouassi Adjua Christine épouse Koffi	Privé	19/02/2018	Comparaison linguistique entre le baoulé et le yaouré

2- Bibliographie

2.1- Ouvrages

ALLOU R., 2015, *Les Akan, peuples et civilisations*, Paris, L'Harmattan

BORREMANS R., 1986, *Le Grand Dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire*, Tome 1, Abidjan, NEA

BOYER A.-M., 2016, *Les Yohouré de Côte d'Ivoire, faire danser les dieux*, Suisse, Ides Et Calendes

LOUCOU J.-N. et LIGIER F., 1971, *La Reine Pokou : fondatrice du Royaume Baoulé*, Abidjan, NEA

PESCHEUX G., 2003, *Le Royaume asante du Ghana : Parenté, pouvoir, histoire XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Karthala

PROST A., 1953, *Les langues mandé-sud du groupe mana-busa*, Dakar, IFAN

2.2- Thèses

GADOU H., 1992, *Quelques aspects des processus phonologiques, morphologiques et énonciatifs de la langue yaouré*, Thèse pour le doctorat d'Etat ès-Lettres et sciences humaines, Tome 1, Université Paris VII, UFR de linguistique

GONNIN G., 1986, *Rapports entre Mandé et peuples forestiers de l'Ouest de la Côte d'Ivoire à travers les traditions orales tura (milieu XVII^{ème} –début XX^{ème} siècle)*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université Paris I-Sorbonne

2.3- Article de revue

PROST A., 1980, « Compte rendu de l'ouvrage de Pierrette Ceccaldi (1974), Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de Côte d'Ivoire », in *Journal des africanistes*, tome 50, fascicule 1, 157 p.

2.4- Document inédit

MINISTERE DU PLAN, 1964, *Etude régionale de Bouaké : le peuplement*, sl, sans éd.

Hybridation dans le discours journalistique algérien

BENAZOUZ Nadjiba

benaz_nadj@yahoo.fr

Université de Biskra (Algérie)

Résumé

Dans la presse écrite d'expression française en Algérie, il est remarquable de constater la création de ces nouvelles unités lexicales hybrides formées de deux composants, l'un relevant de la langue française, l'autre de la langue arabe. Dans la présente contribution, seules ces innovations lexicales hybrides feront l'objet de notre réflexion, c'est cette création qui a retenu notre attention et a suscité en nous l'envie de décrire et d'en expliquer le fonctionnement. À partir d'un ensemble de lexies hybrides extraites de trois organes de presse écrite : *El Watan*, *Liberté* et *Quotidien d'Oran*, nous opérons une analyse de la créativité lexicale du français en usage en Algérie. Le traitement de ces créations lexicales va nous permettre d'étudier les nouvelles réalités de la langue et de la décrire tout en répondant à la problématique suivante : Comment sont formées les lexies hybrides dans la presse écrite algérienne d'expression française ? Autrement dit, quels sont les procédés de formation les plus productifs des lexies hybrides ? Et à quel besoin sociologique et identitaire répond ce processus néologique ? Les objectifs visés à travers cette étude est d'abord, de voir comment le locuteur arrive à répondre à ses lacunes en matière de lexique et de dégager une typologie correspondante aux procédés auxquels le locuteur a eu recours dans ces créations. Notre corpus se compose de 139 lexies hybrides, collectées pendant une période de douze mois ; du mois de juin 2010 jusqu'au mois de mai 2011.

Mots clés : hybridation, créativité lexicale, dérivation préfixale, dérivation suffixale.

Abstract

In the French-language print media in Algeria, it is remarkable to create these new hybrid lexical units consisting of two components, one belonging to the French language and the other to the Arabic language. In this contribution, only these hybrid lexical innovations will be the subject of our reflection, it is this creation that caught our attention and aroused in us

the desire to describe and explain its operation. From a set of hybrid lexies taken from three print media organizations: El Watan, Liberté and Quotidien d'Oran, we analyze the lexical creativity of French used in Algeria. The treatment of these lexical creations will enable us to study the new realities of the language and to describe it while answering the following problematic: How are hybrid lexies formed in the French-written French press? In other words, what are the most productive training processes for hybrid lexies? And to what sociological and identity need answers this neologic process? The aims of this study are, first of all, to see how the speaker can answer his lexicon shortcomings and to identify a typology corresponding to the processes that the speaker used in these creations. Our corpus consists of 139 hybrid lexies, collected for a period of twelve months; from June 2010 until May 2011.

Keywords : hybridization, lexical creativity, prefixal derivation, suffixal derivation.

Introduction

« La communauté linguistique algérienne d'expression francophone affiche un tant soit peu son autonomie par rapport aux normes académiques en faisant valoir la prépondérance d'un usage légitime, d'une norme locale. Celle-ci se constitue en tant que particularisme, comme un signe distinctif spécifique, intrinsèque qui se manifeste sur le plan du corpus de ce français régional d'Algérie, par des marqueurs spécifiques qui peuvent toucher même la structure de cette langue et surtout par une importante néologie tant sémantique que lexicale.» (Derradji, 2004 :16)

Le français, tel qu'il est pratiqué en Algérie, présente des particularités lexicales, phonétiques et morphosyntaxiques. Sur le plan lexical, les lexies tiennent une place importante quantitativement. Ces créations lexicales produites par les locuteurs algériens sont construites conformément aux procédés de formation lexicale du français, ce qui n'exclut pas l'existence d'autres procédés qui sont irréguliers et appartiennent à la spécificité linguistique et culturelle de la communauté dans laquelle ils sont produits. Comme le souligne Derradji « L'écart n'est pas perçu par le sujet parlant comme une faute par rapport aux règles normatives mais plutôt comme une façon d'être, une volontaire affirmation de soi qui se réalise par l'exercice d'un travail sur toutes les potentialités de la langue française»

(Derradji, 2004 :15). Ces créations montrent la capacité des locuteurs à tirer profit des ressources langagières et leur compétence linguistique par la production de nouvelles lexies suivant les règles du système linguistique français.

En tant que principal vecteur du changement linguistique, la presse écrite est, en Algérie, un lieu en constante effervescence, e lexique utilisé par les journalistes, dans sa particularité, ne cesse de se multiplier. Cette pratique de différents systèmes linguistiques permet, en effet, aux différentes langues de s'enrichir les unes à partir des autres. L'objet de la présente contribution découle d'une approche portant sur les particularités lexicales dans le discours journalistique, et notamment sur l'apport des médias à la diffusion et à l'appropriation du français à travers l'emploi de l'hybridation.

1. Problématique, méthodologie et corpus d'étude

Le contexte médiatique algérien est devenu la scène d'un développement impressionnant de lexies hybrides témoignant du dynamisme de la langue française dans le secteur de l'information et de la presse. Ces particularités lexicales, témoignant la combinaison entre les deux systèmes existants, subissent des procédés formation variés. Cet enrichissement lexical traduit, sur le plan des pratiques langagières, les nombreux besoins auxquels le locuteur est contraint de répondre.

Dans la présente contribution, nous allons essayer de comprendre comment fonctionne ce processus néologique. Notre réflexion s'articule autour de la problématique suivante : comment sont formées les lexies hybrides dans la presse écrite algérienne d'expression française ? Autrement dit, quels sont les procédés de formation les plus productifs des lexies hybrides? Et à quel besoin sociologique et identitaire répond ce processus néologique?

Les actions sur les langues constituent l'un des objectifs prioritaires de cette présente contribution, il s'agit d'une étude sur la dynamique des langues, phénomène résultant de la coexistence des langues en contact, de voir comment le locuteur arrive à répondre à ses lacunes en matière de lexique et de dégager une typologie correspondante aux procédés auxquels le locuteur a eu recours dans ces créations. Ajoutant l'émergence du sujet bilingue qui fait point de cloisonnement linguistique et culturel par le biais de l'appropriation du français qui peut devenir une langue de l'identité plurielle de l'Algérie.

Pour les besoins de notre recherche qui vise à étudier l'hybridation dans le discours journalistique en Algérie, nous avons adopté une classification qui s'est intéressée à

l'élaboration de notre typologie qui s'articule autour des procédés suivants : la dérivation, la siglaison, et la composition. Cette typologie est loin d'être exhaustive dans la mesure où elle a été fixée suivant les données recueillies du corpus collecté.

Notre corpus d'analyse est essentiellement constitué à partir de la presse écrite, il s'agit d'un inventaire constitué de 139 lexies hybrides relevées de trois journaux francophones algériens : El-Watan, Liberté et Le Quotidien D'Oran. Nous allons analyser un usage réel et actuel du français écrit en Algérie à partir de l'observation détaillée de chaque journal pendant 12 mois (du mois de juin 2010 jusqu'au mois de mai 2011), à relever dans ces organes de presse les faits lexicaux qui traduisent l'usage particulier de la langue française et sa diversité. L'inventaire a été établi à partir de trois journaux qui ont le plus fort tirage et qui sont les plus lus. Ce corpus offre l'avantage de fournir un inventaire quantitativement plus conséquent que le corpus oral, ce qui explique notre choix de travailler sur la presse écrite.

2. Hybridation lexicale dans le discours journalistique

Pour exprimer un vécu culturel, social, économique, religieux spécifique, le locuteur algérien utilise des mots de sa langue arabe ou berbère dans le système linguistique français et leur applique pour les circonstances de la communication toutes les ressources de la langue d'accueil notamment les règles de dérivations morphologiques, syntaxiques, lexicologique et sémantique. Les lexies employées ainsi apparaissent dans le discours oral ou écrit (presse et littératures) et désignent l'univers référentiel du sujet parlant algérien.

L'hybridation est un phénomène linguistique consistant en la création d'unités lexicales nouvelles formées de deux composants, l'un relevant d'une langue (x), l'autre de la langue (y). Si, dans le contexte algérien, elle induit une procédure de naturalisation de la langue française à la dimension algérienne, elle contribue à perpétuer la présence de cette langue et à faire de l'interpénétration culturelle et linguistique sa principale fonction. L'hybridation est l'expression d'une algérianité structurelle du pays dont l'ancrage dans l'espace francophone méditerranéen est irréversible.

Il est important de préciser que la pratique de plusieurs langues donne au journaliste la possibilité d'enrichir son répertoire linguistique en favorisant l'émergence de certaines innovations lexicales : « La maîtrise de plusieurs langues a sans doute des incidences sur les mécanismes intellectuels en action dans les activités langagières et la gymnastique mentale

liée aux passages d'un lexique à un autre facilite probablement l'activation des procédés de formation des unités lexicales, et ce dans toutes les langues» (Pruvost et Sablayrolles, 2003 : 78). En effet, le français pratiqué en Algérie s'éloigne du français hexagonal, d'après Asselah-Rahal « nous ne pouvons pas mettre en évidence les spécificités du français parlé en Algérie que si nous réfléchissons également sur le code switching en Algérie» (Asselah-Rahal, 2005 : 35). Selon le même auteur, certaines créations lexicales sont dues à *l'algérianisation* de la langue française, notamment les verbes du premier groupe qui subissent des transformations morphosyntaxiques « Ces verbes sont conjugués en arabe algérien en fonction d'un paradigme parfaitement égal» (Derradji, 1995 : 114)

Cette pluralité linguistique fait émerger des formes hybrides où l'on remarque la présence de deux ou plusieurs langues, Derradji note à ce propos que chez le locuteur algérien que l'on peut voir « se développer des stratégies langagières qui combinent la compétence linguistique qu'il possède en langue française et sa compétence de communication en langue maternelle » (Derradji, 1995 : 114). Boyer, quant à lui, explique que l'un des résultats des contacts de langues est l'apparition de marques d'hybridation, il utilise le terme de néocodage pour qualifier les nouvelles formes linguistiques : « qui n'appartiennent ni à la langue A, ni à la langue B et qui peuvent avoir une durée de vie réduite au temps [d'une] seule conversation ou devenir habituelle pour [les] interlocuteurs. Ces formes constituent des créations réellement interlinguistiques » (Boyer, 2001 : 63).

3. Classification des lexies hybrides collectées

Dans notre classification des lexies hybrides, nous avons regroupé toutes les lexies qui se forment par hybridation de deux langues, par la siglaison, aussi les lexies à base des noms propres (toponymes et anthroponymes). Parmi ces lexies construites sur des noms propres, nous avons repéré celles qui dénomment des lieux (toponymes), et celles désignant des personnes (anthroponymes). Certaines lexies sont formées à partir des noms de pays : Algérie, Maroc, Afghanistan, ...etc. Concernant ces néologismes construits sur des noms propres, nous avons constaté qu'il ne s'agit pas de nouveaux êtres animés ou lieux nécessitant de nouvelles appellations, l'apparition de telles lexies n'est sans doute pas due à un besoin de dénomination.

Donc, nous avons trois catégories de lexies hybrides, la première formée par hybridation de deux langues, elle est la plus fréquente dans notre corpus, elle se compose de

98 néologismes représentant la proportion de 70,50%. Les lexies à base des noms propres sont au nombre de 37 lexies dont 12 toponymes et 25 anthroponymes ce qui est équivalent à 26,61%, c'est la deuxième catégorie. Tandis que nous n'avons que 4 lexies formées à base de sigles avec le pourcentage de 2,87% formant la troisième catégorie. Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

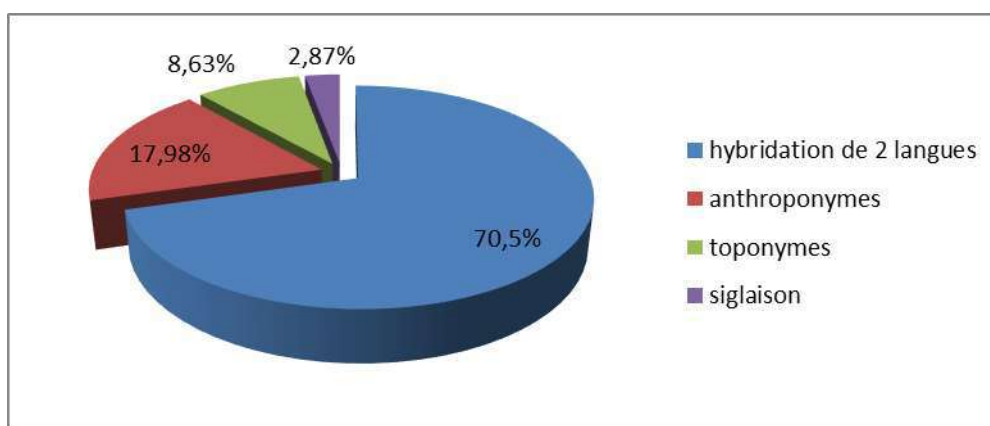


Figure 01 : Classification des lexies hybrides

3.1. Hybridation de deux langues

La proportion de la première catégorie est celle la plus élevée 70,50%. Dans notre corpus, les deux éléments constitutifs des néologismes relevant de cette catégorie appartiennent à deux langues : soit, un élément « x » en langue française + un élément « y » en langue arabe littéral ou dialectal. Le néologisme est qualifié dans ce cas de *composé hybride franco-arabe*, c'est l'exemple de :

- *Grands souaggas* (El Watan, 21/03/2011) : « *Souagas* » vient de l'arabe « chauffeurs », *Grands souaggas* veut dire chauffards.
- *Tout est ghali* ((El Watan, 21/03/2011) : « *Ghali* » provient de l'arabe « cher ». *Tout est ghali* veut dire : Tout est cher.

Soit, un élément « x » en langue arabe + élément « y » en langue française. Le résultat est un *composé hybride arabo-français*, c'est l'exemple de la lexie :

- *Sidi quelque chose* (Quotidien d'Oran, 07/05/2011) : Le nom de l'arabe « sidi » veut dire monsieur. *Sidi quelque chose* veut dire : Quelque chose de valeur.

De plus, la présence de l'anglais est remarquable dans les lexies suivantes :

- *Week-end hybride* (El Watan, 12/03/2011) : Le nouveau week-end en Algérie : le vendredi et le samedi.
- *Made in Là-bas* (Liberté, 18/02/2011) : Produit importé

Cette catégorie regroupe aussi les unités lexicales en langue française ayant subi l'influence de la langue arabe, le cas des exemples suivants : *n'gager*, *miaires*, *poussini* *n'poussik*, *el jaranine*... . Il existe aussi des unités lexicales en langue arabe ayant subi l'influence du français : *bedouiniser*, Ces lexies obtenues par le procédé de la flexion, qui est bien représenté, sont des dérivés flexionnels. Nous expliquons ci-dessous les exemples cités :

- *N'gager* (El Watan, 21/03/2011) : un préfixe flexionnel (-*n*-) indice de la conjugaison de ce verbe du premier groupe en arabe algérien avec la première personne du singulier.
- *Miaires* (Quotidien d'Oran, 10/02/2011) : le mot *maire* français a subi le pluriel de l'arabe, en gardant toujours le (-*s*-) du français comme indice de pluriel.
- *Poussini n'poussik* (Quotidien d'Oran, 10/02/2011) : pousse-moi, je te pousse, le verbe *pousser* a subi les modifications morphosyntaxiques et phonologiques de l'arabe dialectal, le suffixe (-*i*-) est l'indice de la première personne du singulier, et le (-*k*-) est l'indice de la deuxième personne du singulier.
- *El jaranine* (Quotidien d'Oran, 23/06/2010): (journaux), le mot journal a subi des modifications morpho-syntaxiques et phonologiques en lui donnant le pluriel de l'arabe.
- *Bedouiniser* (Quotidien d'Oran, 23/06/2010): un suffixe flexionnel d'infinitif des verbes français du premier groupe (-*er*), a été ajouté à la base *bedouin* de l'arabe classique.

Les lexies néologiques hybrides qui sont des bases en langue française, leur nouveauté consiste dans le fait qu'elles ont subi des modifications morphosyntaxiques de l'arabe dialectal ou classique. Assellah-Rahal parle, à propos de ce type d'innovation lexicale, d'une algérianisation de la langue française.

La dérivation flexionnelle s'avère un procédé productif dans la création des lexies néologiques hybrides. Les désinences du genre ou du nombre sont combinées avec des lexies, ou bases, des autres langues. Ces modifications apportées aux lexies à base française visent l'intégration de ces mots français dans l'arabe algérien.

3.2. Hybridation à base de noms propres

La deuxième catégorie se composant des lexies néologiques hybrides qui sont formées à base de noms propres est bien représentée par 26,61%. Les lexies construites sur des anthroponymes (25 lexies) sont deux fois supérieures à celles construites sur des toponymes (12 lexies). Notons qu'en Algérie, après les événements d'octobre 1988, différents présidents ont gouverné le pays, chacun d'eux a adopté une politique propre à lui, et avec la liberté de l'expression, il était permis de nommer chaque période selon le nom de son gouverneur. Les exemples suivants sont significatifs :

- *Algérianisme* (Liberté, 08/02/2011) : Particularité lexicale propre au français en Algérie.
- *Algérianiste* (Liberté, 28/01/2011) : *Qui* insiste sur la spécificité algérienne
- *Afghanistaniser* (El Watan, 21/03/2011) : Rendre les pays arabes comme Afghanistan avec ses mouvements islamiques violents.

3.3. Hybridation à base de sigles

La proportion de la siglaison est la moins représentée, seulement 2,87% avec 4 lexies qui sont les suivantes : *Ffsistes* (Liberté, 15/10/2010), *Fissisme* (El Watan, 22/12/2010), *Fissiste* (Liberté, 03/10/2010), *Flniste* (El Watan, 23/10/2010), qui nous renvoient successivement aux partis suivants : FFS (front des forces socialistes), FIS (front islamique du salut), FLN (front de libération nationale).

4. Procédés de formation des lexies hybrides

Notre recherche qui s'intéresse à l'analyse du phénomène linguistique observé depuis peu en Algérie, celui de la naissance et la création d'unités lexicales hybrides, vise à comprendre et interpréter cette dynamique lexicale. L'objectif de cette analyse étant de montrer dans quelles directions évolue le lexique. Cette créativité dans le domaine de la néologie lexicale témoigne de la dynamique de chaque langue: «Une théorie de la néologie doit rendre compte du fait d'évidence que la création lexicale est un élément permanent de l'activité langagière» (Guilbert, 1975 :34). Malgré la diversité des typologies existantes, il est plus ou moins admis que les néologismes font appel aux procédés de formation que les néologues répartissent généralement en trois grands groupes.

Ces trois procédés présentent des moyens propres pour la formation des nouveaux mots, dans les deux premiers, il s'agit des moyens internes d'une langue (dérivation, composition), dans le troisième, il est question des moyens externes de transfert d'un mot d'une langue source dans une langue cible cas d'emprunt et calque. La délimitation stricte entre ces trois procédés n'est pas assez claire, nous pouvons avancer l'exemple de Sablayrolles qui considère que le verbe français réaliser, au sens de comprendre, relève à la fois de la néologie sémantique et de l'emprunt, sous l'influence de l'anglais to realize. Le nouveau mot, malgré les différentes superpositions, doit relever principalement d'une seule classe «les procédés ne seront inclus que dans une seule classe, puisqu'il s'agit dans un premier temps d'un simple récapitulatif ordonné et non encore de l'établissement raisonné d'une typologie » (Sablayrolles, 2000 :211).

4.1. La dérivation

Considérée comme un des procédés les plus productifs de la néologie lexicale, elle est appelée également néologie flexionnelle ou morphologique. Se basant sur l'adjonction d'un affixe, elle consiste, selon Sablayrolles, en la formation de nouvelles formes linguistiques qui n'existaient pas auparavant, elle est aisément identifiable car la nouveauté affecte le signifiant et le signifié à la fois. La formation des néologismes peut se faire à l'intérieur d'une même langue à partir de mots existants, ou par l'adjonction d'un affixe d'une langue (x) à un élément d'une langue (y), c'est le cas de notre étude. Il est possible de classer les néologismes hybrides selon la technique formelle utilisée, qui peut être une des techniques suivantes : dérivation avec suffixation ou préfixation et composition, il n'est pas question, ici, de parler de néologie sémantique car il ne s'agit pas d'une unité déjà existante avec un nouveau sens mais d'une hybridation entre différentes langues en présence.

4.1.1. Dérivation suffixale

Selon ce classement, nous obtiendrons les résultats suivants : 85 lexies hybrides formées par dérivation suffixale ce qui nous donne le pourcentage de 61,15 %, 20 lexies hybrides sont formées par dérivation préfixale correspondant à la proportion de 14,38%. 34 lexies, c'est le nombre des formes hybrides par composition représentant 24,46 %. Ces résultats peuvent être présentés comme suit :

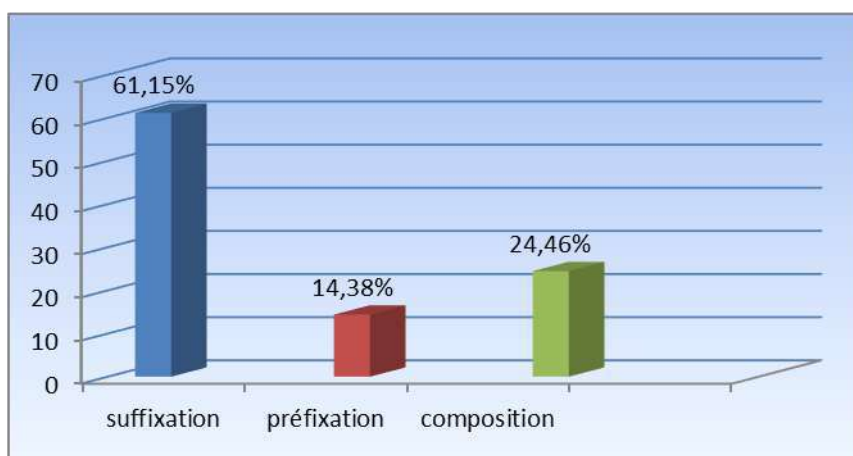


Figure 02: Procédés de formation des lexies hybrides

La proportion des lexies construites par dérivation suffixale est remarquable, cela permet de dire que la grande majorité des néologismes journalistiques que nous avons extraits, sont créés par le processus de création dérivationnelle, ils sont le résultat d'un certain nombre d'opérations de construction morphologique, leur sens est déductible à partir de leurs constituants car ce sont des lexies analysables. Parmi les suffixes repérés, nous avons les exemples suivants :

- **Suffixe - able**

Nous avons relevé, dans l'ensemble des unités hybrides, trois lexies néologiques en (...able), deux sont formées en (in...able), ce qui explique que ce suffixe est utilisé avec plus d'interdits que d'autorisés. Nous citons les exemples suivants :

- *Incheriable* (Quotidien d'Oran, 01/06/2010): Le radical est le mot arabe *cheri* qui signifie « acheter ». *Inchirable* signifie que l'on ne peut pas acheter.
- *Insektable* (Quotidien d'Oran, 08/06/2010): Le radical arabe *sekat* qui signifie silence. *Insektable* signifie ce que l'on ne peut pas faire taire.
- *Seknable* (Liberté, 22/12/2010) : Le radical arabe *sekna* qui signifie habitat. *Seknable* signifie ce que l'on peut habiter.

- **Suffixe - age**

Une seule unité est repérée par l'ajout de ce suffixe, il s'agit de la lexie *relookage* qui s'est construite sur un radical anglais « look » qui est un verbe :

- *Relookage* (El Watan, 08/08/2010) : Le radical anglais *look* plus les affixes « re » et « age ». *Relookage* signifie : changer de look.

- **Suffixe - iste**

Les unités hybrides formées par l'ajout de ce suffixe ont pour radical un nom propre ou commun relevant soit de l'arabe soit de l'anglais (un seul exemple : facebookistes) sur lequel se greffe ce suffixe, nous proposons les exemples suivants :

- *Chaabiste* (Liberté, 12/10/2010) : Le radical est le mot arabe *chaab* qui signifie *peuple*. Un chaabiste est un personnage populaire ou une personne respectueuse qui ne fait pas partie du pouvoir.
- *Facebookistes* (Quotidien d'Oran, 05/03/2011) : Le radical est le mot anglais *facebook* qui nous renvoie à un forum d'Internet. *facebookistes* sont ceux qui se contactent par ce forum.
- *Djihadiste* (El Watan, 10/09/2010) : Le radical est le mot arabe *djihad* qui signifie guerre sainte menée contre l'occupation, l'exploitation et l'injustice. *Djihadiste* est un acteur participant au *djihad*.
- *Khobziste* (Quotidien d'Oran, 04/09/2010) : Le radical est le mot arabe *khobz* qui signifie pain. *Khobziste* est la personne qui prépare du pain et le vend.
- *Salafistes* (El Watan, 13/10/2010) : Le radical est le mot *salaf* qui signifie aïeul, ancêtre, ancien. Le *salafisme* est une doctrine primitive de l'Islam. Un *salafiste* est un islamiste qui prône un retour au passé mythique, une reproduction de comportements rapportés de nos ancêtres.

- **Suffixe - isme**

Tout comme le suffixe *iste*, le suffixe *isme* s'ajoute généralement à un nom propre ou commun d'une autre langue pour donner une nouvelle unité hybride, ces lexies ci-dessous sont de bons exemples :

- *Douarisme* (Liberté, 16/12/2010) : Le radical est le mot arabe *douar* qui signifie campagne. *Douarisme* signifie l'esprit de clan, de campagnard.

- *Houmisme* (El Watan, 22/02/2011) : Le radical est le mot arabe *houma* qui signifie quartier. *Houmisme* signifie l'esprit de quartier, fierté d'appartenir au quartier où l'on réside.
- *Tmanchirisme* (Quotidien d'Oran, 01/02/2011) : Le radical est le mot arabe *tmanchir* qui signifie commérage. *Tmanchirisme* signifie l'attitude ou la culture de ceux qui font du commérage leur unique valeur ou préoccupation.
- *Djihadisme* (El Watan, 18/09/2010) : Le radical est le mot arabe *Djihad* qui signifie révolution défendant l'Islam. *Djihadisme* signifie Doctrine qui défend l'islam.

- **Suffixe - ation/-tion**

Il s'agit surtout des unités arabo-françaises dont le suffixe tion ou ation se freffe à un radical arabe désignant généralement une réalité banale du quotidien algérien. Nous proposons les exemples suivants :

- *Imamation* (Quotidien d'Oran, 09/03/2011): Le radical est le mot arabe *imam* qui signifie guide religieux. *Imamation* est l'action de guider religieusement.
- *Emiratisation* (Liberté, 26/03/2011): le radical est le nom du pays *Emirats arabes unis*. *Emiratisation* signifie rendre les pays arabes comme les Emirats arabes unis avec sa richesse pétrolière.

- **Suffixes - ique, -logie, -ien, - ariat, -atie, -ier, -iser, -esse**

- *Abrahamique* (Liberté, 09/04/2011): De l'anthroponyme *Abraham*. *Abrahamique* signifie tout ce qui relève des principes de notre prophète Abraham.
- *Bouteflicologie* (Quotidien d'Oran, 25/04/2011) : De l'anthroponyme *Bouteflika*, l'ex-président de l'Algérie. *Bouteflicologie* est la science qui nous permettrait de comprendre la politique du président Bouteflika.
- *Bouteflikien* (El Watan, 16/04/2011): Tout ce qui relatif à la politique du président Bouteflika.
- *Chambitariat* (Quotidien d'Oran, 27/05/2011) .Le radical est l'emprunt *chambit* qui signifie garde champêtre. *Chambitariat* désigne la profession des gardes champêtres
- *Choracratie* (Quotidien d'Oran, 05/04/2011): Le radical est le mot arabe *chora* qui signifie consultation. *Choracratie* est la gestion des affaires par la consultation des administrés.

- *Couscoussier* (Liberté, 20/02/2011) : Le radical est l'emprunt arabe *couscous*. *Couscoussier* désigne ustensile de cuisine composé d'une sorte de faitout surmonté d'une passoire et destiné à la cuisson du couscous.
- *Gazouzerière* (Quotidien d'Oran, 28/02/2011): Le radical est le mot arabe *gazouz* qui signifie limonade. *Gazouzerière* est la machine à fabriquer de la limonade.
- *Hidjabiser* (Liberté, 14/05/2011): Le radical est le mot arabe *hidjab* qui signifie voile porté par les femmes musulmanes. *Hidjabiser* est l'action de faire porter le hidjab.
- *Fichlesse* (Quotidien d'Oran, 06/06/2010):Le radical arabe « *fèchla* » qui signifie fatigue plus le suffixe. « *esse* ». *Fichlesse* pour désigner la fatigue.

4.1.2. La dérivation préfixale

Nous constatons que la proportion de la dérivation préfixale est moins représentée par rapport à la dérivation suffixale. 20 lexies hybrides seulement sont formées par dérivation préfixale correspondant à la proportion de 14,38 % du total des néologismes hybrides qui sont au nombre de 139. De ce fait, ce procédé de formation est le moins productif dans notre corpus. Nous avons relevé les exemples suivants :

- **Le préfixe -Anti :**
 - *Anti-Qaïda* (El Watan, 28/09/2010) :S'opposer à l'organisation terroriste islamique *Qaïda*.
- **Le préfixe - Pro:**
 - *Pro-Bouteflika* (El Watan, 07/04/2011):être pour et avec la politique du président Bouteflika.
- **Le préfixe - Ex**
 - *Ex-Khelil* (Quotidien d'Oran, 19/06/2010):la politique pétrolière suivie pendant le gouvernement de Khalil Chakib, l'ex-ministre de l'énergie et des mines en Algérie.
- **Le préfixe -Dé**
 - Dé-Zerhouniser* (Liberté, 24/05/2011):se débarrasser de la politique de Yazid Zerhouni ex-ministre de l'intérieur en Algérie.

- **Le préfixe -Après**

- *Après-Ben Ali* (El Watan, 02/09/2010): La période qui a suivi les événements qu'a connus la Tunisie où Benali n'est plus président du pays.

4.2. La composition

Un autre procédé utilisé dans la fabrication des lexies hybrides est celui de la composition. 34 lexies hybrides sont formées par composition représentant 24,46 %. Deux composants de deux langues différentes constituent une lexie composée hybride. Ces composants peuvent être liés par un trait d'union c'est le cas des lexies : *phrase-chita* (compliments destinés à quelqu'un pour aboutir à un intérêt), *sans-le-douro* (Sans de l'argent), *blanc-black-beur* (Métisse de différentes origines : européenne, africaine et arabe), *parking-trottoir* (Les trottoirs utilisés pour stationnement et surveillés par des agents dont on paye), *wiki-Fuites* (Fuite d'informations). D'autres lexies sont composées de deux unités lexicales ou plus sans trait d'union, nous citons les exemples suivants :

- *Saïd samedi* (El Watan, 11/03/2011): le toponyme arabe « *Saïd* » + le nom français « *Samedi* », sens péjoratif : Saïd SAADI qui fait chaque samedi un sit-in à Alger.
- *Mini hidjab* (Quotidien d'Oran, 09/12/2010): « *Hidjab* » Tenue islamique qui cache les parties que la femme est sensée cacher. *Mini hidjab* : Tenue qui cache très peu ces parties
- *Bidoune poste* (Quotidien d'Oran, 15/11/2010): De l'arabe « *bidoune* » signifie sans, *bidoune poste veut dire* sans travail.
- *Petite ragsa* (Quotidien d'Oran, 24/12/2010): « *Ragsa* » de l'arabe veut dire danse. *Petite ragsa* signifie petite danse.
- *Ben oui* (Liberté, 17/12/2010): « *Ben* » provient de l'arabe signifiant fils. *Ben oui veut dire* ceux qui obéissent sans réclamer leurs droits, passifs.

La composition consiste aussi à attacher deux unités lexicales pour donner une seule lexie néologique, nous proposons l'exemple suivant :

- *Footpolitique* (Quotidien d'Oran, 24/06/2010): se composant de deux unités lexicales foot et politique, signifiant que le football acquiert des dimensions politiques.

5. Appartenance socioculturelle et humour dans les lexies hybrides

Dans notre corpus, nous avons remarqué que les lexies hybrides collectées de la presse écrite algérienne sont chargées de valeurs relatives à la réalité socioculturelle algérienne. Elles revêtent une force expressive, en tant que locuteurs algériens, il y a des choses que les journalistes ont besoin de dire en arabe algérien. Derradji, dans cette optique, prétend que ces lexies peuvent avoir « un équivalent en langue française, mais dans certains cas observés, l'équivalent de langue française ne reflète que de manière très imparfaite la réalité désignée ou le référent dénoté » (Derradji, 1999 : 71-82).

A ce sujet Kadi affirme que ce sont ces néologismes « qui enrichissent la langue française, qui disent une réalité que nul mot français ne pourrait mieux nommer, exprimer » (Kadi, 1995 : 162). Ces langues mélangées constituent pour l'algérien l'expression de son être, de son identité. Elles révèlent et disent son appartenance socioculturelle, professionnelle, ethnique voire sa particularité. Il s'agit de préservation de la langue arabe traduite sous formes de ces formes hybrides : « *La préservation d'une langue dans son sens le plus large implique le maintien du groupe qui la parle* » (Nettle, et Romaine, 2003 :192). Ces créations font appel à un savoir culturel commun aux locuteurs algériens, les journalistes affichent leur identité en tant que locuteurs algériens, arabes et francophone à la fois. Ils revendiquent avec force leur arabité en prouvant un attachement à leur langue d'origine, pour traduire leur appartenance, leur identité et leur culture.

EURARD F. explique que « *l'écriture humoristique tend à manipuler le langage comme le lieu d'une activité ludique et poétique au sens de création, re-création et récréation* » (Eurard, 1996 :73). L'humour entretient, avec la pratique linguistique, plusieurs types de relations. L'humour, présent à travers certaines formes résultantes des jeux de mots, sert à faciliter la communication en créant des rapports de complicité et de familiarité entre l'émetteur et les destinataires. Avec ce type de création, on assiste à une sorte de connivence du journaliste avec les lecteurs. Celle-ci est très nécessaire à la production humoristique.

Par la création humoristique, le journaliste manie la langue pour faire plaisir aux lecteurs. Cette pratique favorise, dans les écrits journalistiques, l'émergence de certaines innovations lexicales. Les jeux de mots constituent un moyen privilégié pour obtenir cet effet, cela justifie le foisonnement des lexies hybrides à fonction ludique. Les unités linguistiques dont l'emploi vise à produire un effet humoristique sont nombreuses dans notre corpus. Nous avons extrait les exemples suivants :

- *Sarkozine* (Quotidien d'Oran, 03/03/2011) : Sarko, l'abréviation du nom propre Sarkozy l'ex président de la France, plus zine, adjectif arabe signifiant beau (le beau Sarko).
- *Annation* (Quotidien d'Oran, 13/03/2011) : Le pronom arabe *ana* qui signifie moi. *Annation* signifie l'égoïsme, l'amour de soi.
- *Harragas numériques* (Quotidien d'Oran, 01/04/2011) : Lemot pluriel arabe « *Harragas* » qui veut dire « immigrés qui partent à l'étranger sans avoir les papiers, immigration illégale, clandestine). *Harragas numériques* : Immigration clandestine abondante
- *Parking-trottoir* (Quotidien d'Oran, 09/03/2011) : Les trottoirs utilisés pour stationnement et surveillés par des agents qui sont payés.

Conclusion

Le contexte médiatique algérien est devenu la scène d'un développement impressionnant de lexies néologiques témoignant du dynamisme de la langue française dans le secteur de l'information et de la presse. Ces néologismes peuvent apparaître sous forme de lexies hybrides témoignant la combinaison entre les deux systèmes existants. Dans le présent travail, nous avons tenté de cerner les différents procédés de formation de ces lexies néologiques dans notre corpus.

Nous avons pu relever trois catégories de lexies hybrides, la première, la plus fréquente dans notre corpus, se compose des lexies formées par hybridation de deux langues. La deuxième regroupe les lexies formées à base des noms propres soit des toponymes ou anthroponymes. Tandis que dans la troisième catégorie, les lexies sont formées à base de sigles. Ainsi, il est à noter que le procédé le plus productif dans notre corpus est celui de la dérivation suffixale, sont surtout les suffixes *iste*, *isme* et *ation* les plus fréquents, le recours à la préfixation est assez faible tandis que la création néologique par composition est assez productive.

Les particularités lexicales d'une langue peuvent être relevées dans l'observation d'un corpus de presse. Il peut s'agir des transformations propres au discours journalistique. Toutefois, la presse est un terrain d'innovation et de créativité linguistique. L'innovation de la langue journalistique se retrouve principalement au niveau du lexique. Grâce aux procédés

de dérivation, de composition et l'emploi de l'emprunt, les journalistes créent et recréent de nouvelles lexies faisant du discours journalistique une langue d'avant-garde qui rompt avec les conventions et devient novatrice. Ces nouvelles acceptions dénotées par les néologismes sont parfois le résultat de la transgression de règles ainsi que la manifestation d'une rénovation du lexique et du monde qui nous entoure.

Références bibliographiques :

- ASSALAH-RAHAL S., 2005, *Plurilinguisme Et Migration*, Paris, L'Harmattan
- BENMAYOUF Y., 2008, *Renouvellement social, renouvellement langagier dans l'Algérie d'aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan
- BOYER H., 2001, *Introduction A La Sociolinguistique*, Paris, Dunod
- DEPECKER L., 2001, *L'invention de la langue : le choix des mots nouveaux*, Paris, Armand- Colin Larousse
- DERRADJI Y., 1995, *Emploi De La Suffixation –iser, -iste, -ision, -isation, Dans La Procédure Néologique En Algérie*, In *Le Français Dans Le Maghreb*.
- DERRADJI Y., 2004, *La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ?* In *Des langues et des discours en question, Les Cahiers du SLADD 2*, Université de Constantine.
- DERRADJI Y., 1999, *Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée, Le Français en Afrique*, N° 13.
- EURARD F., 1996, *L'humour, Contours littéraires*, Paris, Hachette.
- GUILBERT L., 1975, *La Créativité Lexicale*, France, Larousse.
- KADI L., 1995, *Les Dérivés En –iste et –age : Néologismes En Français Ecrit Et Oral utilisé en Algérie ?*, In *Le Français dans le Maghreb*
- NETTLE D. et ROMAINE S., 2003, *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Paris, Autrement.
- PRUVOST J. et SABLAYROLLES J.-F., 2003, *Les Néologismes. Que sais-je ?*, n° 3674, P.U.F.
- SABLAYROLLES J.-F., 2002, *Fondements Théoriques Des Difficultés Pratiques Du Traitement Des Néologismes*, *Revue Française De Linguistique Appliquée*, vol. 7-1.

SABLAYROLLES J.-F., 1992, *Néologisme Et Nouveauté(s)*, *Cahiers de lexicologie*, N° 69.

SABLAYROLLES J. F., 2000, *La Néologie en français Contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, France, Honoré Champion.

L'alternance codique et l'emprunt dans la musique *tupuri* : cas des sons de l'artiste camerounaise Yang Mad

RHOUSGOU Menwa Hermine

tata_moumou@yahoo.fr

Université de Ngaoundéré (Cameroun)

Résumé :

La musique africaine, pleine de rythmes, est constituée des polyphonies vocales et instrumentales. Les instruments de musique traditionnels étaient faits à base de matériaux en métal (boîte de conserve, boîte d'insecticide,...), à base dealebasse, de coquillage, de capsules de bouteille, de peau d'animal, de corne, etc. De nos jours, la musique africaine adopte des instruments modernes (batteries, piano, guitare, trompette,...) selon le modèle de la musique occidentale. La modernité touche également le côté vocal dans la mesure où la musique africaine intègre les langues africaines en alternance avec d'autres langues. Partant d'un cas particulier pour parler de la musique africaine en général, le présent article s'intéresse à la manière dont l'artiste Yang Mad utilise la langue *tupuri* en contact avec le français dans ses sons. Après analyse de ces derniers, il en ressort qu'il existe trois types d'alternance codique (l'alternance codique intraphrastique, interphrastique et extraphrastique). Celui utilisé par Yang Mad est l'alternance intraphrastique. Des échanges avec quelques musiciens nous amènent à découvrir que l'alternance codique a des effets positifs (enrichissement du lexique et de la culture), mais également des effets négatifs (elle engendre la perte de l'authenticité, de l'originalité linguistique et culturelle que nous avons héritée de nos ancêtres).

Mots-clés : alternance codique, emprunt, musique, *tupuri*, artiste, culture.

Abstract

African music, full of rhythms, consists of vocal and instrumental polyphonies. Traditional musical instruments were made with metal materials (tin can, insecticide box ...), with calabash, shell, bottle caps, animal skin, horn, etc. Nowadays, African music adopts modern instruments (drums, piano, guitar, trumpet ...) according to the model of western music. Modernity also affects the vocal side as African music integrates African languages

alternately with other languages. Starting from a special case to talk about African music in general, this article looks at how the artist Yang Mad uses the *tupuri* language in contact with French in his sounds. After analyzing these, it follows that there are three types of code alternation (intraphrastic codic alternation, interphrastic and extraphrastic). The one used by yang Mad is the intraphrastic alternation. Exchanges with some musicians leads us to discover that the codic alternation has positive effects (enrichment of lexicon and culture), but also negative effects (it engenders the loss of the authenticity, the linguistic and cultural originality that we inherited from our ancestors).

Key words: codic alternation, borrowing, music, *tupuri*, artist, culture.

Introduction

Le continent africain compte plusieurs musiciens à l'instar de Youssou N'Dour du Sénégal, Boubacar Traoré du mali, King Sunny Ade du Nigéria, Angélique Kidjo du Bénin, Alpha Blondy et le groupe Magic System de la Côte d'Ivoire, Clément Masdongar du Tchad, Mohamed, Abdel Wahab de l'Égypte, Geoffrey Oryema de l'Ouganda, Papa wemba et Lokua Kanza de la RDC, Manu Dibango et Richard Bona du Cameroun, etc. Nous nous intéressons dans notre article à l'artiste Camerounaise Yang Mad qui débute sa carrière musicale en 2009 et qui chante en langue *tupuri* (parlée à l'Extrême-Nord, plus précisément dans le mayo-danay et le mayo-kani) et au Sud-ouest du Tchad, plus précisément dans le Mayo-Kebbi. Les thèmes évoqués dans ses chansons sont entre autres, l'amour, l'identité culturelle, la beauté de la femme *tupuri* et africaine, le divorce, le mariage, l'unité, la guerrele SIDA, la religion, la déception et le divorce, le vivre ensemble. Elle fait également l'éloge de la première dame du Cameroun Chantal Biya et de l'élite *Tupuri* Dakole Daïssala.

Yang Mad utilise le *tupuri* en contact avec le français (qui occupe avec l'anglais le statut de langue officielle au Cameroun) dans certains de ses sons dont les titres sont : « Nylon », « Claude », « SIDA », « Ndaïmbi », « Mama Chantal Biya » et « Unité ».

La question que soulève notre travail est la suivante : comment s'effectuent les mécanismes discursifs qui entrent en jeu dans le passage de la langue *tupuri* à la langue Française ? Autrement dit, comment se fait l'appropriation phonologique et morphosyntaxique de ces deux langues ?

Notre objectif principal est de décrire et expliquer la manière dont ladite musicienne introduit les mots français dans les énoncés *tupuri*. Nous voulons également à la fin de notre

travail, faire ressortir les avis des musiciens sur l'utilisation de l'alternance codique dans la musique africaine en général et dans la musique *tupuri* en particulier. Ceci nous permettra de mieux traiter la partie de notre travail qui porte sur la discussion.

Notre travail s'articule autour de trois parties fondamentales. Premièrement, nous verrons la méthodologie ; deuxièmement, nous nous intéresserons aux résultats obtenus ; enfin, troisièmement, nous ferons une discussion des résultats obtenus.

1. Méthodologie

Les exemples utilisés dans notre article sont originaux et issus des sons recueillis des albums de Yang Mad sortis en 2009 et 2011. Pour plus de détails, nous allons mettre l'accent sur la collecte des données et sur le traitement de celles-ci.

1.1. La collecte des données

Pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé dès le départ, nous avons collecté les CD qui comportent les chansons présentant des alternances codiques. Nous avons également abordé et échangé avec des musiciens, afin d'avoir une idée sur les raisons qui les amènent à utiliser l'alternance codique dans la musique africaine en générale.

1.2. Le traitement des données recueillies

À la suite de la collecte, les données recueillies sont analysées et traitées d'après la méthode utilisée par Ndiassé Thiam. Il s'agit de la structure syntaxique des segments alternés en trois groupes : l'alternance codique intraphrastique, l'alternance codique interphrastique et l'alternance codique extraphrastique.

Les mots et phrases tirés des chansons sélectionnés et utilisés comme illustrations dans notre travail, sont transcrits d'après le Dictionnaire trilingue *Tupuri-Français-Anglais* de S. Ruelland (1988).

2. Résultats

Cette section présente deux points essentiels : un rappel de définition des types d'alternance codique et le(s) type(s) d'alternance codique utilisé(s) par Yang Mad dans ses sons.

2.1. Définition des types d'alternance codique

Les types d'alternance codique sont : l'alternance intraphrastique, interphrastique et extraphrastique

2.1.1. L'alternance codique intraphrastique

On parle d'alternance codique intraphrastique selon Ndiassé (1997), lorsque les structures syntaxiques qui appartiennent à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. Il s'agit d'un rapport syntaxique étroit (rapport nom-complément, thème-commentaire, verbe-complément, etc.). « L'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives. » Ndiassé (1997 :32). Prenons quelques illustrations tirés de Balga (2010).

1) *Ndi báy sùr wa*

//moi/ nég/ sùr/ nég. Total

« Je ne suis pas sûr »

2) Mon père a téléphoné **nè** Temsala. (**nè** = à).

« Mon père a téléphoné **à** Temsala »

Il ressort de l'exemple 1 que c'est « l'incompétence du sujet énonçant qui est traduite par l'utilisation de l'adjectif **sùr** dans la phrase » Balga (2010 : 286). Dans le second exemple, le mot **nè** « attire l'attention sur Temsala. » Balga (2010 : 291).

2.1.2. L'alternance codique interphrastique

Elle est définie par Ndiassé Thiam (1997 : 32-33) comme une « alternance de langues » au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de paroles entre interlocuteurs. Voici un exemple donné par Balga (2010 : 294). Il s'agit d'un contexte où « deux amis s'ennuient, discutent du manque d'occupation qui donne l'impression que le temps ne passe pas vite ; l'un demande à l'autre s'il faut se rendre au marché ; l'autre répond :

3) **Ndi wə ti luumo gà, si tu m'invites, ndi fàa jag mbo ga. Na ràw tú**

// Je/aller/ au/marché/pas
suite//

je /opposer/bouche/ta/pas/nous/partir/tout de

« Je ne veux pas aller au marché, si tu m'invites, je ne m'oppose pas à toi, jamais. Nous y allons tout de suite »

2.1.3. L'alternance codique extraphrastique

Elle apparaît quand les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes, des adages...L'alternance codique extraphrastique peut être « fluide » ou « balisée » Ndiassé Thiam(1997 :33) .

Elle est fluide lorsqu'elle est produite sans pauses ni hésitations. Prenons un exemple de phrase où, après le marché, « les derniers à quitter le marché risquent d'être accusés de beaucoup de maux : il y a ceux qui cherchent des objets perdus, ceux qui sont ivres, ceux qui chassent des voleurs, etc. Si tu es sage, ne reste pas tard au marché (...) pour ne pas être appelé comme témoin ou être accusé d'une affaire quelconque. »Balga (2010 :300). Ce dernier donne comme illustration ce qui va suivre :

4) Mes amis, je dois rentrer maintenant. Il faut quitter tôt surtout quand on sait que **blam luumo car re ne jar se**

«Mes amis, je dois rentrer maintenant. Il faut quitter tôt surtout quand on sait que l'après marché accuse les gens ».

L'alternance codique est dite balisée lorsque le locuteur signale au travers d'une certaine marque de non-fluidité du discours à l'instar des pauses, des ruptures, des virgules...Comme illustration, nous avons cette phrase tirée de Balga (2010 : 303).

5)Mon père avait raison de dire que **baygama tee swæ maa jag tuu bɛ̀ gà**. Mon voisin cherche les femmes d'autrui mais ne veut pas...

« Mon père avait raison de dire que le renard ne récolte pas les arachides près de l'entrée de sa tanière. Mon voisin cherche les femmes d'autrui mais ne veut pas... ».

Cet exemple explique le fait que « Les hommes astucieux profitent souvent des biens des autres et ne veulent pas toucher aux leur » Balga (*ibid*).

2.2. Le(s) type(s) d'alternance codique utilisé(s) par Yang Mad dans ses chansons

Les chants de la musicienne Yang Mad montrent que cette dernière utilise l'alternance codique intraphrastique. Nous allons tour à tour examiner et analyser ces sons.

2.2.1. L'alternance codique intraphrastique concernant les sons « Nylon » et « SIDA »

Le titre « Nylon » révèle l'éloge de la fille et du garçon *tupuri*. L'artiste met également les jeunes et les conjoints en gardes et attire leur attention sur les maladies sexuellement transmissibles. Elle leur conseil de se promener en tout lieu avec le préservatif ou « condom ». Voici un exemple de phrase alterné tiré de ce son :

6) *Nday bi na se de condom*

Amoureux mon nous aller avec condom

« Mon Amoureux nous devons nous déplacer avec le condom sur nous »

Il ressort de l'exemple ci-dessus que le nom emprunté au français¹ « condom », utilisé en fin de phrase, est difficilement traduisible en *tupuri*. C'est pourquoi Yang Mad utilise ce nom emprunté. Il est traduit approximativement en *tupuri* par *gäwsú* « plastique ». C'est un emprunt du mot français « caoutchouc » qui a été déformé au niveau de la prononciation.

En ce qui concerne le titre « SIDA », il est question d'attirer l'attention de tout le monde sur ce fléau. Les méthodes de prévention proposées par Yang Mad sont en abrégés DAPF (Dépistage, Abstinence, Préservation et Fidélité). L'utilisation de l'abréviation SIDA, emprunté au français, en alternance avec l'énoncé *tupuri*, laisse voir le fait qu'il n'existe pas une correspondance dans la langue de la musicienne. Cette abréviation française est également utilisé dans la syntaxe *tupuri*, afin d'attirer l'attention sur ce dangereux fléau qui tue sans pitié. Il faut donc l'éviter et l'éradiquer d'un commun accord du milieu des humains.

7) *Pan bi, SIDA de bek na*

Père mon, SIDA est en train guetter nous

« Mon père, le SIDA nous guette ».

2.2.2. L'alternance codique intraphrastique concernant les sons « Ndaïmbi » et « Unité »

Il s'agit dans la première musique, d'une tristesse et une inquiétude de la part de l'artiste par rapport au déplacement de son époux. Pour l'Europe. Elle demande si elle pourra dormir en son absence. Si elle avait les moyens, elle devait le suivre là-bas. Yang Mad utilise les noms des pays et des continents en langue française « France » et « Afrique » parce qu'ils n'ont pas de correspondance en langue. Les exemples suivant en sont des illustrations :

8) *Nday bi raw gɔ France, ndi lay na bi yan tagla ge ?*

Amoureux mon partir +action accompli France, je tomber sommeil marque du futur cette année est-ce que ?

« Mon amoureux est parti en France. Est-ce que ce sera possible que je m'endorme la nuit, cette année ? »

9) *Na dak jo maa Afrique*

Nous danser musique pour Afrique

« Dansons pour l'Afrique »

¹ Le nom « condom » a été emprunté par la langue française dont l'origine reste inconnue. Il n'a été trouvé aucun inventeur ou médecin qui porte le nom « condom »

2.2.3. L'alternance codique intraphrastique concernant les sons « Claude » et « Mama Chantal Biya »

La première musique dont le titre est « Claude » révèle une histoire de déception. Il est question d'un homme qui quitte sa femme et l'abandonne sans raison. Celle-ci le supplie de ne pas oublier leur amour et revenir, car sa vie est semblable à un vide sans lui.

Concernant le titre « Mama Chantal Biya », Yang Mad fait l'éloge de la Première Dame. Elle lui dit merci pour ses actions de charité envers les pauvres et les orphelins. Le passage de langue *tupuri* à la langue française se perçoit dans les exemples suivants :

10) Wur maaga na yinj ke, ndo ga bébé ndi da mo

Jour où nous rencontrer , tu dire que bébé je aimer toi

« Le jour où nous nous sommes rencontrer, tu m'as dit que bébé, je t'aime »

11) Ndi de he jak mo, mama sussee bo go

Je avec porter bouche toi, maman merci toi marque de l'action accompli

« Je te salue, maman merci »

12) Wur he jak mo , sussee bo Chantal Biya, la Dame de cœur

Nous porter bouche toi, merci toi Chantal Biya, la Dame de cœur

« Nous te saluons, merci Chantal Biya, la Dame de cœur »

Il ressort de l'exemple (10) que le mot français bébé est utilisé dans la phrase *tupuri* parce qu'il traduit mieux le « petit nom des amoureux » ou le « nom commun des amoureux », comme le qualifie le commun des mortels. La traduction en *tupuri mbarga*, a le sens d'un petit enfant. Il ne peut être employé quand on est en contexte amoureux.

Dans l'exemple (11), le nom *mama* emprunté au français « Maman » est utilisé par les jeunes africains en général, pour désigner toute femme qui donne la vie et qui a une tendresse maternelle envers tous. La première Dame est appelée ainsi parce qu'elle est la mère de tous les camerounais. En langue *tupuri*, le nom *man* « mère » est l'équivalent de « maman » en français.

La phrase française « Chantal Biya, la Dame de cœur » de l'exemple (12), est utilisée pour décrire cette Dame au grand cœur, cet être philanthrope. Yang Mad l'utilise l'expression française « la Dame de cœur pour » afin de faire l'éloge de la Première Dame qui selon ses propos, a un bon cœur envers les pauvres. Cette expression est traduite en *tupuri* par *Waay maa de jiili* « la femme qui a un cœur ».

Nous retenons de cette partie que l'artiste Yang Mad utilise les expressions *tupuri* en contact avec les expressions françaises parce que ces dernières n'ont pas de correspondances

en langue. Une autre raison est qu'elle veut mettre l'accent et attirer l'attention sur le nom ou l'expression utilisée. Les mots français intégrés dans les phrases *tupuri* occupent la place des mots remplacés et ont la même fonction que ces derniers. Autrement dit, avec l'alternance codique et l'emprunt, la structure de la phrase n'est pas changer des points de vue sémantique et syntaxique. La section qui va suivre est consacrée à la discussion des résultats obtenus.

3. Discussion

3-1. Les avantages de l'utilisation de l'alternance codique

À la suite de Yang Mad qui utilise les expressions *tupuri* en contact avec les expressions françaises (parce que ces dernières n'ont pas de correspondances en langue, ou dans le but de mettre l'accent et d'attirer l'attention sur le nom ou l'expression utilisée), les discussions que nous avons eu avec des musiciens montrent que ceux-ci partagent son avis. Il ressort de ces échanges que l'alternance codique est un moyen d'enrichissement du lexique et de la culture, car ils maîtrisent plusieurs langues et cultures. Il est désormais impossible, avec le monde en évolution, pour un peuple de rester enclavé sans s'ouvrir au monde extérieur.

Partageant le même avis que l'utilisation de deux langues n'est pas chose mauvaise, Cheikh Hamidou Kane (1998 : 25-26), repris par Alassane Abdoulaye (2016 :12) affirme que :

Au long de l'histoire pleine d'épreuve, et de périls mortels, la tradition orale a parfaitement permis l'expression et la sauvegarde de ces éléments de civilisation. Mais les temps ont changé. Dans un monde où, dorénavant, ni le temps, ni la distance ne constituent plus des obstacles à la communication, une culture de l'oralité devient fragile et menacée. Sa portée de diffusion est limitée, donc, sa puissance de compétition, et par conséquent, elle est en situation d'infériorité. La force du sentiment interne que les peuples de tradition orale ont de leurs cultures ne suffit plus à préserver à présent que ces peuples entrent dans le cycle du progrès technique, au sein d'un monde devenu un.

De plus, l'emploi de l'alternance codique et de l'emprunt par les musiciens africains en général, et par Yang Mad en particulier, permet d'avoir un grand nombre de fans et la vente abondante des CD sur le marché. Le simple fait pour Yang Mad d'utiliser les mots Bébé, SIDA, condom, Dame de cœur, peut attirer l'attention du public et l'amener à avoir une idée sur ce

qui est dit dans les musiques. On n'a pas forcément besoin d'être *tupuri* pour déchiffrer le sens des chants de Yang Mad.

3-2. Les inconvénients de l'utilisation de l'alternance codique

Bien que l'emprunt et l'alternance codique enrichissent le lexique d'une langue, on aboutit à une perte de l'authenticité, de l'originalité linguistique et culturelle que nous avons héritée de nos ancêtres. La langue en elle-même n'est plus pure comme au départ, même si Alassane (*ibid*) reprend Achebe (1990) en défendant que rien que la manière d'adopter une langue en y ajoutant une dose culturelle, en « l'africanisant », est déjà une originalité. Lorsque par exemple, un parent qui ne maîtrise pas la langue française, écoute la musique de Yang Mad, il se dit qu'elle ne parle pas le *tupuri* pur à cause des mots alternés en français.

De plus, l'alternance codique encourage davantage les jeunes de la diaspora qui ne maîtrisent pas leur langue à être ignorants. Ils captent et mémorisent les mots empruntés au français par exemple, sans rechercher la correspondance en leur langue.

Conclusion

Il était question dans cet article de s'intéresser à l'alternance codique et à l'emprunt dans la musique *tupuri*. Plus précisément dans celle de l'artiste camerounaise Yang Mad. Notre objectif principal était de décrire et d'expliquer la manière dont ladite musicienne introduit les mots français dans les énoncés *tupuri*. Nous voulions également à la fin de notre travail, faire ressortir les avis des musiciens sur l'utilisation de l'alternance codique dans la musique africaine en général et dans la musique *tupuri* en particulier. Ceci nous a permis de traiter la partie de notre travail qui porte sur la discussion. Notre travail était subdivisé en trois points essentiels : Le premier point portait sur la méthodologie. Cette dernière nous a permis d'avoir une idée sur la manière dont les données utilisées ont été collectées et traitées sous la base des méthodes utilisées par Ndiassé Thiam. Il s'agit de la structure syntaxique des segments alternés en trois groupes : l'alternance codique intraphrastique, l'alternance codique interphrastique et l'alternance codique extraphrastique. Le deuxième point présentait les résultats obtenus. Il a été question de faire un rappel sur la définition des types d'alternance

codique, et de présenter par la suite le(s) type(s) d'alternance codique utilisé(s) par Yang Mad dans ses sons. Il ressort de notre travail que ladite musicienne utilise l'alternance codique intraphrastique. Les expressions *tupuri* en contact avec les expressions françaises sont utilisées parce qu'elles n'ont pas de correspondances en langue. Une autre raison est que l'artiste veut mettre l'accent et attirer l'attention sur le nom ou l'expression utilisée. L'alternance codique et l'emprunt ne changent pas sémantiquement et syntaxique la structure de la phrase *tupuri*. S'agissant des avantages de l'emploi de l'alternance codique, il en ressort que l'alternance codique est un moyen d'enrichissement du lexique et de la culture, car ils maîtrisent plusieurs langues et cultures. Il est désormais impossible, avec le monde en évolution, pour un peuple de rester enclavé sans s'ouvrir au monde extérieur. Aussi, l'alternance codique permet d'avoir un grand nombre de fans et la vente abondante des CD sur le marché. En ce qui concerne les inconvénients de l'alternance codique, nous retenons qu'elle engendre la perte de l'authenticité, de l'originalité linguistique et culturelle que nous avons héritée de nos ancêtres. L'alternance codique encourage les jeunes de la diaspora qui ne maîtrisent pas leur langue à être ignorants. Pour éviter cela, il faut que les linguistes travaillent davantage sur la sémantique des mots en langue, afin de trouver des synonymes et des correspondances par la définition de chaque mot.

Bibliographie

1. Ouvrages mémoires et articles

ACHEBE C., 1990, collection d'essais, *Hopes and Impédiments*.

Dia A., 2016, « Problématique de la langue dans la littérature africaine et africaine – américaine », In *Convenant Journal of Language Studies (CJLS)*, Vol.4 N°2, pp. 8-30

BALGA P., 2010, *Le français en contact avec le tupuri à maroua (Cameroun) : Phonologie, Morpho-syntaxe et Imaginaires Linguistiques*, Thèse de Doctorat Ph.D.

CHEIKH K., 1998, « Langue française et identité culturelle Sénégalaise ». In *Littérature africaine : le déracinement*. Dakar : NEA .

NDIASSÉ T., 1997, « Alternance codique », In M-L., MOREAU (éd), *Sociolinguistique, concepts de base*, Liège, Pierre Margada, pp. 32-35.

RUELLAND S., 1988, *Dictionnaire Tupuri-Français-Anglais, Région de Mindaoré, Tchad*,
Edition PEETERS/SELAF.

2. Illustrations

- Yang Mad, titre « Nylon », Production et édition YANG MAD, 2009.
- Yang Mad, titre « Ndaïmbi », Production et édition YANG MAD, 2009
- Yang Mad, titre « Mama Chantal Biya », Production et édition YANG MAD, 2009
- Yang Mad, titre « SIDA», Production et édition YANG MAD, 2011
- Yang Mad, titre « Unité », Production et édition YANG MAD, 2011
- Yang Mad, titre « Claude », Production et édition YANG MAD, 2011

Dépôt légal N°11326 du 23 septembre 2019

ISSN : 9 791094 585085

Mise en page et Impression

Centre de Reprographie de l'Enseignement Supérieur

(CRES) - Université Félix Houphouët-Boigny

Côte d'Ivoire

Cet ouvrage collectif est le fruit de dix-neuf contributeurs des départements de linguistique, lettres modernes, histoire, communication et musique, des Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan-Côte d'Ivoire, Joseph Ki-Zerbo du Burkina Faso, Assane Seck de Ziguinchor, Ngaoundéré du Cameroun, Biskra de l'Algérie. Son caractère transdisciplinaire a favorisé la diversité des domaines d'analyses repartis en quatre sections.

La première consacrée à la linguistique descriptive et la deuxième à la socio-didactique, comptent chacune six (6) contributions. Quant à la troisième section, grammaire et linguistique, on y dénombre 3 réflexions. Ce nombre est identique à celui de la section 4 intitulée : histoire, communication et musicologie.

Ces divers angles d'analyse de la thématique offriront au lecteur une meilleure approche des notions d'emprunts et d'alternances.

ISSN : 9 791094 585085

